

ABOU HOREYRA

Abdoul hossein Sharafoddine Al-moussawi

TRADUCTION: AROUNA MEKOUMIE



AbouHoreyra

ISBN: 978-964-219-484-1

Arouna, Makomiye ب

شرف الدين، عبدالحسين، ١٨٧٣-١٩٥٨م

ابوهريزه، قرآنه

قم: انتشارات انصاريان، ١٣٩٢-١٥-٢٠م

٢٩٦ ص: ٢١/٥٥١٢/٥ س م

فهرست نويسي بر اساس اطلاعات فيبا

قرآنه

الف. مكيويه. هارون، ١٩٨٠م، مترجم

شماره كتابشناسي ملي: ٢٨٠٧٢٩٠

ابوهريزه ترجمه قرآن

ABOU HOREYRA

Abdoul hossein Sharafoddine Al-moussawi

Traduction: Arouna Mekoumie

Éditeur: Publications Ansariyan

1eme Edition: 2015 - 1436 - 1394

Composition: Quds

Tirage: 1000

Nombre de Pages: 296

Taille: 148*210 mm

ISBN: 978-964-219-484-1

**TOUS DROITS DE REPRODUCTION ET D'ADAPTATION
RESERVE POUR LES PUBLICATIONS**



PUBLICATIONS ANSARIYAN

C P 187 Qum

Republique Islamique D'Iran

Tel: 0098 25 37741744 Fax 37742647

Email Int_ansariyan@yahoo.com

www.ansariyan.org & www.ansariyan.ir

بِسْمِ اللّٰهِ الرَّحْمٰنِ الرَّحِیْمِ

**Au Nom de Dieu, le Clément,
le Miséricordieux**

Table des matières

PRÉFACE.....	9
ABOU HOREYRA	27
Son nom et sa généalogie	27
Début de sa vie de musulman et son statut de compagnon.....	29
Au temps du Noble Prophète (ç)	30
L'époque des deux premiers califes	37
L'Epoque Ali Ibn Abou Talib (a.s)	44
L'époque de Mouawiyya Ibn Abou Souffiyâne.....	48
Les grâces et les faveurs des Omeyades.....	53
Gratitude pour des faveurs omeyades.....	56
VOLUME DES HADITHS RAPPORTÉS PAR ABOU HOREYRA.....	62
QUALITÉ DE SES HADITHS	73
1 Allah créa Adam à son image	73
NOTES	78
2 Voir Allah sous différents aspects le Jour du Jugement	79
Un mot sur la vision d'Allah	83
3 L'Enfer ne sera jamais plein tant qu'Allah n'y aura pas mis les pieds	84

4 Chaque soir Allah descend jusqu'au bas niveau du ciel	86
5 Le prophète Souleyman (a.s) contredit le verdict de son père Le prophète Dawoûd (a.s)	87
NOTE	92
6 Le prophète Souleyman (a.s) couche avec une centaine de femmes en une nuit	95
Quelques remarques sur cette tradition	95
7 Le prophète Moussa (a.s) gifle l'ange de la mort.....	97
8 Un rocher s'enfuit avec les vêtements du prophète Moussa (a.s)	99
9 Ceux qui se tournent vers le noble Prophète pour solliciter son intercession.....	103
10 Incertitude des prophètes, blâmes sur Lot (a.s), avoir la préférence pour Joseph (a.s) que Mohammad pour son endurance	109
11 Pluie de sauterelles d'or sur Ayyoûb (a.s)	117
12 Moussa (a.s) blâme pour avoir brûlé le village de fourmis..	119
13 Le noble Prophète oublie deux Rakats	121
14 Le Prophète Mohammad (ç) blessait, fouettait, insultait et maudissait les innocents	127
15 Satan vient perturber la prière du noble Prophète (ç).....	139
16 Le noble Prophète manque la prière du matin	152
17 Un bœuf et un loup parlent l'arabe avec éloquence	162

18 Abou Bakr désigné ambassadeur du Hajj.....	165
19 Les anges parlent à Omar	191
20 Ce que le noble Prophète a laissé est destiné à la charité....	192
21 Abou Tâlib refuse de prononcer la shahâda	201
22 Le noble Prophète (ç) avertit sa tribu	203
23 Les Abyssiniens jouant dans la mosquée.....	204
24 Abrogation d'un ordre avant son exécution.....	205
25 Réaliser quelque chose en un temps record	206
26 Une nation transformée en souris	208
27 Ils rejettent sa tradition, alors il change d'avis.....	209
28 Deux traditions contradictoires.....	210
29 Deux nouveaux-nés parlent de l'occulte	212
30 Satan vole pour ses enfants affamés.....	213
31 La mère d'Abou Horeyra devient musulmane grâce à une prière du noble Prophète (ç).....	216
32 Le servent d'Abou Horeyra.....	221
33 Une fable sur la charité	223
34 Une autre fable sur le bienfait de la fidélité	224
35 Une troisième fable sur le bienfait de la gratitude.....	225
36 Une quatrième histoire imagine sur l'injustice.....	227
37 Cinquième récit imaginaire sur la clémence	228

38 Un autre pareil au précédent.....	228
39 Allah pardonne un mécréant endurci.....	229
40 Allah pardonne définitivement un pécheur.....	231
SES MOUSNAD SONT PAREILS À SES MOURSAL.....	239
Il prétend avoir vécu certains événements.....	242
Les premiers musulmans nient ses traditions	248
Il proteste contre ses accusateurs.....	262
UN REGARD SUR SES VERTUS	275
Ses drogeries	280
Sa mort et sa progéniture.....	284
CONCLUSION.....	286

PRÉFACE

Ce livre est une brève étude biographique sur l'un des compagnons qui a rapporté sur le Prophète de l'Islam (ç) plus de traditions que n'importe quel autre compagnon, battant ainsi tous les records de hadiths compilés. Il est également trop cité dans les ouvrages de référence sunnite en matière de hadith. Face à un aussi vaste répertoire de traditions et hadiths rapportés par cet homme (Abou Horeyra), nous sommes obligés de plonger dans les documents pour connaître l'origine d'autant de hadiths et de traditions, surtout que notre religion et notre doctrine en sont directement concernées. Sans cet enjeu, nous n'aurions pas accordé la moindre importance à ces citations et narrations.

Un grand nombre de traditions rapportées par cet homme est éparpillé dans les ouvrages de base des fondements de l'Islam, si bien que l'ensemble de la jurisprudence du courant sunnite dépend largement des idées d'Abou Horeyra et la législation Islamique est déduite sous la base de ses traditions.

Cela n'est d'ailleurs pas étrange puisque beaucoup de sunnites estiment que tous les compagnons sont comme des étoiles et quelle que soit celle que vous suivrez vous serez guidé. Et comme rien ne prouve cela, nous n'avons d'autre choix que de mener les recherches sur cet homme et ses traditions afin d'être certains que ce qu'il

dit sur les branches et les fondements de la religion Islamique est vrai. Ceci nous amène à passer au peigne fin la biographie et les traditions d'Abou Horeyra. J'ai poussé si loin les recherches qui ont abouti à la publication de la vérité dans ce livre, faisant ainsi briller le soleil de la certitude. Je rends grâce à Allah.

En ce qui concerne Abou Horeyra lui-même, nous vous laisserons scruter l'histoire de sa vie et de sa pensée telles qu'elles sont en réalité. Quant à ses traditions nous les avons étudiées profondément tant sur le plan qualitatif que quantitatif et je jure par d'Allah que nous ne sommes parvenus qu'à la conclusion selon laquelle elles sont à rejeter, exactement comme ses contemporains l'ont fait. Vous lirez cela en détail dans le livre, Incha Allah.

Est-il possible qu'un homme sage accepte qu'une seule personne ait rapporté un aussi grand nombre de traditions au point de dépasser l'ensemble des hadiths rapportés par les quatre califes, les épouses du noble Prophète (ﷺ) et tous les hachémistes (hommes comme femmes) réunis ?

Comment un illettré nouvellement converti à l'Islam ayant fréquenté le saint Prophète (ﷺ) un bout de temps a pu apprendre et retenir de ce dernier un si grand nombre de traditions que les premiers musulmans et les proches du Messager d'Allah (ﷺ) ?

Le bon sens et les critères scientifiques n'admettront pas le trop plein de hadiths et des fantaisies narrées par cet homme.

La Sunna dans sa philosophie, ses méthodes et ses aspects présente certaines caractéristiques évidentes pour les érudits et les savants. Quand ils écoutent ou lisent quelque chose provenant de la Sunna, ils remarquent la différence avec les déclarations ordinaires grâce à ces critères.

La Sunna est loin d'être un domaine où Abou Horeyra peut venir semer les mauvaises herbes épineuses des fausses traditions, bousculer le bon sens, porter atteinte aux normes scientifiques, altérer la Sharia (législation Islamique) et causer du tort au noble Prophète (ﷺ) et à sa communauté.

Bref, la Sunna est la référence de l'Islam et la législation. Elle est le fondement essentiel de la morale, des croyances, des relations sociales, de la science et de la littérature. Il n'est donc pas normal de demeurer passif face à cette désagréable intrusion dans ce qui constitue l'essence même de la religion Islamique. Raison pour laquelle la religion doit être nettoyée de ce genre de citations qui répandent les croyances absurdes et les superstitions.

Il est donc nécessaire de réviser les livres de Hadiths et les épurer de plusieurs traditions insensées rapportées par cet homme.

Je le dis et je pourrais voir des visages se froncer et d'autres se détourner de moi. A cause de l'héritage, l'éducation et l'environnement, ils pourront, se détourner des faits évidents révélés par les recherches et qui se distinguent de ce qu'ils pensent à savoir que tous les

compagnons sont justes et loyaux sans avoir vérifié leur actes et leurs dires par rapport aux critères établis pour la communauté par le noble Prophète (ﷺ).

En effet, le fait d'avoir été compagnon du Prophète (ﷺ), selon certains est comme un décoration sacrée, un rempart où quelqu'un peut se réfugier et être à l'abris de toute accusation sur quoi qu'il ait fait ou dit. C'est inacceptable, contraire au bon sens et très loin de la justice.

Certes, avoir connu l'époque du Prophète (ﷺ) est une grande vertu qui ne fait pas pourtant des compagnons des saints. Parmi les compagnons du Prophète (ﷺ) il y a des hommes véridiques et honnêtes. Nous avons également des inconnus, sans oublier les hypocrites qui causaient du tort au noble Prophète (ﷺ) et aux musulmans chaque fois que l'occasion se présentait. Le saint Coran l'affirme clairement : **« Parmi les Bédouins qui sont autour de vous, il y a des hypocrites, et aussi parmi les habitants de [votre] ville (Médine) il y en a qui nagent dans l'hypocrisie, tu ne les connais pas ; [mais] Nous les connaissons. Nous les châtierons deux fois, puis ils seront ramenés à un grand châtement [dans la vie future]. »**¹ Nous pouvons donc nous appuyer sur les compagnons justes pour avoir une idée sur les compagnons inconnus, les opportunistes et les criminels dont les traditions rapportées n'ont aucune valeur, encore moins leur personnalité.

¹Sourate At – Tawbah (9) : 101

Tel est notre point de vue au sujet de quiconque rapporte ou transmet les traditions prophétiques. Le Saint Coran et la Sunna sont des guides pour nous.¹ Nous n'excuserons jamais les menteurs pour leur manque de loyauté envers Allah, son Messenger (ﷺ) et sa communauté, même s'ils portent le titre de « compagnons ». Nous nous contenterons de compter sur les érudits, les véridiques et les vertueux parmi les grands compagnons du Prophète (ﷺ) et les membres purifiés de sa noble famille (a.s) placés au même rang que le saint Coran. Ils sont des modèles et des exemples pour les sages.

Certes, nous admettons, malgré les divergences du départ, que les Sunnites respectent Abou Horeyra, Samara ibn Jundab, al- Mogheera, Mouawiyya Ibn Abou Soufiyane, Amr ibn al-Aass, Marwan ibn al-Hakam et leurs semblables car ils les prennent comme des saints juste parce qu'ils sont du nombre de ceux qui ont vécu à l'époque du Prophète (ﷺ). Nous partons sur la même base et nous les critiquons juste pour honorer le Prophète (ﷺ) et sa Sunna et montrer que c'est eux qui méritent réellement l'honneur et la vénération.

¹ Certes, les Sunnites sont allés trop loin en mettant l'étiquette de « saint » à quiconque est appelé compagnon alors que la plupart ont péché dans l'égarement. Ils font confiance à chacun d'eux, bon comme mauvais. Ils imitent aveuglément les prisonniers affranchis que le prophète (ﷺ) a libérés lors de la conquête de la Mecque) au vu et au su de tous. Ils désavouent quiconque les contredits, au point de dépasser toutes les limites. Se référer à la P.P. 11-15 et P.P 23 dans notre livre (la réponse de Moussa Jarallah).

Bien sûr, après ça, celui qui renie tous ceux qui attribuent des mensonges au Prophète (ç) doit se montrer digne de l'honorer et rester sur le chemin qu'il a tracé pour sa communauté. Le Prophète (ç) a prédit qu'il y aura beaucoup de menteurs et imposteurs qui forgeront des mensonges et rependront de fausses traditions. Il les a d'ailleurs prévenus qu'ils iront en enfer.

Je publie cette étude (Abou Horeyra) juste pour dévoiler la vérité dans le but d'essayer d'assainir la Sunna et restaurer l'authenticité de la Sunna du noble Prophète (ç) qui **« Ne parle pas par la passion, et [ce qu'il dit] n'est qu'une Révélation [qui lui est] révélée »**.¹ Nous devons être sincères et honnêtes vis-à-vis de la vérité et faire preuve d'impartialité par amour pour la vérité, la science et la connaissance qui refusent d'accorder du respect à un menteur doué dans l'art de forger des légendes, les attribuer au Prophète (ç) et se fait laver de tout critique juste parce qu'il a vécu un moment avec lui. Nous refusons en tout cas de nous soumettre aveuglément aux traditions rapportées par cet homme sur la Sunna du noble prophète (ç) parce qu'il s'agit d'un élément sur lequel repose tout la mission de ce grand Messager (ç) et le destin du monde jusqu'au jour de la résurrection.

Nul ne doit se sentir frustrer ou toucher car ce livre est une étude impartiale fondée sur le respect de la liberté de pensée et nous ne devons pas laisser rabaisser la Sunna au rang des simples superstitions entourées d'un illusoire mur de sainteté **« Alors entre eux sera dressée une**

¹ Sourate An - Najm (53) : 3

muraille avec une porte à l'intérieur de laquelle est la grâce [pour les croyants] et, à l'extérieur, en face, le châtiment [aux hypocrites, résultat de leurs mauvais actes]. »¹

Je jure que nous ne voulons pas aggraver la division entre les différentes tendances de la communauté à travers ce livre. Nous voulons plutôt consolider cette unité et garantir la liberté d'expression, la liberté d'opinion et de croyance. Point de succès si ce n'est celui accordé par Dieu et nous nous fions à Lui.

La dignité morale est la meilleure chose à laquelle aspire tout homme raisonnable même au prix de ses biens et sa vie, car c'est le chemin de la gloire et le pont de l'unité.

Mais si certains de nos frères musulmans expriment le dédain, je leur demande tout simplement de lire ces hadiths et donner leurs avis. Ils verront, Inchallah que nous sommes plutôt déterminés à consolider l'unité entre les musulmans malgré les obstacles qui bloquent encore l'intellect et obstruent la conscience.

Nous présentons ici une variété de traditions. Certaines touchent profondément la pensée, d'autres abordent la croyance dans ces aspects et ses significations, certaines touchent la nature dans leur essence, d'autres sont contradictoires et se réfutent les unes les autres, certaines sortent même du cadre des normes scientifiques dérivées de l'essence de la religion. Et beaucoup d'entre elles se présentent comme des éloges

¹ Sourate Al Hadid (57) : 13

aux Omeyyades et aux courants culturels en vogue à l'époque, et certaines sont le fruit de l'imagination totalement en déphase avec les principes de conformité dans toute sa nature.

L'une des prouesses d'Abou Horeyra est ce hadith dans lequel il dit que l'ange de la mort apparaissait habituellement aux gens de façon visible, mais lorsqu'il arriva chez le prophète Moïse (s) pour prendre sa femme, Moïse le gifla, creva son œil et le renvoya borgne sur sa monture chez son Dieu. Depuis cet incident, l'ange de la mort se présente chez les gens de façon invisible et furtive !

Une autre fantaisie d'Abou Horeyra porte sur l'accrochage entre Moïse (s) et le rocher. Moïse (s), dit-il, avait laissé ses vêtements sur un rocher pour aller nager dans la mer loin des gens. Le rocher s'enfuît avec les vêtements de Moïse (s) l'obligeant ainsi à courir derrière lui nu comme à la naissance sous les yeux des enfants d'Israël soit disant pour réfuter la rumeur selon laquelle Moïse (s) avait une hernie. Moïse (s) courut après le rocher en criant «Oh, rocher, mes vêtements ! Oh, rocher, mes vêtements !». Le rocher s'arrêta après avoir accompli sa mission. Moïse (s) rattrapa le rocher et se mit à le frapper sévèrement avec son bâton (sa canne) jusqu'à faire des cicatrices sur le rocher (six ou sept cicatrices).

Le plus drôle dans cette tradition est l'hésitation d'Abou Horeyra sur le nombre de cicatrices infligées au rocher, parce que sa soit disant piété lui impose de ne pas

raconter la tradition sauf s'il en est certain autant qu'il est certain de la lumière du soleil !

Il y a aussi les criquets d'or tombant sur le prophète Ayyoub (Job) lorsqu'il se baignait et qu'il commença à les collecter dans ses vêtements.

Et aussi deux nouveau-nés parlant en toute conscience et rationnellement à propos de l'inconnu alors qu'il n'y avait aucun raison pour briser les lois de la nature.

Et également un bœuf et un loup parlant un arabe éloquent démontrant qu'ils étaient doués de raison, de sagesse et de connaissance occulte or aucun enjeu n'exigeait ni défi, encore moins de miracle. Abou Horeyra raconta cette tradition pour faire valoir les vertus du premier et du deuxième calife.

Et une autre merveilleuse superstition : que le Satan vint à la maison d'Abou Horeyra pendant trois nuits successives pour voler les provisions de Zakat (dont il était le dépositaire) pour ses enfants affamés.

Et aussi : un groupe du peuple d'Israël s'était égaré et après des recherches on découvrit qu'ils avaient été transformés en souris. La preuve était que lorsqu'on leur donna du lait de chameau ils ne le burent pas mais quand on leur donna du lait de brebis ils le burent.

Et : qu'il (Abou Horeyra) était avec al-Ala' au sein d'une armée de quatre mille soldats. Ils arrivèrent dans une baie qui n'avait jamais été traversée avant eux et qui ne fut jamais traversée après eux. Al-Ala' saisit les rênes de son cheval et marcha sur l'eau ! L'armée le suivit sans

que les pieds, les pantoufles ou les sabots ne soient mouillés !

Et sa tradition sur sa gibecière qui avait quelques dattes avec lesquelles fut nourri toute une armée tandis que les dattes demeuraient intactes. Il avait survécu grâce à cette gibecière tout au long de la période du Prophète (ﷺ) d'Abou Bakr, d'Omar et Ousmane jusqu'à ce qu'elle soit volée pendant la révolte contre Ousmane.

Et sa tradition sur Dawood (prophète David), qui avait fini de lire le saint Coran en un court laps de temps. Il ordonna de seller son cheval et avant que le cheval ne fût sellé, il avait fini de lire tout le Coran. N'est-ce pas ce que disent certains : il a mis la totalité des mots dans un œuf ?

Dans certaines de ses traditions il négociait avec Allah, (que la gloire lui soit rendu) et son imagination dresse quelques images d'Allah.

Il dit qu'Allah a créé Adam à son image. Il avait soixante coudées de long et sept coudées de large. Abou Horeyra est ondoyant dans cette tradition. Parfois il dit : si l'un de vous se querelle avec l'autre, soustrayez-vous de sa face parce qu'Allah a créé Adam à son image. D'autres fois il dit : si l'un de vous frappe l'autre, retirez-vous et ne dites jamais : quelle laide face vous avez, parce qu'Allah a créé Adam à son image. Parfois il dit : Adam a été créé à l'image du charitable.

Cet homme était fasciné par son imagination à concevoir une telle image d'Allah et d'Adam dans une habile

littérature que si nous attribuons à l'Islam, nous allons trouver plusieurs choses étranges qui nous feront rire et pleurer à la fois.

Il rapporte une autre tradition dans laquelle il déclare qu'Allah est venu dans cette nation le jour de la résurrection sous une forme différente de celle qu'ils connaissaient et a dit : « je suis votre Dieu. Ils dirent : Que Dieu nous pardonne ! Nous ne partirons pas d'ici tant que notre Dieu ne vienne à nous. S'il vient nous allons faire sa connaissance. Puis Allah arriva sous la forme qu'ils connaissaient et leur dit : je suis votre Dieu. Ils dirent : tu es notre Dieu. Puis ils le suivirent. Il raconte cela dans une longue et sombre histoire pleine d'imaginaires, montrant Allah sous des formes différentes, déguisé, allant et venant dans des actions dramatiques avec ironie, dialogue et imposture. La tradition dénigre Allah d'une manière qui contredit non seulement les croyances islamiques mais aussi les bases élémentaires de la rationalité. Pourtant, nous rejetons tout idée d'incarnation car Dieu est exalté et tout puissant.

Et une autre tradition selon laquelle l'enfer ne sera pas plein avant qu'Allah n'y mette son pied ! Dans l'une de ses hadiths extraordinaires il montre que l'enfer sera fier d'avoir des tyrans et des arrogants pendant que le paradis sera humble d'avoir des pauvres et des misérables.

Et sa tradition selon laquelle Allah descend du ciel chaque nuit et dit « qui me prie, pour que je l'exauce ? »

et beaucoup d'autres traditions comme celle à l'origine de l'idée de l'incarnation pour s'élever à l'âge de la complicité des idées (pensées) et par lesquels plusieurs sortes d'hérésies et déviations sont nées.

Abou Horeyra raconte plusieurs traditions mythiques sur les prophètes (s). Il les décrit comme bon lui semble. Dans l'une de ces traditions il décrit les terreurs du jour de la résurrection. Les gens auront recours à Adam puis à Noé puis à Abraham puis à Moïse puis à Jésus (s) sans succès, car (comme le prétend Abou Horeyra) l'intercession de ces prophètes sera empêchée par Allah qui sera furieux contre eux (avant) comme il ne la jamais été, si énervé qu'il ne la jamais été et ne le sera jamais après parce qu'ils (les prophètes) ont commis des péchés (créé par l'imagination d'Abou Horeyra). C'est en dénigrant les autres prophètes (que la paix soit sur eux) qu'Abou Horeyra montre sa préférence pour le prophète Mohammad (ç). Il y a également un hadith dans lequel il attribue le doute au prophète Abraham (ç) quand il dit (dans le saint coran) : « *Et [rappelle aux hommes] lorsque Abraham dit : « Seigneur, montre-moi comment Tu fais revivre les morts » ; [DIEU] dit : « Est-ce que tu ne crois pas ? » [Abraham] dit : « Si, mais que mon cœur soit rassuré ».* » (Al Baqarah 2 : 260). Il déclare que c'est le Prophète (ç) qui mérite manifester le doute que le prophète Abraham (s), que Youssouf est meilleur que le Prophète (ç) Mohammad en terme de patience et d'endurance. Il critiqua le prophète Lôth lorsqu'il dit « *Il dit : « [Ah !] Si j'avais assez de force pour vous opposer, ou bien si je trouvais un*

appui solide ». » (Hoûd 11 : 80).

Et sa tradition qui montrait que le prophète Salomon (s) piétina le verdict de son père au sujet du bébé que les deux femmes prétendaient être le leur, et le prophète David (s) jugea que le bébé était celui de la vieille femme. Salomon (s) dit : « apportez-moi un couteau pour couper l'enfant en deux partie égales, une partie pour chacune d'elle ». La jeune femme pleura « ne faites pas ça ! » Alors il jugea que le bébé était le sien. La contradiction entre deux prophètes sur un verdict d'Allah est inacceptable selon la législation Islamique. Ce qui paraît plus drôle dans cette superstition est qu'Abou Horeyra dit qu'il n'avait jamais entendu de sa vie, *Sikkeen* (couteau) parce qu'on désignait habituellement le couteau par *midya*.

Et son hadith selon lequel Salomon (s) dit : « je coucherais cette nuit avec une certaine de femmes et chacune d'elle me donnera un garçon qui combattra pour la cause d'Allah ». Les anges lui demandèrent de dit *Inchallah*. Il refusa de le dire, alors aucune de ses femmes ne lui donna d'enfant sauf une qui accoucha d'un demi-humain !

Et un autre à propos d'une fourmi qui pinça le prophète Moïse (s). Moïse demanda à ses servants de bruler le village des fourmis. Puis Allah s'adressa à lui : « à cause d'une fourmi qui t'a pincé, tu as brûlé une nation qui prie (loue) Allah ! »

Et sa tradition à propos du prophète Mohammad (ç) selon laquelle il dérangeait, injurait, maudissait et

écrasait les innocents juste parce qu'il était en colère. Mais, ses nuisances, ses injures, ses malédictions, ses menaces seront une pénitence pour leurs péchés.

Même le pharaon aurait eu honte si on lui attribuait cela, combien de fois notre infallible Prophète ! Certaines personnes furent maudites par le Prophète et ils n'ont même pas mérité le pardon, Abou Horeyra pouvait-il nous forcer à les aimer et à les respecter comme des personnes vertueuses ? Quels sont les vrais critères après ces drôles de critères érigés par Abou Horeyra ?

Dans une autre tradition il dit que Satan est venu auprès du prophète (ç) pour perturber sa prière. Le prophète Mohammad (ç) étrangla Satan et voulut l'attacher à un poteau pour que les gens le voient ligoté, mais il s'est souvenu des paroles de Salomon (s) : « **[Et] il dit : « Seigneur, pardonne-moi, donne-moi un royaume [en ce temps] tel que personne n'en ait de semblable à part moi. Tu es le grand Dispensateur** » (Saad 38 :35), et le libéra. Et sa tradition qui dit que Mohammad (ç) était en train de dormir et manqua la prière de Fajr (l'aube).

Et plusieurs autres qui laissent entendre que les prophètes ne sont pas infallibles et qu'ils peuvent commettre des erreurs. Ceci est inacceptable car cela annule le véritable sens et la nature du mouvement prophétique.

Il y a d'autres genres de ses traditions qui vous dévoilent clairement la contradictoire. Notez par exemple les deux hadiths qu'Abou Salama rapporte d'Abou Horeyra au sujet de l'infection. Il la renie dans le premier et la justifie

dans le second. Abou Salama lui demanda : « n'avais-tu pas dit qu'il n'y a pas d'infection ? » Abou Horeyra renia sa première tradition et se mit à murmurer en Abyssinien.

Observez sa tradition à propos de Salomon (a.s) et ses femmes. Il dit tantôt qu'elles étaient une centaine, tantôt quatre-vingt-dix, soixante-dix ou soixante. Tout cela est mentionné dans les sources de Hadiths.

Si vous tombez alors sur son récit quand il parle de de son émigration, vous comprendrez clairement qu'il était un pauvre affamé va nu-pieds de servent. Il faisait ceci et cela pour avoir un repas. Comment A-t-il eu à Damas¹ le servent dont il parle ? Il dit (durant le règne de Mou'awiya) : « lorsque je suis venu rencontrer le Prophète (ç), mon servent s'est enfuit sur le chemin. Pendant que j'étais avec le Prophète (ç) pour rendre hommage, mon servent entra. Le Prophète (ç) me dit : « est-ce ton servent ? » Je répondis : « je l'ai libéré (affranchi) pour l'agrément d'Allah »

Remarquez ses traditions parlant de lui-même durant sa vie dans le centre d'accueil de « suffa »². Vous verrez qu'il était l'un de ces pensionnaires indigents. Il y a habité durant la vie du Prophète (ç). C'était sa demeure jour et nuit car il n'avait ni clan ni maison à Médine. Il se couvrait le corps avec un morceau d'étoffe pleine de poux. Il l'attachait du cou jusqu'aux pieds et la tenait dans ses mains pour protéger ses parties intimes. Il s'évanouit

¹ Aujourd'hui la Syrie, Jordanie, Palestine, et Liban

² Un centre d'accueil dans un coin de la mosquée réservé au pauvre et au démuné

entre le minbar et le hall de la mosquée sous la pression de la famine. Alors d'où est-ce qu'il tient la maison dont il prétend posséder aux derniers moments de sa vie ? C'est une partie de la tradition qu'il racontait à Damas sur lui-même et sa mère qui devint musulmane grâce à la prière faite par le Prophète (ﷺ) pour elle et pour son enfant comme il le dit.

Regarde comment il charge ceux qui rejetaient ses hadiths. Vous trouverez contradictoires et invalides ses justifications tout à fait inutiles. Ce hadith est le bouclier d'Abou Horeyra face à ses détracteurs. En effet il rapporte qu'autrefois il étala son habit devant le Prophète (ﷺ) qui y déversa le savoir avec ses mains et dit : « porte le sur ton torse » Abou Horeyra le mit sur son torse, ce qui le rendit immunisé contre l'oubli. Ainsi il était le meilleur des compagnons dans la préservation de la Sunna et le plus averti d'ailleurs.

Quelle preuve ridicule qui contribue plus à aggraver l'opposition qu'à le défendre ! Cela confirme d'ailleurs la réalité de tout ce qu'on lui impute sur le fait que les hadiths qu'il rapportait étaient fonction de ses humeurs et qu'il n'était inconscient de ce qu'il disait. Mais nous ne pouvons empêcher Dieu de juger entre nous.

Nous en avons assez qu'il raconte des traditions qu'il n'a ni entendu ni vécu, mais qu'il prétende avoir vu et entendu. En voici un exemple :

Abou Horeyra dit qu'un jour il entra chez Rouqayya, la fille du Prophète (ﷺ) et la femme d'Ousmane. Elle tenait un peigne dans sa main. Elle dit : « le Prophète (ﷺ) était

ici et il est parti il y a quelques instants. Je lui ai peigné ses cheveux»

Il est certain que Rouqayya est décédée la troisième année de l'hégire après la bataille de Badr et Abou Horeyra vint à Médine et devint un musulman à la septième année de l'hégire après la bataille de Khaybar. Alors comment A-t-il rencontré Rouqayya et son peigne ?

Voici un exemple de ses traditions très en déphase avec les enseignements Islamiques. Il dit : «le prophète Mohammad (ﷺ) nous a envoyé en mission et a dit : «si vous trouvez cet homme et cet homme (il les appela par leurs noms) brulez-les tous deux dans le feu». Quand nous nous apprêtions à sortir il revint sur sa décision : « je vous ai ordonné de bruler ces deux hommes dans le feu or Allah seul est habileté à torturer les gens par le feu. Alors si vous les trouvez tuez-les»

Il y a eu une abrogation d'un ordre avant son temps d'exécution. Quelque chose d'inconcevable de la part d'Allah et son Prophète (ﷺ).

Il existe plusieurs traditions incroyables et ingénieuses, nous n'avons cité que six d'entre elles parmi les quarante traditions sélectionnées dans ce livre.

Il flattait les Omeiyades et leurs valets. Il flattait aussi beaucoup l'opinion publique de l'époque. Nous évoquerons ultérieurement certaines de ses traditions à ce propos. Vous devrez les examiner avec impartialité pour comprendre qu'il est en fait un diffamateur qui cherchait à remplir son estomac en inventant des hadiths

pour l'amour de ceci ou de cela. Il cherchait à satisfaire son imagination et l'imagination de certaines personnes privées des plaisirs de la vie ordinaire. Il confesse après cela qu'il a été pris à pied à un âge qui le dédaigne et le réduit à la faim. Il avoue qu'il s'est lancé dans une vie dans laquelle la satisfaction de la faim l'a poussé à inventer des hadiths. Pouvons-nous avoir confiance en lui et le prendre comme une référence ? Devons-nous soumettre aveuglement nos opinions, et nos croyances à ses pieds ?

Si cela est conforme selon la raison et la Sharia, alors qu'Abou Horeyra et ses partisans se réfugient dans leur sanctuaire érigé par les politiques entre traditions et héritages.

Et si ces traditions et héritages sont source de discorde ou l'objet de désaccord, qu'il en soit ainsi « **Je ne veux nullement faire une [action] que je vous interdis. Je ne veux que la réforme [suivant les enseignements divins] autant que je le puis. Ma réussite ne tient qu'à DIEU. Je m'en remets à Lui, et c'est vers Lui que je reviens repentant.** » (Sourate Houd 11: 88)

ABOU HOREYRA

Il a rapporté du prophète (ç) énormément de traditions plutôt étranges et les six livres sunnites de Hadith et les autres ouvrages de traditions contiennent excessivement des traditions rapportées par Abou Horeyra. Face à un si grand nombre de traditions nous sommes obligés de chercher leurs sources parce que cela concerne directement notre vie religieuse et morale. Et tant ces traditions et narrations ne répondent pas aux critères d'authentification des traditions prophétiques nous devons nous en détourner et ne pas considérer leurs narrateurs pour s'intéresser à autre chose de plus importante.

Mais ces multiples traditions se sont ramifiées dans les branches et les bases de la religion pratiquée par les Sunnites de toutes les quatre sectes. Les Ash'arites et leurs adeptes dépendent carrément de ces sources quand ils s'intéressent à la Sharia. Ce qui exige des recherches sur le narrateur lui-même et ses traditions pour voir clair sur ses hadiths concernant les lois d'Allah et sa Sharia.

Son nom et sa généalogie¹

¹ Au non de Dieu le clément, le miséricordieux et la paix soit sur ses fideles servants. Abdul- Hussein Ibn Sharafuddin al-Musawi al-Aamily, qui espère au pardon d'Allah dit : ceci est inclus en annotation, les références de ce livre. Nous n'avons vécu rien de cela nous nous référons à ces sources. Nous

La famille et l'ascendance d'Abou Horeyra sont un vrai mystère. Les gens divergent sur son nom et celui de son père. Son nom était inconnu¹ avant l'Islam et durant les premiers temps de la mission prophétique. Originaire de Douss, il était connu par son surnom. Il était un descendant de la tribu des Yemenites, le clan de Douss Ibn Adnam Ibn Abdullah Ibn Zahra Ibn Ka'b Ibn al-Harith Ibn Ka'b Ibn Malik Ibn an-Nazhr Ibn al-Azd Ibn al-Ghouth.

On dit² que le nom de son père était Omayr et il était le fils de Aamir Ibn Abd Thi ash-Shara Ibn Tareef Ibn Ghiyath Ibn bu Sa'b Ibn Hunayya Ibn Sa'd Ibn Tha'laba Ibn Sulaym Ibn fahm Ibn Ghanam Ibn Douss.

Sa mère est Omayma lbnt (fille de) Sufayh Ibn al Harith Ibn Shabi Ibn Abou sa'b Ibn Hunayya Ibn sa'd Ibn Tha'laba Ibn Sulaym Ibn fahm Ibn Ghanam Ibn Douss³

Il doit le surnom d'Abou Horeyra au petit chat qu'il chérissait⁴. C'est Peut-être à cause de l'amour qu'il avait

espérons que les chercheurs vont s'y référer. Je présente ce travail pour le bien d'Allah et puisse Allah faire ce soit util pour les autres

¹ Ceci est mentionné exactement par Abu Omar Ibn Abdul-Birr dans la biographie d'Abou Horeyra dans son livre *Al-Issti'ab*. Si vous lisez sa biographie dans d'autre livre tels que *Al-Issaba*, *usdul-Ghaba*, Ibn Sa'd's *Tabaqat* et d'autres, vous trouverez que ses ancêtres et sa lignée étaient ambiguës.

² Par Mohammad Ibn hisham Ibn as-Sa'ib al-Kalbi mentionné dans Ibn Sa'd's *Tabaqat* dans la biographie d'Abou Horeyra et certifié par Abu Ahmed ad-Dimyati comme dans Ibn Hajar's *Issaba* dans la la biographie d'Abou Horeyra

³ Ainsi qu'il a été indiqué par Ibn Sa'd dans son *Tabaqat*, P.P. 52 2^{ème} partie, Vol. 4.

⁴ Ibn Qutayba ad-Daynawari cite Abou Horeyra dans son livre

pour ce petit chat qu'il a rapporté la tradition selon laquelle le Prophète Mohammad (ç) a dit : « Une femme est allée en enfer à cause d'un chat qu'elle avait attaché sans le nourrir ni même le laisser se nourrir d'insectes »¹ Aïcha (la femme du Prophète) contesta cette tradition comme vous le verrez dans ce livre, inshallah.

Début de sa vie de musulman et son statut de compagnon

Il est né au Yémen et y a grandi jusqu' à plus de trente ans.² Il était si ignorant qu'il n'avait ni un brin de perspicacité, ni un minimum de perception. Pauvre, laissé pour contre, Abou Horeyra était un orphelin pataugeant dans la misère, servant tel ou tel juste pour

Al-Ma'arif P.93 : « j'ai été surnommé Abou Horeyra à cause d'un petit chat (en arabe Hirra signifie chat et Horeyra signifie petit chat (chaton)) avec lequel j'aimais jouer. » Ibn Sa'd dans son *Tabaqat*, dans la biographie d'Abou Horeyra cite Abou Horeyra en ces mots : j'ai tondue un mouton et j'ai eu un petit chat. A la tombée de la nuit je le mettais sur un arbre et le matin je le prenais pour jouer avec lui, alors on me surnomma Abou Horeyra.) Tout celui qui a écrit sur Abou Horeyra fait cette remarque. Il continuait à aimer son chat et jouait avec lui même à l'époque de l'Islam, jusqu'à ce que le Prophète Mohammad (ç) le vit mettre son chat à l'intérieur de la manche (de sa chemise). Ceci est rapporté par al-Fayrooz Abadi dans son livre *Al-Muheet*, article de (hirra).

¹ Évoqué par al-Bukhari dans son *Sahih*, Vol.2 P.P. 149 et par Ahmed Ibn Hanbal dans son *Musnad*, Vol.2 P.P.261.

² Je venais du yémen pendant que le prophète (ç) était au front à Khaybar. J'avais alors plus de trente ans.

avoir de quoi manger.¹ Vas nu-pieds, nu, il vivait avec ce déshonneur confortée par sa condition.

Mais quand Allah a assis le statut de son Messenger (ﷺ) à Médine (après la bataille de Badr, Uhud, al-Ahzab et autres) ces pauvres déshérités n'avaient personne pour les encadrer en dehors de l'Islam. Abou Horeyra était venu rendre hommage au Prophète Mohammad (ﷺ) Après la bataille de Khaybar à la 7^{ème} année de l'hégire selon tous les historiens.

Il n'a connu le Prophète (ﷺ) que moins de trois ans comme il l'affirme personnellement dans l'une de ses traditions.

Au temps du Noble Prophète (ﷺ)

Après son adhésion à l'Islam Abou Horeyra rejoignit le centre d'accueil de Suffa aménagé pour accueillir les déshérités. Et comme le déclare Aboul-Fidâ dans son livre *al-Tarikh al-Muhtassar* (brève histoire) ce centre était essentiellement constitué de pauvres indigents sans abri et sans proches. Ils dormaient dans la mosquée et ils y sont restés au temps du Prophète (ﷺ). Suffa était leur refuge alors on les appela par ce nom (ahlus-suffa). Lorsque le Prophète (ﷺ) dînait, il invitait certains d'entre eux à partager le repas avec lui et il envoyait des repas

¹ Abou Horeyra parlait de lui-même et comme il est mentionné dans sa biographie dans Issaba, Hilyatul-Awliya, et dans d'autres livres il dit: « j'étais un servent d'Ousmane Ibn Affan et aussi de Bint Ghazwan. Je veillais sur leurs montures juste pour avoir un peu de nourriture pour rester en vie »

aux autres par l'intermédiaire de ses compagnons. Abou Horeyra était l'un des fameux habitants de Suffa¹.

Abou Na'eem al-Isfahani dit dans son livre *Hilyatul-Awliya*² qu'Abou Horeyra était l'un des fameux habitants de Suffa. Il y a vécu durant la vie du Prophète (ﷺ) et ne l'a jamais quitté. Il était l'un des anciens de ce pensionnat

Il affirme personnellement dans une tradition rapportée par al-Bukhari qu'il était l'un des habitants indigents du centre d'accueil de Suffa.³

Abou Horeyra dit par exemple dans *Sahih al-Bukhari*⁴ : « j'ai vu soixante des habitants de Suffa⁵, aucun d'eux ne portait un vêtement digne de ce nom. Chacun d'eux avait un pagne ou un morceau d'étoffe attaché au cou, certains leur arrivaient à mi-jambe et d'autres leur descendaient jusqu'aux chevilles. Ils tenaient des bouts assemblés, juste pour éviter que leurs parties intimes soient vues.

Al-Bukhari mentionne une autre longue tradition⁶ dans

¹ Se référer au Chapitre (Les derniers jours de la vie du Prophète) sur la mention des compagnons du Prophète.

² Vol. 1, P.P. 376.

³ *Sahih*, Vol. 1, P.P.1.

⁴ Vol. 1, P.P.60.

⁵ Ces soixante-dix pensionnaires de Suffa avaient été martyrisés lors de l'expédition « Jafr al Ma'ouna » avant l'adhésion d'Abou Horeyra à l'Islam. C'est pareil à l'une de ses traditions dans laquelle il dit : « je suis entré dans la maison de Roqayya et elle tenait en main un peigne... » Or Roqayya est morte avant l'arrivée d'Abou Horeyra à Médine.

⁶ *Sahih*, Vol.1, P.P.24. D'autres comme Abu Na'eem l'ont évoqué (dans son livre *Hilyatul-Awliya*).

laquelle Abou Horeyra dit avoir servi de gardien pour le Prophète (ç) juste pour avoir de la nourriture.

Et dans une autre tradition rapportée par Ibn al-Musayyab et Abou Salma Abou Horeyra dit¹ : « j'ai joué le garde du corps pour le Prophète (ç) juste pour de la nourriture. »

Il confesse dans une autre tradition² : j'étais l'un des habitants du centre de Suffa. Une fois je suis resté à jeûn. J'ai souffert de mal d'estomac. Je suis allé me mettre à l'aise et quand je suis revenu j'ai trouvé qu'il n'y avait plus de nourriture (les autres avaient tout mangé). Les riches de Quraysh avaient l'habitude d'envoyer de la nourriture aux habitants de Suffa. Je me demandai vers qui aller ? On me recommanda d'aller voir Omar Ibn al-Khattâb. J'allai chez lui. Je le trouvai occupé à prier Allah. J'attendis qu'il eût terminé. Je lui dis : récitez-moi quelques versets du Coran et donnez-moi un peu de nourriture. Il me récita quelques versets de la sourate (Aali Imrâne). Il entra à l'intérieur de la maison et me laissa à la porte. Il était tard. Je croyais qu'il voulait juste changer de vêtement et m'apporter un peu de nourriture. Il n'en était rien. Je renonçai et j'allai voir le Prophète Mohammad (ç). Je l'accompagnai jusqu'à chez lui. Il appela l'un de ses domestiques noirs³ et lui dit : « apporte-nous ce bol avec le peu de nourriture

¹ Sahih Al-Bukhari, Vol.2, P.1.

² Abu Na'eem's Hilyatul-Awliya', vol.1, P.P. 378.

³ Nous n'avions jamais su ou entendu que le Prophète avait un domestique noir dans sa maison.

restant de ce côté. Je pense qu'il s'agissait d'orge. Je mangeai jusqu'à être rassasié»

Il se décrivait souvent ainsi¹ : « je jure par Allah, point de divinité à part Lui, j'ai dormi à même le sol et mis une pierre sur mon abdomen à cause de la faim. Une fois je me suis assis sur le chemin que les compagnons du Prophète (ç) empruntaient à la sortie de la mosquée. Je leur demandais de lire un verset coranique juste pour me donner un peu de nourriture. Ils passaient sans rien me donner. Puis Omar passa près de moi je lui demandai la même chose. Il sortit sans me donner de nourriture. Puis le Prophète Mohammad (ç) passa près de moi. Il sourit quand il me vit et devina ce à quoi je pensais. Il dit : « Abou hirr². Je dis : « me voici ! » Suis-moi, dit-il. » Il se mit en route et je le suivis. Il alla chez lui et il m'invita à entrer. Nous trouvâmes un bol de lait. Il demanda : « d'où vient ce lait ? Et ils (les gens de la maison.) dirent : « c'est un don venant de quelqu'un ». Il dit : « Abou Hirr, va et invite les habitants du suffa ». Ils étaient des invités de l'Islam. Il n'avait pas de proche avec qui habiter. Lorsque le Prophète (ç) recevait des dons il les leur envoyait intégralement. J'étais troublé. Je croyais que j'étais plus digne d'avoir du lait à boire que ceux du suffa. Je croyais que s'ils venaient le Prophète (ç) me demanderait de leur servir du lait. Que pouvais-je dont obtenir de ce lait ? Je devais obéir au Prophète (ç). Je partis et je les invitai. Ils vinrent et demandèrent l'autorisation d'entrer. On leur

¹ Sahih Al-Bukhari, Vol.4, P.P.81 et Abu Na'eem dans son livre Hilyatul-Awliya' (la biographie d'Abou Horeyra).

² Abou Horeyra.

autorisa à entrer et ils prirent place. Le Prophète (ç) dit : « Abou Hirr, prend la coupe de lait et donne leur qu'ils boivent. ». Je pris la coupe de lait et les servis les uns après les autres. Et ils burent et furent tous rassasiés jusqu'à ce la coupe arriva près du Prophète (ç). Il prit la coupe, sourit et dit « Abou Hirr personne d'autre ne reste excepté toi et moi ». Je répondis : « c'est vrai ». Il me dit : « assieds-toi et bois ». Je m'assis et je bus. Il me demanda de boire, encore. Je bus. Il continua à me demander de boire jusqu'à ce que je lui dise : « je jure par Allah, qui vous a envoyé avec la vérité ! je ne peux plus en boire davantage ». Il me dit « montre la moi ». Je lui donnai la coupe. Il pria Allah et dit au nom d'Allah, et il but le reste. »¹

Il a été aussi mentionné dans le sahih ¹d'Al - Bukhari qu'Abou Horeyra a dit : "Je me suis souvent évanoui entre l'estrade de la mosquée du Prophète (ç) et la loge d'Aïcha. Les passants piétinaient mon cou croyant que j'étais frappé de démence. Mais je n'étais pas fou. C'était juste à cause de la faim".

¹ Cette tradition est mentionnée dans le Sahih d'Al Bukhari dans beaucoup de passages du livre pour le présenter comme un des miracles de la prophétie (si c'était vrai). Nous ne savons pas pourquoi quelqu'un d'autre qu'Abou Horeyra n'ait rapporté ce hadith, même pas l'un de ceux qui étaient présents avec Abou Horeyra lors de la dégustation du lait. Etait-il nécessaire de faire cette démonstration ? Est-ce que c'était nécessaire de briser les lois de la nature ? Les miracles ne sont produits que s'il y a une nécessité, pourtant nous croyons à l'inimitabilité Allah et Ses messagers. C'est évident que cette tradition a été inventée par Abou Horeyra pour flatter les gens ordinaires après la mort des grands compagnons et ceux qu'Abou Horeyra craignait.

Thujjanahayn (double ailes) Ja'far Ibn Abou Talib était très charitable, compatissant et généreux vis-à-vis des pauvres. Il a souvent nourri Abou Horeyra quand il était affamé. Abou Horeyra le soutenait alors et le considérait comme le meilleur des gens après le Prophète (ç), comme il est mentionné dans Al - Issâba (la biographie de Ja'far).

Al - Bukari mentionne² qu'Abou Horeyra a dit : « les gens disent qu'Abou Horeyra a raconté beaucoup de traditions que le Prophète (ç) n'a pas pu dire. Je suis resté chez le Prophète (ç) seulement pour satisfaire ma faim. Je n'ai mangé de la bonne nourriture ni porté de nouveaux vêtements. Je n'ai été servi par personne. J'ai collé mon abdomen à terre à cause de faim.

J'ai demandé à quelques gens de me réciter un verset coranique que je connaissais déjà, afin de m'inviter à manger un peu de nourriture. Le meilleur pour les pauvres était Ja'far Ibn Abou Talib. Il nous prenait avec lui pour nous donner un peu de nourriture qu'il y avait dans sa maison³.

¹ Vol. 4, P.P.175.

² Sahih, vol.2 ? P.P.197. cela a aussi été mentionné par Abu Na'eem dans son livre Hilyatul-Awliya', vol.1, P.P.117.

³ Ibn Abd al Rabbih - Andalussi a mentionné dans son livre al - Aqd al - Fareed, vol 1 qu'Abou Horeyra a dit : " un jour, j'ai suivi Ja'far Ibn Abu Talib et j'avais faim. Quand il arriva devant sa maison, il tourna et me vit. Il m'invita à entrer. J'entrai. Il réfléchit quelques temps mais il ne trouva rien à manger sauf un sac qui contenait du beurre. Il l'apporta sur un plateau et l'ouvrit entre nous. Nous commencâmes à manger ce qu'il y avait pendant qu'il récitait quelques versets

Al - Baghawi a mentionné une tradition racontée par al - Maqbari¹ qui cite Abou Horeyra : " Ja'far Ibn Abou Talib aimait les pauvres et s'asseyait avec eux. Il leur rendait service et ils l'ont servi aussi en retour. Il leur parlait et ils lui parlaient. C'est pour cela que le Prophète Mohammad (ç) l'appelait le père des pauvres² " .

At - Tirmithi et Nassa'ei ont mentionné qu'Abou Horeyra a dit : " Personne, n'a mis les chaussures, enfourché une monture et marché sur la terre, mieux que Ja'far Ibn Abou Talib après le Prophète Mohammad (ç)." ³

Suffa était le refuge d'Abou Horeyra, jour et nuit. Il ne l'a quitté qu'après le départ du noble prophète (ç) de ce bas-monde éphémère. Avant cela, Abou Horeyra n'avait aucun autre moyen de combler sa faim si ce n'était s'asseoir sur le chemin des passants et exprimer sa famine. Rien n'avait d'intérêt pour lui. Oui ! Il est mentionné qu'il avait déserté l'armée oors de la bataille de Mu'ta⁴.

: « Allah n'impose pas quelque chose à quelqu'un au dessus de sa capacité » et une main ne donne généreusement que ce qu'elle a ».

¹ Référez-vous à al - Issâba d'Ibn Hajar (la biographie de Ja'far).

² Il a aussi été mentionné par Abu na'eem dans son livre Hilyatul-Awliya ' , Vol. 1, P.P. 117, racontés par al - Maqbari d'Abou Horeyra.

³ Cela a aussi été mentionné par Ibn Abdul-Birr dans son livre al - Isstee'ab.

⁴ Référez-vous à al - Mustadrack, vol.3, P.P. 42, vous trouverez qu'Abou Horeyra a été blâmé pour cela et il ne savait que dire.

Il prétend qu'il était dans la délégation envoyée à la Mecque par le Prophète (ç) et conduite par Imam Ali (a.s) pour communiquer la sourate Bara'a aux païens, et qu'il a joué au porte-voix ce jour de grand hajj si bien que sa voix s'enroua. Il a deux traditions contradictoires au sujet du même événement. Vous les verrez en détails dans certains sections de ce livre, inshallah.

Il prétend dans un long hadith que le Prophète (ç) l'avait désigné pour garder la zakat de Ramadan¹.

L'époque des deux premiers califes

Nous avons étudié l'époque de deux califes, Abou Bakr et Omar Ibn al khattâb et nous avons enquêté sur les événements qui se sont passés à leurs époques mais nous n'avons rien trouvé d'important au sujet d'Abou Horeyra sauf un passage où il est écrit que Omar l'avait investi comme gouverneur du Bahreïn en l'an 21 après l'hégire² et il l'avait déposé en l'an 23 pour nommer Othman Ibn ath-Thaqafi³ Aboul-Aass. Le calife ne l'a non seulement déposé, mais il avait aussi retenu de lui dix mille dinars au compte de la trésorerie, prétendant qu'il les avait volés, et qu'ils appartenaient aux Musulmans. C'est un cas banal. Ibn Abd Rabbih al - Maliki mentionne (dans son livre al Aqd

¹ Sahih Al-Bukhari, vol. 2, P.P.29.

² Quand le wali, al-Ala' Ibn al-Hadhrami nommés par le Prophète, Abu Bakr et Omar mourut.

³ Il a été mentionné dans Tarikh d'Ibnul-Atheer et par les autres quand ils reviennent sur les incidents de cette année (23 A.H).

- al - Fareed, dans la première page du vol.1) que le calife Omar avait appelé Abou Horeyra et lui avait dit : " Vous savez bien que je vous avais nommé comme gouverneur de Bahreïn alors que vous étiez un va-nu-pieds et maintenant il m'est parvenu que vous avez acheté des chevaux pour une valeur de mille six cents dinars.

Abou Horeyra dit : "Nous possédions quelques chevaux qui avaient mis bas et des cadeaux accumulés". Le calife dit : "J'ai évalué ton niveau de vie et ton revenu et j'ai trouvé qu'ils sont supérieurs au tien et tu dois restituer ces biens ". Abou Horeyra dit : " tu ne peux pas faire ça ". Omar dit : " Si ! Je peux te frapper sur le dos ". Alors Omar se leva et le frappa de son bâton¹ et le roua de coups jusqu'à le blesser ; puis il lui dit : " Rembourse l'argent. Abou Horeyra dit : " Exemptez-moi pour l'amour d'Allah ". Omar dit : " Cela aurait été possible si c'était licite et si tu le rembourses docilement. Es-tu venu du contrée le plus lointain de Bahreïn avec les impôts des gens pour les empocher alors que c'est destiné à Allah et aux Musulmans ? Omayma t'as engendré pour paître les ânes »²

Ibn Abd Rabbih mentionne qu'Abou Horeyra a dit : " Quand Omar m'a limogé au Bahreïn, il m'a dit : " O ennemi d'Allah et ennemi de son coran as-tu volé la richesse des Musulmans ?" Abou Horeyra dit : " Je ne suis pas un ennemi d'Allah et de son Livre, mais je suis

¹ Une régime de datte asséché qu'il tenait habituellement dans sa main.

² Un proverbe Omayma était le nom de sa mère. Cette parole du calife était la plus mauvaise des abus.

l'ennemi de vos ennemis. Je n'ai pas volé les biens des Musulmans. Omar dit : " Alors comment est-ce que tu as eu dix mille dinars ?" Il justifia : "Nous avons quelques juments qui avaient mis bas, des cadeaux qui se sont accumulés et des parts qui se sont multipliées ". Omar m'arracha l'argent. Mais quand je fis la prière de Fajr (aube), je demandai à Allah de lui pardonner ". Cette tradition a aussi été mentionnée par Ibn Abou-Hadeed dans son livre Sharh Nahjul-Balagha, vol. 3¹, et aussi par Ibn Sa'd dans son livre Tabaqaat al kubra (la biographie d'Abou Horeyra)² rapporté par Mohammad Ibn Seereen qui cite Abou Horeyra : " Omar m'a dit : " O ennemi d'Allah et ennemi de son coran ! Avez-vous volé la richesse des Musulmans... ? ". Ibn Hajar mentionne cette tradition dans son livre al-Issaba mais il l'a modifié et orienté la réalité dans un autre sens différent de tous les autres traditionalistes pour rehausser la notoriété d'Abou Horeyra, ignorant que cela dénigre plutôt l'homme qui l'a battu sur le dos avant de le dépouiller de son argent et le destituer finalement.

L'époque d'Othman

Abou Horeyra était devenu très loyale à la famille d'Aboul-Aass et tous les Omeiyades quand Othman est devenu le calife. Il s'approcha de Marwan Ibn al-Hakam et flatta la famille d'Abou Ma'eet, par conséquent il est

¹ P. p. 104, Egypte édition.

² Vol. 4, p.p. 90.

devenu une personne importante surtout après le siège du palais d'Othman pendant la révolution dirigée contre lui. Et Abou Horeyra était avec lui dans le palais. Là, il obtint la fleur après qu'elle se fana et la célébrité après l'obscurité.

Il exploita une occasion lors de cette sédition pour s'introduire dans la maison d'Othman. Il fit une faveur à la famille d'Aboul-Aass et aux autres Omeiyades qui les toucha grandement ainsi que leurs assistants, ce qui renforça leur condition plus tard. Ils nettoyèrent alors de lui la poussière et la misère et l'élevèrent. Même comme il savaient très bien qu'il ne s'était pas introduit dans le palais pour faire partie des otages jusqu'au moment où le calife ordonna à ses compagnons de se calmer et d'arrêter de se battre.

Le calife fit cela juste pour que ses compagnons et lui eussent la vie sauve. Abou Horeyra savait bien que les assaillants ne voulaient que la tête Othman et de Marwan. Voilà ce qui l'avait poussé à être du nombre des assiégés.

De toutes les façons, l'homme saisit l'occasion, son initiative paya et ses marchandises (traditions) se vendirent bien. Désormais les Omeiyades et leurs soutiens écoulaient ses traditions avec soin. En même temps, il forgeait des traditions selon leurs désirs.

Par exemple, il raconte que le prophète Mohammad (ç) a dit : " chaque prophète avait un ami intime et le mien est

Othman "1

Il a aussi dit :² " J'ai entendu le prophète (ç) dire : " Othman est modeste, ce qui fait que les anges deviennent modestes devant lui "

Il a aussi dit que le prophète Mohammad (ç) a dit : " Chaque prophète a un compagnon dans le Paradis le mien est Othman "3

Abou Horeyra a aussi raconté que le Prophète (ç) a dit : " Gabriel est venu et m'a dit : Allah vous ordonne de marier Othman à Um Kulthoom (la belle-fille du Prophète) avec une dot pareille à celle de Ruqayya (l'autre belle-fille du Prophète). "4

Abou Horeyra dit : " une fois je suis entré dans la maison

1 Tous les gens intelligents sont d'accord que cette tradition est fautive, mais les amis d'Abou Horeyra l'ont acquitté de la fausseté en blâmant Iss-Haq Ibn Najee' al Balti qui était un des acteurs dans la chaîne des narrateurs de cette tradition. Ath-thahabi a mentionné la tradition dans son livre Mizan al - l'tidal qui confirme que c'est un faux hadith.

2 Ibn Katheer dans son livre al-Bidâya wa-Nihâya, vol.7, p. p.203.

3 Cette tradition était fautive à l'unanimité. Mais les amis d'Abou Horeyra ont tourné le blâme vers Othman Ibn Khalid Ibn Omar Ibn Abdullah Ibn al - Waleed Ibn Othman Ibn Affan qui était un de la série des narrateurs de cette tradition. Ath-Thahabi a nié cette tradition dans son livre Mizan al - l'tidal.

4 Ibn Munda a mentionné cette tradition et a dit que c'était bizarre et elle a été racontée par bi Othman Kahlid al - Othmani seulement. Ibn Hajar al - Assqalani dans son livre al - Issaba, vol.4 (Um Kulthoom' biographie s) a dit que c'était bizarre et n'a pas été raconté excepté par Othman Ibn Khalid al - Othmani.

de Ruqayya, la fille du Prophète (ç) et femme d'Othman. Elle tenait un peigne dans sa main. Elle dit : " le Prophète était ici et il est parti il y a juste un moment. J'ai peigné ses cheveux. Il m'a dit : " qu'est-ce que vous pensez d'Abou Abdullah (Othman) ?" J'ai dit : " Il est bon ! ". Il a dit : " Honorez-le, parce qu'il est le plus semblable à moi en moralité parmi mes compagnons ".

Il a modifié la tradition, comme c'est le cas avec ces paroles du noble Prophète (ç) : "il y aura une sédition et des troubles après moi ". Ils demandèrent : " Qu'est-ce que vous nous ordonnez de faire alors ? " Pointant l'Imam Ali (a.s) du doigt il (ç) dit : " demeurez avec l'émir et ses compagnons ".

Mais Abou Horeyra a préféré flatter la famille d'Abou Aass, de Ma'eet et d'Abou Sufyan ; Alors, par il substitua le mot « Emir » par « Othman » dans cette tradition¹ et

¹ Pour cette raison, al - Hakim dans son livre al - Mustadrak, vol.3, p.p. 99 a mentionné cette tradition sous le sujet de (les vertus d'Othman). Or, en réalité il doit plutôt figuré dans les vertus d'Ali, comme le déclare le noble Prophète : " il y aura une séparation et désaccord parmi les gens. Il et ses compagnons seront du côté de la vérité. (Il a pointé Ali). Tabarani l'a cité dans son livre Kanzul - Ommal, raconté par Ka'b Ibn Ajra, tradition n°. 2635, vol.6. Et les paroles du noble Prophète : "il y aura une sédition après moi (après ma mort), donc protégez Ali Ibn Abu Talib, parce qu'il est le premier qui a cru en moi (en Islam) et il sera le premier à me serrer la main le jour de Résurrection. Il est le grand véridique et il est le plus distingué de cette communauté". Cela est cité par Abu Ahmed, Ibn Munda et d'autres, rapportés par Abu Layla al - Ghiifari. Cela a aussi été mentionné par Ibn Abdul-Birr dans son Istec'ab, ibn Hajar dans son Issaba et par d'autres dans (la biographie d'Abu Layla). Et le Prophète dit à Ammar Ibn Yassir : "O Ammar, si tu vois Ali traverser une vallée et le reste de gens traverser une autre vallée,

suis Ali et laisse les autres gens parce qu'il ne te mènera pas vers un mauvais destin et ne t'éloignera pas du droit chemin". Cette tradition est citée par Ad-daylamy dans son livre Kanzul-Ommal, vol.6, p.p. 155, tradition n°. 259, par Ammar et Abu Ayyoub. Et aussi la parole du Prophète dit : "O Abu Rafi', il y aura après ma mort un groupe de gens combattant Ali. Le devoir sera de les combattre". Elle est mentionnée par Tabarani dans Kazul-Ommal, vol.6, tradition n°. 2589, racontée par Mohammad Ibn Obaydillah Ibn Abu Rafi', d'après son père, d'après son grand-père. Il y a beaucoup de traditions comme celles-là mais je ne peux pas toutes les énumérer ici. Nous nous contenterons de cette parole du prophète qui dit : "Il y a quelques-uns d'entre vous qui combattront pour l'interprétation du coran comme j'ai lutté pour sa révélation. Les gens commencèrent à se regarder. Abu Bakr et Omar étaient parmi eux. Abu Bakr dit : est-ce moi ? Le prophète répondit : Non. Omar dit : Est-ce moi ? Le prophète repondit : Non. Mais c'est le raccommodeur des chaussures". Il a été mentionné par al - Hakim dans son Mustadrak, vol.3, p.p. 122 qui dit que c'est une tradition authentique d'après al-Bukhari et Muslim. Il a aussi été mentionné par at-Thahabi dans son Talkheess et par Ahmed dans son Musnad, vol.3, p.p. 33, et rapporté par Abu Sa'eed et par Abu Na'eem dans son livre Hilyatul-Awliya ', vol.1, p.p. 67 dans (la biographie d'Ali), et abu Ya'la dans son Sunan, et Sa'eed Ibn Mansour dans son Kanz vol.6, p.p. 155, tradition n°2585. Les traditions qui parlent de la nécessité de combattre les gens perfides (bataille du Chameau) et les hors-la-loi (bataille de Siffeen) et les apostats (le Kharijites) ont été certifiées et les unes confirment les autres. Les traditions prophétiques qui parlent de la sédition après sa mort sont récurrentes et elles se présentent comme les signes de la prophétie de Mohammad (ç). Elles sont claires quand elles préconisent de suivre l'Imam Ali (a.s). La tradition mentionnée par al-Hakim et rapportée par Abou Horeyra en fait partie. Ce qui la confirme est que le Prophète (ç) n'a appelé personne Amir exceptez Ali. Et voici la parole du Prophète (ç) à l'endroit de Anass : "Le premier qui entre par cette porte est amirul mu'mineen (commandant des croyants) et le maitre des successeurs...". Cette tradition figure dans Hilyatul-Awliya d'Al-Isfahani ', vol.1, (la biographie d'Ali). Le Prophète (ç) a ordonné à ses compagnons d'appeler Ali, amirul mu'mineen quand ils le saluent. Cela a été certifié par beaucoup de traditions racontées par la progéniture du prophète (ç).

en échange de cela ils l'ont récompensé pour sa faveur.

L'Epoque Ali Ibn Abou Talib (a.s)

La voix d'Abou Horeyra baissa pendant le règne de l'Imam Ali (a.s). Il rentra de nouveau dans l'ombre attendant le retour des affaires. Il s'éloigna de l'Imam Ali (a.s) et n'essaya pas de l'assister. En fait sa prise de position était favorable aux ennemis de l'Imam Ali (a.s).

Une fois Mou'awiyya envoya Abou Horeyra et Nu'man ibn Basheer (Ils étaient à Damas) chez l'Imam Ali (a.s) pour lui demander d'envoyer les tueurs d'Othman afin qu'ils soient punis. S'il le faisait il n'y aurait plus de conflit entre lui et nous. Par ce geste, Mou'awiyya avait l'intention, une fois revenu à Damas, de les gracier et blâmer l'Imam Ali (a.s), même comme il savait qu'Ali (a.s) n'avait pas les tueurs d'Othman. Donc il voulait faire d'Abou Horeyra et Nu'man des témoins devant les gens de Damas pour leur montrer que Mou'awiyya avait une raison de combattre l'Imam Ali (a.s).

Mou'awiyya dit à Abou Horeyra et Nu'man : " allez chez Ali et demandez-lui de nous envoyer les tueurs d'Othman qu'il abrite. S'il le fait, il n'y aurait aucune guerre entre lui et nous. S'il refuse, vous seriez des témoins contre lui. Alors vous viendrez devant les gens et leur direz cela". Ils allèrent chez l'Imam Ali (a.s). Abou Horeyra lui dit : " O Abou Hassan¹, Allah vous a donné une vertu et Il vous a honoré dans l'Islam, car vous êtes le cousin du Prophète

¹ Un des noms de famille de l'Imam Ali.

Mohammad (ç). Votre cousin (Mou'awiyya) nous a envoyés vous demander quelque chose pour empêcher cette guerre et mettre un terme au conflit entre vous. Il s'agit de lui envoyer les tueurs de son cousin Othman pour les exécuter. Ainsi Allah vous réconciliera et la nation sera à l'abri des troubles et des conflits". Alors Nu'man dit quelque chose de ce genre aussi. L'Imam Ali (a.s) leur répondit : " ne parlez pas à ce sujet. O Nu'man, parlez-moi de vous êtes-vous les meilleurs conseillers de votre peuple (Ansar)¹ ? " non, dit-il " l'Imam Ali (a.s) reprit : Tous vos gens m'ont suivi exceptez trois ou quatre égarés d'entre eux. Est-ce que vous êtes l'un des égarés ? " Nu'man dit : " vérifiez, je suis venu pour être avec vous et rester avec vous, mais Mou'awiyya a demandé que je vous dise cela. J'ai espéré que ce soit une occasion pour moi de vous rencontrer et je souhaite qu'Allah vous réconcilie. Si vous voyez les choses autrement, je serai avec vous et ne vous laisserai pas ".

Les historiens disent que l'Imam Ali (a.s) n'a rien dit à Abou Horeyra. Il rentra à Damas et fit part à Mou'awiyya de ce qui s'était passé. Mou'awiyya lui ordonna d'en parler aux gens. Il le fit. Il accomplit aussi beaucoup d'autres choses pour satisfaire Mou'awiyya.

Nu'man resta avec l'Imam Ali (a.s). Ensuite il s'enfuit pour Damas et raconta à ces gens ce qui s'était passé. À la fin

¹ ANSARS : Les gens de Médine qui ont cru et ont aidé le Prophète (ç) et ses compagnons quand ils émigrèrent de la Mecque à Médine.

de cet incident.¹

Quand la situation devint sérieuse et que la guerre commença, la terreur envahit le cœur d'Abou Horeyra au point de faire frémir ses jambes. Au commencement de cette sédition il ne pensait pas qu'Ali (a.s) gagnerait la bataille, donc il se blottit par terre et se mit à persuader les autres de ne pas aider Imam Ali (a.s) en rapportant secrètement de fausses traditions prophétiques. Une de ses traditions dit ceci : " J'ai entendu le Prophète (ç) dire : il y aura la sédition ; s'asseoir est meilleure que la position debout et la position debout est meilleure que la marche et la marche est meilleure que la course. Tous y trouvent un refuge, laissez-le y avoir recours"²

¹ Cet incident est mentionné par Ibrahim Ibn ath-Thaqafi Hilal dans son livre al - Gharat et par Ibn Abi-Hadeed dans son livre Sharh Nahjul Balagha, vol.1, p.p. 213. Celui qui veut savoir les détails, peut s'en référer pour voir les intentions de Mou'awiyya et le rôle défectueux de Nu'man dans cet incident. L'Imam Ali (a.s) se détourna d'Abou Horeyra et ne lui adressa pas la parole parce qu'il vit qu'Abou Horeyra était très misérable, qu'il avait flatté Mou'awiyya et vendu sa foi à Mou'awiyya pour une courte vie terrestre. L'Imam Ali (a.s) savait quel était l'objectif de Mou'awiyya en envoyant ces deux hommes, donc il ne leur a pas répondu, ni positivement ni négativement. En fait il s'est détourné de leur demande et s'est adressé à Numan pour parler d'autres choses, démontrant ainsi son habileté en politique.

² Cela est mentionné par Ahmed Ibn Hanbal dans son Musnad, vol.2 p.p.282. C'est faux, car qu'Allah dit : « Si deux groupes de croyants se combattent, rétablissez la paix entre eux. Si l'un d'eux outrepassé [les droits de] l'autre, combattez l'agresseur jusqu'à ce qu'il s'incline devant l'ordre de DIEU. Puis, s'il s'incline, établissez entre eux une paix juste... » Al Hojerat 49:9.

Abou Horeyra est resté tel quel jusqu'au soulèvement des Kharijites contre l'Imam Ali (a.s). Mou'awiyya devient plus fort. Entre temps il occupa l'Egypte après avoir tué le gouverneur nommé par l'Imam Ali (a.s). Il commença à ravager les cités et lancer des attaques contre le gouvernement de l'Imam Ali (a.s). Il envoya Arta'a Ibn Bissr avec une armée de trois mille soldats à Hijaz et au Yémen ravager et saccager ces lieux. Ils tuèrent, brûlèrent et massacrèrent des gens sauvagement. Ils profanèrent les lois d'Allah, ils portèrent atteinte à l'honneur des femmes, capturèrent des enfants musulmans et ternirent l'image de l'histoire.

Après toutes ces atrocités, Bissr obligea les gens du Hijaz et du Yémen à rendre hommage à Mou'awiyya.¹ Alors Abou Horeyra étala ce qu'il avait dans le cœur à Bissr Ibn Arta'a. Bissr trouva qu'il était sincère envers Mou'awiyya et loyal en prenant l'allégeance des gens pour obéir à Mou'awiyya. Il dirigea la prière et en réalité il était le vrai gouverneur jusqu'à ce que Jariya Ibn Qudama as- Sa'di intervienne à Médine avec deux mille chevaliers envoyés par l'Imam Ali (a.s). Abou Horeyra pria devant les gens et il s'enfuit. Jariya dit :² Si j'avais

¹ Référez-vous à Sharh an- Nahj - al - Hameedi, vol. 1, p.p. 116-121 pour les détails. Tous les historiens qui ont écrit au sujet des incidents de l'an quarante de l'hégire ont mentionné cet événement engagé par Mou'awiyya. C'est connu, comme la bataille de Harra et de at - Taff perpétrée par son fils Yazeed.

² Mentionné par Ibrahim Ibn ath-Thaqafi Hilal dans son livre al - Gharat et par Ibn Abdul-Hadeed dans son livre Sharh Nahjul-Balagha, vol.1, p.p.128.

trouvé Abou Sannour,¹ je l'aurais tué".

Pendant que Jariya était dans Hijaz, il apprit que l'Imam Ali (a.s) avait été assassiné. Il rendit hommage à l'Imam Hassan Ibn Ali Ibn Abou Talib (a.s) et rentra à Kufa. Abou Horeyra revint à Médine pour diriger les prières et il devint plus fort jusqu'à ce que Mou'awiyya prit le contrôle.

L'époque de Mouawiyya Ibn Abou Sufiyan

Abou Horeyra a vécu les meilleurs jours de sa vie pendant le règne de Mou'awiyya. Mou'awiyya réalisa plusieurs vœux de cet homme, alors il fabriqua des traditions comme Mou'awiyya les aimait. Il racontait aux gens des traditions incroyables au sujet des vertus de Mou'awiyya et d'autres.

Les traditions fabriquées dépassèrent les limites durant le règne de Mou'awiyya d'après ce que voulait son appareil de propagande et ses forces pour vexer les Hashimites. L'Etat de Mou'awiyya était plein de faiblateurs qui fabriquaient des traditions prophétiques comme le Prophète (ç) l'avait prédit. Ils progressèrent dans l'invention des traditions d'après ce que les souverains inspiraient. Abou Horeyra venait en tête de file. Il a rapporté aux gens des traditions abominables qui vantent les vertus de Mou'awiyya. Une de ces traditions est

¹ En arabe (sannour) signifie chat. Jariya a voulu dire Abou Horeyra. Mentionné par Ibnul-Atheer dans son livre al-Kamil at - Tareekh, vol.3, p.p.153.

mentionnée par Ibn Assâkir par deux voies, Ibn Adîy par deux voies, par Mohammad Ibn Aa'ith par une cinquième voie, Mohammad Ibn Abd Aas Samarqandî par une sixième voie, Mohammad Ibn Mubarak as-Souri par une septième voie et par al Khateeb al Baghdadi par une huitième voie qu'Abou Horeyra a dit: " J'ai entendu le Prophète (ç) dire: "Allah a confié son inspiration à trois hommes; moi, Gabriel et Mou'awiyya!"

Et une autre mentionnée par al Khateeb al Baghdadi dans laquelle Abou Horeyra dit: " Le prophète (ç) a donné une flèche à Mou'awiyya et lui a dit: " Prend cette flèche jusqu'à ce que tu me rencontres au Paradis!"

Et une autre rapportée par Abou Abbas al-Wakeed Ibn Ahmad az-Zouzani dans son livre Shajaratul-Aql, dans deux versions qu'Abou Horeyra a dit: " J'ai entendu le Prophète (ç) dire: Il y aura un dôme de perle blanche avec quatre portes pour Abou Bakr. Le vent de la miséricorde souffle à travers lui. Son extérieur c'est le pardon d'Allah et son intérieur son agrément. Toutes les fois qu'il désire Allah ardemment, un volet s'ouvre pour voir Allah à travers".

Une autre mentionnée par Ibn Habban dit: " Quand le Prophète (ç) sortit de la caverne vers Médine, Abou Bakr attrapa son étrier. Il dit: O Abou Bakr, est-ce que je peux vous dire les bonnes nouvelles? Le jour de Résurrection, Allah apparaîtra aux créatures en général et se manifestera à toi spécialement!"

Et cette autre tradition d'Abou Horeyra citée par Ibn Habban: " Abou Bakr passa à côté du Prophète (ç) alors

qu'il était avec Gabriel.. Gabriel dit : C'est Abou Bakr. Le Prophète (ﷺ) réagit : O Gabriel, vous le connaissez ? Gabriel dit : Il est plus célèbre au ciel que sur terre. Les anges l'appellent l'illuminé de Quraysh. Il est votre ministre dans votre vie et le calife après votre mort".

Une autre tradition d'Abou Horeyra citée par al Khateeb al Baghdadi dans laquelle Abou Horeyra dit : "Le Prophète Mohammad (ﷺ) a dit : Les anges se réjouissent à la naissance d'Abou Bakr. Allah regarda le Jardin d'Eden et dit : Je jure par ma gloire et ma noblesse que je n'y ferai entrer personne excepté celui qui aimera ce nouveau-né".

Et une autre mentionnée par Ibn Adiy qui cite ainsi Abou Horeyra : " J'ai entendu la parole du Prophète : Quand je suis monté aux cieux, sur chaque ciel par lequel je passais j'ai trouvé qu'il a été écrit ; Mohammad est le messager d'Allah, Abou Bakr est..."¹

Aboul-Faraj ibn aj-Jawzi rapporte une tradition d'Abou Horeyra : " Le Prophète (ﷺ) m'a dit que le Paradis et l'Enfer une fois exprimaient leur fierté. L'Enfer dit au Paradis : Je suis meilleur que toi car j'ai des Pharaons, les tyrans, les rois et leurs progénitures. Allah a inspiré ceci au Paradis : Je suis meilleur que toi parce qu'Allah m'a décoré pour Abou Bakr".

Al-Khateeb revient sur une autre déclaration d'Abou Horeyra qui dit : " un jour que le Prophète (ﷺ) avait fini d'enseigner Ali Ibn Abou Talib. Ils rencontrèrent Abou Bakr et Omar. Le Prophète (ﷺ) dit à Ali : Aimes-tu ces

¹ Aussi mentionné par al - Khateeb dans son livre sur l'Histoire de Bagdad, vol.5, p.p.445.

deux hommes ? Ali répondit : oui, je les aime. Le Prophète dit : Aime-les afin d'entrer au Paradis ! "

Voici une autre mentionnée par Al -Khateeb dans son livre sur l'Histoire de Bagdad et par Ibn Shahin dans son Sunan dans deux versions : " J'ai entendu le Prophète (ﷺ) dire : Il y a dans le ciel inférieur quatre-vingts mille anges qui demandent qu'Allah pardonne quiconque aime Abou Bakr et Omar et dans le deuxième ciel il y a quatre-vingts mille anges qui maudissent quiconque déteste Abou Bakr et Omar".

Toutes ces traditions sont fausses. Tous ceux qui les ont rapportées déclarent à l'unanimité qu'elles sont nulles.

As- Souyouti dans le livre al La'ali al Massnou'a a répertorié toutes les traditions fabriquées suivant la chaîne des narrateurs et les textes. Mais ils ont toujours défendu Abou Horeyra en blâmant ceux qui ont cité Abou Horeyra selon leur point de vu. Ils affirment que tout Musulman qui a vu le Prophète (ﷺ) ou rapporté de lui un hadith est infallible !

Ils ont fait de même avec tout ce que l'imagination d'Abou Horeyra a inventé, comme cette parole : " J'ai entendu le Prophète (ﷺ) dire : C'est Gabriel qui me dit de la part d'Allah, que quiconque aime Abou Bakr et Omar est un croyant pieux et quiconque les déteste est un malhonnête hypocrite"¹

¹ Cette tradition est unanimement considérée comme fausse. Ath-Thahabi a mentionné cette tradition dans son livre Mizan al - Itidal (dans la biographie d'Ibrahim Ibn Malik al - Ansari) et il dit que c'est faux. Quiconque se sert du faux pour

Abou Horeyra dit : " Le Prophète (ç) dit : Allah m'a créé de sa lumière, et il a créé Abou Bakr de ma lumière, il a créé Omar de la lumière d'Abou Bakr et il a créé ma nation de la lumière d'Omar. Omar est la lampe des gens dans le Paradis ".¹

Il dit aussi : " J'ai entendu le Prophète (ç) dire : Abou Bakr et Omar sont les meilleurs des premiers et des derniers Musulmans ".²

Et sa déclaration : " Le Prophète (ç) a dit : Mes compagnons sont comme les étoiles. Quiconque suit l'un d'eux sera guidé. " ³

Et cette déclaration : " Le Prophète (ç) a dit : il y avait un chapitre dans la bible qui me décrivait moi et mes compagnons ; Abou Bakr, Omar, Othman et Ali... tel une graine qui suit sa croissance ⁴

combattre la vérité perdra sans doute.

¹ Cette tradition a aussi été admise comme fausse à l'unanimité. Ath-Thahabi l'a mentionnée dans son livre Mizan al - l'tidal (biographie d'Ahmed as - Samarqandi). Il faut s'y référer pour voir que c'est faux et qu'il contredit le saint coran. Et ont perdu, ceux qui veulent cacher la vérité palpable par le faux scandaleux.

² C'est comme les deux traditions nulles citées antérieurement. Ath-Thahabi l'a mentionné dans Mizan al-l'tidal (la biographie de Jeiroun Ibn Waqid) et affirme que c'est nul.

³ Ath-Thahabi a mentionné cette tradition dans son Mizan (biographie du juge, Ja'far Ibn Abdul_Wahid) et dit que c'est l'une des fables d'Abou Horeyra.

⁴ Il a été mentionné dans le Ath-Thahabi Mizan (biographie de Mohammad Ibn Moussa Ibn Atta' ad - Dimyatti) mais ils ont toujours blâmé les autres qui ont parlé d'Abou Horeyra ! La

Ainsi que beaucoup d'autres hadiths dans lesquels il a laissé aller son imagination. Al - Bukhari et les livres de Hadith des Musulmans¹ sont pleins de pareilles inventions.

Les grâces et les faveurs des Omeyyades

Si vous réfléchissez sur ses deux conditions, vous constaterez facilement les cadeaux des Omeyyades pour cet homme si maudit : l'une décente et subalterne avant leur arrivée au pouvoir, avec des poux qui rampaient sur ses vêtements² et sa situation pendant leur règne où ils l'ont sorti de la boue de la misère pour le vêtir de soie³. Ils le firent boutonner ses habits avec de la soie et ils l'ont vêtu d'un lin fin⁴. Ils lui bâtirent un palais à al - Aqeed⁵. Ils le couvrirent de leur charité et leurs cadeaux. Ils

tradition inclus un verset coranique, Sourate Al Fath 48:29.

¹ Muslim est le nom de l'un des grands traditionalistes sunnites qui a rassemblé des hadiths dans un livre appelé Sahih.

² Cela est pris des paroles d'Abou Horeyra : « J'ai enlevé un vêtement de mon dos et l'ai étendu entre le Prophète (ç) et moi pendant que je regardais les poux qui rampaient dessus... » Abu Na'eem l'a citée dans son Hilyatul-Awliya', vol.1, p.p. 381.

³ Ibn Sa'd l'a écrit dans son Tabaqât (la biographie d'Abou Horeyra) de Wahab Ibn Kaysan, Qatada et al - Mugheera qu'Abou Horeyra a mis des tissus de soie.

⁴ Al - Bukhari dans son Sahih, vol.4, p.p.175, mentionne que Mohammad Ibn Sireen a dit : « Nous étions chez Abou Horeyra et il portait deux robes de lin maigre. »

⁵ Il est mort dans ce palais tel que mentionné par Ibn Hajar dans son Issaba, Ibn Qutayba' Ma'arif et Tabaqat d'Ibn Sa'd.

répandirent ses éloges et rehaussèrent son nom. Ils le firent gouverneur de Médine, la ville du Prophète (ç).¹ Ils le marièrent pendant à Bissra bint Ghazwan Ibn Jabir Ibn Wahab al-Maziniya, la sœur de l'émir Otba Ibn Ghazwan² et c'est quelque chose dont il n'avait jamais rêvé.

Incroyable pour un va-nu-pieds qui s'efforçait de servir juste pour de la nourriture.

Mudharib Ibn Jiz' déclare :³ " Je marchais le soir et là il y avait un homme qui s'exclamait (Allahu Akbar - Allah est grand). Je le suivis. Je vis que c'était Abou Horeyra. Je dis : " Qu'est-ce que c'est ?" il a dit : " Je remercie Allah. J'ai été employé par Bissra Bint Ghazwan seulement pour mon alimentation. J'ai ménagé sa monture et l'ai servie quand elle descendait et maintenant je suis devenu son mari. Maintenant je monte et quand je descends elle me sert. Avant cela, quand elle arrivait

¹ Mentionné par Imam Ahmed dans son Musnad, vol.2, p.p. 430, rapporté par Mohammad Ibn Ziyad, Ibn Qutayba dans son Ma'arif, rapporté par Abu Rafi' et Imam Abu Ja'far al - Iskafi dans son livre Sharh an-Nahj al - Hameedi, vol.1, p.p. 359, édition d'Egypte.

² Il était un allié de la tribu d'Abd Shams. Le calife Omar le fit chef pendant les conquêtes Islamiques. Il établit la ville de basara et devint son émir. Il conquiert beaucoup de pays et fut un des célèbres compagnons du Prophète (ç) et un des héros. Il est mort durant le règne d'Omar. Mais Abou Horeyra s'est marié à sa sœur longtemps après de sa mort. Ibn Hajar al - Asqalani dans son livre al-Issaba parle de Bissra et son histoire avec Abou Horeyra. Il dit qu'elle l'avait employé au temps du Prophète (ç), alors il s'est marié à elle quand Marwan l'investit comme émir de Médine pendant le règne de Mou'awiyya.

³ Mentionné par Abul-Abbas As - Sarraj dans son livre d'Histoire et Ibn Hajar dans son livre al - Issaaba.

dans une plaine, elle descendait et disait : " Je ne partirai pas à moins que vous me fassiez une bouillie de céréale ". Maintenant quand j'arrive à la même place je lui dis : " Je ne partirai pas à moins que vous me fassiez une bouillie de céréale "¹

Il a souvent dit, pendant qu'il était émir de Médine : " J'ai grandi comme un orphelin. Quand j'ai émigré, j'étais pauvre. J'ai été employé par Bissra Bint Ghazwan juste pour avoir de quoi manger. Je la servais quand elle descendaient de sa monture et maintenant Allah m'a marié à elle. Merci à Allah qui a fait la religion comme base et a fait d'Abou Horeyra l'Imam"²

Une fois il a dit : "J'ai été employé par Bissra Bint Ghazwan pour mon alimentation. Elle m'a ordonné de diriger droit la monture et d'aller pieds nus. Après cela Allah à fait d'elle ma femme. Je lui ai ordonné de monter droit et d'aller pieds nus "³

Un jour, il dirigea la prière, et quand il finit, il dit à haute voix : " louange à Allah qui a fait la religion comme base et fait d'Abou Horeyra l'Imam après qu'il fût employé pour Bissra Bint Ghazwan en contrepartie de la nourriture"⁴

Un jour il montait sur le minbar du Prophète (ç) et dit :

¹ Mentionné par Abu Khuzayma et Ibn Hajar dans son livre al - Issaba. Le Tabaqât d'Ibn Sa'd, deuxième partie de vol.4, p. 53.

² Le Tabaqad d'Ibn Sa'd, deuxième partie du vol.4, p. 53.

³ Fait référence au Tabaqat d'Ibn Sa'd, deuxième partie de vol.4, p.p. 53.

⁴ Se référer à Hilyatul-Awliya d'Abu Na'eem, vol.1, p. 379.

"Louange à Allah Qui m'a fait manger de la bonne nourriture, porter du soie et me marier à Bissra Bint Ghaszwan après que je fus son employé pour mon alimentation. Elle m'a fait porter ses bagages et je lui ai faite porter mes bagages".¹

Gratitude pour des faveurs omeyades

Les Omeiyades avaient asservi Abou Horeyra avec leurs faveurs. Ils s'étaient appropriés son ouïe, sa vue et son cœur et ils l'avaient rendu docile. Donc il était le communicateur de leurs politiques. Il changeait selon leurs tempéraments. Parfois il inventait des traditions pour élever leurs vertus et parfois des traditions fabriquées qui valorisaient les vertus des deux califes, Abou Bakr et Oumar d'après les désirs de Mou'awiyya et son régime tyrannique. Car ils avaient des buts politiques engagés contre imam Ali (a.s) et la progéniture du Prophète (ç). Des buts qui ne se réaliseraient - comme ils pensaient - que s'ils préféraient les deux califes. Alors ils évoluaient en fabriquant des traditions dont nous avons mentionné quelques-unes.

Il y a beaucoup de traditions que nous n'avons pas mentionnées. Par exemple, la tradition au sujet de faire d'Abou Bakr l'émir du hajj dans la neuvième année de l'hégire, l'année au cours de laquelle la sourate bara'a fut révélée au Prophète (ç). Et aussi la tradition qui stipule que les anges parlaient à Omar.

¹ Se référer à Abu Na'eem, Hilyatul-Awliya', vol.1, p. 384.

La politique d'étouffement des Hashimités par les Omeiyades exigeait l'authentification et la propagation des deux traditions autant que le pouvaient Mou'awiyya et ses partisans. Ils ont mis tous les moyens en jeu pour exécuter ce programme et tous les livres sunnites de Hadith (Sahih) les citent comme des hadiths authentiques. Très souvent, Abou Horeyra coupait des traditions à propos d'Imam Ali (a.s) et déformait leur signification, comme ses propos : " J'ai entendu le Prophète (ç) dire : Le soleil n'avait pas été retenu ou n'est jamais revenu pour quelqu'un à l'exception du prophète Usha' Ibn Noon (Joshua) quand il marchait vers Jérusalem le soir "¹.

Et sa déclaration : " quand le verset coranique (Et prévient des relations les plus proches) 26:214, a été révélé le Prophète (a.s) se leva et dit : O peuple de Quraysh... " Abou Horeyra a coupé la tradition et n'a pas mentionné tout le texte pour le déformer, et accorder son contenu avec ce que la politique des Omeiyades exigeait. Nous ne pouvons que dire qu'il n'y a de pouvoir si ce n'est en Allah !

Et ses propos : " Le Prophète (ç) a dit : Mes héritiers ne doivent pas hériter ce que j'ai laissé ".

Et : "Le Prophète Mohammad (ç) a dit à son oncle Abou Talib : dites point de divinité excepté Allah...jusqu'à ce que Allah ai révélé au Prophète « **Tu ne guides pas, toi,**

¹ Al -Khateeb dans son livre sur histoire de Bagdad, vol.7, p.p.35, et vol.9, p.p.99.

ceux que tu aimes, mais DIEU guide qui Il veut » 28:56 " et beaucoup d'autres traditions fabriquées. Il dénigrait Imam Ali (a.s) et la famille du Prophète (ç).

L'Imam Abou Ja'far al - Iskafi ¹ affirme : " Mou'awiyya avait forcé quelques-uns des compagnons du Prophète (ç) et certains personnes de la première génération après les compagnons à raconter de mauvaises traditions au sujet d'Ali (a.s) pour le diffamer, le dénigrer et le désavouer. Il leur donna des pots-de-vin pour cela. Donc ils fabriquaient ce qu'ils voulaient. Parmi eux il y avait Abou Horeyra, Amr Ibn al Aass, et al Mugheera Ibn Shu'ba. Parmi les gens de la première génération après les compagnons il y avait Urwa Ibn az - Zubayr."

Abou Ja'far al - Iskafi affirme aussi ²: "Quand Abou Horeyra entra en Irak avec Mou'awiyya dans l'année de (Jama'a), il vint à la mosquée de Kufa. Quand il vit que beaucoup de gens venaient le recevoir, il se mit sur ses genoux et se frappa la tête avec sa main plusieurs fois et dit : "O gens d'Irak, vous dites que je suis programmé pour aller en enfer parce que je fabrique les paroles d'Allah et son Messager (ç). Je jure par Allah que j'ai entendu la parole du Prophète : " Chaque messager avait un sanctuaire. Médine est mon sanctuaire. Quiconque commet des dégâts dans Médine, sera maudit par Allah, les anges et tous les gens ". Je jure par Allah qu'Ali (a.s) y a commis des dégâts ! Quand Mou'awiyya l'entendit dire cela il le soutint et gratifia en

¹ Sharh Nahj al - Hameedi, vol.1, p.p.358.

² Ibid, vol.1, p.p.359.

faisant de lui le gouverneur de Médine ".¹

Quelquefois il inventait des traditions afin de défendre les hypocrites Omeyades qu'Allah et Son Messager (ç) avaient maudits pour protéger la religion et la communauté de leur hypocrisie et de leurs méfaits. Mais Abou Horeyra flattait Marwan, Mou'awiyya et leurs associés en disant : " J'ai entendu le Prophète (ç) dire : " O Allah, Mohammad n'est qu'un un l'homme. Il se fâche comme tous les êtres humains. Chaque croyant que j'ai blessé, Abusé et bousculé Vous pouvez faire de cela un motif de pardon et de rapprochement pour lui auprès de Vous le jour de Résurrection".

Marwan et ses fils ont essayé de répandre de leur mieux cette tradition de plusieurs façons jusqu' à ce que les livres de Hadith (Sahih, Sunan et Musnad) la cite comme si c'était une tradition authentique.

Les initiatives de Marwan et ses fils (en élevant Abou Horeyra à un haut niveau et le préférer à tous les autres en termes de mémorisation, d'exactitude et de piété) ont

¹ Sufyan ath-Thawri a raconté de Abdur-Rahman Ibn Qassim de Omar Ibn Abdul-Ghaffar que quand Abou Horeyra est venu à Kufa avec Mou'awiyya, il s'est assis à la porte de Kinda dans la nuit et les gens se sont assis autour de lui. Un jour un jeune homme de Kufa - ce peut être al - Asbagh ibn Nabata - est venu et lui a dit : " O Abou Horeyra, je vous demande, par Allah, si vous aviez entendu le Prophète dire à Ali ibn Abu Talib : " O Allah, soutiens quiconque le soutiens et sois ennemis avec quiconque s'oppose à lui ". Abou Horeyra a dit : " oui, j'avais entendu ". Le jeune homme dit : " Je jure par Allah que vous avez supporté ses ennemis et vous vous opposés à ses assistants ". Alors il partit.

des répercussions jusqu'à nos jours.

Ils avaient fait tout pour convaincre les gens qu'Abou Horeyra était un homme pieu et digne de confiance.

Par exemple Marwan a prétendu qu'il avait fait asseoir son employé dans une place secrète où il ne serait vu par personne et y avait appelé Abou Horeyra. Il commença à le questionner au sujet de beaucoup de choses. Il lui posa trop de questions. Abou Horeyra répondit avec les traditions du Prophète (ç) et l'employé dont le nom était Zu'ayza'a, écrivait sans se laisser impressionner. Il écrivit trop de traditions. Marwan a attendu une année puis convoqua Abou Horeyra et lui posa les mêmes questions

Il donna les même les réponses, pas un mot en plus ni en moins. Marwan et son employé repandirent ce mensonge parmi les gens de Damas partout, jusqu'à ce qu'al-Hakim le rapport dans son livre al - Mustadrak, vol.3, p.p. 510.

Et quand Marwan voulait apporter ses chevaliers et soldats pour ne pas laisser les Hashimites enterrer l'Imam Hassan à côté de la tombe de son grand-père le Prophète Mohammad (ç), il se concerta au préalable avec Abou Horeyra et ce dernier s'opposa à Marwan et le blâma devant les gens pour les tromper et leur faire croire qu'Abou Horeyra était un homme véridique. Qu'il ne craignait personne à l'exception d'Allah et Son Messager (ç) et que personne ne pouvait se dresser contre lui quand il se fâchait par égard pour Allah et Son Prophète (ç).

Quand Abou Horeyra s'opposa à Marwan et montra sa colère, Il eut une fausse discussion et une fausse rage entre eux. Abou Horeyra protesta fortement contre Marwan qui justifiait qu'il (Abou Horeyra) avait une place spéciale auprès du Prophète (ç) ¹qu'aucun des compagnons ou parents du Prophète (ç) n'avait et qu'il avait une capacité de percevoir et mémoriser les paroles du Prophète (ç) au point de surpasser les premiers Musulmans comme Omar, Othman, Ali, Talha, az - Zubayr et les autres.

Il se laissait aller dans la description de ses aspects qui lui conféraient les plus hauts rangs, celui des compagnons proches. Donc le désaccord entre eux se termina et Marwan éleva Abou Horeyra au grand statut et au rang d'érudit de la Sunna. Tout cela se passa devant les gens. Le plan fonctionna et Marwan utilisa Abou Horeyra comme un moyen pour combattre l'Imam Hassan (a.s), l'Imam Hossein (a.s), leur père et leurs fils. C'était une ruse réussie pour la propagande de leurs politiques. **« Malheur, à ceux, qui de leurs propres mains composent un livre puis disent : « ça vient de DIEU » pour en faire négoce à vil prix ! Malheur à eux pour ce que leurs mains ont écrit. Malheur à eux pour les gains qu'ils en tirent. »**. 2 : 79.

¹ Dans une tradition mentionnée par Ibn Sa et Ibn Hajar dans son Issaba. Nous ferons des remarques sur cette tradition dans un prochain chapitre de ce livre.

VOLUME DES HADITHS RAPPORTÉS PAR ABOU HOREYRA

Tous les compilateurs de Hadiths reconnaissent à l'unanimité qu'Abou Horeyra a rapporté plus de traditions que quiconque¹. Il compte à lui seul 5374 traditions. Rien que dans Sahih al-Bukhari figurent 446 traditions.²

Toutes les traditions rapportées par les quatre califes représentent moins 27% de l'ensemble des traditions d'Abou Horeyra. Abou Bakr a rapporté 142 traditions³ et Omar 537.⁴ Tous les hadiths d'Othman s'élèvent à 146.¹

¹ Se référer à la dernière ligne de la page 240, vol.4. du livre d'Ibn Hajar al-Issaba qui inclue le livre al-Isst'ab en marge.

² Se référer à al - Qastalani dans Irshad as - Sari, vol.1, p.p. 212, l'explication de la première tradition d'Abou Horeyra inscrite dans al-Bukhari dans son Sahih. Vous trouverez qu'Abou Horeyra a rapporté du noble Prophète (ç) 5374 traditions et celles qu'il avait dans le Sahih d'al - Biukhari 446 traditions. Ibn Hazm dans son livre al - Milal wen-Nihal vol.4, 138, confirme qu'Abou Horeyra a rapporté 5374 traditions.

³ Il a été mentionné par as-Souyouti dans son livre Tareekh al - khulafa' (l'histoire des califes), an-Nawawi dans son livre at - Tahtheeb. Ibn Hazm dans son livre al - Milal wen-Nihal, vol.4, p.p. 137 et ath-Thahabi dans son livre Mizan al - l'idal. Ils affirment que les vraies traditions d'Abu Bakr sont moins de vingt.

⁴ As - Souyouti écrit dans son livre Tareekh al - Khulafa' que les traditions d'Omar se chiffrent à cinq cents trente-neuf. Ibn Hazm a mentionné dans son livre al - Milal wen-Nihal, vol.4, p.p. 138 le même nombre et dit que les vraies traditions d'Omar sont à peu près une cinquantaine.

Et 586 traditions ont été rapportées par l'Imam Ali².

Ce qui fait au total 1411 traditions que si vous comparez aux traditions d'Abou Horeyra vous trouverez le ratio tel que nous l'avons dit.

Laissez chaque personne méfiante réfléchir sur Abou Horeyra. Le court temps de sa condition de musulman, son côté obscur, son analphabétisme et tout ce qui a pu faire de lui un homme moyen. Imaginez ensuite les quatre califes, leur préséance dans l'Islam, leur apport dans la législation Islamique, leurs bravoures pendant cinquante et deux ans, (vingt et trois de ces années ils étaient aux services du Prophète (ç) et durant vingt et neuf ans ils ont gouverné la Umma et conquis d'autres nations). Ils ont conquis les pays de Kasra et Caesar. Ils ont bâti les villes et les pays, répandu l'Islam et instauré la Sharia et la Sunna. Comment donc est-ce possible qu'Abou Horeyra, seul, ait pu rapporter autant de hadiths que tous les premiers compagnons du Prophète ?

Aussi Abou Horeyra n'est pas comme Aïcha, quoi qu'elle ait beaucoup rapporté de hadiths. Le Prophète (ç) s'est marié à elle dix années avant qu'Abou Horeyra ne devienne musulman.³ Elle était dans la maison dans

¹ Jalaluddine as-Souyouti dans son livre Tareekh al-Khulafa'.

² As-souyouti, Tareekh al-Khulafa' (la biographie d'Ali). Ibn Hazm in his book al-Milal wen-Nihal, Vol.4, P.P.137.

³ Ibn Abdil-birr disait dans son livre al-Isstee'ab que le prophète (s) s'est marié à Aïchal à la dixième année de sa prophétie - trois ans avant l'hégire - donc, son mariage était avant qu'Abou Horeyra devienne musulman en dix ans, parce qu'il est devenu musulman pendant la septième année de

laquelle la révélation d'Allah descendait sur le Prophète (ç), le lieu d'allée et venue de Gabriel et Michael depuis quatorze ans. Elle mourut un peu avant Abou Horeyra¹.

Quelle différence a-t-elle par rapport au statut de compagnon du Prophète (ç) pour les deux ? Est-ce leur perspicacité ? Quant à la compagnie c'est connu. Mais pour ce qui est de la perspicacité, sa perspicacité rivalisait avec son acuité et son cœur qui précédaient ses oreilles. Elle était très éveillée. Rien ne lui arrivait sans qu'il ne récitât un poème à propos. Orwa dit qu'il n'avait jamais vu quelqu'un d'aussi versé en jurisprudence, médecine ou poésie qu'Aïcha. Masrouq dit avoir vu certains grands compagnons la questionner sur les lois pratiques de la religion.

Elle répandit ses traditions qu'elle envoyait par le biais de ses émissaires dans les pays et elle mena cette grande armée à Basra. Et malgré tout cela, ses traditions étaient deux mille deux cent dix² soit moins de la moitié des traditions d'Abou Horeyra.

Si vous ajoutez les traditions d'Aïcha à celles d'Um Salama (la femme du Prophète), qui mourut après Abou Horeyra, celles du reste des femmes du Prophète (ç),

l'hégire.

¹ Elle mourut en cinquante-sept après l'hégire avant la mort d'Abou Horeyra peu de temps après. Abou Horeyra exécuta la prière mortuaire sur sa dépouille sous ordre de al-Waleed Ibn Otba Ibn Abou Sufyan, qui avait été fait wali de Médine par son oncle Mou'awiyya. Il voulait ainsi honorer Abou Horeyra. Aïcha a été enterrée Baqee'.

² Le livre d'Ibn Hazm, al-Milal wen-Nihal, Vol.4, P.P.138.

d'Imam Hassan (a.s), d'Imam Hussayn (a.s), de Fatima (la fille du Prophète) et des quatre califes vous verrez que toutes ces traditions réunies ne font pas le poids face aux traditions d'Abou Horeyra. Cela suscite vraiment la méfiance.

A côté de cela, Abou Horeyra prétend que le Prophète lui a communiqué exclusivement certaines traditions qu'il n'a jamais révélé à personne. Il les a gardées dans son cœur. Et comme vous le savez, Abou Horeyra avait une poitrine (cœur) très bien fortifiée et une conscience invulnérable ! Alors il dit « j'ai gardé du Prophète, deux gibecières de traditions. J'ai déployé la première, mais si j'ouvre l'autre, cette gorge sera tranchée.¹

Il dit : « si je vous avais dit tout ce que je savais, les gens m'auraient jeté de la poterie dessus en disant : Abou Horeyra est fou »

Il déclare : « si je vous avais dit tout ce que j'ai dans ma poitrine (mon cœur), vous m'auriez jeté de la crotte »

Il dit : « ils disent qu'Abou Horeyra a rapporté trop de traditions. Je jure par Allah que si je vous avais dit tout ce que j'ai entendu, vous auriez jeté une montagne de crotte sur moi et vous ne m'auriez jamais adressé la parole.²

Il dit : « j'ai mémorisé du Prophète (ç) quelques traditions que je ne vous en ai pas communiquées. Si je vous en

¹ Le Sahih d'Al-Bukhari, Vol.1, P.P.24.

² Les trois précédente traditions ont été mentionnées par Ibn Sa'd dans son livre Tabaqat, vol.4, P.P.57.

avais parlé, vous m'auriez jeté des pierres.¹

Il dit : « j'ai mémorisé du Prophète (ç) cinq sacs de traditions. J'en ai raconté que deux et si j'avais raconté le troisième vous m'auriez jeté des pierres. »²

Abou Horeyra n'était ni l'héritier présomptif du Prophète ni le calife après lui pour qu'il le préfère aux autres et lui souffle des secrets et des connaissances qu'il n'a accordés à aucun de ses fidèles compagnons ou proches.

Quelle était l'utilité de lui dire ces secrets puisqu'il était un homme précaire avec des infamies qui l'empêchaient de révéler quelque chose de ces secrets sans se voir jeter des pierres, des crottes et des ordures ou perdre sa tête?

N'aurait-il pas été mieux pour le Prophète (ç) de dire ces secrets aux califes après lui, qui dirigeraient le peuple avec une seule détermination et à qui la nation se soumettrait, Arabes comme non Arabes ? Ils étaient meilleurs et digne d'une pareille tâche qu'Abou Horeyra. S'ils avaient reçu ces secrets ils les auraient répandus d'un bout à l'autre du pays comme des rayons de soleil. Il est inconcevable que le prophète fasse quelque chose en vain. Aurait-il confié ses secrets à Abou Horeyra pour

¹ Al-Hakim dans son Mustadrak, Vol.3, P.P.509, ath-thahabi dans son Talkheess. Quelle dignité avait Abou Horeyra ! Il disait :... « vous m'auriez jeté des pierres, des poteries, une montagne de crotte ». Et quand il parlait de lui il disait :... « les arrivants mirent leurs pieds sur mon cou... et quand il parlait de son estomac, ses pou et autres... »

² Abu Na'cem, Hilyatul-Awliya', P.P.381 (biographie d' Abou Horeyra)

les perdre inutilement ? Et qui était Abou Horeyra pour être élu parmi les premiers Musulmans ? « **Et les palmiers élancés, surmontés de régimes compacts, pour nourrir Nos serviteurs. Et par elle (par l'eau) Nous avons fait revivre une cité morte. Ainsi se fera la résurrection.** » Qâf 50 : 10-11.

Abou Horeyra disait souvent : « Abou Horeyra ne garde ni n'écrit les secrets. »¹ Comment ces paroles s'accordaient-elles avec ses dire : « j'ai mémorisé du Prophète (ç) deux gibécières. J'en ai répandu une. Si j'avais rependu l'autre, cette gorge aurait été tranchée » et ces autres dire ayant la même signification et qu'il ait tenu secret ?

Demandons à ceux qui recherchent les secrets divins confié à Abou Horeyra par le Prophète (ç) et qu'Abou Horeyra a gardé secret pour se préserver ou pour garder sa dignité. Est-ce le genre de secrets que le Prophète (ç) avait confié à son alter égo Iman Ali ? Concernent-ils le califat et les califes après lui (sous ses ordres) ? Est-ce des secrets d'un autre genre ? Si c'est du premier genre, pourquoi est-ce qu'Abou Horeyra s'en est détourné et les contredit complètement ? Son opinion serait pareille à celle de tous les autres Musulmans car il n'était qu'une personne parmi d'autres. Mais si ces secrets étaient pour un autre genre, il ne se serait pas retenu de dire des traditions offensives et dégradantes !

N'a-t-il pas raconté que le Prophète (ç) dort et manqua

¹Le Tabaqat d'Ibn Sa'd, Vol.2, P.P.119.

la prière de Fajr ? Et que Satan était venu à lui pour perturber ses prières ?

N'a-t-il pas raconté qu'un jour le Prophète (ç) oublia et offrit une prière de deux rakats au lieu de quatre et quand on lui demanda : « avez-vous oublié ou réduit la prière ? » Il répondit : je ne l'ai ni oubliée ni réduite ? »

N'a-t-il pas dit que le Prophète (ç) avait chassé, injurié, maudit, et fouetté des innocents juste parce qu'il était en colère ?

N'a-t-il pas attribué aux prophètes plusieurs choses qu'il leur était impossible de commettre en vertu de la sharia et de la raison ? Il raconte que le Prophète Mohammad (ç) a dit : « nous sommes plus dignes qu'Abraham (a.s) qui avait des doutes » il raconte aussi que la confiance du prophète Lot (a.s) en Allah était incertaine.

N'a-t-il pas osé diffamer Adam (a.s), Noé (a.s), Abraham (a.s), Moïse (a.s) et Jésus (a.s) ? Des prophètes qu'il faut honorer ?

Ne dit-il pas que Moïse (a.s) avait giflé l'ange de la mort et percé ses yeux ? Et qu'un jour, le prophète Moïse (a.s) courut nu devant les enfants d'Israël qui regardaient ses parties intimes ?

N'a-t-il pas raconté que le prophète Salomon (a.s), le fils de David (a.s) avait cassé le verdict de son père ? Et qu'il refusa de dire inshallah, ce qui fit échouer son initiative ?

N'a-t-il pas imputé à Allah ce qui ne pouvait jamais être accepté ni par la sharia ni par la raison ? Il a dit que

l'enfer ne sera pas plein, à moins qu'Allah n'y mette ses pieds. Dans sa tradition au sujet du jour de la résurrection, il dit qu'Allah viendra au peuple sous une image différente de celle qu'ils connaissent en leur disant : « je suis votre Dieu » : ils disent : « qu'Allah pardonne ! » Puis il apparaîtra à eux dans une image qu'ils connaissent et ils diront : « tu es notre Dieu. » Abou Horeyra a dit que le prophète Adam (a.s) a été créé dans une image pareille à celle du tout-puissant (Allah) ! Et qu'Allah a créé Adam (a.s) à son image. Il mesurait soixante coudées de long et sept coudées de large.

Vous trouverez dans le chapitre suivant plusieurs de ses fables à vous couper le souffle. Pourquoi donc les racontait-il aussi facilement ? En fait il racontait ces traditions comme si faisait des faveurs aux gens. Il racontait des superstitions mais personne ne lui jeta des pierres, des crottes ou des ordures (comme si elles étaient évidentes pour tout le monde). Mais nous sommes consternés pour les personnes injustes, nous ne serons pas à l'abri de la colère d'Allah si nous recourons à eux.

Nous voulons attirer l'attention des chercheurs prudents qu'Abou Horeyra a dit :¹ « nul n'a rapporté du Prophète (ç) les traditions plus que je ne l'ai fait excepté Abdullah Ibn Amr Ibn al-Aass, parce qu'il l'a écrit et moi je n'écrivais pas. »

¹ Une tradition racontée par Wahab Ibn Munabbih d'après son frère Humam d'après Abou Horeyra, mentionné dans le Sahih d'al-Bukhari, Vol.1, P.P.22.

Il confesse qu'Abdullah Ibn Amr a rapporté plus de traditions que lui. Nous avons réuni les traditions d'Abdullah et nous avons trouvé qu'elles ne dépassent pas plus de sept cent,¹ soit moins des un septième des traditions d'Abou Horeyra.

Les chercheurs sont très confus car ils ne savent pas, comment justifier Abou Horeyra dans ces contradictions. Mais ibn Hajar al-Qastalani et Sheikh Zakariya al-Ansari ont trouvé une excuse en expliquant dans leurs livres² qu'Abdullah Ibn Amr Ibn al-Aass vivait en Egypte et très peu étaient ceux qui allaient en Egypte, alors il n'a rapporté qu'un petit nombre de ses traditions, pendant qu'Abou Horeyra vivait à Médine qui était la destination des Musulmans venus de partout. C'est pour cela que ses traditions sont si nombreuses.

Les paroles d'Abou Horeyra sont claires pour écarter cette excuse. Il reconnaît que personne n'avait rapporté du noble Prophète (ﷺ) plus de traditions qu'il en a rapporté excepté Abdullah Ibn Amr. L'homme lui-même confesse que les traditions d'Abdullah sont plus nombreuses que les siennes, Alors les deux auteurs n'ont pas à trouver d'excuses.

La grande position et le respect qu'Abdullah Ibn Amr avait acquis en Egypte sont une bonne raison pour

¹ Le livre d'Al-Qastalani *Irshad as-Sari fee Sharh Sahih al-Bukhari*, Vol.1, P.P. 373.

² *Irshad As-Sari de Al-Qastalani et Tuhfatul-Bari de Zakariya*, ils ont été édités en même temps en douze volumes. Vous trouverez cette excuse dans le Vol.1, P.P.373.

rapporter ses multiples traditions. Il n'y avait personne d'autre de bien connu que lui en Egypte à l'exception de très peu de compagnons ou de voyageurs. Il était donc le seul expert sollicité en Coran, sharia et Sunna. Quelle différence entre sa position en Egypte et celle d'Abou Horeyra à Médine ! Car Abdullah avait le statut d'un maître en droit islamique et la gloire du fils d'un conquérant dans les cœurs des Egyptiens, Alors qu'Abou Horeyra, à Médine n'était qu'un compagnon parmi les milliers de compagnons du Prophète (ﷺ). Les délégations qui visitaient Médine allaient vers ces illustres grands compagnons, donc Abou Horeyra n'était pas l'un d'eux. Il était aussi accusé de raconter excessivement de traditions soit disant venant du Prophète (ﷺ). Les gens de le blâmaient souvent en disant : « pourquoi les Muhajireen et les Ansar n'ont pas rapporté autant de traditions que lui. »¹ Sa position à Médine ne lui aurait pas permis de transmettre autant de traditions. C'est inconcevable que ses traditions soient plus nombreuses que celles d'Abdullah, surtout après sa confession selon laquelle les traditions d'Abdullah étaient plus nombreuses que les siennes. En plus cet Abdullah Ibn Amr a vécu longtemps après la mort d'Abou Horeyra.² En fait Abou

¹ Muhajireen (Musulmans émigrants) : les premier Musulmans de la Mecque qui émigrèrent à Médine. Ansar (les habitants de Médine qui les reçurent et les assistèrent) : le peuple de Médine qui a en le Prophète (ﷺ) et qui l'a assisté lui et ses compagnons.

² Abou Horeyra mourût comme il a été mentionné dans *al-Issaba* de Ibn Hajar, en l'an cinquante ou cinquante-huit après l'hégire et on parle aussi de cinquante-neuf. Abdullah

Horeyra l'a confessé au début, après la mort du Prophète (ç). Il n'avait pas encore exagéré dans la transmission des hadiths. Il a commencé à exagérer durant le règne de Mou'awiyya. Là il n'y avait ni Abou Bakr, ni Omar, ni Ali ou aucun des grands compagnons qu'Abou Horeyra redoutait.

QUALITÉ DE SES HADITHS

Le bon sens n'accepte pas beaucoup de traditions transmises par Abou Horeyra et le critère scientifique et mental ne s'y accorde pas aussi. Voici quarante de ses traditions devant vous. Méditez dessus prudemment de façon impartiale, et puis vous pourrez donner votre point de vue.

1

Allah créa Adam à son image

Les deux Sheikhs al- Bukhari et Muslim¹ mentionnent une tradition racontée par Abdur-Razak reçue de Ma'mar, reçue de Humam Ibn Munabbih qui tient d'Abou Horeyra qui dit : « le Prophète a dit : « Allah a créé Adam à son image avec soixante coudées de long » Ahmad ajoute² par une autre chaîne transmise par Sa'eed Ibn al-Musayyab : «...Et sept coudées de large. Lorsqu'Allah acheva sa création il lui dit : vas saluer ces anges assis et écoutent comment ils vont te saluer. Ce sera votre salutation pour toi et ta progéniture. Adam alla et leur dit : As-salamou alaykoum (que la paix soit sur vous). Ils

mourût, selon les mêmes références en soixante-cinq, ou soixante-huit ou soixante-neuf après l'hégire. Al- Qaysarani écrit dans Rijal-as-sahihayn qu'il est mort en quatre-vingt-deux. Seul Allah sait.

¹ Confère Sahih d'al-bukhari, vol.4, P.P.57, Sahih de Muslim, vol.2, P.P.481 et Musnad d'Ahmed, vol.2, P.P.315

² Isshad as-Sari, vol.7 P.P.90.

répondirent As-salamou alayk wa rahmatoullah. Ils ajoutèrent (wa rahmatullah- et la miséricorde d'Allah). Chaque personne entrée au paradis était comme Adam avec une taille de soixante coudées de long. Les êtres humains commencèrent à grandir graduellement jusqu'à nos jours »

Ceci ne peut jamais être attribué au Prophète Mohammad (ç), ni à aucun autre prophète ni à leurs successeurs. Peut-être Abou Horeyra a appris ça des Juifs¹ par son ami Ka'bul Ahbâr ou quelqu'un d'autre. Le contenu de cette tradition est exactement le même que le trente septième paragraphe du premier chapitre des textes sacrés des hébreux (l'ancien testament). Voici le texte tel qu'il est : (Dieu avait créé l'homme à son image. Comme l'image de Dieu il l'a créé : Mâle et femelle il les a créés.)

Glorieux est Allah qui ne peut être décrit par imagerie, limitation ou ressemblance. Qu'il soit exalté et sont dans la perdition ceux qui lui associent des images. Ils doivent interpréter la tradition en attribuant le pronom (son Image) à Adam lui-même pas à Allah. Ainsi la signification serait qu'Allah a créé Adam au paradis dans une image semblable à celle lorsqu'il descendait sur la terre. Qu'Allah l'a parfait en un temps et l'a fait de soixante coudées et large de sept coudées, la même

¹ Il a tiré beaucoup de choses d'eux telles que ses paroles : Sayhan, jayhan, les Euphrates et le Nil d'Egypte tous sont des parties du paradis. C'est mentionné par al- Khateeb dans son livre histoire de Bagdad, Vol.2, P.P.235, cela a été tiré de l'ancien testament.

image que sa progéniture sur la terre et il n'a pas évolué d'un état à l'autre. Adam n'était pas une semence, puis est devenu un grumeau (caillot), puis une masse de chair, puis des os revêtis de chair, puis un fœtus, puis un nourrisson, puis un enfant sevré, puis un adolescent, puis un homme avec une longueur et une largeur normal.

Voilà ce que diront ceux qui glorifient Allah (et refusent de l'incarner), pour interpréter cette tradition. Mais c'est raconté par Abou Horeyra en ces mots : « Adam a été créé à l'image du bienfaisant (Allah) »¹ Abou Horeyra a une autre tradition qui dit : « le Prophète Moïse (a.s) a battu la pierre avec son bâton pour les enfants d'Israël et l'eau jaillit. Il leur dit : « buvez de l'eau, ânes ; » puis Allah lui révéla : « Es-tu en train de comparer aux ânes les êtres humains que j'ai créés à mon image ? »²

Ceci place dans l'embarras ceux qui cherchent à défendre Abou Horeyra Alors ils sont obligés de relativiser cet attribut en recherchant une autre interprétation.

Ils ont aussi interprété les paroles d'Abou Horeyra : « Allah a créé Adam selon son Image » et « Adam a été

¹ Al-Qastalani a mentionné cette tradition dans son livre Irshad as-Sari, Vol.10, P.P.491 et il dit que le pronom (son) dans la tradition d'Abou Horeyra (Allah a créé Adam à son image) et (Adam a été créé à son image...) fait allusion à Allah et non à Adam.

² Ibn Qutayba a mentionné cette tradition dans son livre (Interprétation des différentes traditions) P.P.280, et pousse à l'évidence que le pronom (son) dans les paroles d'Abou Horeyra : (Allah a créé Adam à son image) est mis pour Allah et non Adam.

créé à l'image du bienfaisant ». Et dans sa tradition au sujet de Moïse (Je les ai créés à mon image) qu'Allah a créé Adam et sa progéniture suivant les attributs d'Allah. Allah est vivant, omniscient, omnipotent, savant, conscient. Alors il a donné ces attributs à Adam et à sa progéniture.

Ils sont tombés dans ce qu'ils fuyaient, parce que l'attribut d'Allah est largement au-dessus de toute comparaison. Ceci est unanime pour ceux qui croient à la transcendance d'Allah. Particulièrement lorsque nous disons que son attribut et son Essence se confondent il est la vérité tel qu'il est inscrit dans nos principes de jurisprudence.

Abou Horeyra avance dans cette tradition. Parfois il la rapporte comme ci-dessus et parfois il dit : « si l'un d'entre vous se querellent avec un autre, qu'il évite de la frapper sur le visage parce qu'Allah créa Adam à son image ; »¹ Tantôt il dit : « si l'un d'entre vous frappe l'autre, qu'il évite la face et qu'il ne dise pas : qu'Allah enlaidisse ta face et la face de tous ceux qui te ressemblent, parce qu'Allah a créé Adam à son image. »²

Il est évident qu'il a bloqué la voie avant que ses défenseurs ne reviennent sur l'une des deux interprétations. Le pronom "son" dans (à son image) ne peut pas être une référence à Adam dans toutes les deux

¹ Sahih de Muslim, Vol.2, P.P.397.

² Mentionné par al-Bukhari dans al-Adab al-Mufrad et par Ahmed dans son Musnad, vol.2, P.P.434.

traditions mais il doit faire allusion à Allah dans le but de rectifier le sens de la tradition. L'un pourrait justifier l'interdiction de frapper ou enlaidir la face¹. Créer Adam comme une créature vivante, audiente, voyante, parlante, sensée, consentante et non consentante, n'implique pas la nécessité de protéger la face plutôt que les autres organes. Interpréter les deux traditions suivant chacune de ces interprétations est invalide. En fait, ces deux traditions n'ont aucune signification, à moins qu'elles ne signifient la face de l'homme car elle ressemble à celle d'Allah. Gloire à Allah, l'exalté, le tout puissant !

Aussi les chercheurs Sunnites qui croient en la transcendance d'Allah sont troublés à propos de la signification de ces traditions. Alors ils ont eu recours, à Allah le plus éveillé.²

¹ Je souhaite qu'Abou Horeyra veuille justifier l'interdiction de frapper la face pour sa délicatesse et sa beauté et ou parce qu'elle comporte des organes importants ; les oreilles, les yeux, le nez, la bouche, les lèvres, les dents, les sourcils, le front et autres, d'où il faut luer accorder la plus grande protection. Frapper la face pourrait leur nuire et les rendre inactifs ou pourrait défigurer la face qui ne sera plus beau à voir parce qu'elle est exposée et par conséquent difficile à protéger. Mais Abou Horeyra a préféré déformer les faits que ses partisans le sachent au pas. Nous ne devons pas recourir à ces faits, sauf à Allah.

² Imam an-Nawawi dit : « certains jurisconsultes se sont abstenus d'interpréter toutes ces traditions et ils préfèrent soutenir : nous croyons qu'elles sont vraies et que leur sens littéral n'est pas préconisé. Elles pourraient avoir des sens appropriés. Il dit : c'est comme ça que les prédécesseurs sunnites pensaient. Ils étaient plus prudents... » Voir Sharh Sahih Muslim, édité en marge de Sharh Sahih al-Bukhari, Vol.12, P.P.18. Al-Qastalani a mentionné quelque chose de ce

NOTES

Premièrement, si Adam (a.s) avait soixante coudées de long, alors il devrait avoir, conformément à ses organes, dix-sept des un septième de coudées de large. Si sa largeur est de sept coudées, sa longueur devrait être de vingt-quatre coudées et demie, parce que la largeur d'un homme normal est égale au deux septième de sa longueur. Pourquoi Abou Horeyra déclare qu'Adam (a.s) avait soixante coudées de long et sept coudées de large ? Adam (a.s) avait-il une structure inadéquate ou une forme altérée ? Certainement non ! Allah dit : « **Nous avons créé l'homme en la plus belle constitution.** » 95 :4.

Deuxièmement, la salutation de l'Islam a été légalisée avec la venue de l'Islam. Le Prophète Mohammad (ç) dit : « les juifs n'ont rien envié en vous autant qu'ils envient votre salutation (Salaam). »¹ Si Salaam ne concernait pas seulement cette Umma, les juifs ne l'envieraient pas. Comme dit Abou Horeyra : « lorsqu'Allah avait créé Adam (a ?s), il lui dit : va saluer ces anges et écoutes, comment ils vont te saluer en retour parce que cela est ta salutation pour toi et ta progéniture. » qu'est-ce que diraient les prudents chercheurs à propos de cette tradition, et que

genre dans son livre Irshad as-Sari, Vol.10, P.P.491, puis il écrit : Et ceci est prudent. Ceci montre qu'ils ont cru au fait que ces traditions étaient vraies. Qu'Allah interdise ! (...et plus sûrement la plus fragile des maisons est la maison de l'araignée- mais le savent-ils) 29 :41.

¹ Voir al- Qastalani dans son livre Irshad as-Sari, Vol.10, P.P.492.

diraient-ils à propos de ses paroles selon lesquelles, depuis, les gens ont commencé à grandir moins (en taille) jusqu'aujourd'hui ?

2

Voir Allah sous différents aspects le Jour du Jugement

Les deux Sheikhs¹ ont mentionné qu'Abou Horeyra a dit : « certaines personnes demandaient : « o messenger d'Allah (ç), pouvons-nous voir notre Dieu le jour de la résurrection ? » il dit : étez-vous capables de voir le soleil quand il n'y a pas de nuages ? » ils répondirent : « non, Messenger d'Allah » il dit : « étez-vous capables de voir la pleine lune quand il n'y a pas de nuages ? » Ils répondirent : « non, Messenger d'Allah ». il dit : « vous verrez Allah comme cela le jour de la résurrection. Allah regroupa les gens et il dira : « quiconque adorait une chose qu'il la suive » Quiconque adorait le soleil devra suivre le soleil. Quiconque adorait la lune devrait suivre la lune et quiconque adorait les tyrans devrait suivre les tyrans. Cet Nation restera avec ses hypocrites. Allah vient à eux dans une forme différente de celle qu'ils connaissent et il dit : « je suis votre Dieu » ils diront : « qu'Allah n'empêche ! Nous ne partirons pas jusqu'à ce que notre Dieu vienne à nous. S'il vient, nous le reconnaitrons. » Puis Allah viendra à eux sous la forme

¹ Al- Bukhari et Muslim.

qu'ils connaissent et il dira : « je suis votre Dieu. » Ils disent : « oui tu es notre Dieu. » ils le suivront. Puis il créera le pont de l'enfer. Je serai le premier à le traverser. Les prophètes prient : « O Allah, sauve-nous, sauve-nous ! ». Le pont a des crochets comme les épines de sa'dan.¹ « Savez-vous ce que c'est le sa'dan ? » ils dirent : « Oui nous l'avons vu. » les crochets sont comme les épines de sa'dan, mais personne ne sait combien ils sont grands sauf Allah. Ils saisissent les gens en fonction de leurs actes. Certains seront punis et d'autres tomberont puis seront sauvés. Lorsqu'Allah terminera le jugement au sein de son peuple et qu'il voudra sauver de l'enfer celui qu'il veut parmi ceux qui ont témoigné qu'il n'y a pas de dieu sauf Allah, il ordonnera à ses anges de les sortir de l'enfer. Ils seront reconnus par les marques de prosternation (dans les prières). Allah empêchera l'enfer (le feu) de brûler les marques de prosternation de l'homme. Les anges les sortiront de l'enfer. Ils seront brûlés. On versera l'eau de vie sur eux et ils grandiront comme la semence sur un sol fertile. Un homme face au feu dira : « O mon Seigneur, le vent du feu me frappe et sa flamme me brûle. Eloigne ma face du feu. » Il continuera à prier Allah jusqu'à ce que Allah dise : « si je le fais, tu me demanderas autre chose. » Il dit : « je jure par ta gloire que je ne te demanderai rien d'autre. » Allah éloignera la face de l'homme du feu. Puis il dira : « O mon Seigneur rapproches-moi du paradis. » Allah lui dit : « ne m'as-tu pas dit que tu ne me demanderais pas autre

chose ? Malheur à toi, homme ! Quel traître tu es ! » Il continuera à prier Allah jusqu'à ce qu'il dise : « si je le fais, tu me demanderas autre chose ? » Il dit : « je jure par ta gloire que je ne te demanderai rien d'autre. » Il promet à Allah qu'il ne lui demanderait pas autre chose. Allah le rapprochera de la porte du paradis. Lorsqu'il verra ce qui est à l'intérieur du paradis, il deviendra calme pendant un moment puis il dit : « O mon Seigneur laisse-moi entrer dans le paradis. » Allah dit : « ne m'as-tu pas dit que tu ne me demanderais pas autre chose ? Malheur à toi, homme ! Quel traître tu es ! » Il dit : « O mon Seigneur ne fais pas de moi le plus misérable de ton peuple. » Il continuera à prier jusqu'à ce qu'Allah rigole ! Lorsqu'Allah rigolera de lui, il lui permettra d'entrer dans le paradis. Quand il entrera au paradis, il désira avoir tout ce qu'il voulait. Puis il désira tout jusqu'à ce qu'il ne trouve plus rien à souhaiter. Allah lui dira : « tout est à toi tout autant ce puisse être ».

Muslim a mentionné la tradition d'une autre façon¹ selon laquelle Abou Horeyra dit : « Allah viendra à cette nation qui compte des gens pieux et impudiques au jour de la résurrection, sous une forme différente de celle qu'ils avaient vue avant, en leur disant : « je suis votre Seigneur » Ils diront : « Qu'Allah nous préserve ! » Il leur dira : « y a-t-il un signe particulier entre vous et lui avec lequel vous le reconnaîtrez ? » Ils diront : « Oui, il y en a un. » puis il dénudera un pied. Quiconque s'est prosterné avec foi (dans la vie mondaine) pour l'amour d'Allah, Allah

¹ Sahih de Muslim, Vol.1, P.P.88

¹ Un roi de chardon retrouvé en Arabie

lui permet de se prosterner et quiconque se prosterne dans l'hypocrisie et la dissimulation, Allah rendra son dos comme une marcotte ainsi chaque fois qu'il voudra se prosterner, il tombera sur son dos. Puis ils leveront leurs têtes et verront qu'Allah a repris sa forme qu'ils avaient vue pour la première fois. Il dira : « je suis votre Seigneur. » ils diront : « Oui tu l'es. » Allah créera un pont sur l'enfer...etc. » c'est une tradition longue mais al-Bukhari l'a résumée dans l'interprétation de la sourate Al-Qamar.¹ Le texte de la tradition se présente comme suit : « j'ai (Abou Horeyra) entendu le Prophète (ﷺ) dire : « notre Seigneur dénudera son pied et chaque croyant, hommes et femmes, se prosternera devant lui, alors que celui, qui se prosternait dans l'hypocrisie et dans la dissimulation dans la vie mondaine ira se prosterner, mai n'y arrivera pas car son dos deviendra comme une marcotte. »

C'est une terrible tradition. Je voudrais demander aux enseignants et aux éducateurs s'il est acceptable pour eux qu'Allah puisse avoir plusieurs apparences différentes, et dont les gens refusent l'une et reconnaissent l'autre ! ». Allah a-t-il une jambe qui soit une marque distinctive qui permette de le reconnaître ? Pourquoi est-ce la jambe et pas un autre organe ? Est-il possible d'attribuer les rires à Allah ou des mouvements d'allées et venues ? Ces discours sont-ils rationnels ? Sont-ils pareils aux discours du prophète ? Certainement non ! Je jure par celui qui l'a envoyé avec justice « **En vérité, DIEU a fait un don gracieux aux croyants**

¹ Vol.2, P.P.138.

quand Il leur a envoyé un Prophète [choisi] parmi eux qui leur récite Ses versets, les purifie et leur enseigne le Livre et la Sagesse, bien qu'ils fussent antérieurement dans un égarement flagrant. » 3 :164

Un mot sur la vision d'Allah

Les Sunnites s'accordent unanimement qu'il est possible de voir Allah avec les yeux dans cette vie et dans l'au-delà et ils sont aussi d'accord sur le fait que cela pourrait également et certainement arriver dans la vie après la mort. Les croyants verraient Allah au jour de la résurrection de leurs yeux mais les non croyants ne le verront jamais. La majorité d'entre eux pensent que voir Allah ne pourrait pas être possible dans la vie mondaine. Certains d'entre eux affirment que c'est possible. Ceux qui croient à l'incarnation (d'Allah), disent qu'ils peuvent voir Allah le jour de la résurrection par la connexion entre les rayons de leurs yeux et les siens (corps !) Lorsqu'ils se regarderont, ils n'auront pas de doute à ce sujet tout comme il n'y a pas de doute à propos du soleil ou de la pleine lune quand il n'y a pas de nuage selon la tradition d'Abou Horeyra. Ceux qui croient en l'incarnation, contredisent les principes rationnels et traditionnels et brisent l'unanimité de la communauté. Ils renoncent à leur religion et aux fondements de l'Islam. Nous n'avons donc rien à leur dire.

Quant aux autres Ash'arites qui croient à la transcendance d'Allah. Ils disent que voir Allah est une aptitude qu'Allah accorderait aux croyants en particulier pour leur permettre

de le voir non pas par la connexion des rayons entre ceux qui le regardent et lui, ni en lui faisant face, ni en le limitant ni...ni... Ce ne serait pas comme une vision normale des gens. Ce serait une vue spéciale des croyants sur Allah. Il n'y aurait aucune limitation, aucune modification, ni aucune des six directions.

C'est impossible et inimaginable à moins qu'Allah ne donne aux croyants dans l'autre vie une autre vue différente de celle d'ici-bas. Une autre forme de vision dont la vue des yeux serait comme la vue du cœur (la vue de l'esprit, la perception de la pensée). Ceci est loin des causes du désaccord entre nous. Peut-être le désaccord entre nous est dû à l'usage des mots.

3

L'Enfer ne sera jamais plein tant qu'Allah n'y aurait pas mis les pieds

Les deux Sheikhs ont rapporté une tradition transmise par Abdou Razak d'après Humam selon laquelle Abou Horeyra dit : « le paradis et l'enfer discutaient au sujet de ce que chacun d'eux avait. L'enfer dit : je suis favorite par ce que je compte en mon sein des arrogants et des tyrans. » Le paradis dit : « et moi j'ai des pauvres et des personnes misérables. » Allah dit au paradis : « tu es ma grâce, que j'accorde à quiconque je désire » Il dit à l'enfer : « tu es mon supplice par lequel je punis quiconque je désire » chacun doit se remplir. Mais l'enfer

ne sera pas plein jusqu'à ce qu'Allah y mette son pied et qu'il dise : « assez ! assez ! ». Puis il deviendra plein et certaines de ces parties rejoindront les autres. »¹

Plus Abou Horeyra devenait riche, plus il était stupide.² Il vît que l'enfer est plus large que d'être rempli de personnes désobéissantes et Allah dit qu'il devrait le remplir : « **Allah dit : « Tout se fera selon la Justice parfaite et en vérité, et c'est la vérité que Je dis. J'emplirai l'Enfer de toi et de tous ceux d'entre eux qui t'auront suivi »** » 38 :84-85. Alors Abou Horeyra s'arrêta devant ces deux versets, confus, il réfléchit comment les réconcilier entre eux. Et là, il trouve une solution à ce problème selon lequel Allah mettrait son pied en enfer, parce que selon Abou Horeyra, le pied d'Allah doit être plus grand que l'enfer quelles que soient sa longueur et sa largeur. Et puisqu' Abou Horeyra était intelligent et brillant alors pas étonnant de réunir deux contradictions. Mais s'il avait médité sur les paroles d'Allah : « **Allah dit : « Tout se fera selon la Justice parfaite et en vérité, et c'est la vérité que Je dis. J'emplirai l'Enfer de toi et de tous ceux d'entre eux qui t'auront suivi »** » 38 :84-85, il aurait fermé sa bouche, prendre ses sales vêtements entre ses mains et s'en aller tout couvert de honte. En effet le verset déclare que l'enfer sera rempli par lui et ses semblables, les diables et ceux qui les suivent.

¹ Le Sahih d'Al-Bukhari, vol.3, P.P.127. Le Sahih de Muslim, Vol.2. P.P.482. Le Musnad d'Ahmed, Vol.2, P.P.314.

² Proverbe.

En tout cas cette tradition est inadmissible selon la raison et à la Sharia. Est-ce que chaque Musulman qui glorifie Allah croit qu'il a un pied ? Est-ce tout homme sain d'esprit croit qu'Allah mettra son pied en enfer pour qu'il soit plein ? Quelle est le bien fondé ? Ce discours a-t-il une importance ? En quelle langue le paradis et l'enfer discutent-ils ? Avec quelles facultés perçoivent-ils ceux qui entre dans leur enceinte ? Quelle faveur les arrogants et les tyrans ont-ils et dont l'enfer peut s'enorgueillir alors qu'ils souffrent des supplices ? Et est-ce que le paradis pense que ceux qui y entrent sont des pauvres et des misérables alors qu'ils sont ceux qu'Allah préfère ? Ce sont les prophètes (a.s), des personnes véridiques, des martyrs, et des personnes vertueuses. Je ne suis pas sûr que le paradis et l'enfer soient si ignorants, et stupides.

4

Chaque soir Allah descend jusqu'au bas niveau du ciel

Bukhari et Muslim ont enregistré dans leurs livres une tradition transmise par Ibn Shihab d'après Abou Abdullah al-Agharr et Abou Salama Ibn Abdur-Rahman qui cite Abou Horeyra : « Notre Dieu descend vers le ciel inférieur au dernier tiers de chaque nuit et dit : « que chacun me demande et je lui accorde ce qu'il

souhaite. »¹

Il est exalté et largement au-dessus, de monter et descendre, venir et aller. Cette tradition et les trois précédentes traduisent l'incarnation qui est condamnée en l'Islam tel qu'il apparaît à l'époque des troubles intellectuelles. Plusieurs hérésies et aberrations venaient de l'école hanbalite, plus précisément avec Ibn Taymiyyah qui gravit le Minbar de la mosquée des Omeyyades à Damas un vendredi et prêcha cette hérésie : « Allah descend au ciel inférieur chaque nuit comme je descends en ce moment ». Il descendit un niveau du minbar pour démontrer comment Allah descend dans un réel mouvement physique de haut en bas. Un jurisconsulte Malikite nommé Ibn Az'z'ahra le contredît et contesta ses propos. Le peuple dans la mosquée se ruèrent sur le jurisconsulte Malikite et le frappèrent sévèrement avec les mains et les chaussures jusqu'à ce que son turban tomba sur le sol. Ils l'amènèrent chez le juge des Hanbalites à Damas, qui s'appelait Izzuddeen Ibn Muslim. Il ordonna de le jeter en prison et il le punît après cela...²

5

¹ Le Sahih d'al-Bukhari, Vol.4, P.P.68 et vol.1, P.P.136. Le Sahih de Muslim, Vol.1 ; P.P.283. Le Musnad d'Ahmed Ibn Hanbal, vol 2, P.P.258.

² L'explorateur Ibn Battouta a assisté à cet incident et a mentionné ce qu'il avait vu dans son livre Rihla (voyage), vol.1, PP.P.57.

Le prophète Souleyman (a.s) contredit le verdict de son père Le prophète Dawoûd (a.s)

Les deux Shekhs¹ ont écrit une tradition rapportée par Abou Horeyra selon laquelle le prophète aurait dit : « il y avait deux femmes et leurs deux bébés. Un loup vint et dévora l'un des bébés. Les femmes se disputaient et chacune prétendait que le bébé qui avait été mangé par le loup était celui de l'autre. Elles allèrent chez le prophète David (a.s) pour lui demander de trancher. Il jugea que le bébé resté en vie était celui de l'ainée des deux femmes. Elles allèrent chez le prophète Salomon (a.s), le fils du prophète David (a.s) et lui racontèrent leur histoire. Il dît : « apportez-moi un couteau² pour couper le bébé en deux moitiés et pour donner à chacune une moitié. » la plus jeune des femmes se mit à pleurer « de grâce ne faites pas ça ! Allah vous couvrira de ses grâces. C'est le bébé de cette femme. » Alors le prophète Salomon (a.s) jugea que le bébé était celui de la plus jeune des femmes. » Abou Horeyra dit : « je jure par Allah que je n'ai pas entendu parler de *Sikkîne* (couteau) avant cela. Nous l'appelions *midya* (couteau) ». Nous avons quelques remarques sur cette traditions:

Premièrement : David (a.s) était un prophète envoyé par

¹ Le Sahih d'al-Bukhari. Vol.2, P.P.166. Le Sahih de Muslim, vol.2.P.P.57. Le musnad d'Ahmed Ibn Hanbal, vol.2, P.P.322.

² En Arabe c'est sikkine

Allah pour guider son peuple. Il lui avait confié la souveraineté et l'avait enjoint de juger en toute justice. Allah dit : « **Dawoud (David), Nous t'avons donné la lieutenance sur la terre. Juge entre les hommes selon la vérité. Ne suis pas ta passion, elle t'égarerait loin du chemin de DIEU** ». **Ceux qui s'égarent loin du chemin de DIEU, subiront un châtement sévère à cause d'avoir oublié le Jour du compte.** » 38 :26. Allah l'appécie et le valorise dans le sain Coran : « **Prophète ! Supporte patiemment ce qu'ils disent. Et rappelle-toi Notre adorateur David doué de force [pourtant] il était [très souvent] repentant. Nous avons soumis [et harmonisé] les montagnes avec lui [qui] glorifiaient [DIEU] au crépuscule [du soir] et au lever [du soleil], et les oiseaux [l'] accompagnaient [s'harmonisaient avec lui lorsqu'il chantait la gloire de DIEU]. Tout revenait [repentant] à Lui. Nous avons affermi sa royauté et lui avons donné la sagesse et la faculté de bien juger.** » 38 :17-20, et : « **Et ton Seigneur connaît parfaitement ceux qui sont dans les cieux et [sur] la terre. Nous avons donné la précellence à certains Prophètes par rapport aux autres. Et à David Nous avons conféré le Livre (Zabour).** » 17 :55. Allah a privilégié le prophète David (a.s) avec le livre des Psaumes. Il était infallible surtout dans le jugement et dans la gouvernance conformément à ce qu'Allah dit dans le saint Coran : « **Ceux qui ne jugent pas selon ce que DIEU a fait descendre, ceux-là sont injustes.** » 5 :45. Le fils Salomon (a.s) était l'héritier de l'intelligence de la sagesse et du royaume de son père David (a.s). Il

était aussi un prophète infaillible. De là, comment pouvait-il casser le jugement de son père alors qu'il savait très bien que son père était un prophète infaillible ? Si, de nos jours un moufti qui a toutes les conditions légales de juge tranche entre deux personnes, alors tous les autres mouftis doivent reconnaître la validité de son verdict à moins qu'ils réalisent de façon certaine qu'il est faux. Mais parmi les prophètes, le faux est impossible parce qu'ils sont tous infaillibles. Il est donc impossible pour Salomon (a.s) qui était un prophète de casser le verdict de son père, qu'Allah a fait prophète et gouverneur. La minimisation du verdict de son père est synonyme de désavouer la volonté d'Allah, une impolitesse et une impiété vis-à-vis de son père.

Deuxièmement : la contradiction entre le verdict des deux prophètes est claire dans cette tradition. Cela veut dire qu'un des deux était faux. C'est impossible chez les prophètes surtout quand ils jugent conformément aux lois d'Allah. Allah dit : **«Ceux qui ne jugent pas selon ce que DIEU avait fait descendre, sont pervers.»** 5 :47.

Troisièmement : la tradition montre que David (a.s) avait jugé que le bébé était celui de l'ainée des femmes sans aucune preuve juste parce qu'elle était l'ainée. Seul un ignorant peut émettre un pareil jugement car il ne sait rien sur les critères légaux et les procédures du tribunal. Gloire à Allah et à ses prophètes.

Quatrièmement : Salomon (a.s) jugea que le bébé était celui de la plus jeune des femmes juste parce qu'elle eut peur que le bébé soit coupé en deux. Ce n'est pas une

preuve suffisante, surtout après que la plus jeune des deux femmes avait confessé que le bébé était celui de l'autre femme et après le jugement de son père.

Cinquièmement : je me demande, par Allah, comment des gens croient en Abou Horeyra quand il dit : « je jure par Allah que je n'ai pas entendu parler de *sikkîne* auparavant. Nous ne l'appelions pas ainsi mais plutôt *midya* ». *Sikkîne* est plus commun chez les Arabes depuis toujours et je ne pense pas qu'il y avait un qui ne connaissait pas cette signification. En fait, beaucoup dans cette communauté ne connaissaient pas le *midya*. Abou Horeyra n'a-t-il pas lu ni entendu les paroles d'Allah dans la surate de Yousuf¹ : **« Elle prépara un banquet et leur donna à chacune un [fruit à couper et un] couteau. »** 12 :31.

N'a-t-il pas lui-même relaté que le Prophète (ç) a dit : « lui qui fut fait juge pour le peuple comme s'il était égorgé sans (*sikkîne*) couteau.»²

¹ La sourate Yousuf a été révélée au Prophète Mohammad (ç) à la Mecque sauf quatre versets qui ont été révélés à Médine, les trois premiers versets et le quatrième : « Il y a assurément, pour ceux qui questionnent, des signes [et des leçons] dans [le récit de] Joseph et ses frères ». 12 :7. Abou Horeyra devint musulman sept années après la révélation de cette sourate que les Musulmans récitaient nuit et jour. il les a entendus lire plusieurs fois cette sourate dans leurs prières.

² Mentionné par Imam Amed Ibn Hanbal dans son livre Musnad, vol.2, P.P.230, écrit par Mohammad Ibn Ja'far d'après Shu'ba d'après al-Ala', d'après son père, d'après Abou Horeyra.

NOTE

Abou Horeyra a pensé que David et Salomon (a.s) « *lorsqu'ils eurent à juger l'affaire d'un champ* » 21 :78, se contredisaient dans leurs jugements alors il devint facile pour lui de fabriquer cette histoire imaginaire alors qu'il ne savait pas que tous les deux jugements étaient justes et le jugement et la sagesse de chacun d'eux leur venait d'Allah.

Le fait est que quelques moutons étaient entrés la nuit dans un vignoble (dont les grappes de vigne¹ étaient déjà sorties) et saccagèrent les fruits. Le gardien du vignoble et le gardien des moutons allèrent chez le prophète David (a.s) pour solliciter son arbitrage. Il trouva, conformément à la Sharia à lui révélée par Allah qu'il devait donner le jugement selon lequel le vignoble devait saisir les moutons parce qu'ils avaient une valeur égale à la valeur de dommage dans le vignoble. Lorsqu'il voulut donner son jugement, Allah l'abrogea en révélant à Salomon (a.s), qui assistait son père dans la mission prophétique, que le jugement dans ce cas était de donner les moutons au gardien du vignoble afin d'exploiter leur lait et leurs laines et donner le vignoble au gardien de mouton pour qu'il le restaure comme il était avant. Puis chacun devrait reprendre leurs propriétés après.

Allah a permis dans ce jugement la compensation des pertes dans le vignoble par l'exploitation des moutons

¹ Comme cela a été rapporté d'après Imam Abou Ja'far al-Baqir et Imam Abou Abdullah as-Sadiq (a.s).

sans en devenir propriétaire et a fait travailler le berger dans le vignoble pour le remettre à l'état initial.

Quand Allah instruisit Salomon (a.s) de cela, il informa son père qui lui demanda avec insistance de faire ce que lui avait révélé Allah.

C'est le résumé de ce qui se passa entre eux. Il n'y a aucune contradiction entre les deux lois divines puisque l'une abroge l'autre.

Voici la parole d'Allah, le plus exalté qui explique ce fait : « *Et David et Salomon, lorsqu'ils eurent à juger l'affaire d'un champ [emblavé] qu'un troupeau de moutons appartenant à un peuple était allé paître [de nuit, et avait dévasté]. Nous étions témoins de leur jugement. Nous la fîmes comprendre (l'affaire) à Salomon. A tous deux Nous donnâmes la faculté de jugement [exact] et le savoir. Nous avons permis que les montagnes, de même les oiseaux, [Nous] aient exalté en compagnie de David. Nous en étions Auteurs.* » 21 :78-79 Observez les paroles d'Allah « *A tous deux Nous donnâmes la faculté de jugement [exact] et le savoir* », vous verrez que les deux étaient justes, parce que la connaissance et le jugement de chacun deux venait d'Allah.

Mais Abou Horeyra pensait qu'il était trop facile de condamner les prophètes qu'ils pouvaient mal juger comme les autres mouftis.

« *[Ceux qui nient la descente (révélation) du Coran] n'ont pas apprécié DIEU à Sa haute majesté* » 6 :91,

Ainsi ils se permettent de donner des fatwas suivant leur pensée et contre les prophètes, qui sont le lien entre Allah et son peuple. Ils pensaient que les prophètes pouvaient mal juger même dans des jugements légaux et selon les lois, qui leur étaient sans doute, révélées par Allah « **Ceux qui ne jugent pas selon ce que DIEU a fait descendre, sont des impies [infidèles].** » 5 :44.

S'ils mettaient du discernement dans leurs pensées ils sauraient que les prophètes ne prenaient pas de décision ou ne jugeaient pas suivant leur raison parce qu'ils le recevaient par révélation. C'est possible pour les moujtahids de la communauté parce que c'est le meilleur de ce qu'ils peuvent faire. Mais c'est impossible pour les prophètes.

Si les prophètes jugeaient conformément à leurs pensées, ce serait possible pour les autres moujtahids de les contredire. Ainsi la dignité des prophéties et des prophètes serait bafouée. Un fidèle moujtahid peut-il contredire le Prophète Mohammad (ç) et casser son verdict ? Certainement non ! C'est un blasphème !

Le sain Coran déclare clairement que le Prophète Mohammad (ç) agit conformément à la révélation : « **...ne s'exprime pas par la passion, [ce qu'il dit] n'est qu'une Révélation [qui lui est] révélée** » 53 :3-4. Et c'est le cas pour tous des prophètes et des messagers (paix soit sur eux).

6

Le prophète Souleyman (a.s) couche avec une centaine de femmes en une nuit

Dans Sahih Bukhari et Sahih Muslim on trouve une tradition rapporté par Abou Horeyra qui attribue ceci au noble Prophète (ç) : « le Prophète Mohammad (ç) a dit : Sulayman ibn Dawood (Salomon, le fils de David) a dit : je vais aller au lit avec une centaine de femmes cette nuit. Chaque femme mettra au monde un garçon qui luttera pour la gloire d'Allah. L'ange lui dit : dis inshallah ! Il ne le dit pas et alla au lit avec elles. Aucune d'elle n'accoucha, sauf une qui mît au monde un demi être humain. S'il avait dit inshallah, il n'aurait pas brisé son serment et son vœu aurait été exaucé. »

Quelques remarques sur cette tradition

Premièrement : Un homme est incapable d'aller au lit avec cent femmes en une nuit, quelle que soit sa résistance. C'est une action contre nature qui ne peut arriver que par miracle.

Deuxièmement : il est inacceptable que le prophète Salomon (a.s) se soit détourné de la volonté d'Allah, surtout avec la protection de l'ange sur lui. Qu'est-ce qui l'a empêché de dire inshallah ? N'est-il pas le prophète envoyé par Allah pour conduire le peuple sur le droit

chemin ? Ce sont les ignorants qui vont contre la volonté d'Allah, oubliant que tous les affaires sont entre ses mains ! Les prophètes sont très au-dessus de l'inattention des ignorants. Ils sont très au-dessus de ce que pensent les naïfs.

Troisièmement. Abou Horeyra était confus face au nombre de femmes de Salomon (a.s). Tantôt il dit qu'elles étaient au nombre de cent¹, et tantôt il dit qu'elles étaient au nombre de quatre-vingt-dix², soixante-dix³, et soixante⁴. Toutes ces traditions ont été mentionnées par al-Bukhari, Muslim, et par Ahmad dans son Musnad. Je ne sais pas ce que diraient ceux qui défendent cet homme ! Diraient-ils que Salomon (a.s) a fait ces choses plusieurs fois avec ses femmes ? Elles étaient donc cent dans un premier temps et quatre-vingt-dix ensuite et soixante-dix ou soixante les autres fois. Et chaque fois l'ange le protégeait et il ne disait pas inshallah. Je ne pense pas qu'ils auraient dit cela. La supercherie est flagrante qu'ils n'ont pas le temps de la répare.⁵ Le menteur n'a pas de bonne mémoire.¹

¹ Sahih d'al-Bukhari, vol.3, P.P.176. Musnad Ahmed, vol.2, P.P.229 et P.P.270.

² Ibid, vol.4, P.P.107.

³ Ibid, vol.2, P.P.165.

⁴ Sahih Muslim, vol.2, P.P.23. Dans le même chapitre, Muslim mentionne une tradition relatée par Abou Horeyra d'après une autre version selon laquelle elles étaient soixante-dix et une autre qu'il cite d'après une troisième version selon laquelle elles étaient quatre-vingt-dix.

⁵ Un proverbe

7

Le prophète Moussa (a.s) gifle l'ange de la mort

Les deux Sheikhs énoncent une tradition selon laquelle Abou Horeyra affirme : « le Prophète Mohammad (ç) a dit : l'ange de la mort vint à Moïse (a.s) et lui dit : répond à l'ordre de ton Dieu ! Moïse gifla l'ange de la mort et creva son œil. L'ange de la mort retourna vers Allah et lui dit : tu m'as envoyé chez l'un de tes esclaves qui ne tient pas mourir. Il m'a crevé l'œil. Allah lui restaura son œil et lui dit : rentre chez mon esclave et dit lui : si tu veux vivre, tu devras mettre ta main sur le derrière du taureau et voir combien il y aura de poil sur ta main. Tu vivras autant d'année qu'il y aura de poil sur ta main. »²

Ahmed Ibn Hanbal relate aussi cette tradition dans son Musnad³ en ces termes : Abou Horeyra dit : « le Prophète (ç) a dit : l'ange de la mort avait l'habitude de venir de façon visible chez les gens. Il vint à Moïse (a.s). Moïse (a.s) le frappa et creva son œil... » Ibn Jareer at-Tabari dans son livre Tareekh al-Umam wal Mulook (l'histoire des nations et des rois) vol.1, cite Abou Horeyra : « l'ange de la mort commença à venir vers les hommes de façon invisible après la mort de Moïse

¹ Un proverbe

² Sahih de Muslim, vol.2, Sahih d'al-Bukhari, Vol.2, P.P.163 et Vol.1, P.P. 158.

³ Vol.2, P.P.315.

(a.s) »¹

Vous remarquez clairement que cette tradition a beaucoup de choses qui ne peuvent jamais être attribuées à Allah, à ses prophètes et à ses anges. Est-il convenable qu'Allah choisisse parmi son peuple un messenger qui se comporte comme un tyran même avec les anges d'Allah, juste par colère, qui agit comme un vulgaire truand et qui déteste tellement la mort on dirait un ignorant ? Est-ce concevable de la part de Moïse (a.s) qui choisi par Allah pour sa mission et à qui il confia sa révélation ? Est-ce imaginable au sujet de Moïse (a.s) qui a eu les faveurs d'Allah par sa parole et qui a été fait l'un des meilleurs prophètes ? Pourquoi détestait-il la mort alors qu'il désirait voir Allah et être auprès de lui ? Quels était la faute de l'ange de la mort, qui n'était que le message d'Allah auprès de lui pour être frappé et pour voir son œil crevé ? Est-il normal que les grands prophètes insultent et frappent les anges qui sont envoyés par Allah pour les informer des missions et des ordres divins ? Allah, ses prophètes et ses anges sont loins de tout cela ! Pourquoi est-ce que nous désavouons

¹ Si l'ange de la mort venait au gens de façon visible, cela se serait largement répandu à travers tout le peuple, tel un rayon de soleil en milieu de journée. Pourquoi les narrateurs et les historiens des autres nations n'ont-ils pas eu ces informations si c'étaient un temps soit peu réelles ? Pourquoi l'imagination des illusionnistes et des farceurs planaient-elles à propos de cette exaltation ? Avaient-ils abandonné l'honneur pour Abou Horeyra ?

et maudissons jours et nuits les habitants d'ar-Rass, le Pharaon, Abou Jahl et ses semblables ? N'était-ce pas parce qu'ils ont offensé les prophètes quand ils sont venus vers eux avec la mission et les ordres d'Allah ? Comment donc attribuons-nous la même chose au prophète ? Qu'Allah ne le permette pas ! Quelle grande diffamation !

8

Un rocher s'enfuit avec les vêtements du prophète Moïse (a.s)

Bukhari et Muslim indiquent qu'Abou Horeyra a dit : "Le Prophète Mohammad (ç) dit : "Les enfants d'Israël se baignaient nus. Ils se regardaient mutuellement les parties intimes. Moïse (a.s) se lava seul. Ils dirent : "Rien n'empêche Moïse (a.s) de se laver avec nous si ce n'est parce qu'il a une hernie." Une fois Moïse (a.s) vint se baigner et déposa ses vêtements sur un rocher. Le rocher s'enfuit avec les habits de Moïse (a.s). Moïse (a.s) suivit le rocher en criant : "O rocher mes habits ! O rocher mes habits !" Alors les enfants d'Israël virent les parties intimes de Moïse (a.s) et confirmèrent qu'il n'avait pas d'hernie. Après cela le rocher s'arrêta. Moïse (a.s) récupéra ses habits et se mit à taper le rocher. Je jure par Allah que le rocher eut six ou sept cicatrices."¹

¹ Nous avons mentionné la tradition en fonction de ce que Mouslim a rapporté dans son Sahih, vol.2, p.p.308. Bukhari

Bukhari et Muslim mentionnent dans leurs Sahih qu'Abou Horeyra a dit que c'est de cet événement qu'Allah fait allusion dans ce verset : « **Croyants, ne soyez pas comme ceux qui offensèrent Moïse ; DIEU l'a innocenté alors de ce qu'ils disaient [contre lui]. Il [Moïse] était [pieux et] honorable devant DIEU.** » 33:69

Vous voyez comment cette tradition est ridicule. Il n'est pas concevable de diffamer le prophète Moïse (a.s) qui a eu l'honneur de parler avec Allah. Il ne peut donc pas exposer ainsi ses parties intimes devant les gens parce que cela le rabaissera et diminuera sa dignité, surtout après l'avoir vu courir après un rocher qui ne voit et n'entend rien, et de crier « O rocher mes habits ! O rocher mes habits ! Et s'arrêter ensuite à poil pour frapper le rocher pendant que les gens voyaient ses parties intimes comme s'il était fou.

Allah aurait Lui-même démontré que Moïse n'avait pas de hernie. Pourquoi Moïse serait-il si furieux pour punir le rocher qui l'a obligé à agir ainsi comme un fou ou un cinglé ?

Le fait que le rocher ait fuit avec ses vêtements n'est pas une raison pour l'obliger à courir derrière lui et s'humilier ainsi en exposant sa nudité en public. Il pouvait rester sur place jusqu'à ce que quelqu'un lui apporte ses vêtements ou autre chose pour se couvrir comme tout homme

l'a aussi mentionné dans son Sahih, vol, 1 p.p.42 et vol. 2, p.p.162. Ahmad la cite aussi dans son Musnad de différentes manières par Abou Horeyra, vol.2, p.p.315.

normal dans sa position aurait fait.

La fuite du rocher est un miracle et quelque chose d'extraordinaire. Et les miracles ne sont produits que pour reléver un défi ou prouver une chose grandiose. Comme ce fut le cas avec le déplacement de l'arbre pour Mohammad (ç) à la Mecque quand les païens lui demandèrent de le faire bouger. Allah déplaça l'arbre d'un endroit à l'autre pour prouver la mission prophétique de Mohammad (ç) et le confirmer. Il est donc clair que le cas de Moïse (a.s) se baignant n'exigeait pas de miracle car aucun défi n'était en jeu. Surtout quand cela allait causer un scandale public sur le prophète et tout celui qui entendrait cette histoire rira et se moquera de Moïse (a.s). Prouver que Moïse (a.s) n'avait pas une hernie n'était pas si important pour l'humilier ou diminuer sa dignité. Ce n'était pas nécessaire non plus de produire un miracle. On pouvait avoir la confirmation à travers ses épouses mieux placées pour dire la vérité.

Supposons même qu'il avait une hernie. Est-ce quelque chose d'étrange ? Le prophète Shou'ayb (Jethro) (a.s) était devenu aveugle et Ayyoub (Job) (a.s) avait passé quarante ans de sa vie dans la maladie. Tous ces prophètes ont été malades et sont morts. Souffrir d'une maladie n'est pas un défaut pour eux, surtout quand il s'agit de la hernie qui était encore quelque chose d'inconnue à l'époque. C'est impossible que quelque chose affecte l'esprit et la générosité des prophètes (a.s) ou pousse les gens à s'éloigner ou se moquer d'eux. Certainement la hernie ne fait pas partie de ces choses.

Personne d'autre qu'Abou Horeyra n'a rapporté que le peuple d'Israël pensait que Moïse (a.s) avait une hernie !

L'événement auquel Allah fait allusion dans ce verset « **Croyants, ne soyez pas comme ceux qui offensèrent Moïse ; DIEU l'a innocenté alors de ce qu'ils disaient [contre lui]. Il [Moïse] était [pieux et] honorable devant DIEU.** » 33 :69, Tel que rapporté par Imam Ali (a.s) et Ibn Abbas porte sur le fait que le peuple d'Israël avait accusé Moïse (a ;s) de meurtre sur Aaron. On dit également qu'il s'agit du cas de la prostituée que Qaroun avait séduite pour accuser Moïse (a.s) de rapport illégal avec celle-ci. Mais Allah l'innocenta quand la femme elle-même dit la vérité. Il a été également dit qu'ils l'avaient blessé en le traitant de magicien, de menteur et de fou quand ils virent les miracles.

Je suis surpris que Bukhari et Muslim aient ajouté ces traditions dans un chapitre où il est question des vertus de Moïse (a.s)! Comment peut-on considérer comme vertu et mérite le fait de battre un ange et lui crever les yeux. Est-ce un honneur que de courir nu devant les gens ? Que signifient ces absurdités ? Le prophète Moïse (a.s) est loin de tout cela ! Abou Horeyra aurait dû se contenter des qualités et du rang honoré de Moïse (a.s) tel que mentionné dans le saint Coran.

9

Ceux invoquent l'intercession du noble Prophète (ç)

Bukhari et Muslim ont inscrit dans leurs livres une longue tradition d'Abou Horeyra qui prétend : « Le Prophète (ç) a dit : Le jour de la résurrection Allah réunira en un lieu tout le monde du premier au dernier. Le rassembleur peut les voir tous et ils peuvent tous le voir. Le soleil se rapprochera. Les gens seront pétris d'inquiétude et d'anxiété. Ils se diront mutuellement : n'avez-vous pas vu dans quel chagrin vous vous trouvez ? Avez-vous trouvé quelqu'un pour intercéder pour vous auprès de votre Seigneur ? Ils se rendront près d'Adam (a.s) et lui diront : tu es le père de l'humanité Allah t'a créé de Ses mains et t'a accordé certaines de Ses faveurs. Il ordonna aux anges de se prosterner pour toi et ils le firent. S'il te plaît intercède pour nous auprès de ton Dieu. Tu ne vois pas dans quelle situation nous nous trouvons ? Adam (a.s) dira : Mon Dieu est dans un tel degré de colère comme il ne l'a jamais été auparavant et ne le sera plus après. Il m'avait défendu de manger l'arbre mais je Lui avais désobéi. Je plains mon propre sort. Alors allez voir quelqu'un d'autre. Allez voir Noé (a.s). Ils se rendront auprès de Noé (a.s) et lui diront : O Noé ! Tu es le premier prophète envoyé vers les gens sur terre. Dieu t'a désigné comme le serviteur le plus reconnaissant. S'il te plaît intercède pour nous auprès de ton Dieu. Ne vois-tu

pas dans quelle situation nous nous trouvons ? Noé (a.s) dira : Mon Dieu est dans un tel degré de colère comme il ne l'a jamais été auparavant et ne le sera plus après. J'ai une fois maudit mon peuple. Je dois penser à mon cas, mon cas, mon cas avant tout ! Allez voir quelqu'un d'autre que moi. Allez voir Abraham. Ils iront voir Abraham (a.s) et lui diront : Tu es le messenger d'Allah et son vrai ami parmi tous les gens sur terre, s'il te plait intercède pour nous auprès de Dieu. Ne vois-tu pas dans quelle situation nous sommes ? Il dira : Mon Dieu est dans un tel degré de colère comme il ne l'a jamais été auparavant et ne le sera plus après. J'ai menti trois fois. Alors je suis inquiet pour mon propre cas. Mon cas ! Mon cas ! Mon cas d'abord ! Allez voir quelqu'un d'autre. Allez voir Moïse (a.s). Ils iront voir Moïse et lui diront : O Moïse ! Tu es le messenger d'Allah. Il t'a préféré pour transmettre sa mission et il s'est adressé à toi parmi tout le monde. S'il te plait intercède pour nous auprès de ton Dieu. Ne vois-tu pas dans quelle situation nous nous trouvons. Moïse (a.s) dira : Mon Dieu est dans un tel degré de colère comme il ne l'a jamais été auparavant et ne le sera plus après. J'ai tué quelqu'un que je n'avais pas reçu l'ordre de tuer. Je me contente de mon cas, mon cas, mon cas ! Allez voir quelqu'un d'autre. Allez voir Jésus (a.s). Ils iront voir Jésus (a.s) et lui diront : « O Jésus ! Tu es le prophète de Dieu et sa Parole qu'il communiqua à Mariam (a.s) et Son Esprit. Tu parlais aux gens quand tu étais encore au berceau. S'il te plait intercède pour nous auprès de Dieu. Ne vois-tu pas dans quelle situation nous nous trouvons ? ». Jésus (a.s) leur

dira : « Mon Dieu est dans un tel degré de colère comme il ne l'a jamais été auparavant et ne le sera plus après (Abou Horeyra ne mentionne pas de culpabilité pour Jésus). Je m'inquiète pour moi-même, moi-même, moi-même ! Allez voir Mohammad ! Ils se rendront auprès de Mohammad (ç) et lui diront : O Mohammad ! Tu es le Messenger d'Allah et le dernier des prophètes. Allah a pardonné tous tes péchés. S'il te plait intercède pour nous auprès de Dieu. Ne vois-tu pas notre situation ? Abou Horeyra dit : Mohammad (ç) dit : je me tournerai et me prosternerai devant la royauté de mon Seigneur. Et Allah me gratifiera de quelque chose qu'il n'a jamais accordé à quelqu'un avant moi. Ensuite une voix lui dira : O Mohammad ! Lève ta tête et demande ce que tu veux il te sera accordé et intercède pour qui tu veux et ton intercession sera acceptée. Je lèverai ma tête et je dirai : « O mon Seigneur ! Ma communauté ! Mon Seigneur ma communauté » On lui dira : "O Mohammad ! Fais entrer ceux de ta communauté qui n'ont aucun compte par la porte droite parmi les portes du Paradis. Ils seront associés au gens dans tout ce qui est au-delà de cela par rapport aux portes nouvelles"¹

Dans cette tradition, Abou Horeyra a eu l'audace de déshonorer les prophètes (a.s) qu'Allah a élus pour répandre son message aux hommes. Un déshonneur absolument condamnée par le saint Coran et la Sunna. La façon dont la Sunna honore les prophètes (a.s) remplit

¹ Ce texte est cité selon BUKhari dans son Sahih, vol.3, p.p.100. Muslim en parle aussi dans son Sahih, vol.1, p.p.97 et Ahmed dans son Musnad, vol.2.

106
 les cœurs de conception sacrée et de respect à leur égard. Le saint Coran et la Sunna de Mohammad (ç) proclament la gloire de ces prophètes (a.s) dans tout l'univers, sur terre, dans la mer, remplissant les oreilles de leurs éloges. C'est grâce au saint Coran et la Sunna de Mohammad que les gens connaissent beaucoup de choses sur la gloire de ces prophètes (a.s) et tout ce qui suscite l'admiration et la grandeur, tout en recalant toutes les ambitions et les velléités mesquines. Sans l'infailible Sunna du noble Prophète Mohammad (ç) et le saint Coran, personne dans la nouvelle génération ne saurait rien sur les prophètes (a.s) et on n'aurait aucune idée sur les traditions authentiques. Le Noble prophète (ç) a alors préservé et complété l'histoire des prophètes (a.s) et des nations. A travers le saint Coran et la Sunna les gens se sont imprégnés des nobles caractères et de la meilleure morale des prophètes (a.s). Il a répandu la loi divine et le sage système qui lui avaient été révélés par Allah pour garantir le bonheur ici-bas et dans l'au-delà. Le saint Coran et la Sunna renferment la science, la sagesse, les politiques, la dignité de la vie dans ce monde et dans l'autre. Ils ont préservé la langue arabe jusqu'au jour du jugement.

Cette tradition vile et insensée d'Abou Horeyra est complètement étrange à la parole du noble Prophète (ç) et très contraire à la Sunna. Il est inconcevable que notre bien aimé Prophète (ç) ait attribué une pareille insipidité qui ressort de cette tradition. Adam (a.s) est loin de désobéir en commettant une bévue susceptible de mettre Allah dans une telle fureur. Allah lui avait interdit de

s'approcher de l'arbre dans le but de l'exalter et le guider. Gloire à Noé (a.s). Il ne maudit personne sauf les ennemis d'Allah afin d'être près de son Dieu. Abraham (a.s) était très honnête pour mentir ! Il n'a jamais fait quelque chose qui pouvait contrarier Allah. Moïse (a.s) n'a assassiné personne au point qu'Allah soit furieux. Il avait tué quelqu'un qui n'était pas innocent. Allah - exalté soit-il - a bien gratifié Ses prophètes (a.s) quand il dit : **« N'est-ce pas la récompense du bien c'est le bien »**. (Sourate 55 :60). Les prophètes (a.s) étaient très loin de faire des choses qui pouvaient mettre Allah dans une colère sans précédent. Le noble Prophète (ç) n'a rien dit à ce sujet. Au contraire on note plutôt dans ses paroles des prières et des louanges adressées aux Prophètes (a.s) qui sont passés avant lui.

Comment les gens discuteront et causeront le Jour du Jugement ? Ce serait tel qu'Allah le dit dans le saint Coran : **« Le jour où vous vivrez ce tremblement de terre, tout mère nourrice oubliera le bébé qu'elle allaite, toute femme en gestation délivrera ce qu'elle porte, tu verras les hommes ivres alors qu'ils n'ont rien ingurgité d'enivrant, le châtiment d'Allah est terrible et violent »** (Sourate Hajj 22 : 2). Et aussi **« le Jour où l'homme fuira son frère, sa mère, son père, sa femme et ses enfants, ce Jour-là chacun d'eux aura de quoi ne songer qu'à soi »**. (Sourate Abassa 80 :34-37)

Comment dans une pareille situation difficile penseront-ils à se rendre auprès des prophètes dans cette position

entre le paradis et l'enfer (A'raaf) ? Qu'est-ce qui les empêchera de se rendre d'abord auprès du Prophète Mohammad (ç) ? N'a-t-il pas un statut glorieux, un rang élevé et n'est-il pas un intercesseur attiré que personne n'ignore ? Pourquoi Adam, Noé, Ibrahim ou Moïse (a.s) ne les ont pas recommandés d'aller voir Mohammad (ç) directement ? N'importe quel de ces prophètes (a.s) ne pouvait pas reconforter ces pauvres gens dès la première demande d'intercession ? Les prophètes (a.s) ignoraient-ils ce jour le grand statut du Prophète Mohammad (ç) ou alors ils préféraient augmenter la souffrance et le suspens de ces pauvres croyants en quête d'assistance ?

Nous pouvons interroger Abou Horeyra au sujet de ces pauvres gens : sont-ils de la communauté de Mohammad (ç) ou d'une autre nation ? S'ils sont de la communauté de Mohammad (ç) pourquoi ne sont-ils pas allés le voir d'abord pour lui demander d'intercéder pour eux ? Et s'ils sont d'une autre communauté, il n'abandonnera pas bien sûr leurs efforts et il ne les découragera pas avec toute la miséricorde qu'Allah lui a accordée en faisant de lui un moyen d'intercession entre Lui et les gens. Il ne les découragera pas certainement parce qu'il est l'espoir des déshérités et la sérénité des anxieux. Il répond au besogneux avec sa libéralité et comble la soif de l'interrogateur avant que sa voix ne se lève.

10

Hésitation des prophètes (a.s), blâmes sur Lot (a.s), Joseph (a.s) préféré à Mohammad (ç) pour son endurance

Bukhari et Muslim citent Abou Horeyra : "le prophète Mohammad (ç) a dit : Nous avons plus de mérite qu'Abraham (a.s) en ce qui concerne le doute lorsqu'il dit (tel qu'il est mentionné dans le saint Coran) : **« et lorsque Ibrahim dit: « Ô Seigneur montre-moi comment tu redonneras vie aux choses mortes. IL dit : Ne crois-tu pas ? IL dit : Oui ! Mais juste pour rassurer mon cœur » Sourate 2 Al-Baqarah : Verset 260.** Qu'Allah accorde sa clémence à Lot ; il a eu recours à une endurance forte. Si j'étais resté longtemps en prison comme Youssouf (Joseph) j'aurais répondu aux invités."¹

Cette tradition est inacceptable pour plusieurs raisons :

Un : Cette tradition prouve qu'Abraham (a.s) était en position de doute, or Allah dit : **"...nous donnâmes à Abraham la rectitude avant"** Sourate 21 Verset 51, et aussi : **« Et ainsi, nous montrâmes à Abraham la royauté des cieux et de la terre afin qu'il soit des gens qui ont la certitude »** Sourate 6:75. La certitude est le meilleur degré de la connaissance. Celui qui est

¹ Sahih al-Bukhari, vol. 2, p.158, Sahih Muslim, vol.1, p.71 et Ahmed's Musnad, vol.2.

sûr de quelque chose ne peut avoir de doute au sujet de cette chose. La raison elle-même rejette l'hypothèse selon laquelle les prophètes (a.s) avaient des doute sur les choses. C'est absurde d'ailleurs.

Allah dit dans le saint COoran : « **Et lorsque Abraham dit : 'Ô Seigneur ! Montre-moi comment tu redonneras vie aux choses mortes** » Sourate 2 Verset 260. Cela peut vouloir signifier qu'Abraham avait demandé la manière dont Dieu redonnait la vie aux êtres humains et non donner la vie elle-même. Et même si cela n'existait pas, il avait déjà une certitude sur le fait de redonner la vie aux morts.

En d'autres termes, le fait d'avoir employé **comment** dans la question signifie demander l'état de quelque chose qui existe déjà et celui qui pose la question en est conscient. Par exemple, *comment va Zaid* ? Signifie que est-ce qu'il est bien portant ou malade ? Par contre demandé *comment fait Zaid* ? Signifie qu'il fait bien ou mal ? Et quand on voit aussi comment Abraham s'adresse à son Dieu en disant : « **Ô mon Dieu montre-moi comment tu donnes la vie aux morts** ». Cela paraît comme une requête pour qu'Allah lui montre comment Il redonne vie aux morts, une réalité inéluctable qui se produira.

Mais, comme quelqu'un ignore le grand statut d'Abraham (a.s), il pense que cette requête trahit plutôt son doute sur la puissance de Dieu à redonner vie à quelque chose qui est morte. Et en lui disant : « Quoi ! Tu ne crois pas ? Allah voulait enlever le doute. Et il répondit : 'Oui !' ». Abraham a dit Oui ! Pour signifier ceci : " Je crois au

pouvoir que Tu as de donner la vie, mais je demande juste une démonstration dans le but de rassurer mon cœur. J'aimerais voir comment un mort peut être ramené à la vie une fois de plus après la dégradation de ses parties dans la tombe, le cercueil, l'estomac de la bête ou sur le site de la mort dans le désert ou sur la mer ». Et comme il voulait, voir comment cela allait se dérouler, c'est pour cette raison qu'il précise qu'il voulait que son cœur soit rassuré. En fait il voulait combler en lui ce désir ardent de vivre une pareille scène.

Tel est l'explication du sens de ce verset. Quiconque tente d'insinuer qu'Abraham (a.s) avait du doute au sujet du pouvoir de Dieu, s'est définitivement égaré.

Deux : Ces propos : « Nous sommes plus digne qu'Abraham en matière de doute » laissent comprendre que le Prophète Mohammad (ç) et tous les autres prophètes (a.s) étaient dans le doute et qu'ils étaient plus digne de doute qu'Abraham (a.s).

Supposons qu'il ne voulait pas faire allusion à tous les prophètes (a.s), et qu'en fait il parle de lui personnellement, le texte montre clairement que le Prophète Mohammad (ç) était plus digne que le prophète Abraham (a.s) en matière de doute. Gloire à Allah ! C'est vraiment une grande diffamation de la part d'Abou Horeyra. Le consensus, l'intelligence et les critères classiques confirment la nullité de cette tradition.

Nous ne savons pas ! Je le jure par Dieu, pourquoi le Prophète Mohammad (ç) est plus digne qu'Abraham (a.s) en terme de doute pourtant Allah l'a élevé d'une manière

qu'il n'a jamais élevé Abraham (a.s) et tous les autres prophètes, et les anges ?

L'Imam Ali (a.s), le gardien du Prophète Mohammad (ç), la porte de la cité du savoir du Prophète (ç), son alter ego, l'équivalent du statut de Haroun (a.s) pour Moïse (a.s) (sauf qu'il n'aura pas de prophète après lui) dit : « Si on levait le voile entre Allah et moi, rien ne s'ajoutera sur ma certitude (en d'autres termes je suis sûr et certain d'Allah) ». ¹ C'était pour dire que sa foi en Allah était si élevée que rien ne s'ajouterait dessus même s'il voyait les choses en face ou qu'il connaissait d'Allah d'avantage. Dans les deux cas il était toujours très sûr de son pouvoir et de sa puissance. C'est comme ça qu'était Imam Ali (a.s). Alors si Imam Ali (a.s) est comme ça, quand sera-t-il du prophète Mohammad (ç) alors, le dernier de tous les prophètes.

Trois : Dans ses propos, « qu'Allah accorde sa clémence à Lot, car il se refugia dans une grande endurance », il critique Lot et lui reproche de ne s'être pas confié à Allah or, Lot (a.s) voulait en fait inciter sa tribu et ses proches à apprendre à surmonter les épreuves dans la quête d'Allah, afin d'ordonner les gens à faire du bien et leur interdire tout ce qui est blâmable. Le Prophète Mohammad (ç) n'a jamais blâmé Lot ou désapprouvé ses propos. Le Prophète Mohammad (ç) n'a que de pensées à

¹ C'est une célèbre parole de l'Imam Ali (a.s). Al Boucéri le poète en parle dans son poème : Le vizir de son cousin dans les grands actes serait content si le vizir était une parent. Enlever le voile n'augmentera rien à sa certitude. C'était un soleil sans couverture.

élogieuses et glorieuses à propos de Lot en tant que grand prophète. Mais le Prophète (ç) a prévenu qu'il qu'on fabriquera beaucoup de mensonges qu'on lui attribuera !

Quatre : Dans ses propos, « Si j'étais resté en prison plus longtemps comme Youssouf (a.s), j'aurais répondu à l'inviteur ». Il préfère clairement Youssouf (a.s) au prophète Mohammad (ç). Cela contredit l'unanimité qu'on constate dans les livres de hadiths et ce qui est établi comme étant une nécessité entre les Musulmans.

Peut-être quelqu'un dira que le Prophète Mohammad (ç) essaye de se montrer humble en admirant la prudence, la patience et la sagesse de Youssouf (pour prouver son innocence jusqu'à ce que la vérité apparaisse et qu'il soit libéré de la prison), nous dirons que le Prophète (ç) ne peut pas dire de choses pareilles même par simple humilité. Car s'il s'était retrouvé confronté au même problème que Youssouf (a.s), il se serait montré beaucoup plus prudent et patient jusqu'à ce que la vérité soit établie. C'est vraiment impossible au Prophète (ç) de répondre à celui qui invite juste qu'en l'invitant de sortir de la prison et perdre la sagesse. Ce que Youssouf (a.s) préféra lorsqu'il dit au messager du roi lorsqu'il voulait le libérer de la prison, tel qu'Allah dit : « *Reviens vers ton maître et demande lui le quart des femmes qui se sont coupées leurs mains. Surement, monseigneur connaît l'astuce. Le roi dit : « Amenez-moi [Joseph] ». Quand l'émissaire se rendit auprès de lui, [Joseph] dit : « Retourne et demande à ton maître quel était le comportement des femmes qui s'étaient tailladé les mains ? En vérité, mon Seigneur*

connaît leurs ruses. [Le roi] dit [aux femmes] : « En quoi s'agissait votre affaire lorsque vous sollicitiez Joseph de sa personne ? » Elles dirent : « A DIEU ne plaise [que nous mentionnons] ! Nous ne connaissons sur lui rien de mal ». L'épouse de l'intendant dit : « Maintenant la vérité s'est manifestée. C'est moi qui l'ai sollicité. Et, à vrai dire, il est effectivement du nombre des véridiques » Sourate 12:50-51.

Il ne sortit de prison jusqu'à ce que son innocence soit établie.

Dont, Youssouf (a.s) s'était montré prudent et patient et il refusa de sortir plutôt de prison sans avoir obtenu ce qu'il voulait. Plus même encore, le prophète Mohammad (ç) était prudent, patient, indulgent, ferme, déterminé, sage et impeccable quand il faisait ou disait quelque chose. D'ailleurs, il déclare que si on mettait le soleil dans sa main droite, et la lune dans sa main gauche pour qu'il abandonne sa mission, il ne le fera jamais.

Abou Horeyra aurait dû dire : « Si le prophète Mohammad était resté en prison plus longtemps comme Youssouf, il n'aurait jamais supplié quelqu'un pour le sortir de là comme Youssouf la fait. **« Et [Joseph] dit à celui qui, à son avis, devait être délivré : « Parle de moi auprès de ton maître ». Mais Satan lui fit oublier de parler [de Joseph] à son maître. [Joseph] resta donc encore quelques années en prison ».** Sourate 12:42 ». Cela veut dire : Il faut décrire ma moralité et ma conduite au roi et parle lui de mon histoire, peut-être serait-il clément à mon égard et me sortirait-il de cette

situation troublante, **« Mais le Satan l'entraîna à oublier de mentionner cela à son maître »** toujours dans la sourate 12:42, oui ! Satan avait poussé l'homme à oublier de parler de Youssouf (a.s) au roi **« Alors Il resta en prison quelques années encore »** Sourate 12:42.

L'oubli de l'homme et le séjour de quelques années de plus de Youssouf (a.s) en prison étaient une sorte de mise en garde pour lui, parce qu'il avait fait quelque chose d'indigne. Il n'avait pas à supplier, si non compter seulement sur la miséricorde divine. Cela a été mentionné par le Prophète Mohammad (ç) telle quelle.

Prophète Mohammad (ç) a souffert de quelque chose de plus grave que le séjour de Youssouf (a.s) en prison. Quelque chose de pire encore que tout ce que la famille du prophète Jacob (a.s) a vécu. Il ne s'est jamais montré impuissant et abattu. Il n'a imploré que l'assistance d'Allah, lui et toute sa tribu c'est-à-dire les Hachimites ont connu un blocus de quelques années. Ils vivaient dans une détresse absolue. Sa tribu et tous les croyants ont subi plus d'outrages que n'importe quel prophète avant. Les païens l'ont hué et torturer sa tribu autant qu'ils pouvaient. Voici quelques paroles d'Allah à ce sujet : **« Et [rappelle-toi] lorsque les impies [hypocrites, idolâtres, injustes,...] usaient contre toi de stratagèmes pour t'arrêter (te mettre en prison), te tuer ou te bannir. Ils usaient de stratagème, mais DIEU élaborait un plan [contre les ruses des impies, et pour te sauvegarder toi et les croyants], et c'est DIEU qui élabore le mieux [les plans] ».** "8:30, Et **« Si vous ne le secourez pas (le**

Prophète), DIEU l'a déjà secouru, lorsque les impies [hostiles] l'ont expulsé, il était le deuxième [n'avait qu'un seul compagnon] et qu'ils étaient tous deux dans la grotte, il disait à son compagnon : « Ne t'attriste pas, DIEU est avec nous ». Alors DIEU a fait descendre sur lui (le Prophète,) Sa sérénité et l'a soutenu par des armées (anges) que vous ne voyiez pas, Il a rabaissé la parole des impies, tandis que la parole de DIEU est la plus sublime. DIEU est Puissant honoré [et] Sage » Sourate 9:40, et « DIEU vous a secourus à [la bataille de] Badr quand vous étiez faibles [par rapport à l'ennemi]. Soyez pieux envers DIEU afin que vous soyez [sincèrement] reconnaissants ». Sourate 3:123 « Lorsque vous fuyiez, sans faire attention à personne, et derrière vous, le Prophète vous appelait. [DIEU] vous a infligé tristesse sur tristesse [passagère de ce monde] afin que vous ne vous affligiez pas ni [à propos] de ce qui vous a échappé ni [à propos] de ce qui vous a frappés [et que votre attention et votre cœur soient tournés uniquement vers DIEU]. DIEU connaît parfaitement ce que vous faites ». Sourate 3:153 et « [Rappelez-vous] quand elles sont venues vous [attaquer] d'en haut et d'en bas [de votre cité], et [vos] regards étaient éperdus, et les cœurs remontaient à la gorge ; et vous [les hypocrites] formiez de fausses conjectures envers DIEU. En l'occurrence les croyants ont été bien éprouvés et secoués d'une intense secousse » Sourate 33:10-11 et « DIEU vous a sûrement secourus

[et donnés victoire] en maints lieux, et [aussi] le jour de Hunayn, lorsque vous étiez fiers de votre grand nombre mais que cela (votre grand nombre) ne vous a servi à rien. La terre, malgré son étendue, fut trop étroite pour vous ; puis vous avez tourné le dos en prenant la fuite. Puis, DIEU fit descendre Sa quiétude sur Son prophète et sur les croyants. Il fit descendre des armées [d'anges] que vous ne voyiez pas et châtia ceux qui étaient impies [corrupteurs]. C'est là la rétribution des impies ». Sourate 9:25-26. Malgré ces éprouvantes situations dans lesquelles il a connu beaucoup de difficultés graves, il a su se montré ferme plus qu'une montagne. Il a affronté les difficultés avec un grand cœur et une âme solide. Alors, ces difficultés ont dû passer comme du vent, laissant intact son noble caractère. Il n'a jamais demandé à Allah de le sortir facilement de ces difficultés. Il menait ses affaires avec patience et se fiait à Allah. Alors, où était sa détermination, sa patience, sa prudence, sa sagesse par rapport à ceux de Joseph (a.s), Jacob (a.s), Isaac (a.s), Abraham (a.s) et le reste des prophètes ?

11

Pluie de sauterelles d'or sur Ayyoûb (a.s)

Les deux Cheick ont mentionné dans leurs livres à travers divers chaînes de transmission une tradition dans laquelle Abou Horeyra dit :¹ « Le prophète a dit : 'Quand

¹ Confère Sahih Bukhari, Vol.1, P.42 et Vol.2, P.160

Ayyoub (a.s) était en train de se laver, dans la mer nu, des sauterelles en or tombèrent sur lui. Il commença à les collecter dans ses vêtements'. Son Dieu lui dit : 'Ne pourrais-je pas faire en sorte que tu n'aies besoin de ça ?' Il dit : 'Oui ! Par ta gloire mais j'ai besoin de ta bénédiction' »

Personne ne peut croire à des pareils propos sauf ceux qui manquent de clairvoyance et de bons sens. Créer des sauterelles en or c'est un miracle et quelque chose d'extraordinaire. Allah n'agit pas ainsi sauf si une nécessité s'impose. Par exemple, prouver la mission prophétique d'un prophète peut exiger un miracle spectaculaire. Ainsi, Allah peut apporter un miracle comme preuve pour appuyer la prophétie et la mission d'un prophète. Allah ne peut pas créer des sauterelles en or rien que pour le plaisir et les faire tomber sur Ayyoub (a.s) pendant qu'il se baigne à poil.

Si ces sauterelles en or sont tombées sur lui et qu'il a commencé à les collecter dans ses vêtements, ce qu'il a agi raisonnablement, car c'est un don venant de Dieu et une faveur qu'il lui a accordée. Ce genre de don doit être accompagné d'un remerciement qui consiste à l'accepter humblement au lieu de le restituer à quelqu'un avec mépris. Car se détourner de ces sauterelles serait une preuve d'ingratitude or les prophètes (a.s) sont très loin d'être des gens ingrats.

Quand les prophètes (a.s) obtenaient les richesses, ils les dépensaient pour chercher l'agrément d'Allah et gagner sa satisfaction. Ils s'en servaient pour faire marcher leurs

plans de réforme. Allah est conscient de l'intention de ses Messagers (a.s). Il n'y a donc aucune raison à blâmer Ayyoub (a.s) pour avoir collecté des dons du ciel.

12

Moïse (a.s) blâmé pour avoir brûlé le village de fourmis

Bukhari et Muslim rapportent que Abou Horeyra a dit : « Le prophète Mohammad (ç) a dit : 'Une fourmi avait piqué un prophète (Moïse) tel que c'est mentionné dans Timizhi'¹. Il ordonna de brûler tout le village de fourmi et tous les nids de fourmis furent brûlés. Allah lui révéla : 'Pourquoi as-tu brûlé toute une nation de créature qui louait Allah juste parce que tu as été piqué par une seule ?'²

Abou Horeyra était passionné des prophètes et de toute maladie susceptible d'irriter les yeux ou d'obstruer les oreilles. Les prophètes (a.s) étaient tenaces dans leur endurance, ils avaient un grand cœur et un statut élevé et ils étaient très loin de ce qu'un radoteur comme Abou Horeyra pourrait dire sur eux.

L'Imam Ali (a.s) dit dans l'un de ses discours : « Je jure par Allah, si on me donnait les sept contrées avec tout ce

¹ Se référer à Qastalani dans son livre 'Irchad Asâri', Vol.6, P.288

² Confère Sahih Bukhari, Vol.2, P.114 ; Muslim dans Son Sahih, Vol.2, P.267 ; Abu Daoud 'Al Adab' ; Ibn Marjah ; Nasâhi et Ahmad dans son Musnad.

qu'il y a sous leurs cieux pour désobéir à Allah en arrachant ne serait-ce qu'une brindille de la bouche d'une fourmi, je ne le ferai jamais. La vie d'ici-bas pour moi n'est que vanité, une chose de moindre valeur, on dirait une feuille mâchée par une sauterelle. Qu'est-ce qu'Ali a à faire avec les plaisirs vils et éphémères ?

Pourtant Imam Ali (a.s) n'était pas un prophète. Il était juste un gardien loyal. Son cas exprime l'infaillibilité des prophètes par rapport à tout ce que les ignorants leur attribuent. Dieu ne choisit pas n'importe qui pour accomplir ses missions. Dieu choisit et confie son message aux gens purs et loin de pareils accusations. (Gloire à Allah et toutes les louanges lui reviennent et il est au dessus de ce que les Idiots disent.) !

Je ne sais pas ce que ceux qui défendent cette tradition diront au Prophète (ç). Qui soit disant a torturé les fourmis avec du feu. Or le Prophète Mohammad (ç) dit : « Nul n'a le droit de torturer par le feu excepté Allah »¹. Ils s'accordent à l'unanimité qu'il est interdit de brûler tout être vivant avec le feu en moins qu'un homme tue un autre homme en le brûlant avec du feu. Alors les tuteurs de la victime ont le droit d'exiger également que l'assassin soit aussi brûlé par le feu.

Abou Dawoud mentionne une tradition authentique citant Ibn Abass qui dit que le Prophète (ç) avait interdit de tuer la fourmi, l'abeille, la huppe et le pie-grièche.

¹ Confère le livre de Nabawi dans Charh Sahih Muslim, Vol.11, P.6, imprimé en marge du livre Charh Sahih Al-Bukhari

13

Le noble Prophète oublie deux Rakats

Bukhari et Muslim ont mentionné une tradition d'Abou Horeyra : "Le prophète Mohammad (ç) avait accompli l'une des prières quotidiennes - la prière de Asr¹ je crois - en deux sections (Rak'at) au lieu de quatre et il la clôtura. Ensuite, il se tint sur un morceau de bois qui dressé devant la mosquée et posa sa main dessus"². Parmi les gens présents dans la mosquée, il y avait Abou Bakr et Omar. Mais ils eurent peur d'interroger le Prophète (ç) à ce sujet. Les gens étonnés quittèrent la mosquée et demandèrent si la prière avait été validée ? Quelqu'un que le Prophète (ç) appelait -Thul-Yadayn- demanda au Prophète : "As-tu oublié ou diminué la prière ?" Le Messager dit : " Je n'ai pas oublié et la prière n'a pas été diminué". Thul-Yadayn dit encore : " Oui vous l'avez oublié !" Le Prophète accomplit encore deux autres rak'ats additionnelles, exécuta le Taslim, conclut la prière, puis dit ' Allahou-Akbar' (Dieu est grand) et fit une prosternation pour rectifier la prière oubliée.³

¹ Qu'est-ce qu'il est prudent Abou Horeyra ! Ne remarquez-vous pas qu'il n'affirme pas avec certitude s'il s'agit de la prière d'Asr, ce qui fait qu'il ne certifie pas sa supposition.

² La piété d'Abou Horeyra le pousse à mentionner même le morceau de bois sur lequel le Prophète (ç) avait posé sa main, pourtant cela n'a rien à voir avec le sujet du hadith, mais comme il était prudent il a tenu à préciser ces détails !

³ Exactement comme il est mentionné par al-Bukhari dans son Sahih, vol.1, p.p.145 et bien d'autres livres. Confère

Cette tradition est fautive pour 2 raisons :

Un : C'est impossible que celui qui exécute la prière avec tout son cœur et tout son âme oublie une partie de celle-ci. Cela ne peut arriver qu'à celui qui est déconcentré dans sa prière. Les prophètes sont au dessus de ce genre d'inattention, et ils sont si glorieux pour qu'un ignorant les diffame ainsi. Nous n'avons vu nulle part qu'un prophète ait connu pareil oubli, plus particulièrement le sceau de tous les prophètes.

Je jure par le Prophète que si je suis victime d'oubli, je serais envahi de honte et de consternation dans mes prières, les gens derrière moi se moqueront de moi et de mon adoration. Alors combien de fois le Prophète (ﷺ) qu'Allah a choisi comme l'excellent modèle pour les gens !

Deux : Le Prophète Mohammad (ﷺ) dit : ' Je n'ai pas oublié et la prière n'a pas été diminuée'. Alors comment pouvons-nous lui attribuer cela, alors qu'il a déclaré lui-même qu'il n'a pas oublié de prière. Supposons qu'il n'était pas infallible dans l'oubli, mais qu'il est infallible non pour être obstiner et imprudent dans ses propos. Si c'était contradictoire à la réalité, cela serait certainement visible aux yeux de tous les Musulmans.

Trois : Abou Horeyra est confus dans la tradition et ses propos. Parfois il dit : " Le Prophète dirigeait l'une des prières pour nous, peut-être la prière de Zuhr ou de Asr." Dont il doute de quelle prière il s'agit. Parfois il dit : "Le

Muslim dans son Sahih, vol.1, p.p.215 et Ahmed dans son Musnad, vol.2, p.p.234.

Prophète nous dirigeait la prière de Asr", comme s'il avait la certitude. Dans une troisième déclaration il dit : "Quand j'accomplissais la prière de Zuhr avec le Prophète..." ces traditions sont mentionnées dans al-Bukhari et Muslim. Les commentateurs de ces livres, sont si confus à un degré qu'ils sont affectés et disent eux-mêmes des choses qu'ils ne peuvent pas démontrer juste pour justifier cette tradition. Comme ils l'ont fait en réfutant l'opinion d'az-Zuhri lorsqu'il confirme que Thul-Yadayn et Thush-shamalayn représente une même personne.

Quatre : La tradition montre que le Prophète (ﷺ) laissa le lieu de prière se tint debout posa sa main sur un morceau de bois devant la mosquée. Les gens stupéfaits quittèrent la mosquée en disant : "Est-ce que la prière a été diminuée ?" Thul-Yadayn dit au Prophète : "As-tu oublié ou diminué la prière ?" Le Prophète répondit : "Je n'ai ni oublié, ni diminué la prière." Il dit au Prophète : "Oui, tu l'as oublié !" Ensuite le Prophète dit au compagnon : "Est-ce qu'il dit vrai ?" les compagnons dirent : "Oui, il dit vrai !" Une autre tradition venant d'Abou Horeyra mentionne que le Prophète (ﷺ) entra dans la salle (de la mosquée) et sortit ensuite et après cela les gens retournèrent. Tout cela invalide la prière car selon la législation Islamique, la prière est une entité continue qui doit s'accomplir de manière ininterrompue. Alors, comment est-ce que le Prophète revient, au lieu de reprendre complètement la prière, il accomplit juste deux autres rak'ats pour compléter les deux premières rak'ats ? Etant donné que la prière de Zuhr a 4 rak'at et celle de Asr aussi en a 4 ?

Cinq : Thul-Yadayn, mentionné dans la tradition est le même que Thush-Shamalayn¹ Ibn Abd Amr, l'allié de la tribu de Zuhra. Les deux renvoient à une seule et unique personne. Il est tombé Martyr durant la guerre de Badr. Cela a été confirmé par le chef de la tribu de Zura et le meilleur de ceux qui connaissaient leur alliance, Mohammad Ibn Muslim az-Zuhri, tel qu'il est mentionné par Ibn Abdul-Birr dans le livre al-Isstee'ab, Ibn Hajar dans le al-Issaba, Sharh Sahih Muslim et Sharh Sahih al-Bukhari. Ainsi, la même chose a été rapportée par Sufyan ath-Thawri et Abou Haneefa lorsqu'ils considèrent la tradition comme fausse et décrétèrent une Fatwas contraire à celle-ci.² An-Nassa'ei déclare dans sa tradition que Thul-Yadayn et Thush-Shamalayn réfèrent à la même personne. Il dit :³ ...Thush-Shamalayn Ibn Amr lui dit (au Prophète) : "As-tu diminué la prière ou oublié ?" Le Prophète dit : "Qu'est-ce que Thul-Yadayn dit ?" Il confirme alors que Thush-Shamalayn est la même personne que Thul-Yadayn. Plus évident encore, il y a une tradition mentionnée par Ahmed Ibn Hanbal⁴ qui rapporte que Abou Salama Ibn Abdur Rahman et Abou Bakr Ibn Abou Khaythama affirment que Abou Horeyra a dit : "Le Prophète Mohammad a accompli la prière de Zuhr ou de

¹ Il s'appelait Omayr ou Amr tel que le souligne Ibn Hajar dans son livre al-Issaba.

² Confère an-Nawawi dans Sharh Sahih Muslim, vol.4 p.p.235, imprimer en marge de al-Qastalani dans Irshad as-Sari et Zakariyya al-Ansari dans Tuhfa.

³ al-Qastalani dans Irshad as-Sari, vol.3, p.p.267.

⁴ Dans son Musnad, vol.20, p.p.271 et p.p.284.

Asr en deux rak'ats seulement et il l'a close avec un taslim (dire assalamu alaykum). Thush-Shamalayn Ibn Abd Amr, l'allié de la tribu de Zuhra, lui dit : "As-tu diminué ou oublié la prière ?" le Messager (ç) dit : "Quel ce que Thul-Yadayn dit ?" Les compagnons dirent : "Il a raison !"

Abou Moussa mentionne une tradition rapportée par Ja'far al-Mustaghfiri¹ citant Mohammad Ibn Katheer qui cite al-Awza'ee qui cite az-Zuhri qui cite Sa'eed Ibn al-Mussayab, Abou Salama et Obaydullah Ibn Abdullah qui cite Abou Horeyra qui dit : "Le Prophète acheva la prière après deux rak'ats au lieu de quatre. Abd Amr² Ibn Nadhla, de la tribu de Khuza'a et allié de la tribu de Zuhra, se leva et dit au Prophète : "As-tu diminué la prière ou l'as-tu oubliée ?" (Est-ce que Thush-Shamalayn dit la vérité ?)

Toutes ces traditions montrent clairement que Thul-Yadayn, mentionné dans la tradition d'Abou Horeyra est Thush-Shamalayn Ibn Abd Amr, l'allié de la tribu de Zuhra. Il n'y a aucun doute que Thush-Shamalayn, mentionné ci-dessus est mort pendant la bataille de Badr c'est-à-dire presque cinq ans avant que Abou Horeyra ne devienne Musulman. Il a été tué par Ossama aj-Jasmi. Ibn Abdul Birr et tous les autres historiens l'affirment. Alors, comment est-ce possible qu'Abou Horeyra l'ait rencontré dans une prière derrière le Prophète Mohammad (ç) !

¹ Ibn Hajar, al-Issaba, vol.20, p.p.271 et p.p.284.

² Tel que mentionné par al-Issaba. Notez qu'il dit que le nom de Thush-Shamalayn est Abd Amr.

Ceux qui prennent la défense d'Abou Horeyra, justifient cette tradition en disant que le compagnon peut narrer, quelque chose qu'il n'a pas vécu qu'il a juste entendu soit du Prophète ou soit d'un compagnon. Delà, la mort de Thul-Yadayn cinq ans avant l'Islamisation d'Abou Horeyra n'aurait pas empêché celui-ci de rapporter la tradition.

Cette excuse est définitivement stupide. Abou Horeyra prétant avoir participé à la prière et tous ceux qui ont mentionné cette tradition le confirme. Al-Bukhari rapporte cette tradition dans son Sahih¹ (le livre le plus authentique) en citant Adam Ibn Shu'ba qui le tient de Sa'd Ibn Ibrahim qui dit que Abou Horeyra a dit : "Le Prophète (ç) nous a dirigé la prière de Zuhr ou de Asr..."

Muslim mentionne également dans son Sahih² que Mohammad Ibn Seereen a dit : "J'ai entendu Abou Horeyra dit : Le prophète Mohammad (ç) a dirigé une prière de la journée probablement celle de Zuhr ou de Asr..."

Imam at-Tahawi est confus à propos de la tradition. Il dit que c'est une tradition authentique, même comme il est certain que Thush-Shamalayn est Thul-Yadayn en personne, l'allié de la tribu de Zuhra, qui est tombé martyr lors de la bataille de Badr, cinq ans avant que Abou Horeyra ne devienne Musulman. Alors, il est possible pour eux d'être ensemble dans une prière. D'où il fut obligé d'interpréter les propos d'Abou Horeyra³

¹ Vol.1, p.p.145.

² vol.1, p.p.215.

³ Al-Qastalani, Irshad as-Sari, vol.3, p.p.266.

comme suit : "Le Prophète nous a dirigé une prière (métaphoriquement) dont il veut dire : Il a dirigé les Musulman dans la prière."

La réponse à cette excuse est qu'Abou Horeyra confirme qu'il a participé à la prière, ce qui ne peut être interprété n'importe comment. Muslim mentionne la tradition dans son Sahih¹ en disant que Abou Horeyra a dit : "Pendant que nous accomplissons la prière de Zuhr avec le Prophète, il acheva la prière après deux rak'ats..." que dire à propos de ceci ? Existe-t-il vraiment des excuses pour le défendre ? Certainement pas ! Mais, nous sommes consternés pour ceux qui ne réfléchissent jamais ! Nous n'avons qu'Allah comme celui à qui nous nous confions !

14

Le Prophète Mohammad (ç) blessait, tapait, insultait et maudissait les innocents

Bukhari et Muslim mentionnent que Abou Horeyra a dit : "Le Prophète Mohammad (ç) a dit : Ô Allah, Mohammad n'est rien d'autre qu'un être humain. Il devient furieux comme tous les êtres humains. J'ai une promesse avec toi que tu ne peux la briser. Fais en sorte que chaque croyant que je blesse, abuse, maudis ou que je tape fais

¹ vol.1, p.p.216.

soit une expiation pour ses péchés et un moyen de rapprochement vers Toi. Donc, en d'autres termes, si je blesse, abuse, maudis ou fouette un croyant, fait en sorte que cela soit une expiation pour ses péchés et un moyen de rapprochement vers toi".¹

Il est sûr que le Prophète Mohammad (ç) et tous les autres prophètes (a.s) n'ont pas blessé, fouetté, abusé ou maudi quelqu'un qu'il soit en colère ou serein. En fait, les prophètes n'entraient pas en colère pour rien grâce à la protection d'Allah. Dieu est vraiment très loin d'envoyer des prophètes qui seront dominés par la colère pour frapper, maudire, abuser, ou blesser les innocents. Les prophètes sont loin de tenir des propos, ou des attitudes en contradiction avec leur infailibilité ou tout ce qu'un homme prudent et sage peut éviter de faire.

Le pieu et l'obscène, le croyant et l'incrédule savent parfaitement que blesser, fouetter, abuser, se moquer ou maudire un innocent est une injustice flagrante, une transgression évidente, quelque chose que les croyants rejettent. Alors, comment est-ce possible pour le maître de tous les prophètes d'agir ainsi ? Le Prophète dit :² "abuser un Musulman est une transgression." Abou Horeyra dit :³ "il a été dit par le prophète : "Ô Messager d'Allah, tu dois maudire les hypocrites." Il dit : "Je n'ai pas été envoyé par

¹ Mentionné par Muslim dans son Sahih, vol.2, p.p.392, al-Bukhari dans son Sahih, vol.4, p.p.71 et Ahmed dans son Musnad, vol.2, p.p.243.

² Mentionné dans al-Bukhari, vol.4, p.p.39.

³ Muslim, Sahih, vol.2, p.p.393.

Allah pour être celui qui profère des malédictions mais pour être une miséricorde pour les gens."

Si le Prophète se comporte comme ça avec les hypocrites, qu'en serait-il des innocents croyants ? Il dit :¹ "Celui qui profère des malédictions ne sera jamais intercesseur ou témoin le jour du jugement." Abdullah Ibn Amr dit :² "Le Prophète n'était ni impoli, ni malhonnête." Le Prophète dit : "Le meilleur d'entre vous est celui qui a de nobles caractères." Anass Ibn Malik dit :³ "Le prophète n'était pas impoli, il n'était pas celui qui proférait des malédictions ou celui qui abusait des autres." Abou Zarr⁴ dit à son frère lorsqu'il avait entendu à propos du Prophète (ç) : "Va dans cette vallée et esseye d'entendre quelque chose de lui." Lorsque son frère revint, il dit, je l'ai trouvé respectueux et plein de nobles caractères." Abdullah Ibn Amr dit : " J'écrivais tout ce que j'attendais du Messager (ç) dans le but de les mémoriser. Certains Qoreysh m'interdisaient de le faire en disant : "Tu écris tout ce que tu entends de Mohammad, même s'il parle parfois dans son état normal ou quand il est en colère ?" J'informai le Prophète à ce sujet. Montrant sa bouche du doigt, il dit : "Ecris ! Je jure par celui qui détient mon âme que rien ne sort de cette bouche si ce n'est la vérité." Amr Ibn Shu'ayb dit que son père lui avait raconté que son grand-père lui avait dit : "Puis-je écrire ce que

¹ Muslim, Sahih, vol.2, p.p.393.

² Al-Bukhari, Sahih, vol.4, p.p.38.

³ Sahih al-Bukhari, vol.4, p.p.39.

⁴ ibid, vol.4p.p.38.

j'entends de vous ?" le Messager de Dieu répondit : "Oui !" je dis : "Même quand vous êtes en colère ou en état normal ?" IL dit : "Oui ! Parce je ne dis que la vérité."¹

Quelqu'un demanda à Aïcha l'épouse du Prophète à propos de la morale de Mohammad. Elle dit : "As-tu lu le Coran ?" Il dit : "Oui !" Elle dit : "Le Coran était sa morale."

Quel mot est le plus éloquent pour exprimer la morale élevé du Prophète. Aucun ! Elle le vit avec le Coran devant ses yeux imitant sa guidance cherchant la lumière dans ses sciences, l'adoration conformément à ses ordres et à ses interdits, avoir de bons comportements, de l'éthiques, être disposer par sa sagesse. Vous pouvez trouver sa morale dans ces paroles d'Allah : « **Ceux qui offensent les croyants et les croyantes, [en les accusant] de ce qu'ils n'ont pas fait, se chargent d'une calomnie et d'un péché flagrant** ». 33:58, « **ceux qui s'abstiennent des péchés graves et des turpitudes, et pardonnent quand ils sont mis en colère** » 42:37, « **qui dépensent [sur le chemin (pour la cause) de DIEU] dans la richesse et [dans] la pauvreté, et refoulent leur colère et pardonnent aux hommes. DIEU aime les bienfaiteurs** » 3:134, « **Les serviteurs et adorateurs de [DIEU] Miséricordieux sont ceux qui marchent humblement sur la terre et lorsque les ignorants les interpellent, ils disent : « Salâm (Paix) », 25:63, « Sois indulgent, ordonne le**

¹ Ibn Abdul-Birr, Jami' Bayan al-Ilm, p.p.36.

convenable [conformément à la loi de DIEU], écarte-toi de ceux qui s'obstinent à ignorer [DIEU] ». 7:199, « La bonne action n'est pas égale à la mauvaise action. Repousse [la mauvaise action] par une meilleure [action, une belle solution] et voilà que celui dont te sépare une inimitié deviendra comme un ami ardent ». 41:34, « [Souvenez-vous] lorsque Nous primes acte de l'engagement des enfants d'Israël, [leur dîmes :] « N'adorez que DIEU, soyez bienveillants envers [votre] père et [votre] mère, envers les proches parents, les orphelins et les nécessiteux. Tenez à autrui un langage vrai et honnête. Pratiquez la Prière et donnez l'Aumône ». Mais excepté un petit nombre d'entre vous (enfants d'Israël), vous avez tourné le dos (vous avez violé le pacte). Vous vous êtes détournés [de votre Livre] ». 2:83, « Voilà [le Pèlerinage et ce qui doit être observé], et celui qui prend en haute considération les instructions sacrées de DIEU, c'est un bien pour lui devant son Seigneur. Les bestiaux ont été déclarés licites pour vous [pour servir de nourriture,] sauf ce que l'on vous énonce. Évitez la souillure de l'idolâtrie, évitez les paroles mensongères ». 22:30, « Croyants, n'interdisez pas ce qui est bon et pur que DIEU vous a rendu licite et n'outrepassez pas [les limites], car DIEU n'aime pas ceux qui outrepassent [les limites indiquées par Lui] ». 5:87, « et qu'avons-nous à ne pas nous en remettre à DIEU alors qu'Il nous a guidés au bon chemin ? Nous endurerons les persécutions que vous nous infligez [et nous

continuerons notre message]. **Ceux qui cherchent à qui se confier, qu'ils s'en remettent à DIEU** ». 14:12, « **Certes, vous serez éprouvés dans vos biens et vos personnes (votre âme). Certes, vous entendrez beaucoup de vexations de ceux à qui le Livre a été donné avant vous (mais qui furent injustes) et de ceux qui associent [des idoles à DIEU]. Si vous patientez et demeurez pieux, c'est excellent dans les affaires** » 3:186, « **Abaisse ton aile (sois indulgent) envers les croyants qui te suivent** ». 26:215 « **C'est par un effet de la grâce de DIEU que toi (Prophète) as été doux à leur égard. Si tu avais été rude, au cœur dur, ils se seraient dispersés loin de toi. Pardonne-leur et demande pardon pour eux. Consulte-les dans les affaires. Une fois que tu prends ta décision, mets ta confiance en DIEU car, en vérité, DIEU aime ceux qui s'en remettent [à Lui]** ». 3:159.

Ceci est la morale du Prophète (ç) et sa relation avec les croyants et même les non croyants. Il dit : "Le vrai homme est celui qui peut se contrôler lorsqu'il est en colère."¹ "Celui, qui ne sait pas se montrer gentil, sera privée du bien-être."² "Lorsque la gentillesse est ajoutée à quelque chose, cela deviendra belle et si on en prive quelque chose cela deviendra laide."³ "Allah est clément. Il aime la gentillesse et donne aux gens pour leur gentillesse, quelque chose qu'il ne donne pas pour la

violence."¹ "Le vrai musulman est celui dont les gens sont à l'abri des méfaits de sa langue et ses mains."² Cette parole qu'Allah adresse à Mohammad nous suffit : « **Oui, tu es d'une moralité (qualité et caractère) [la plus] éminente** ». "68 :4. Après cela, comment est-ce possible de dire que le Prophète (ç) a maudit, abusé, blessé ou frappé juste parce qu'il était en colère ? Qu'Allah nous en préserve ! « **[Les idolâtres, impies,... détruisant leur cœur par les péchés et les injustices,] n'ont pas apprécié DIEU à Sa haute majesté. DIEU est Fort [et] Puissant honoré** ». "22:74, « **Et ils apportèrent la chemise [de Joseph] tachée d'un autre sang. [Jacob] dit : « [c'est] plutôt votre âme [malveillante] qui vous a entraîné à un acte [impie]. [Je dois faire preuve d'] une belle patience. J'appelle DIEU à l'aide contre vos dires** ». "12 :18.

En fait, cette tradition a été fabriquée à l'époque de Mou'awiyya. Abou Horeyra avait l'habitude de flatter Mou'awiyya, la famille d'Aboul-Aass et les autres Omeyyades en clamant de pareille tradition et en évitant de mentionner les traditions authentiques dans le but de suspendre d'autres traditions dans lesquelles il est prouvé que le Prophète (ç) maudissait certains Omeyyades hypocrites et oppresseurs, qui " **Entrave les gens de suivre la voie d'Allah et se prosterner**". Il le faisait pour les marquer d'une disgrâce éternelle et faire en sorte que les gens réalisent qu'ils sont loin d'Allah et

¹ Muslim, Sahih, vol.2, p.p.396.

² ibid. vol.2, p.p.390.

³ ibid. vol.2, p.p.390.

¹ ibid. vol.2, p.p.390.

² Al-Bukhari, Sahih, vol.1, p.p.6.

de son Prophète (ç). Ainsi, l'Islam et la communauté pouvaient être à l'abri de ces hypocrites et de leurs ravages. C'était un avertissement du Prophète pour ceux qui voulaient suivre sincèrement la voie d'Allah son livre, les leaders infallibles et les Musulmans ordinaires.

Une fois, le Prophète (ç) avait vu dans le rêve que la famille de al-Hakam Ibn Aboul-Aass montait sur sa chaire tels des signes et égaraient les gens. Depuis ce rêve, on a plus vu le Prophète (ç) sourire jusqu'à sa mort.¹ Allah révéla au Prophète (ç) ce verset du Coran qui est récité par les Musulmans nuit et jour : "**[Rappelle au monde] lorsque Nous t'avons dit que ton Seigneur cerne (maîtrise) les hommes. Et la vision que Nous t'avons fait voir n'était que pour éprouver les hommes. [Il en est] de même de l'arbre maudit mentionné dans le Coran. Nous leur signalons [aux gens malhonnêtes] le danger, mais [s'ils s'obstinent] cela ne fait qu'augmenter une grande rébellion [qui règne en eux].**" 17 :60. L'arbre maudit mentionné dans le Coran est la famille des Omeyades. Allah a révélé au Prophète (ç) qu'ils occuperont cette situation, tueront sa progéniture et ravageront la communauté. Et à cause de cela, on a plus vu le Prophète (ç) sourire jusqu'à sa mort. C'était l'un des signes de sa prophétie et de l'Islam. Il existe beaucoup de traditions authentiques surtout celles rapportées par les Imams infallibles (a.s) concernant cet événement.

¹ Al-Hakim dans son Mustadrak, vol.4, p.p.480.

Le Prophète (ç) déclara ce problème à ces hypocrites en disant " Celui qui périra doit périr avec une preuve évidente et celui qui vivra doit vivre avec une preuve évidente ", " Rien n'incombe au messenger si ce n'est la transmission intégrale du message".

Un jour, al-Hakam Ibn Aboul-Aass demanda la permission de rencontrer Prophète. Le prophète le reconnut par sa voix. Il dit :¹ "Permettez-le d'entrer ! Maudit soit-il et celui de sa progéniture excepté les croyants² et sa progéniture sera peu d'ailleurs ! Ils seront honorés dans ce monde et n'auront rien dans l'au-delà. Ils sont doués dans la ruse et la tromperie. Ils auront tout dans cette vie mais ne connaîtront pas de bonheur dans l'au-delà."

Le Prophète dit :³ "Si la famille d'Aboul-Aass atteint 30 hommes, ils diviseront la richesse des Musulmans entre eux, réduiront les gens à l'esclavage et falsifieront la religion d'Allah selon leurs intérêts."

Il dit aussi : "Si les Omeyades atteignent 40 personnes, ils réduiront les gens à l'esclavage, s'accapareront de la richesse des Musulmans comme une propriété

¹ ibid. vol.4, p.p.481.

² Ce pauvre croyant n'a pas de chance, selon le hadith d'Abou Horeyra, d'être proche d'Allah ou de jouir de la miséricorde où le Prophète l'exclut de cette imprécation, même comme les défenseurs d'Abou Horeyra pensent qu'on n'aurait pas dû l'exclure si le Prophète (ç) les avait maudit ainsi que leurs pères, afin que cela soit une purge pour leurs péchés et leur permettre d'être près d'Allah!

³ Al-Hakim dans Mustadrak, vol.4, p.p.480.

personnelle et falsifieront le sens du Coran pour servir leurs intérêts."¹

Quand chacun avait un nouveau-né, il l'amenait auprès du Prophète pour qu'il prie pour lui. Lorsque Marwan Ibn al-Hakam fut né, il fut amené auprès du Prophète. Le Prophète dit : "Enlevez cet enfant maudit fils de maudit loin de moi."²

Aïcha l'épouse du Prophète dit : "Le Prophète maudit le père de Marwan alors que Marwan n'était pas encore né, ce qui fait que Marwan est inclus dans la malédiction d'Allah."³

Ash-Shi'bi dit que Abdullah Ibn az-Zubayr a dit : "Le Prophète maudit al-Hakam (le père de Marwan) et ses fils."⁴

Les livres de Hadits mentionnent ces traditions de manière récurrente. Ils confirment que les Omeiyades étaient maudits par le Prophète. Al-Hakim dans son Mustadrak, dans le chapitre intitulé al-Fitten wel-Malahim (sédition et bravoure) rapporte beaucoup de traditions de ce genre, ce qui est un très bon message pour les gens prudents et réservés. Il conclut le chapitre en disant : "Laissons le chercheur de la vérité connaître que je n'ai mentionné dans ce chapitre que le tiers de ce qui a été rapporté concernant ce sujet. La sédition dans cette

¹ ibid. vol.4, p.p.479.

² ibid. vol.4, p.p.479.

³ ibid. vol.4, p.p.481.

⁴ Al-Hakim dans Mustadrak, vol.4, p.p.481.

communauté est celle apporté par les Omeiyades. Je ne pouvais terminer ce livre sans le mentionné."¹

Ceci est assez suffisant pour prouver que ce que nous avons dit à propos du fait que cette tradition et bien d'autre dans son genre ont été fabriquées pour lever la malédiction proférée par le Prophète sur eux mais malheureusement, les gens inconsciemment, préférèrent ces maudits hypocrites à leur Prophète lorsqu'ils défendent ces superstitions pour préserver la dignité de ceux qui ont été maudits. Ils sont insensibles au fait qu'ils ont fait du mal au Prophète (ç).

La communauté n'a pas à préserver la dignité de ces personnes que le Prophète (ç) a maudites et exilées à cause de leurs corruptions. La communauté a beaucoup perdu en agissant ainsi et surtout, elle n'a pas compris le bien fondé de ces malédictions et de l'exile de ces hypocrites qui lui avaient jété les pierres la nuit de al-Aqaba afin de pousser le Prophète (ç) dans le vide lorsqu'il revenait de la bataille de Tabouk. C'est une longue tradition authentique dans laquelle il est mentionné que le Prophète (ç) les avait maudits à cette époque.²

¹ Il est clair à partir de ses propos qu'il redoutait que les gens ordinaires (le public Sunnite) rejettent les hadiths qu'il rapportait, donc il s'en excusait en disant qu'il ne pouvait pas terminer sa narration sur eux. Je sais ce que le poète veut dire dans sa déclaration quand il dit : « Les Musulmans n'étaient pas de la communauté de Mohammad, mais ils étaient les ennemis de sa communauté.

² Ahmed Ibn HANbal dans son Musnad, vol.2.

Il est vraiment bizarre que les Musulmans défendent ce genre de personnes qui ont causé beaucoup de torts au noble Prophète (ç) et essayé même d'attenter à sa vie ! Ils ont blessé le Prophète (ç) ainsi que sa famille après sa mort.¹ Le Prophète (ç) les avait maudit pour les éloigner de la miséricorde de Dieu et pour faire en sorte que les croyants les évitent à cause de ce qu'ils avaient et ce qu'ils avaient perpétré. Et ce n'était pas pour faire en sorte qu'ils se rapprochent d'Allah comme cherche à

¹ Az-Zubayr Ibn Bukar mentionne un cas qui s'est produit à Damas entre l'imam Hassan et ses détracteurs ; Mou'awiyya, son frère Otba, Ibnul-Aass, ibn Oqba et ibn Shu'ba. L'argument entre eux était si solide. L'une des choses que l'imam Hassan (a.s) avait dit est : " Vous savez très bien que le Prophète (ç) avait maudit Abu Sufyan (le père de Mou'awiyya) en sept situations que vous ne pouvez pas nier." Ils les énumérèrent les uns après les autres et dit ensuite à Amr Ibn al-Aass : " Ces gens et toi savez très bien que vous avez satirisez le prophète avec 70 vers et le Prophète dit : O Allah, Tu sais que je ne sais pas clamer des vers et le ne le ferai pas. O Allah, maudit-le pour chaque lettre de son poème une douzaine de fois. Donc, tu es couvert d'innombrable malédictions." Se référer à Sharh an-Nahj al-Hameedi, vol.2, p.p.104, at-Tabrasi dans son livre al-Ihtijaj, al-Majlisi dans Bihar, et bien d'autres savants parmi les Sunnites et les Chiïtes. Muslim en parle également dans son Sahih, vol.2, p.p.392 Il rapporte d'Abbas : " Le Prophète (ç) avait fait convoquer Mou'awiyya. Je reviens et dis au Prophète : il dit qu'il est en train de manger. Le Messager dit : allez l'appeler encore. Il revint et dit ; il est en train de manger. Alors le Prophète (ç) dit : qu'Allah ne permette jamais à son estomac de se rassasier !" Dans nos livres (les livres des Chiïtes) il dit à propos de cette tradition qu'Ibn Abbas a dit que le Prophète avait maudit Mou'awiyya. La preuve en est que Muslim a mentionné cette tradition dans un chapitre de son Sahih intitulé « ceux qui ont été maudits par le Prophète » mais ils ont perverti le hadith pour préserver la dignité de ses hypocrites.

le faire Abou Horeyra.

15

Satan trouble la prière du Prophète

Bukhari et Muslim rapportent d'Abou Horeyra : "Le prophète (ç) accomplissait l'une des prière et dit: "Satan est venu essayé tout son possible pour interrompre ma prière, Allah m'a aidé à l'attraper, j'ai voulu l'attacher à un poteau pour que vous le voyez, mais je me suis rappelé de cette parole de Salomon : **« Et il dit : « Seigneur, pardonne-moi, donne-moi un royaume [en ce temps] tel que personne n'en ait de semblable à part moi. Tu es le grand Dispensateur ».** 38:35."¹

Les prophètes (a.s) étaient loin de tout ça ! Parce que cela ne colle pas avec leur infailibilité et rabaisse leur dignité et leur haut statut. Qu'Allah nous pardonne. Est-ce que le Satan peut lutter avec les prophètes, les perturber ou même y penser ? Allah dit ceci s'adressant à Satan : **« En effet, tu n'auras aucun pouvoir sur Mes serviteurs, mais seulement sur ceux qui [obstinément seront injustes et] te suivront parmi les fourvoyés »** 15:42.

Tous les Musulmans savent que Satan a été sécoué par la naissance du Prophète Mohammad (ç), surpris quand

¹ al-Bukhari dans son Sahih, vol.1, p.p.143, Muslim dans son Sahih, vol.1, p.p.204 et Ahmed dans son Musnad, vol.2, p.p.298.

il fut élevé au rang de Prophète, étourdi par son hégire, affaibli par sa mission prophétique et il fondu comme du sel dans de l'eau par sa guidance, sa loi et son système. Il fuyait sa prière car Allah a établi un périmètre de rayons qui éloignent la prière des atrocités et des abominations.

Lorsque le Prophète (ç) se mettait debout pour la prière, il se détachait de tout, vidait son âme et se concentrait vers Allah. Il accomplissait sa prière avec sérénité et soumission totale à Dieu l'unique. Il commençait sa prière par « Allahu akbar », il demandait ensuite protection à Allah contre Satan avant de réciter les versets coraniques suivant cette parole d'Allah : « **Quand tu lis le Coran, cherche refuge en Allah contre Satan le banni** » 16:98.

En effet, quand il demandait protection à Allah contre Satan, Allah lui accordait sa protection, dont, Satan savait très bien cela même si les radoteurs l'ignoraient !

Abou Horeyra a rapporté une tradition¹ disant que si Satan écoute l'azân de la bouche de n'importe quel Musulman, il s'enfuit de frayeur et frémit de terreur. Alors, comment est-ce que Satan a l'audace de venir auprès du Prophète (ç) dévoué à Allah devant qui il se tient avec loyauté pour prier et demander sa protection. Comment est-ce que Satan peut interrompre la prière du Prophète ? Pourquoi est-ce qu'il ne s'enfuit pas de

frayeur et ne crève pas de terreur ? C'est vraiment quelque chose d'impossible. Allah dit : « **car Satan n'a aucun pouvoir sur les croyants qui [sincèrement] s'en remettent au Seigneur. Satan n'a pouvoir que sur ceux qui le prennent comme maître (qui se préparent à sa domination) et ceux qui donnent des associés à DIEU** ». 16:99-100.

Si vous dites : Que dites-vous de ce verset coranique : « **Si des fois Satan te tente, cherche refuge en DIEU ; [DIEU] entend tout [et Il est] Omniscient** » 41:36.

Nous dirons : "Allah le tout miséricordieux a éduqué son Prophète aimé Mohammad (ç) et l'a doté d'une moralité qui fait de lui le préféré de tout l'humanité au point que tous les prophètes, les anges, et les djins confessent sa politesse et sa moralité. Il n'y a pas d'ordre dans le coran auquel il n'a pas obéi et pas d'interdit qu'il a manqué de respecter ou une maxime qu'il n'a pas oublié de garder en mémoire. Le Coran a toujours été sous ses yeux, il poursuivait ses buts et suivait ses sourates. Les versets ci-dessus parlent de sa politesse et de sa morale tout comme d'autres versets évoqués auparavant dans la même sourate : « **La bonne action n'est pas égale à la mauvaise action. Repousse [la mauvaise action] par une meilleure [action, une belle solution] et voilà que celui dont te sépare une inimitié deviendra comme un ami ardent. Mais [cette faculté] n'est concédée qu'à ceux qui endurent [sur le chemin de DIEU], elle n'est concédée qu'à ceux qui [sont bienfaiteurs,] ont fait un travail bien considérable** ». 41:34-35.

¹ Al-Bukhari, Sahih, vol.1, p.p.78 et Muslim, Sahih, vol.1, p.p.153.

Voilà la moralité exemplaire avec laquelle Allah a éduqué son serviteur et Prophète (s). Il était en réalité comme ça depuis le début de sa mission quand, lorsque on lui versa du sang sur la tête et la barbe il dit : " Ô Allah ! Guide mon peuple parce qu'il ne connaisse pas la vérité." Son porte-voix criait partout le jour de la conquête de la Mecque que celui qui se réfugiait dans la d'Abou Sufyan était en sécurité.

Allah avait tout mis en œuvre pour que son Prophète (ç) soit doté de cette qualité morale qui suscitait la révérence face à la gloire de ses caractères et la noblesse de ses manières. Non seulement Allah l'a doté de cette morale, il l'a laissé également évoluer jusqu'à atteindre un statut trop élevé, gratifié de ces vertus morales. Alors Allah dit : **« Mais cette faculté n'est concédée qu'à ceux qui endurent [sur le chemin de DIEU], elle n'est concédée qu'à ceux qui [sont bienfaiteurs,] ont fait un travail bien considérable »**. 41 :35. Alors, Allah le mit en garde par rapport à tout ce que la colère instinctivement humaine pouvait inciter à faire lorsque quelqu'un est blessé dans le cœur par son ennemi. Allah a appelé cela l'incitation ou l'interférence de satan de manière métaphorique en fait. Dans le but de faire en sorte que le Prophète (ç) évite ce genre de chose et s'en éloigne. Alors Allah dit : **« Si des fois Satan te tente, cherche refuge en DIEU ; [DIEU] entend tout [et Il est] Omniscient »** 41:36. Cela veut dire qu'une incitation à la colère qui peut provenir des tentations sataniques qui peuvent te placer dans une situation inconfortable ou te pousser hors de la patience. Alors pour être à l'abri, il

faut chercher refuge auprès d'Allah. Cette parole divine va dans ce même sens : **« Sois indulgent, ordonne le convenable [conformément à la loi de DIEU], écarte-toi de ceux qui s'obstinent à ignorer [DIEU]. Si une incitation de Satan t'incite [au mal et que tu sois ému et ébranlé, fais attention qu'il s'agit du Satan], cherche refuge en DIEU, car [DIEU] entend tout [Il est] Omniscient »**. 7 :199-200. Allah veut maintenir son bien-aimé loin de l'ignorant qui voit les preuves, les rejette et fonce davantage dans sa mécréance. Alors il lui a ordonné d'éviter cela. Et par rapport à cette attention dans l'éducation, et sa préférence pour le prophète (ç) sur tous les êtres humains, Allah le met en garde et le somme d'éviter la rancune et l'empêcher de s'installer dans son cœur à la suite de l'attaque ou de l'outrage d'un ignorant. Allah désigne métaphoriquement cette émotion naturelle comme incitation ou interférence de satan pour permettre à son Prophète (ç) de l'éviter. Le Prophète Mohammad (ç) n'a jamais fait quelque chose plus que satan ou tout acte qui portait la marque satanique. En révélant ce verset, Allah veut dire au Prophète (ç) d'être patient face à l'écart de comportement de l'ignorant et éviter de se fâcher.

Alors que veut dire cette parole qu'Abou Horeyra lorsqu'il tient ces propos en disant que satan s'en était pris au Prophète (ç) et avait interrompu sa prière. Quelque chose d'inacceptable selon les critères de la raison et des traditions ?

Peut-être direz-vous : Que signifient alors ces versets

coraniques : « [Prophète !] Nous n'avons envoyé avant toi aucun prophète, aucun messenger, sans que, chaque fois qu'ils récitaient [les versets aux gens et projetaient un programme d'éducation,] Satan [veut] suggérer [des interprétations équivoques] dans [les cœurs faibles au sujet de] leurs récitations [, contenus]. Mais DIEU abroge ce que Satan suggère, et confirme Ses versets [et signes]. DIEU est Omniscient [et] Sage. Afin qu'il fasse des suggestions du Diable une épreuve pour ceux qui ont une maladie au cœur (les hypocrites obstinés, etc.) et pour ceux qui ont le cœur endurci (les pécheurs.). En vérité, les injustes [obstinés] sont dans une profonde divergence. Et afin que ceux qui ont reçu la science sachent que cela (l'enseignement divin ou le Coran) est la vérité [qui vient] de ton Seigneur, qu'ils y croient, et que leurs cœurs s'humilient devant lui. Oui, DIEU guide vers la voie droite (la pratique des enseignements de DIEU et Son adoration) ceux qui deviennent croyants ». 22:52-54.

Tout le monde sait que c'est une nécessité de l'Islam que le Prophète Mohammad (ç) et tous les autres prophètes (a.s) ne souhaiteront jamais ce qu'Allah désapprouve. Les prophètes (a.s) sont loin de vouloir les choses qui peuvent déplaire à Allah ou n'être d'aucune utilité pour les gens.

Le Prophète Mohammad (ç) voulait que chacun quel que soit l'endroit où il se trouve sur terre croit et voue la foi en Allah. Avec ses tentations, satan essaye de perturber cet

exploit et il a tenté les gens comme Abou Lahab (l'oncle paternel du Prophète) et Abou Jahl qu'il avait carrément possédé et éloigné de l'attente du Prophète qui voulait qu'il gagne les biens d'ici-bas et ceux dans l'au-delà. Mais satan les tenta et ils finirent par combattre farouchement le Prophète (ç).

Le prophète souhaitait voir tout le monde devenir Musulman sincère à Allah, croit à son coran et son Messenger. Le Prophète (ç) veut que l'intérieur des gens soit comme leur extérieur, que ce qu'ils font ouvertement soit identique avec ce qu'ils font secrètement. Satan a séduit certaines personnes, pris possession d'eux, perturbé leur esprit et terni cette espoir sacré. Ce qui fait qu'ils sont devenus des hypocrites.

Le Prophète (ç) voulait que tout le monde de sa communauté imite sa méthode droite sans dévier de la sainte Sunnah. Tout ce qu'il voulait, c'était que toute la communauté soit guidée et conduite selon ses ordres et ses interdits et aucun des deux ne sera dans le désagrément. Mais satan repandit le mal parmi eux et les poussa à s'éloigner de la Sunnah. Alors, la communauté s'est divisée en plusieurs sectes. Satan le maudit essaye de son mieux pour détruire tout ce que le Prophète (ç) souhaitait pour les gens et il pousse ceux qu'il séduit à se détourner de la voie du Prophète (ç) et ses souhaits.

Ceux qui se sont égarés par la faute de satan sont nombreux. Il a posé son piège pour eux et il est toujours prêt à leur montrer le vrai comme le faux et le faux

comme le vrai grâce à ses tentations. Il utilise toutes les méthodes pour saboter les espoirs du Prophète (ﷺ) et pour éloigner les gens de sa voie.

Le Prophète (ﷺ) redoutait beaucoup l'influence de satan sur les gens. Il avait peur que l'hérésie et les désillusions affectent le droit chemin. Allah le rassura à cete effet et lui facilita les choses : **« Prophète ! Nous n'avons envoyé avant toi aucun prophète, aucun messenger, sans que, chaque fois qu'ils récitaient [les versets aux gens et projetaient un programme d'éducation,] Satan [veut] suggérer [des interprétations équivoques] dans [les cœurs faibles au sujet de] leurs récitations [, contenus]. Mais DIEU abroge ce que Satan suggère, et confirme Ses versets [et signes]. DIEU est Omniscient [et] Sage »** 22 :52. Cela signifie que, quand chaque prophète avait désirait œuvrer pour l'intérêt public ou privé, satan essayait de saboter ces désirs en poussant les gens à la tentation dans le but de les éloigner des prophètes et de leur mission. Tous les prophètes souhaitaient que tous les gens partout sur terre croient en Allah. Leur seul souhait était que les gens développent la vraie foi et la sincérité envers Allah. Leur vœu cher consistait à voir leur nation dans l'agrément de leur guidance, mais satan compromit leur vœu en détournant les gens et en renversant les faits. Ainsi, la nation de Moïse (a.s) fut divisée en 71 sectes, celle de Jésus (a.s) en 72 sectes, et ainsi de suite pour la nation des autres prophètes. Ô Mohammad ne t'inquiète pas trop au sujet de l'échec de ton souhait et par rapport aux exaltions de satan car les vœux des

prophètes précèdent ont buté sur le même fléau. Dont les prophètes d'avant et toi partagez la même préoccupation. **« C'est [Notre] loi envers Nos prophètes que Nous avons envoyés avant toi, et tu ne trouveras pas de changement dans Notre loi »**. 17 :77.

Comme que le Prophète (ﷺ) s'inquiétait de l'infiltration des hérésies sataniques dans la religion authentique, Allah le rassura en disant : **« Allah annule ce que le Satan mijote) pour ses souhaits et aussi pour les souhaits des prophètes précédents. Mais Allah lui la prédilection que la vérité, ce que lui et les prophètes précédents ont apporté de la part de leur seigneur triomphera. Allah dit : " DIEU confirme la vérité par Sa parole, même si les criminels éprouvent une répulsion »**. 10:82 et **« [DIEU] fait descendre une eau du ciel ; elle coule dans les vallées à leur capacité ; le flot emporte une écume renflée. Et sur ce qu'on fait fondre au feu en vue de [fabriquer] bijoux (revivifier les potentielles innées,) ou outils, il y a aussi une écume. Ainsi DIEU met en parabole le vrai et le faux. L'écume (les impuretés et les sites diaboliques) s'évanouit en déchets, et ce qui est utile aux hommes demeure [utile et brillant] sur la terre. DIEU use ainsi de paraboles »**. 13:17

Allah veut définitivement rassurer le Prophète (ﷺ) en lui faisant comprendre que les Messagers connaîtront le triomphe et satan la défaite. Il dit : **« Allah sait tout et il est sage »**. Il connaît la loyauté des prophètes (a.s) dans

leurs souhaits raison pour laquelle il les assiste par l'esprit saint et les place dans un statut honoré. Il connaît également l'aversion de satan pour Allah et ses Messagers. Allah déshonorera satan de ses mauvais actes selon sa sagesse, car il honore ceux qui sont dignes d'honneur et humilie ceux qui méritent l'humiliation. En effet, la sagesse et la justice divines sont là pour placer chaque chose à sa place.

Allah veut distinguer les gens bons des gens mauvais. Raison pour laquelle il les éprouve par satan **« Il utilise les tentations de satan comme une épreuve pour ceux qui ont la maladie dans leurs cœurs »**. A cause de l'hypocrisie, **« Ceux dont les cœurs sont durs " et qui ne sont pas adoucis par le rappel d'Allah. Ce qu'il a révélé n'a aucun effet sur leurs cœurs, alors c'est par rapport à cette mécréance que la séduction de satan les emporte loin de la foi et du droit chemin " Et beaucoup sont injuste »**. **« Les hypocrites et les mécréants " sont dans une grande opposition à Allah et son prophète. Leurs yeux ne voient pas la vérité, leurs oreilles sont scellées et leurs cœurs dominés par satan. Leur voix se fait entendre partout où il y a le mal » Et ceux à qui on a donné la connaissance le savent certainement " Allah l'unique par sa sagesse a envoyé des prophètes avec " Ce qui est de la vérité venant de la part de ton seigneur peut-être y croiront-ils." Sans faire attention, à satan sa frustration ou son égarement »**. Quand Allah exhorte les gens à distinguer entre le bien et le mal, le cœur de ceux qui sont têtus devient plus dure et le cœur des croyants se

raffermit dans la foi et la certitude. Allah dit : **« A. L. M. (Alif. Lâm. Mîm.) ; Les hommes pensent-ils qu'on les laissera dire : Nous croyons, sans les éprouver ? »** 29:1-2 et **« DIEU ne laisse pas les croyants dans l'état où vous êtes, si ce n'est qu'Il sépare [l'homme] mauvais du bon. DIEU ne vous dévoile pas les réalités suprasensibles, mais DIEU choisit parmi Ses prophètes qui Il veut [et lui apprend une réalité suprasensible comme Il veut]. Croyez en DIEU et en Ses prophètes. Si vous êtes croyants et pieux, vous aurez une grande récompense »**. 3:179 et **« et afin que DIEU purifie les croyants et anéantisse les impies [injustes obstinés] »**. 3:141.

Alors il n'y a pas à s'étonner qu'Allah éprouve les gens à travers différentes sortes d'affliction et de détresse afin d'avoir une raison pour les récompenser ou les punir. Allah dit : " Dis : **« A DIEU appartient l'argument décisif [admirable], s'Il avait voulu, Il vous aurait tous guidés [par force] »**. 6:149 et **« Lorsque vous étiez sur le versant proche, et eux (les ennemis) sur le versant éloigné (ils vous dominaient), alors que la caravane était plus bas que vous. Si vous vous étiez convenus [d'un rendez-vous concernant la bataille], vous l'auriez manqué [effrayés par le nombre d'ennemi]. Mais [les conditions nécessaires furent réunies] par la volonté de DIEU pour que soit accompli un ordre qui devait être réalisé, [et] afin que celui qui devait périr périsse sur preuve, et celui qui devait être revivifié soit revivifié sur preuve. DIEU entend tout [Il est] Omniscient »**. 8:42.

Revenons au même verset, **« Il n'existe pas de Messenger ou de prophète que nous avons envoyé avant toi sans que satan n'interfère dans ses désirs chaque fois qu'il souhaitait quelque chose »**. Cela ne veut pas dire que satan infiltre son virus dans le cœur du Prophète (Qu'Allah nous préserve), cela signifie que satan s'en prend aux souhaits et aux désirs du Prophète (ç) en essayant d'empêcher ses adeptes. Ce qui fait qu'il attire les gens de son côté et les retourne contre ce que le Prophète (ç) souhaite dans le but de faire en sorte que ce souhait ne se réalise pas.

Voilà réellement la signification du verset, et aucun des commentateurs ou autres en ma connaissance ne l'a mentionnée. Je suis surpris qu'ils soient passés à côté de cette signification or c'est la plus convenable interprétation du Coran pour le Prophète (ç) et pour tous les autres prophètes (a.s). On ne peut l'interpréter d'une manière que celle-ci.¹

Revenons à la tradition d'Abou Horeyra: **« Le Prophète (ç) accomplissait l'une des prières et dit : 'Satan a essayé de son mieux d'interrompre ma prière Allah m'a aidé à l'arrêter, j'ai voulu l'attacher au poteau pour que vous le voyiez le matin mais je me suis rappelé des propos de Salomon (a.s) disant : « [Et] il dit : « Seigneur, pardonne-moi, donne-moi un royaume [en ce temps] tel que personne n'en ait de semblable à part moi. Tu es le grand Dispensateur »**. 38:35.

¹ J'ai mentionné cette interprétation dans le magazine al-Irfan, vol.31, p.p.113 et les pages suivantes.

J'aimerais demander aux deux Sheikhs qui respectent et défendent les traditions d'Abou Horeyra : Est-ce que satan avait un corps physique et qu'on pouvait l'attacher au poteau tel un prisonnier pour que les gens le voient le matin ? Je ne pense pas que quelqu'un peut tenir de pareils propos.

C'est la défaillance de l'esprit d'Abou Horeyra dans la compréhension du Coran qui l'a encouragé à fabriquer une telle tradition. Il se disait que certains versets coraniques portaient des sens semblables lorsqu'il entendit la parole d'Allah parlant de Salomon : **« Nous lui soumîmes le vent qui soufflait modérément sur son ordre, où il le voulait, et les diables bâtisseurs et plongeurs, et d'autres encore, accouplés par des chaînes [obéissaient à ses ordres] »**. 38 :36-38. Ils pensaient qu'ils étaient enchaînés comme des êtres humains. Ils n'avaient pas compris qu'ils ont été enchaînés dans leur monde satanique avec des chaînes correspondant à leur nature satanique dans le but de leur prévenir des ravages, alors qu'aucun humain ne peut les voir.

Abou Horeyra dit dans sa tradition que le Prophète Mohammad (ç) a libéré satan, parce qu'il ne voulait pas avoir un royaume comme celui de Salomon (a.s).

Mais Abou Horeyra oublie qu'Allah a accordé à Salomon (a.s) un royaume dans lequel il lui soumit le vent qui faisait des voyages mensuels le matin et le soir. Allah, fit une fontaine en cuivre fondu et qu'elle coule pour Salomon (a.s) et **« Et pour les Djinns ils y en avaient**

qui marchaient devant lui par le commandement de leur Seigneur et tous ceux parmi eux qui se détournent de Notre commandement, Nous leur faisons goûter le châtiment du feu ». Les djinns construisirent pour Salomon (a.s) des forteresses, des sculptures, des vases et des pots. Allah a donné à Salomon Ce qu'il n'a pas donné au Prophète Mohammad (ç). Si le Prophète Mohammad (ç) enchaînait le Satan d'Abou Horeyra, il ne pouvait pas être égal à Salomon (a.s) dans son royaume parce que Salomon (a.s) avait la régularité du vent, des fontaines, des cuivres et les Djinns à son service. La justification donnée par Abou Horeyra est invalide et sa tradition est fausse. Le Prophète (ç) n'a jamais été confus ou étonné. Le Prophète (ç) s'appuyait sur sa raison dans ses arguments et dans toute chose. Pour lui, la raison est le juge entre la vérité et le faux et il a rendu la validité des preuves en faisant qu'elles soient en parfait accord avec le saint Coran qu'il ordonnait de suivre « *Celui qui marche le visage penché [vers la terre, vers les impiétés, etc.] est-il mieux guidé que celui qui marche d'aplomb sur la voie droite (divine) ?* » 67:22.

16

Le noble Prophète manque la prière du matin

Les deux Sheikhs ont mentionné ¹ qu'Abou Horeyra a dit : "Nous voyagions la nuit avec le Prophète (ç) et nous nous couchâmes tard. Nous ne nous réveillâmes alors que le soleil s'était déjà levé. Le Prophète (ç) ordonna : enfourchez vos montures et partons d'ici cet endroit est possédé par satan". Nous nous exécutâmes ensuite : "il demanda de l'eau pour faire l'ablution rituelle".² Il fit deux prosternations ensuite nous accomplîmes la prière du matin.

La guidance du Prophète Mohammad (ç) est loin de ce que raconte ce genre de tradition : « *Ô toi, qui t'es enveloppé [dans tes vêtements], lève-toi la nuit, excepté un coin, moitié, ou un peu moins, un peu plus ; et récite le Coran avec soin* ». 73:1-4 et il dit également : « *Ton Seigneur sait que toi et certains de ceux qui sont avec toi, vous vous levez presque les deux tiers ou la moitié ou le tiers de la nuit. DIEU mesure la nuit et le jour. Il sait que vous ne saurez en faire le compte (préciser la proportion dans le temps et dans les actes), Il vous pardonne. Lisez ce que [vous] est commode du Coran. DIEU [Unique] sait que certains de vous serez malades, que d'autres parcourront la terre à la recherche des bienfaits de DIEU et que d'autres combattront sur le chemin de DIEU. Lisez ce que [vous] est aisé [du Coran]. Pratiquez la Prière, acquittez l'Aumône, prêtez à DIEU*

¹ Cela est extrait de Sahih Muslim, vol.1, p.p.254.

² Rituel des ablutions comme préliminaires obligatoires pour la prière.

un beau prêt. Le bien que vous aurez effectué, pour vous-mêmes, vous le retrouverez auprès de DIEU mieux avec une grande récompense. Et demandez le pardon à DIEU, car DIEU pardonne [et Il est] Très Clément ». 73 :20. Allah s'adresse au Prophète (ç) en d'autres termes : « **Accomplis la Prière quand le soleil décline jusqu'à l'obscurité [totale] de la nuit ; [fais] aussi une lecture à l'aube (accomplis la Prière à l'aube, récite du Coran), car la lecture (la Prière, la récitation du Coran) à l'aube a des témoins [anges]. La nuit, fais une veille [pour lire le Coran et pour la prière], c'est un acte de piété surérogatoire pour toi, afin que ton Seigneur te ressuscite en t'assignant un rang digne de louange** ». 17 :78-79. Allah a exhorté le Prophète (ç) d'accomplir la prière de nuit plus que les cinq prières quotidiennes obligatoires pour tous les Musulmans. Et les prières de nuit (nâfila) sont obligatoires au Prophète (ç) particulièrement. Allah dit : « **renvoie (laisse partir) avec nous les enfants de Jacob** » ». [Pharaon] dit [à Moïse] : « **Ne t'avons-nous pas élevé chez nous [lorsque tu étais] tout enfant ? N' es-tu pas resté chez nous des années de ta vie ? Et tu as commis l'acte que tu as commis (tu as tué quelqu'un des nôtres). Et voilà que tu es du nombre des ingrats** ». 26 :17-19. Cela signifie qu'Allah te voit quand tu te lèves pour l'adorer la nuit au moment où personne excepté lui ne te voit accomplir cette prière. Il voit également tes actes de certains croyants lorsque tu leur diriges la prière. Allah dit également s'adressant au Prophète « **Sois patient à ce qu'ils disent [les athées,**

idolâtres, impies, injustes,...], célèbre les louanges de ton Seigneur avant le lever du soleil et avant son coucher ; et une partie de la nuit, glorifie-Le, et après les prosternations (les Prières) ». 50:39-40.

Il accrochait sa poitrine à une corde pour ne pas ressentir le sommeil¹. Il se tenait debout s'asseyait se prosternait jusqu'à ce que ses pieds se gonflaient². Ensuite Gabriel lui dit " Par Allah " : [Prends soins de toi il faut faire attention à toi]. Ensuite il lui révéla : « **T. H. (Tâ. Hâ.) [Ô Prophète !] Nous ne t'avons pas fait descendre (révéler) le Coran pour que tu te peines [beaucoup], mais [Nous te l'avons révélé] afin [qu'il sert] de rappel pour celui qui craint [respectueusement DIEU]** » 20:1-3

Le verset veut dire : nous ne t'avons pas révélé le Coran pour t'accabler dans l'adoration, mais nous te l'avons révélé pour que tu rappelles ceux qui craignent Allah. Alors prends soins de toi et ne te tue pas en faisant des choses bien au-delà de tes capacités.

Al-Bukhari a réservé des chapitres dans son Sahih rien que pour la prière de nuit du Prophète (ç), sa longue prosternation dans la prière de nuit et son statut debout jusqu'à ce que ses jambes et ses pieds s'enflaient.

C'est une habitude que le Prophète (ç) avait développé

¹ Tel que mentionné dans Majma'ul Bayan sur l'interprétation du verset de la sourate Taha. C'est rapporté par Qatada.

² Se référer à Sahih Al-Bukhari, vol.1, p.p. 135; se référer à Kashshaf dans son interprétation du verset de la sourate Taha

durant les nuits. Alors, qu'en est-il des cinq prières obligatoires qui constituent l'une des bases et piliers de l'Islam ? S'endormait-il jusqu'à rater ces prières ? Qu'Allah nous préserve ! Ce n'était pas dans les habitudes du Prophète (ﷺ) qui disait aux gens **« Veillez assidûment aux Prières et à la Prière médiane ; et tenez-vous devant DIEU humblement et avec soumission (par un grand recueillement) »**. 2:238 et qui encourageait les gens **« Les [vrais] croyants ont réussi [dans la vie présente et future], ils sont humbles dans leur Prière »** 23:1-2 et décrivait ainsi les croyants **« ils observent strictement leurs Prières; ce sont eux les héritiers, qui héritent du haut degré du Paradis où ils vivront éternellement »**. 23:9-11. Le Prophète (ﷺ) recommandait aux gens : **« Quand vous aurez terminé la Prière; debout, assis ou couchés, rappelez [le nom de] DIEU. Quand vous êtes en sécurité, accomplissez la Prière [en entier] ; car la Prière est une obligation, dans les moments déterminés, prescrite aux croyants »**. 4:103 et il laissait entendre **« Heureux celui qui veut être pur [et se purifie corps, cœur et vie], rappelle le nom de son Seigneur et pratique la Prière »**. 87:14-15.

Le saint Coran est plein de versets de ce genre qui montrent que le Prophète (ﷺ) enseignait aux gens et leur tenait de bons sermons. Combien de fois le Prophète (ﷺ) a secoué les négligeants en disant **« Malheur à ceux qui pratiquent la prière [hypocritement], qui négligent [et sont paresseux dans] leur Prière, qui, se font voir [par ostentation] »** 107:4-6 et il présente également les

caractères des hypocrites dans ce versets : **« Ce qui empêchait leurs dépenses d'être acceptées, c'est le fait qu'ils reniaient DIEU et Son prophète, ils n'assistaient à la Prière que languissants et ne dépensaient que de mauvais gré »**. 9:54 il a blâmé quelqu'un qui s'était endormi jusqu'au matin oubliant d'accomplir la prière de nuit en disant : ' Satan a versé de l'eau dans ses oreilles'¹

Quelle métaphore au sujet de ceux qui se sont accoutumés de dormir sans accomplir les prières de nuit et quelle rhétorique pour Un Messager honoré dont le rang est élevé auprès de son Seigneur qui enjoint aux gens de lui obéir sans poser de questions'.

Quelle parole dure qui peut laisser les croyants perplexes et les pousser à ne jamais dormir sans accomplir la prière de nuit s'ils pensent réellement à eux-mêmes. Le pieu et le pervers, le croyant et le mécréant connaissent et ils sont témoins que le Prophète Mohammad (ﷺ) était le premier à veiller sur ses principes et il était le meilleur adorateur sincère dans ses convictions. Il a éduqué sa communauté plus par ses actes que ses propos, il ne pouvait pas aussi critiquer sévèrement celui qui dormait sans avoir accompli la prière de nuit si lui-même dormait en présence de ses compagnons et ratait la prière obligatoire du matin. Gloire à Allah ! Quelle diffamation !

Abou Horeyra rapporte lui-même ² du Prophète (ﷺ):

¹ Al-Bukhari, Sahih, vol.1, p.p.136.

² Al-Bukhari, Sahih, vol.1, p.p.136. Ce qui est étrange avec

"Satan attache trois nœuds sur la nuque de chacun de vous quand il dort, s'il se lève et mention le nom d'Allah, un nœud s'ouvrira, s'il fait l'ablution le second nœud s'ouvrira et s'il fait la prière le troisième nœud s'ouvrira, alors il sera actif et en bon état d'esprit dans le cas contraire, il sera paresseux et de mauvaises humeurs."

Cette tradition contient une métaphore rhétorique comme la précédente. Le prophète (ç) voulait mettre en garde sa communauté par rapport à Satan et les inciter à obéir à Allah. Si Abou Horeyra disait vrai dans sa tradition, il apparaîtra comme un menteur lorsqu'il affirme que le Prophète (ç) a dormi jusqu'à rater la prière du matin.

Abou Horeyra rapporte ceci du Prophète : "Aucune prière n'est lourde pour les hypocrites comme la prière de Fajr et Isha'. S'ils savaient ce que les deux prières renferment, ils l'accompliront même en rampant. J'ordonnai au muezzin de faire l'iqama¹ et j'ordonnai à un homme de diriger la prière en assemblée et je pris une torche pour menacer du feu celui qui n'avait pas encore accompli sa prière.

Le Prophète (ç) mettait en garde les gens à propos de la prière, il accordait beaucoup d'attention à la prière de Farj et menaçait du feu ceux qui n'accomplissaient pas

al-Bukhari est qu'il a mentionné cette tradition aussi bien que la tradition qui parle du fait que le noble Prophète (ç) dormit et manqua la prière du matin. Consulter aussi Ahmed dans son Musnad, vol.2, p.p.153.

¹ Phrases spéciales à prononcer après l'Azân comme une partie de celle-ci.

leurs prières après tout cela, est-il concevable qu'il dorme sans accomplir lui-même la prière ? Certainement non ! Qu'Allah couvre de sa miséricorde Abdullah Ibn Rawaha, le compagnon martyr lorsqu'il dit :¹

"Le prophète était parmi nous, Il récitait le Coran quand l'aube commençait à envoyer ses premiers rayons. Il nous faisait voir la guidance après notre aveuglement. Alors nos cœurs étaient rempli de foi en lui et quel que soit ce qu'il disait, ça se produisait. Il passait la nuit loin de son lit pendant que les autres étaient dans un sommeil profond."

Alors revenons sur la tradition pour dire ce qui reste pour la réfuter.

Premièrement : les jurisconsultes et les auteurs de livres de hadiths déclarent que le cœur (les sens) du Prophète (ç) ne dormait pas même quand ses yeux étaient endormis. Leurs Sahih le déclarant clairement.²

C'est l'un des signes de la prophétie de l'Islam. Alors, il ne pouvait pas dormir et rater la prière du matin car quand ses yeux dormaient, son cœur restait éveillé spécialement pour son Dieu. Rien ne pouvait détourner son attention de ses devoirs même quand il dormait. Une fois il accomplit une prière de nuit et s'endormit avant la prière de witr³. L'une de ses épouses lui dit : "Ô

¹ al-Bukhari dans son Sahih, vol.1, p.p.138.

² Al-Bukhari, Sahih, vol.1, p.p.179.

³ Une des prières du soir.

Messenger d'Allah ! Dors-tu avant d'accomplir la prière de witr ?" Il répondit : "Mes yeux dorment mais mon cœur reste en éveil."¹ Il veut dire qu'il est certain qu'il ne raterait pas la prière de witr parce qu'il y pensait et que son cœur était en éveil même si ses yeux étaient fermés. Si c'est le cas pour la prière facultative de witr, qu'en est-il alors pour la prière obligatoire de Farj ?

Deuxièmement : Abou Horeyra déclare tel que mentionné par Muslim dans son Sahih,² que cet évènement s'était produit durant son retour de la bataille de Khaybar. Comment est-ce que Abou Horeyra peut prétendre qu'il était avec le Prophète ? Abou Horeyra est devenu musulman après cette bataille telle que les historiens mentionnent à l'unanimité.³

¹ Al-Bukhari, Sahih, vol.2, p.p.179 et Ahmed, Musnad, vol.2, p.p.251.

² vol.1, p.p.254.

³ Abou Horeyra dit aux derniers jours de sa vie : " Quelques personnes de ma tribu et moi étions arrivés à Médine pour adhérer à l'Islam quand le Prophète (ç) était parti pour la campagne de Khaybar, laissant Siba Ibn Arafat al-Ghifari comme son successeur à Médine. Nous exécutâmes la prière de Fajr avec lui. Il nous assista avec un peu de nourriture et d'argent. Nous attendimes jusqu'au retour victorieux du Messager (ç) de Khaybar. Le Prophète (ç) demanda aux Musulmans de nous assister en partageant avec nous ce qu'ils avaient." Nul n'a rapporté cette tradition excepté Abou Horeyra dont les Sunnites dépendent beaucoup en matière de hadiths. Ils confirment d'ailleurs les services d'Abou Horeyra à Khaybar avec le Prophète (ç) sans mentionner une preuve évidente. Selon nos Imams infaillibles, Abou Horeyra est venu à Médine et embrassa l'Islam après le retour du Prophète de la campagne de khaybar.

Troisièmement : Abou Horeyra dit dans la tradition : le prophète a dit : "Que chacun de vous enfourche sa monture, cet endroit est possédé par satan." Nous nous exécutâmes.

Tout le monde sait que le Satan ne s'approchait pas du Prophète (ç) et tout le monde connaît très bien que Abou Horeyra était très pauvre et n'avait rien pour satisfaire sa faim ou remplir son estomac, alors où est-ce qu'il s'était procure une monture ? Comme il le prétend dans ce hadith en disant " Nous nous exécutâmes "

Quatrièmement : Abou Horeyra dit : "...alors le Prophète (ç) demanda un peu de l'eau pour faire l'ablution rituelle. Il se prosterna deux fois et accomplit la prière de farj"

Le Prophète (ç) a accompli la prière du matin pour compenser la prière de farj qu'il avait bien évidemment perdu ! (selon les propos d'Abou Horeyra). Alors, nous ne comprenons pas les deux prosternations que le Prophète a exécutées ! An-Nawawi saute cette section lorsqu'il explique cette tradition.

Cinquièmement : c'était tout à fait normal aux officiers de l'armée et des leaders d'avoir des gardiens pour veiller sur eux pendant qu'ils dormaient, plus particulièrement, s'ils avaient des personnalités importantes parmi eux. Comme le cas du Prophète (ç), il avait beaucoup d'ennemis, il y avait beaucoup d'hypocrites au sein de son armée qui guettaient la moindre occasion pour l'éliminer. Le Prophète (ç) en tant

que leader ne pouvait pas s'endormir et faire en sorte que toute son armée s'endorme sans des sentinelles. Il ne pouvait pas dormir avec ses compagnons dans le désert entouré d'ennemis comme les polythéismes et les juifs sans laisser les gens comme sentinelle pour le garder. Est-ce qu'il n'accordait pas d'attention à cette question importante or il était l'homme le plus sage avant d'être le sceau des prophètes ? Est-ce que les gardes s'étaient alors endormis aussi jusqu'à l'appel de la prière du matin y compris le muezin ? Certainement non ! Alors, tout ceci est un mensonge et le Prophète (ç) avait mis les gens en garde par rapport à cela.

Sixièmement : Durant la nuit le Prophète (ç) était avec une armée de 1600 hommes parmi eux il y avait 200 cavaliers. Il est impossible qu'ils aient tous dormi et que personne d'entre eux ne s'est levé. Supposons qu'ils ne s'étaient pas levés eux-mêmes ils auraient au moins été réveillé par le bruit des pas d'au moins 200 chevaux qui seraient certainement en train de réclamer de l'eau et à manger le matin ? Alors quel ce qui a hypnotisé à la fois les bêtes et les hommes ce matin.

17

Un bœuf et un loup s'expriment éloquentement en arabe

Les deux Sheikhs mentionnent que Abou Horeyra a dit : "Le Prophète Mohammad (ç) accomplit la prière de Fajr

et se présenta devant les gens puis dit : "Un jour il y avait un homme qui conduisait sa vache, il la monta et la fouetta. La vache lui dit : Nous n'avons pas été créés pour être battus mais pour servir de bêtes de charrue !". Les gens dirent : "Gloire à Allah ! La vache parle !" Le Prophète dit : "Nous y croyons, moi, Abou Bakr et Omar, même comme les deux ne sont pas ici. Et aussi, il y avait un homme qui faisait paître les moutons, le loup vint et emporta l'un d'eux. L'homme poursuivit le loup et sauva le mouton. Le loup dit à l'homme : "Vous l'avez sauvé de moi ! Qui le sauvera si le lion se présentait un jour pour le prendre, le jour où il n'y aura aucun protecteur pour lui excepté moi ? " Les gens dirent : "Gloire à Allah ! Le loup parle !" Le prophète (s) dit : "Nous croyons en cela moi, Abou Bakr et Omar, même comme les deux autres ne sont pas là."¹

Abou Horeyra aimait raconter des merveilles et des choses insolites. Il se montrait enchanteur lorsqu'il avançait des choses inédites, tel que la roche qui s'enfuit avec les vêtements de Moïse (a.s), Moïse qui gifle l'ange de la mort et lui crève l'œil, la pluie des sauterelles d'or sur Ayyoub (a.s) et son amour pour les choses impossibles.

Et ici, il parle d'une vache qui parle et aussi d'un loup qui parle et qui parle avec un arabe éloquent dans le but de montrer qu'ils sont dotés de raison, de connaissance et

¹ al-Bukhari, Sahih, vol.2, p.p.171 et 190, Muslim, Sahih, vol.2, p.p.316 et la dernière page du Musnad d'Ahmed, vol.2, p.p.246.

de sagesse. Il parlait des choses qui ne se produiront jamais. Les lois de la nature qu'Allah a établies pour toute la création montrent qu'il est impossible que ce genre de chose se produise, sauf en cas de nécessité comme un miracle ou un signe pour prouver la prophétie d'un messenger ou quelque chose relative à Allah. L'histoire de l'homme qui conduit sa vache au champ et monte sur elle ne présente aucune situation de défi ou de miracle pour qu'Allah brise les lois de la nature. Il en est de même pour le berger lorsque le loup envahit son troupeau. Cette tradition est absolument absurde, parce qu'Allah ne fait pas de miracle pour rien.

Abou Bakr et Omar n'avaient pas besoin d'une pareille vertu. En fait, s'ils avaient entendu Abou Horeyra dire ce genre de chose, ils l'auraient puni. Mais, il a mentionné Abou Bakr et Omar¹ comme un moyen pour satisfaire sa tendance à la curiosité et en même temps pour marcher sous leur ombre parce qu'il savait très bien que personne ne pouvait remettre en cause ce qu'il disait au risque de se faire accuser de diffamation sur les deux califes (Abou Bakr et Omar).

18

Abou Bakr désigné ambassadeur du Hajj

Les deux Sheikhs citent Hameed Ibn Abdur Rahman Ibn Awf qui dit qu'Abou Horeyra lui dit qu'Abou Bakr l'avait

¹ Il a certainement inventé cette tradition après la mort

envoyé (c'est-à-dire avait envoyé Abou Horeyra) lors d'un Hajj au cours duquel le Prophète (a.s) avait fait d'Abou Bakr l'ambassadeur un an avant le pèlerinage d'adieu. Dont il l'avait envoyé avec quelques hommes le jour de l'Immolation pour informer les gens qu'il ne sera permis à aucun polythéiste d'accomplir le Hajj¹, ou de faire le circumambulation autour de la Kaaba après cette année.²

Al-Bukari mentionne une autre tradition narrée par Hameed qui cite Abou Horeyra qui dit: "Abou Bakr m'envoya parmi un groupe de prédicateurs à Mina³ le jour de l'Immolation pour annoncer qu'il ne sera permis à aucun païen de venir au Hajj ou de venir faire la circumambulation à poil autour de la Kaaba à partir de cette année. Après, le Prophète (ç) envoya Ali (a.s) après nous pour communiquer la sourate 'Bara'a'. Ali (a.s) fit son annonce avec nous aux gens à Mina le jour de l'Immolation."⁴

Ce n'est pas une surprise que le régime 'Omeyade' ait imposé à Abou Horeyra et Hameed cette fausse tradition et cela ne surprend personne qu'ils aient tous deux accepté volontairement de colporter cette fausse nouvelle.

En fait, Abou Horeyra était venu à Damas, la capitale des

¹ Le dernier Hajj accompli par le noble Prophète (ç) avant de mourir

² al-Bukhari, Sahih, vol.1, p.p.192 et Muslim dans son Sahih, vol.1, p.p.517.

³ Une place près de la Mecque.

⁴ Al-Bukhari, Sahih, vol.3, p.p.90.

Omeyades pour marchander ses produits (les hadiths et traditions), qu'il a bien vendues là-bas. La propagande contre l'Imam Ali (a.s) et la descendance du Prophète (ç) était l'un des commerces très fructueux pour les charlatans à Damas.

Hameed a été formé par Mou'awiyya pour répandre ce genre de hadiths. Il prétendait être pieu et dévot. Il était réputé pour écouter et retenir les choses que balançaient les ennemis de l'Imam Ali (a.s).¹ Il était le plus dur ennemi Omeyade de l'Imam Ali (a.s). Ce n'est pas étrange de sa part, parce que s'était leur fils. Sa mère est Um Kulthoom bint² Aqaba Ibn Abou Ma'eet Ibn Thakwan Ibn Umayya Ibn Abd Shams. C'était la sœur de Walid al-Waleed Ibn Oqba. Sa grande mère était la mère d'Othman Ibn Affan. Son nom était Arwa bint Kurayz Ibn Rabee'a Ibn Habeeb Ibn Abd Shams. Son père, Abdur Rahman était contre l'Imam Ali (a.s). Alors, ce n'est pas une surprise qu'Abou Horeyra et Hameed aient accepté de repandre ces fausses traditions que les mercenaires relayaient rapidement partout comme une traînée de poudre.

Ce qui annule cette tradition rapportée par Abou Horeyra (avant de se réjouir des plaisirs des Omeyades) est :³

¹ Il l'a rapportée de Mou'awiyya, an-Nu'man Ibn Basheer, al-Magheera Ibn Shu'ba, Abdullah Ibn az-Zubayr, Marwan et d'autres comme eux. Ses traditions sont citées par al-Bukhari et Muslim.

² (bint) signifie : fille de et (Ibn) veut dire : fils de.

³ al-Hakim dans son livre al-Mustadrak, vol.2, p.p.131, ath-Thahabi's Talkheess et imam Ahmed Ibn Hanbal dans son

"J'étais dans la délégation envoyée par le Prophète (ç) avec l'Imam Ali (a.s) pour communiquer la sourate 'Bara'a'." Son fils, al-Muharrir lui demande : "Qu'est-ce que vous avez communiqué ?" il dit : "Nous avons annoncé : "Personne n'entrera au Paradis sauf les croyants, il ne sera autorisé à aucun polythéiste à partir de cette année d'accomplir le Hajj ou de faire des tours nu autour de la Kaaba et celui qui avait un engagement avec le Prophète (ç), qu'il sache que cette engagement à une validité de quatre mois.¹ Je pleurai pour cela jusqu'à ce que ma voix fut bloquée."

Ceci est la vraie tradition mentionnée par les historiens dans leurs livres et aussi ceux qui ont compilé les hadiths. Ils ne mentionnent pas le nom d'Abou Bakr. Il dit que les pèlerins que le Prophète (ç) avait dépêchés à la Mecque étaient sous l'autorité de l'Imam Ali (a.s), le même titre qu'Abou Horeyra attribue à Abou Bakr.

Si Abou Horeyra avait été envoyé avec l'Imam Ali (a.s) par le Prophète (ç), que signifie alors ses propos : « Abou Bakr m'envoya avec quelques prédicateurs le jour de

Musnad, vol.2, p.p.299.

¹ Les juristes rejettent cette déclaration (il serait invalide pour quatre mois) parce que ce que l'allocution de l'Imam Ali (a.s) ce jour inclue : « Tout pacte du Prophète avec un polythéiste était valide jusqu'à cette date, Quelle que soit sa période et celui qui a un pacte illimité avec le Prophète, sa validité est de quatre mois. Il est clair qu'Abou Horeyra n'avait pas participé à cette saison de Hajj pour savoir ce qui a été annoncé. C'était ordinaire pour lui parce qu'il prétend très souvent avoir assisté à l'événement dont il parle, pourtant il n'était pas là et rapporte des faux récits.

l'immolation de ce hajj » et aussi « ensuite le Prophète (ç) envoya Ali (a.s) pour nous suivre et appeler les gens avec nous » ? On ne voit que contradiction ici¹ : « *Ils veulent éteindre la lumière de DIEU [en disant des mensonges] par leur bouche, alors que DIEU ne veut que parachever Sa lumière, même si les impies éprouvent une répulsion* ».9:32.

Inshallah, j'apporte ici plus d'éclaircissement sur la nature de cette tradition en quelques points :

Premièrement : la nature de la mission (l'envoyer quelqu'un communiquer la sourate Bara'a) sommairement.

Lorsque la sourate Bara'a fut révélée au noble Prophète Mohammad (ç), il envoya Abou Bakr pour la réciter le jour du grand Hajj devant tous les pèlerins afin de déclarer le désaveu d'Allah et de son Messager par rapport au engagement entre les Musulmans et les païens. Ce communiqué stipulait qu'il ne serait plus permis à aucun païen de venir près de la Kaaba, et personne n'entrera au Paradis sauf les croyants. Et personne n'accomplira la circumambulation nu autour de la Kaaba.

Abou Bakr n'avait pas encore fait une bonne distance avec la sourate Bara'a, lorsqu'Allah révéla au Messager

¹ La contradiction entre les deux traditions est Claire concernant l'expéditeur d'Abou Horeyra et d'autres communicateurs. Il en est de même pour le lieu d'expédition ; Médine ou la Mecque et la date d'expédition, aussi, le jour de l'immolation ou avant.

que seul lui ou quelqu'un de sa famille était digne de porter son message. Le Prophète (ç) appela Imam Ali (a.s) et demanda de suivre Abou Bakr, de récupérer la sourate Bara'a, de se rendre à la Mecque et d'accomplir personnellement cette mission. Le Prophète accorda à l'Imam Ali (a.s) l'entière autorité d'être l'Emir et l'ambassadeur du Hajj cette année¹ là et Il donna à Abou Bakr l'option qui consistait à soit revenir à Médine ou suivre les pèlerins vers la Mecque. L'Imam Ali (a.s) enfourcha la chamelle du Prophète qui s'appelait al-Adhba' suivit Abou Bakr. Abou Bakr demanda à Imam Ali : "Pourquoi es-tu venu, Aboul-Hassan ?" Imam Ali dit : "Le Prophète (ç) m'a ordonné de récupérer de tes mains les versets de la sourate Bara'a et aller communiquer la résiliation des engagements avec les païens.² Tu es libre

¹ at-Tabarsi dans son livre Majma'ul Bayan, vol.3, p.p.3.

² Peut-être dira-t-on: pourquoi est-ce que le Prophète a ordonné à Abou Horeyra d'aller avec la sourate Bara'a pour annuler le pacte avec les polytheistes le jour du hajj et l'a ensuite rappeler avant que la date du hajj n'arrive? Est-ce une sorte d'abrogation ou quelque chose avant son temps de communication, ce qui est impossible à Allah et son messager ? Certainement non ! Le Prophète envoya Abou bakr puis le rappela et envoya l'imam Ali (a.s) à sa place pour mettre en évidence les vertus d'Ali (a.s) qui n'aura pas eu une telle valeur s'il l'avait envoyé dès le départ. La même chose s'était produit pour Abraham (a.s). Allah lui avait ordonné de sacrifier son fils. Quand il essayait de le faire, Allah lui révéla : « Tu as effectivement montré la véracité du songe, ainsi récompensons-nous l'accomplissement du bien » Il rançonna son fils par une bête et ne le laissa pas immoler son fils. Abraham (a.s) n'avait pas reçu un ordre direct de Dieu pour immoler son fils, mais pour essayer de le faire pour montrer aux gens les vertus d'Abraham (a.s) et son fils. Il n'y a donc aucune abrogation ici.

de retourner à Médine ou de venir avec moi." Il dit : "Je retourne à Médine." Ali se rendit à la Mecque avec les pèlerins de Médine. Abou Bakr retourna à Médine. Il dit au prophète : "Vous m'avez honoré avec quelque chose que je souhaitais, mais quand je suis allé l'accomplir, vous avez ordonné qu'on le récupère de mes mains. Allah vous a-t-il révélé quelque chose à mon sujet ?" Le Prophète répondit : "Non, mais Gabriel m'a révélé de la part d'Allah que personne ne pouvait se charger de mes tâches divines sauf moi ou quelqu'un de ma famille. Ali (a.s) est de moi raison pour laquelle il accomplira cette mission de ma part." Les traditions avec cette signification, ont été fréquemment rapportées par les Imams infaillibles.¹

Deuxièmement : Certaines choses qui ont été mentionnées par les sunnites confirment ce que nous avons évoqué ci-dessus. Voici les propos d'Abou bakr comme une preuve évidente. Il dit : "Le Prophète m'avait envoyé avec la sourate Bara'a vers la Mecque pour

C'est la même chose quand le Prophète (ç) envoya Abou Bakr conquérir la forteresse de Khaybar. Il envoya ensuite Omar qui revint aussi sans succès. Le Prophète dit : « Demain je remettrai le drapeau à un homme qui aime Allah et son Prophète, Allah et son Prophète l'aiment aussi, il triomphe avec l'aide d'Allah ». Il remit le drapeau à Ali (a.s) et il fit tomber Khaybar. Ses vertus et ses qualités furent exposées avec plus d'impact que s'il avait été envoyé dès le départ. Il y a eu plusieurs cas comme ça.

¹ Se référer à Ali Ibn Ibrahim dans son Tafseer dans le commentaire de la sourate Tawbah et aussi Sheikh Moufid dans Irshâd.

communiquer au païens qu'ils ne viendront plus au Hajj après cette année et qu'ils ne feront plus les tours nu de la Kaaba, que personne n'entrera au paradis excepté les croyants et que tout celui qui a un engagement avec le Prophète cela reste valable jusqu'à cette date que Allah et son Messager désavouaient les païens, je me mis en route et après trois jours, le prophète dit à Ali : "Suis Abou Bakr et fais-le rentrer vers moi. Récupère de lui la sourate Bara'a et va la communiquer." Lorsque je revins auprès du Prophète à Médine, je pleurai et je lui dis : "Est-il arrivé quelque chose à mon sujet ?" il dit rien, mais du bien s'est produit à ton sujet, j'ai reçu l'ordre que personne ne pouvait accomplir cette tâche divine excepté moi ou quelqu'un de ma famille. Ceci est la tradition d'Abou Bakr¹. D'après vous ses pleurs et son émotion correspondent avec le fait de l'avoir désigné comme Emir pour le Hajj ou le fait de l'avoir exclu ?

Telle est la tradition de l'Imam Ali² (a.s) lorsqu'il dit : "Lorsque dix versets de la sourate Bara'a furent révélés au noble Prophète (ç), il appela Abou Bakr et l'envoya pour les réciter au gens de la Mecque ensuite il m'appela et dit : "Suis Abou Bakr. Quel que soit ou tu le rattraperas, récupère le texte de ses mains et va le réciter aux gens de la Mecque. Je le rattrapai et récupérerai le texte. Il retourna au Prophète et lui dit : Ô Messager D'Allah, est-ce que quelque chose a été révélé

¹ Se référer à Ahmad Ibn Hanbal dans son Musnad vol. 1, p.p.2

² ibid. vol.1, p.p.151.

à mon sujet ? Le prophète dit : " Non ! Mais Gabriel m'a dit que c'est moi ou quelqu'un de moi qui est digne de communiquer la révélation."

Imam Ali (a.s) dit dans une autre tradition :¹ "Le Prophète (ç) envoya la sourate Bara'a aux gens de la Mecque ensuite il m'envoya à ses troussees et dit : " Récupère le texte des mains d'Abou Bakr et va à la Mecque." Je le rattrapai et récupérai le texte. Il retourna abattu à Médine. Il demanda au Prophète : "Est-ce que quelque chose a été révélé à mon sujet ?" Le prophète dit : " Non ! Mais j'ai reçu l'ordre que c'est moi ou quelqu'un de moi qui doit communiquer cette sourate."

Une autre tradition rapportée par Ibn Abbas, qui s'insurgeait contre les opposants de l'Imam Ali (a.s) et parlait de ses vertus et le fait qu'il est le préféré de toute la communauté après le Prophète. Il dit :² "...ensuite le Prophète (ç) envoya Abou Bakr avec la sourate at-Tawbah (Bara'a) et ensuite envoya Ali (a.s) après lui pour la récupérer. Le prophète dit : "Personne ne peut la porter excepté celui qui est de moi et je suis de lui."

Les opposants d'Ali (a.s) se turent devant Ibn Abbas. Si Abou Bakr était l'ambassadeur cette année-là, ils auraient immédiatement réagi contre Ibn Abbas. Ils

¹ Mentionné par An-Nassa'ei dans son livre al-Khasa'is al alawiya, p. 20, l'imam Ahmad Ibn Hanbal et d'autres.

² Se référer à al-Hakim dans Mustadrak, vol.3, p.p.32, ath-Thahabi dans Talkhees aal-Mustadrak, an-Nassa'ei dans son livre al-Khasa'is al-Alawiya, p.p.6 et Ahmed dans son Musnad, vol.1, and p.p.331.

trouvèrent sa preuve définitive et ils se soumirent.

Ibn Abbas, dit aussi : "Je marchai avec Omar à Médine lorsqu'il me dit : "Ô ibn Abbas, je pense que ton compagnon (Imam Ali) est lésé." J'ai pensé que je n'allais pas le laisser partir en vain. Alors, je lui dis : "Ô Amirul mu'mineen,¹ restitue lui son droit." Omar lâcha ma main, s'éloigna en murmurant quelques mots puis s'arrêta. Je le suivis et il dit " Ô Ibn Abbas, je crois qu'ils l'ont empêchés d'accéder au califat parce qu'il était très jeune." Je dis : "Je jure par Allah, qu'Allah et son Messenger ne l'avaient pas trouvé très jeune lorsqu'ils le désignèrent pour récupérer la sourate Bara'a des mains de ton compagnon (Abou Bakr) Il (Omar) s'en alla aussitôt."²

¹ Commnateur des croyants (si on peut traduire ainsi)

²² Il est mentionné par az-Zubayr Ibn Bukaar Ibn Abdullah Ibn Mus'ab Ibn Thabit Ibn Abdullah Ibn az-Zubayr Ibn al-Awwam dans son livre al-Muwaffaqiyyat qu'il écrivit pour al-Muwaffaq bil-lah le fils d'al-Mutawakkil, le calife Abbasside. C'est le secret d'Allah qui ne pouvait être cache et sa lumière qui ne peut jamais être éteinte que az-Zubayr Ibn Bukaar lui-même mentionne cette tradition dans son livre. Ibn Bukaar était connu pour sa haine contre l'imam Ali (a.s) et les Hâshimites. Lui à qui un Hâshimite avait demandé de jurer entre la tombe sacrée et le minbar du Prophète et il jura mensongèrement et c'est comme ça qu'Allah le frappa de la lèpre. Il abusa des Alaouites (les descendants de l'imam Ali) et leur grand-père Ali (a.s). Il décidèrent de le tuer. Il courut se cacher chez son oncle Mus'ab Ibn Abdulla Ibn Mus'ab et lui demanda de supplier al-Mu'tassim le calife Abbasside de le protéger. Mais son oncle n'accéda pas à sa demande car il n'était pas engagé comme lui dans la haine contre les Alaouites. (Cela est mentionné par ibn Atheer dans son livre at-Tareekh al-Kamil- biographie d'al-Mu'tassim). Son père

Que c'était brillant la façon dont il cloua le calife avec cet argument éloquent. Il n'a laissé aucune voie au calife de répondre, alors il se détourna et le laissa aussitôt. Si son compagnon avait vraiment été désigné ambassadeur de cette saison de Hajj tel qu'Abou Horeyra le prétend, il ne serait parti aussi vite sans avoir exposé la vérité, parce qu'il était avec Abou Bakr lorsqu'il prit la route de la Mecque avec la sourate Bara'a et quand il revint avant d'avoir accompli la mission alors, il connaissait tout à propos de cet événement plus que n'importe qui d'autre.

Une fois, al-Hassan al-Basri demandait à propos de l'Imam Ali. Il dit : " Qu'est-ce que je peux dire à son sujet, celui qui a acquis les quatre qualités, à qui la sourate Bara'a a été confiée. Les propos du Prophète à son égard lors de la bataille de Tabouk, les propos du

Bukaar était un grand ennemi de l'imam Ridhâ (a.s). L'imam Ridhâ invoqua Allah contre lui. Il tomba du haut de son château et se brisa le cou. Son grand-père Abdullah Ibn Mus'ab soumis une fatwa à Haroon ar-Rasheed le calife Abbasside lui ordonnant de tuer Yahya Ibn Abdullah Ibn al-Hassan. Il dit à ar-Rasheed: "O amirul mu'mineen, tue-le et je serai responsable de lui." Ar-Rasheed dit: "Je me suis engagé à le protéger." Il dit: "Il n'en est pas digne." Il déchira lui-même le pacte d'engagement pris avec Yahya et lui tordit le cou avec ses propres mains. C'est la rancœur qu'ils avaient héritée l'un après l'autre depuis leur grand-père Abdullah Ibn az-Zubayr jusqu'à ce que cela arrive à az-Zubayr Ibn Bukaar et c'est grâce à cela qu'il gagna des faveurs auprès d'al-Mutawakkil qui le choisit pour éduquer son fils al-Muwaffaq. Al-Mutawakkil avait donné l'ordre de lui offrir dix mille dirhams, dix gardes-robe pleines de vêtements et dix ânes pour transporter tout cela à Samarra. Il éduqua son fils al-Muwaffaq et redigea pour lui son livre al-Muwaffaqiyat, un excellent ouvrage que nous avons beaucoup cité ici et dans bien d'autres livres.

Prophète au Musulmans : 'Je vous ai laissé deux choses d'une valeur inestimable : Le saint Coran et ma famille' et le quatrième à savoir, il avait toujours le commandement et il n'a jamais été commandé par n'importe qui alors que les autres (Abou Bakr, Omar... etc.) ont été commandé par les leaders."¹

On connaît très bien que al-Hassan al-Basri était sincère envers Abou Bakr, et s'était engagé personnellement à promouvoir ses vertus. Si Abou Bakr était l'Emir du Hajj l'année où la sourate Bara'a fut révélée, al-Hassan al-Basri ne l'aurait pas caché. Il n'aurait pas témoigné qu'Ali (a.s) n'a jamais été commandé par quelqu'un et il n'aurait pas aussi mentionné qu'Abou Bakr a déjà été sous l'autorité des autres. Si vous analysez ce discours, vous réaliserez qu'il apprécie le fait qu'on lui a confié la sourate Bara'a et considéré que c'est un qualité concernant l'Imam Ali (a.s) et non autre chose que ce qu'il était bien qualifié pour cela.

Lors du commandement des compagnons sur Ali (a.s) à Médine, durant le règne d'Abou Bakr et Omar, ils ont mentionné cet attribut comme l'une des qualités et nul n'engagea de débat avec eux à ce sujet.

Sa'd (Ibn Abou Waqqas) dit :² "Le Prophète (ç) envoya Abou Bakr avec la sourate Bara'a. quand il fit un bout de chemin, le Prophète (ç) envoya Imam Ali (a.s) à ses

¹ Se référer à Sharh an-Nahj al-Hameedi, vol.1, p.p.369.

² Se référer à an-Nassa'ei dans son livre al-Khassa'is al-Alawiyya, p.p.20 et Ahmed dans son Musnad.

trousses pour récupérer la sourate et aller la communiquer à la Mecque. Abou Bakr se sentit gêné. Le Prophète dit : "Nul que moi ou quelqu'un de ma famille n'est habilité à porter le message divin."

Anass (Ibn Malik) dit :¹ "Le Prophète (ç) envoya la sourate Bara'a avec Abou Bakr, ensuite il le rappela et dit : 'Nul n'est chargé de transmettre ce message excepté moi ou quelqu'un de ma famille'. Il appela Ali et lui confia la sourate.

Jamee' Ibn Omayr al-Laythi demanda à Abdullah Ibn Omar à propos d'Imam Ali (a.s). Ibn Omar lui répondit en ces termes : "Ici c'est la maison du Prophète dans la mosquée et ça c'est la maison d'Imam Ali. Une fois le Prophète (a.s) envoya Abou Bakr et Omar² avec Bara'a à la Mecque. Quand ils étaient sur la route de la Mecque, un cavalier vint. Ils demandèrent qui s'était, il répondit : 'Je suis Ali, Ô Abou Bakr ! Donne-moi le texte qui est avec toi'. Il dit : 'Y a-t-il quelque chose qui ne va pas avec moi ?' Ali répondit : 'Je ne pense que du bien'. Ali prit le texte et se rendit à la Mecque. Abou Bakr revint à Médine et demandèrent au Prophète qu'est-ce qui s'est passé à notre sujet ? Il dit 'Rien ne s'est passé à votre sujet, tout

va bien. Mais il m'a été révélé que nul ne pouvait assumer ma tâche divine excepté moi ou quelqu'un de ma famille."

Les ouvrages de hadith mentionnent clairement qu'Abou Bakr, était revenu à Médine dans un état consterné et il avait peur que quelque chose à son sujet avait été révélée au Prophète. Ceci ne montre pas qu'il était l'Emir de cette saison de Hajj, mais la propagande contre l'Imam Ali (a.s) était aussi solide qu'il fit un grand effet au début de l'Islam.

Troisièmement : L'acquittement des engagements envers les païens avait produit un grand résultat pour les Musulmans. Cela a aussi bien apporté plus de gloire et de grandeur à Imam Ali (a.s) auprès de tous les Arabes lorsqu'Allah et son Messenger (ç) le désignèrent pour accomplir cette tâche spécialement après le retour d'Abou Bakr. Beaucoup d'autres qualités confirment qu'Ali était le meilleur de la communauté et le plus proche du Prophète durant sa vie comme sa mort.

Lorsque le Prophète (ç) s'acquitta des engagements vis-à-vis des polythéistes, en leur interdit de venir au Hajj et à la Mecque et en leur déclara que le paradis leur était interdit. Ainsi la religion était alors devenu complète et la situation des Musulmans s'était améliorée et s'était renforcée plus qu'auparavant.

Les Musulmans gagnèrent l'honneur et la gloire. La fureur des païens avait augmenté, et ils étaient obligés de se soumettre aux Musulmans. Alors, la religion d'Allah

¹ Ibid. p.p.20 et Ahmed dans son Musnad, vol.3, p.p.216.

² Omar était ami avec Abu Bakr à l'époque. Il faisait partie des 300 compagnons qui partirent avec Abu Bakr. Mais Omar était un proche compagnon d'Abu Bakr; toutefois, il retourna à Médine avec lui. Après le retour d'Abu Bakr les compagnons rejoignirent Ali (a.s) qui les dirigea comme émir vers la Mecque. Il furent tous témoin qu'Abu Bakr était revenu à Médine très gêné.

fut établie, gloire à Lui.

Allah avait voulu que tout cela soit accompli par son serviteur et le gardien de son Messenger Ali Ibn Abou Talib (a.s) pour le mettre en évidence, exposer ses vertus exalter son comportement, sa grandeur, préparer ainsi la voie pour lui confier la tâche du calife et déclarer pratiquement l'année suivante qu'il sera le calife des Musulmans après le Prophète (ç).¹ Les qualités de l'Imam Ali (a.s) étaient repandues parmi les Arabes comme les rayons de lumière du matin et pour l'acquiescement de n'importe quel engagement, conformément à leurs règles, c'est le chef qui devait le faire. Celui-là même qui avait conclu cet engagement et non quelqu'un d'autre. Personne ne pouvait le faire excepté celui qui le représentait ou son successeur, quelqu'un de brave, fort, qui n'a jamais dérapé et qui n'a jamais douté dans ses décisions ou lorsqu'il rompt ou confirme les verdicts.

Ce qui vous guidera vers tout cela est les propos du Prophète à l'Imam Ali (a.s) lorsqu'il l'envoya pour récupérer la sourate Bara'a de mains d'Abou Bakr : "Soit c'est moi qui doit amener cette sourate, soit c'est toi qui doit la porter." Imam Ali dit : "Si c'est ainsi, alors je vais y aller." Le Prophète (ç) dit : "Vas-y Allah soutiendra ta

¹ Le désengagement a eu lieu la 9^{ème} année après hégire et le noble Prophète présenta officiellement Ali (a.s) comme son calife et son successeur la 10^{ème} année lors du retour du dernier pèlerinage.

langue et guidera ton cœur."¹

Il est clair que la mission qui ne pouvait être portée par quelqu'un d'autre excepté le Prophète (ç) ou quelqu'un de lui était une grande tâche qui permit à Ali (a.s) d'acquiescer la victoire en l'accomplissant. Il surmonta le temps, personne ne pouvait le précéder et personne ne pouvait le défier ou le devancer dans sa position.

Celui qui a daigné la supervision de la récupération de la mission des mains d'Abou Bakr trouvera la vérité claire. Il n'a pas été dit que le Prophète avait expliqué la raison lorsqu'il dit : "Gabriel est venu et m'a dit : "Personne ne peut porter ta tâche divine s'il ce n'est toi ou quelqu'un de ta famille. Dans le texte arabe, on a utilisé l'expression (LEN), qui signifie (la négation absolue ou 'jamais'). La tradition signifie personne (Personne absolument personne n'est habilité à porter quelque chose qui concerne une tâche divine s'il se n'est toi ou un membre de ta famille)".

Si vous dites que cette tradition pourrait concerner cette importante tâche seulement, et non toutes les tâches en général, nous dirons que cette tradition n'est pas l'unique qui porte ce sens. Il existe bien d'autres traditions de ce genre.

Le jour d'Arafa² du pèlerinage d'adieu (le dernier pèlerinage du Prophète) le Prophète depuis sa chamelle

¹ Se référer à Ahmed dans son Musnad, vol.1, p.p.150.

² Le 9 du mois de Dhul-Hijja, lorsque certains exécutaient des rites sur le mont Arafat.

avait essayé d'attirer l'attention des pèlerins pour leur informer sur leur sort dans le but de compléter sa mission. Il les appela vigoureusement. Alors ils tournèrent tous leurs regards vers lui ainsi que les oreilles et les cœurs concentrés. Il dit alors : "Ali est de moi et je suis d'Ali, nul ne peut accomplir ma tâche excepté moi et Ali".¹

Quelle confirmation plus resplendissante pour la langue mais lourde pour la balance. Cela accorde à Ali (a.s) le droit de porter les propres tâches du Prophète (ç) et fait de lui le particulier du Prophète (ç) qui connaît ses secrets comme Haroun était pour Moussa, seulement, Ali n'était pas un prophète mais un vizir et un gardien qui se conduisait comme son Prophète et jugeait entre les gens quand il n'était pas là.

C'était le top. Allah et son Messager n'avaient élevé personne d'autre que Ali. *« C'est Lui qui a créé sept cieux l'un en haut de l'autre. Tu ne vois en ce que le [DIEU] Miséricordieux a créé aucune discordance (incompatibilité) ; regarde encore, y vois-tu une brèche [ou une lacune] ? (Tout est parfaitement ordonné.) Regarde encore et encore ; ton regard te revient humble et épuisé »*. 67:3-4. Le Prophète (ç) avait élevé Ali (a.s) à un niveau plus élevé que le niveau même de la communauté. Il associe sa chair à la sienne,

¹ Se référer à Ibn Maja dans son Sunan, vol.1, p.p.92. Il est mentionné par at-Tarmithi et an-Nassa'ci. C'est le hadith no.2531 à la p.153, vol.6, Kanzul Ommal. Ahmed l'a aussi mentionné dans son Munad, vol.4, p.164.

son sang avec son sang, ses oreilles, ses yeux et son âme avec les siens lorsqu'il dit : "Ali est de moi et je suis d'Ali". Et il dit : "Personne ne peut porter ma tâche excepté moi et Ali". Le Prophète a tout mis dans cette parole et il a fait en sorte que les gens comprennent ce qu'il voulait dire. Ce qui fait que cela n'est pas une surprise lorsqu'Allah dit : "Ceux qui étaient hautains diront aux opprimés : *« Est-ce que nous vous avons empêchés de suivre le bon chemin qui vous était montré ? Mais vous étiez [vous-mêmes] des criminels »*. Les opprimés diront à ceux qui étaient hautains : *« Non, c'est [votre] stratagème jour et nuit [qui nous a égarés] ; vous nous ordonniez de ne pas croire en DIEU et de Lui donner des égaux »*. ILS feront parade du regret quand ILS verront le châtiment et que Nous mettrons des chaînes au cou des impies [corrupteurs]. Seront-ils rétribués autrement que selon leurs actes ? » 44:32-33.

Laisser l'homme prudent inspecter cet engagement très bien pour comprendre que cela est aussi important que le hadith de Ghadir. Le fait de porter la tâche du Prophète qui concerne particulièrement Ali traduit en soi une exécution légale des tâches très sensibles exigeant des qualités exceptionnelles telle que l'infailibilité. Alors c'est une déclaration définitive à laquelle la communauté doit se plier exactement comme ils obéissent aux ordres du saint Coran.

Cela est confirmé par les propos du Prophète (ç) : "Ali est avec le Coran et le Coran est avec Ali, ils ne se

sépareront jamais¹ et cette autre parole : "Que la miséricorde soit sur Ali Ô Allah ! Fais en sorte que la vérité soit avec Ali quel que soit où il est."² Et bien beaucoup d'autres traditions comme celle qui déclare l'infailibilité de l'Imam Ali : « *Les apôtres s'adressent à DIEU* : « Seigneur ! Nous croyons à ce que Tu as fait descendre et suivons le Prophète (Jésus). Inscrivons nous parmi les témoins ». 3:53.

Quatrièmement : les ennemis d'Ali (a.s) qui lui ont causé du tort et qui ont essayé de le diffamer, (tout comme qu'Abou Horeyra qui faisait les éloges des ennemis d'Ali) ont tous dénaturé cette tradition et ont simplifié ses vertus.

Ses ennemis (composés d'hypocrites d'opposants qui avaient brisé (rompu) leur allégeance et combattu l'imam lors de la bataille de Jamal, les rebelles qui se sont alignés derrière Mu'awiyya dans la bataille de Siffeen et les insurgés Kharijites qui se sont égarés du vrai chemin de l'Islam) ont tous essayé de le faire. Ses ennemis, surtout les plus influents tels que Mu'awiyya et ses compagnons, ont employé leurs mercenaires pour dénaturer les vertus de l'Imam Ali (a.s) autant que possible, ou bien les mercenaires eux-mêmes couvraient d'éloges les Omeyyades en faisant cela. Ali n'avait aucun tort et ils ne seront jamais pardonnés car Allah a honoré Ali par ces grandes qualités et sa position élevée près d'Allah par sa foi et son Jihad. Ils ne pouvaient se

¹ Cité par al-Hakim dans Mustadrak, vol.3, p.p.124.

² ibid.

rétracter face à la gloire, l'honneur et les qualités qu'Ali (a.s) possédait : sa sincérité envers Allah, envers le Prophète (ç), son affection pour la communauté, sa personnalité, ses vertus, sa parenté avec le Prophète, envers sa femme et sa progéniture, ils ont donc essayé tout leur possible pour le diffamer et déformer toutes ses vertus. Les scorpions de l'envi se sont infiltrés dans les cœurs des hypocrites. Les fils de la cannibale mangeuse de foie¹ ont occupé le peloton des ennemis d'Ali (a.s). Ils n'ont réculé devant rien pour le combattre, le déshonorer et monter les gens contre lui. Ils ont excellé dans leur ruse allant jusqu'à rompre leur serment envers lui. Ils l'ont privé de son droit légal et ont tué sa progéniture. Ils sont allés à l'encontre de ce que le Prophète (ç) leur avait ordonné d'aimer et d'obéir.

Ce qu'ils ont commis contre lui a rempli l'espace et a couvert la terre. Cela ne les a pas satisfait alors ils ont décidé de proférer la malédiction sur lui tel dans l'iqama.²

Qu'est-ce qui pouvait les empêcher de s'en prendre à la noble sounna une fois qu'ils s'en sont pris à l'Imam Ali ? Ils ont décidé sans preuve que les vraies traditions étaient fausses. Ils ont interprété celles qui étaient claires à leur convenance. Ils ont accusé les narrateurs d'incohérence et de contradiction. Ils ont trop déformé la

¹ C'est postérieur, en effet la femme d'Abu Sufyan et la mère de Mou'awiyya avait déchiré le torse de Hamza (l'oncle du prophète) lorsqu'il fut tué dans la bataille d'Uhud et avait extrait son foie qu'elle avait ensuite mangé cru.

² Des termes spécifiés à réciter avant d'accomplir la prière.

Sunna et changé les vraies significations des traditions comme ce qu'Abou Horeyra a mentionné dans cette tradition lorsqu'il dit : « Abou Bakr m'a envoyé... puis il nous a envoyé Ali pour annoncer avec nous... » Comme si Ali était, en cette saison de hajj, juste un des prédicateurs envoyés par Abou Bakr pour crier avec Abou Horeyra.

Il n'y a rien de surprenant dans l'attitude d'Abou Horeyra et son audace pour inventer des traditions les diriger, et les orner de brocards que les foules aimaient et que la politique générale préférait et rependait à travers des fausses propagandes.

N'avait-il pas transmis les vertus d'Ali à Abou Bakr en flattant le gouvernement et en s'attachant au public grâce à l'invention des choses qui leur plaisaient ?

Qu'ont-ils fait ! Ils ont empêché les bouches de dire un mot sur la vérité de peur que le public ne conspire contre eux et que le gouvernement ne se venge par la suite.

Abou Horeyra voulait par ses traditions, balayer la position honorable d'Ali qu'Allah et son Messager ont exposé lors de cette saison de hajj. Il avait tendance à dire que :

(1) La tâche qu'Ali est allé accomplir a été commandée par Abou Bakr qui était l'émir de hajj comme Abou Horeyra le prétendait. Une tâche qu'Ali ne réussit à faire, alors Abou Bakr envoya Abou Horeyra et quelques hommes coriaces comme de la trempe d'Abou Horeyra pour mieux s'en occuper.

(2) Ali n'avait rien de plus qu'Abou Horeyra et son groupe envoyés par Aboubakar car ils accomplirent la même mission qu'il avait accomplie.

On peut aussi réfuter cette tradition : Allah vit qu'Abou Bakr n'était pas convenable pour la tâche. Il révéla au Prophète de le ramener et de prendre l'un des deux hommes les plus efficaces pour cette tâche ; soit le Prophète lui-même soit son représentant Ali.

Avant d'être employé comme chargé de propagande pour les Omeyyades, Abou Horeyra a évoqué cet événement sans mentionner qu'Abou Bakr était l'émir du hajj. Il prétend que les autres missionnaires et lui étaient avec Ali. Se référer à sa tradition mentionnée plus haut.

Nous ne croyons pas à aucune de ses deux traditions, ni à celle selon laquelle il a lancé des cris le jour de l'Immolation, ni celle selon laquelle il n'a du tout jamais assisté à cette saison de hajj. Je jure par Allah que nous ne croirons jamais en quoi qu'il puisse raconter.

Cinquièmement : la propagande politique pendant le règne des Omeyyades avait commis un sérieux crime contre les traditions prophétiques, ajouté aux actes des valets qui ont inventé des traditions destinées à flatter les gouvernants et avec quel effort ils ont essayé de rendre vrai les traditions de Hameed racontées d'après Abou Horeyra.

L'invention des traditions était une bonne astuce grâce à laquelle les adulateurs gagnaient leur vie. Ces adulateurs étaient si habiles dans le garnissage et la promotion de

leurs traditions que personne ne flairait l'arnaque à ce moment, excepté peu de personnes douées de discernement. En arrière-plan de ces adulateurs gravitaient des mercenaires et ceux qui ont collecté et compilé la Sunna et les hadiths, sans oublier certains maîtres flatteurs et les hypocrites qui prétendaient être pieux et ascètes comme Hameed Ibn Abdur Raman, Mohammad Ibn Ka'b al-Qardhi et ses semblables. Les chefs des tribus dans la ville et les Sheikhs des clans dans le désert chaque fois qu'ils entendaient quelque chose de ces adulateurs la relayaient dans le public et les populations des nouveaux pays conquis. Ils martelaient ces fausses traditions sur les Minbars, s'en accrochaient comme excuse et les considéraient comme la base de la Sharia. Les loyaux fidèles ne pouvaient que se taire devant ces mercenaires flatteurs bien protégés par les dirigeants. Chaque fois qu'ils voulaient faire une remarque sur les traditions que ces menteurs inventaient ces pauvres fidèles redoutaient le public intoxiqué et acquis à la cause des dirigeants, surtout s'il s'agissait des hadiths parlant des vertus d'Abou Bakr et Omar. Ainsi plusieurs faits avaient disparu plusieurs hérésies furent maintenues comme les bases de la Sharia. Cette hérésie de Hameed et Abou Horeyra était la meilleure chance d'être plus fort face à la famille du Prophète (ﷺ). Ils ont fabriqué plusieurs autres traditions ayant les mêmes significations et ont attribué l'une d'elles à Ali lui-même, la seconde à son cousin Abdullah Ibn Abbas, la troisième à son compagnon Jabir Ibn Abdullah al-Ansari et la quatrième à son grand garçon, l'héritier de son

savoir, Imam Mohammad al-Baqir (a.s). C'était une conspiration que les ennemis d'Ali avaient l'habitude de tisser et ils ont continué pour déshonorer les Hachimites sans laisser au public la possibilité de savoir la vérité. Le peuple monté contre eux a collecté ces traditions telles quelles et les ont recopiées admirablement. Ils considèrent ce qu'ils ont collecté comme des traditions authentiques.

Abou Zar'a Wahab Ibn Rashid (un homme très hostile à l'imam Ali) est le maillon faible de la série des narrateurs de la tradition attribuée à l'imam Ali (a.s). C'est de son maître Abou Yazeed Yunus Ibn Yazeed Ibn an-Najjad al-Ibllii, l'esclave affranchi de Mou'awiyya qu'il a hérité la haine contre les Hachimites.¹

La faille dans la série des narrateurs de la tradition attribuée à Ibn Abbas est Aboul Qassim Muqsim Ibn Majza'a. Il a déclaré son inimitié vis-à-vis de l'Imam Ali. Al-Hakim pense que cet homme est l'un des hommes du hadith d'al-Bukhari et il a mentionné sa tradition fabriquée attribuée à Ibn Abbas dans son Mustadrak.² Muqsin n'était pas digne de confiance comme al-Bukhari l'a mentionné dans son livre. Ath-Thahabi dans son livre Mizan al-l'tidal indique d'après al-Bukhari et Ibn Hazm

¹ Abu Nar al-Kalabathi, Abu Bakr al-Isbahani et Abul Fadhl ash-Shaybani connu comme ibnul Qaysarani, ont mentionné dans leurs livres que Yunus Ibn Yazeed était le servent affranchi de Mou'awiyya. Se réfère au livre d'Ibnul Qaysarani, P.P.485. Ce fameux Yunus a raconté qu'Abu Talib était non croyant à sa mort. Se réfère au Sahih de Muslim vol.1, P.P.30.

² Vol.3, P.P.51.

que cet homme n'est pas fiable. Ibn Sa'd affirme dans son *Tabaqat*¹ qu'il exagérait quand il racontait des traditions et qu'il n'est pas digne de confiance.

Parce qu'il n'était pas fiable, al-Bukhari et Muslim n'ont pas mentionné ses traditions excepté une citée par al-Bukhari selon laquelle Abdull Kareem Ibn Malik a dit qu'il avait entendu Muqsim dire : « ibn Abbas « ceux qui ne sont pas allés se battre à la bataille de Badr et ceux, qui se sont battus ne seront jamais considéré de façon égale. »

Al- Bukhari n'a mentionné dans son *Sahih* que cette tradition de Muqsim, certifiant qu'il n'est pas fiable. Il a mentionné cette tradition qui n'avait aucun appui légal en plus qui n'avait pas été dit par le Prophète (ç).

La faille dans la tradition attribuée à Jabir est Abou Salih Iss-had Ibn Najeeh al- Malti. Il était offensif, malicieux et excessif dans le mensonge. Il était tellement audacieux dans la fabrication des traditions (comme l'ont mentionné tous, ceux qui ont écrit à propos des hommes du hadith).

Le défaut de la tradition attribuée à Imam Mohammad al-Baqir (ç) est au niveau de Mohammad Ibn Iss-had, qui a mentionné la tradition dans sa biographie remplie d'hérésies et de merveilles invraisemblables.

De toutes les manières, c'est facile de refuser ces traditions fabriquées car elles sont méprisables comme leurs narrateurs. Leurs textes sont défailants et

contradictoires aux faits de ceux à qui elles sont attribuées. En fait, elles contredisent les traditions racontées par Abou Bakr, Ali, ibn Abbas, ibn Omar, Sa'd et Anass (que nous avons mentionné dans le deuxième point de ce chapitre). Cela ne colle pas avec la conduite du Prophète (ç) qui n'a jamais désigné personne pour commander Ali (a.s) durant sa vie. Mais Ali était toujours le commandeur et le porteur de la bannière pendant toutes les batailles du Prophète. C'est différent pour les autres comme Abou Bakr, Omar qui ont été sous le commandement même d'un jeune homme comme Ussama à qui le Prophète (ç) avait confié la tête d'une armée lorsqu'il s'apprêtait à quitter ce monde. Dans la bataille de That as- Salassil, ils (Abou Bakr et Omar) étaient sous le commandement d'Amr Ibn al-Aass.¹

Quant à Ali (a.s), il n'a été commandé par personne au cours de la vie du Prophète (ç). Le prophète ne l'a envoyé ni avec l'armée d'Ussama ni avec celle d'Amr Ibn al-Aass ou celle d'Abou Bakr et Omar quand il les envoya à Khaybar. Lorsqu'ils étaient revenus, il envoya Ali et les deux sont restés sous le commandement d'Ali jusqu'à la conquête de Khaybar. Lorsque le prophète envoya Khalid Ibn al-Waleed au Yemen avec une armée et envoya Ali (a.s) avec une autre armée, il leur dit que s'ils se rencontraient, Ali prendra le commandement des deux troupes et s'ils se séparaient chacun serait le

¹ Se référer à al- Hakim's *Mustadrak*, Vol. 3, P.P.43 et ath-
Thahabi dans son *Talkhees*.

¹ Vol.5, P.P.346.

commandant de son unité.¹

Abdullah Ibn Abbas dit : « Ali avait quatre qualités que personne d'autre que lui n'avait : il était le premier des arabes et des étrangers, qui accomplit la prière avec le Prophète, il était le porteur de la bannière du Prophète dans toutes les batailles... etc »²

19

Les anges parlent à Omar

Al-Bukhari a mentionné qu'Abou Horeyra a dit : « le Prophète (ç) a dit : « certains hommes des enfants d'Israël qui ont vécu avant vous, parlaient avec (par les anges) alors qu'ils n'étaient pas des prophètes. S'il y a quelques un dans ma umma comme eux, ça doit être Omar »¹

Al-Bukhari mentionne une autre tradition² racontée par Abou Horeyra dans laquelle il prétend : « le Prophète (ç) a dit : « il y avait parmi les nations qui ont vécu avant vous, certaine personnes qui parlaient avec (par les anges) S'il ma Umma avait quelqu'un comme eux, ce serait Omar. »³

C'est une tradition inventée de toute pièce des années après la mort d'Omar et sagement garnie de mots dorés par Abou Horeyra. Elle correspond à ce que voulait la politique de la classe supérieure et le public à ce moment. La politique hostile des Omeyyades contre l'Imam Ali (a.s) et les Hachimites exigeait l'élévation d'Abou Bakr et d'Omar au rang des prophètes et des saints infallibles. La masse était si fière des victoires enregistrées durant le règne des deux premiers califes. La population se laissait bercer par des traditions mythiques élogieuses bien

¹ Dans son sahih, vol.2, P.P.194.

² Se réfère au livre d'al- Qastalani Irshad as- Sari, Vol.7, P.P. 349.

³ Sahih, Vol.2, P.P.171.

¹ Se référer au Musnad d' Ahmed, Vol.3, P.P.356.

² Se référer à al-Hakim's Mustadrak, Vol. 3, P.P.111.

élaborées par Abou Horeyra pour flatter les dirigeants. Les sujets s'en servaient à cœur-joie pour obtenir des positions et des faveurs auprès des dirigeants, se taillant ainsi une renommée au sein du public. Si jamais Abou Horeyra avait dit ces traditions durant la vie d'Omar, le bâton du calife aurait raisonné sur son derrière. Mais, il avait le champ libre pour dire ce qu'il voulait. Il était bien connu des gens intelligents et des personnes réservées qui avaient plus confiance aux paroles des prophètes et des infallibles. Les anges parlaient directement aux prophètes et en ce qui concerne les successeurs, Allah leur inspire des vérités comme si un ange leur parlait sans qu'on ne voie celui qui parle.

Il n'y a aucun doute qu'Omar a eu un grand statut dans l'Islam et il a fait du bien à la communauté, mais il n'était pas un prophète, encore moins un imam infallible. Par conséquent les anges ne lui parlaient pas.

En plus, les actes d'Omar pendant et après la vie du noble Prophète (ç) ne soutiennent pas qu'il communiquait avec les anges.

20

Ce que le noble Prophète a laissé est destiné à la charité

Les deux Sheikhs ont mentionné¹ que Abou Horeyra

¹ Se référer à Sahih d'al-Bhkhari, vol.2, P.P.125 et le Sahih de

avait dit : « Le prophète a dit : mes héritiers n'ont pas à se diviser entre eux un dinar m'appartenant. Ce que j'ai laissé après avoir enlevé les pensions de mes femmes et de mon employé est destiné à la charité. »

Cette tradition a été rapportée seulement par Abou Bakr, un beau prétexte pour exproprier Fatima az-Zahra (la fille du prophète) de son héritage après la mort de son père et l'empêcher en même temps de le revendiquer. Les deux Sheikhs et les autres ont mentionné que Aïcha (la femme du prophète) a dit¹ : « Fatima la fille du prophète (ç), avait envoyé quelqu'un chez Abou Bakr pour lui demander de lui restituer l'héritage de son père. Abou Bakr dit : « le prophète a dit : nous ne léguons pas. Ce que nous laissons est destiné à la charité. »² Abou Bakr refusa de lui restituer l'héritage de son père. Fatima (a.s) devint très en colère contre Abou Bakr. Elle se détourna et ne lui adressa plus la parole jusqu'à sa mort. Elle vécut six mois après la mort de son père. Quand elle mourut, son mari l'enterra de nuit (comme elle l'avait souhaité)³ et Abou Bakr ne lui offrit la prière mortuaire.

Oui, elle devint très en colère. Elle se vêtit de son hijab⁴ et quitta sa maison et ses femmes de compagnie. Sa démarche était exactement la même que celle de son

Muslim, vol.2, P.P.74.

¹ Se réfère au Sahih d'al-Bhkhari, vol.3, P.P.37 et le Sahih de Muslim, vol.2, P.P.72 et la Musnad, d'Ahmed, vol1, P.P.6.

² Cette tradition a été réfutée par Fatima et tous les Imams infallibles.

³ Se réfère à Irshad as-Sari, vol.8, P.P.157.

⁴ Les habits Islamiques

père. Elle arriva chez Abou Bakr qui était parmi une foule de Muhajireen, d'Ansar et autres. Ils mirent un voile entre elle et eux. Elle se lamenta et fit pleurer tous les serviteurs. L'assemblée s'agita. Elle attendit un instant pour que les sanglots et les lamentations baissent. Elle commença son discours par des louanges Allah. Elle poursuivit son discours. Elle les avait réveillés, mais les politiques réussirent à orienter les esprits dans le sens qu'ils voulaient.

Tout celui qui avait entendu le discours qu'elle fit ce jour,¹ avait su ce qu'il y avait entre elle et les gens² (Abou Bakr,

¹ Se réfère au livre al-Ihtijaj et Bihar al-Anwar d'at-Tabarsi. Certain des historiens sunnites ont mentionné ce discours dans leurs livres comme Abu Bakr Ahmed Ibn Abdul Aziz aj-Jawhari dans son livre Kitab as-Saqifa et Fadak, se réfère à Sharh an-NAHJ AL6Hammeedi? vol.4, P.P.87, P.P.93 et P.P.94. : * Alors pour quoi as-tu hérité de l'héritage du prophète au détriment de sa progéniture et de sa famille

² Elle dit à Abu Bark lorsqu'il refusa de lui restituer l'héritage de son père : * O Abu Bark, si tu meurs qui héritera de toi ? * il dit : * mes fils et ma famille. * Elle dit * alors pour quoi as-tu hérité de l'héritage du prophète au détriment de sa progéniture et de sa famille? Il dit : * je ne l'ai pas fait, fille du prophète. * Elle dit : * certainement tu l'as fait. Tu as pris Fadak (un vaste domaine agricole) qui était la propriété du Prophète et tu nous as expropriés de ce qu'Allah a révélé comme étant nôtre. * Se référer au livre Kitab as- Saqifa et Fadak d'Abu Bakr Ibn Abdul Aziz, vol.4, P.P.87. C'est aussi mentionné dans la P.P.82 que lorsqu'elle demanda son héritage à Abu Bakr il lui dit : * j'ai entendu le Prophète dire : * un prophète ne lègue pas. * Mais je soutiens quiconque a été soutenu par le prophète et je délaisse quiconque a été délaissé par le prophète. * Elle dit : * O Abu Bakr tes filles hériteront-elles de toi alors que les filles du prophète n'héritent pas de leur père ? * Il dit : * c'est ainsi. * Ahmed aussi a mentionné une tradition dans son Musnad, Vol.1, P.P.10. Ajjawhari a

Omar...). Elle réclama son droit avec des preuves irréfutables dérivées du saint Coran.

Elle dit : t'es-tu détourné délibérément du livre d'Allah qui a dit : « **Salomon hérita de David** » 27 :16, et qui a dit à propos de Zachariah : « **Je crains [les agissements de certains de] mes héritiers après [ma mort]. Et ma femme est stérile. Accorde-moi, de Ta part, un successeur (protecteur pieux) qui sera mon héritier et l'héritier de la famille de Jacob. Et fais, Seigneur, qu'il soit digne [et soumis à ta volonté]** » 19 :5-6, « **Et ceux qui, ayant cru par la suite, émigrent et combattent [et travaillent] en votre compagnie [dans le chemin de DIEU], ceux-là sont des vôtres.**

mentionné dans Kitab as-Saqifa et fadak, vol4, P.P.81 une tradition racontée par Um Hani lbnt Abu Talib selon laquelle Fatima a dit à Abu Bakr : * si tu meurs qui héritera de toi ? * Il dit : * ma progéniture et ma famille. * Elle dit : * alors pourquoi tu as hérité du prophète à notre détriment ? * il dit : * O fille du messenger d'Allah, ton père n'a rien laissé. * elle dit : * si, c'était une propriété qu'Allah nous a donnée (conformément au Coran) et qui est devenue notre propriété et qui est maintenant entre tes mains. * Il lui dit : * j'ai entendu le prophète dire : * (Fadak) est un bien qu'Allah nous a donné et à ma mort, il appartiendra aux Musulmans. * c'est un autre discours de Fatima (a.s) concernant le califat rapporté dans le livre Kibad as- saqifa et Fadak d'aj-Jawhari, vol. 4, P.P.87 selon lequel Fatima Bint al- Hussayn a dit : * quand Fatima, la fille du prophète (ç) devint très malade, les femmes des Muhajireen et les Ansar se réunirent autour d'elle et lui demandèrent : * Comment vas-tu fille du prophète ? * Elle dit : * je hais votre mauvaise vie et je déteste l'attitude de vos hommes... * C'est aussi mentionné par Imam AbulFadh Ahmed Ibn Abu Tahir dans son livre Balaghat an-Nissa, P.P.23, par al-Majlisi dans son livre Bihar al-Anwar et par at-Tabarsi dans son al-Ihtijaj.

[Toutefois] ceux qui sont liés par la parenté ont, d'après la prescription de DIEU, priorité les uns par rapport aux autres. DIEU est Omniscient.» 8 :75, « DIEU vous recommande (vous enjoint) au sujet [du partage] de [l'héritage entre] vos enfants : au fils revient une quote-part équivalente à celle de deux filles » 4 :11, et qui a dit : « Il vous est prescrit, quand la mort se présente à l'un de vous, s'il laisse des biens, de faire un testament en faveur des parents (son père et sa mère) et des proches, de manière [juste et] reconnue équitable. C'est un devoir pour les pieux. » 2 : 180.

Puis elle dit : « Allah t'a-t-il spécifié par un verset du Coran qui exclurait mon père ? Es-tu plus informé sur le Coran que mon père et mon cousin (Ali) ? Ou bien tu dis : ces deux religions différentes n'ont pas à se léguer mutuellement ? »

Elle discuta avec eux sur la base des preuves coraniques, confirmant clairement que les prophètes léguaient l'héritage à leurs progénitures. Comme c'est le cas avec le prophète David (a.s) et Zachariah (a.s). Elle maîtrisait bien l'essence du Coran que ceux qui sont venus récemment après la révélation du Coran et qui ont dénaturé la signification de l'héritage et des propriétés à la prophétie et la sagesse sans aucune preuve. Ils ont juste joué avec le vrai sens des mots ! Si c'était vrai, Abou Bakr et les autres acteurs des Muhajireen et Ansar à ce moment n'auraient pas été d'accord avec elle à ce

propos¹. Il y a quelques preuves confirmant les propriétés héritées par le prophète telles que mentionnée par Alam al-Huda dans son livre ash-Shafi.²

¹ Ils étaient d'accord avec elle à propos de l'héritage du Prophète (que ce soit l'intelligence, la sagesse loin des propriétés) ou autre chose. Ils ont seulement exproprié son héritage là où Abu Bakr a dit : « O fille du prophète Allah n'a créé personne plus cher pour moi que ton père, le prophète Mohammad (ç). J'ai souhaité que le ciel tombe sur la terre quand ton père est mort. Je jure par Allah que si Aïcha (la fille d'Abu Bakr) devient nécessaire c'est préférable pour moi que de te voir nécessaire. Puis-je donner aux blancs et aux rouges (peuples) leurs droits et te léser dans tes droits, alors que tu es la fille du prophète ? Cette fortune n'était pas la propriété du prophète mais celle des Musulmans. Il l'a dépensée pour l'amour d'Allah. Lorsqu'il est mort j'en suis devenu le responsable. » Elle dit : « je ne te parlerai plus jamais après cet instant. » Il dit : « Mais je ne te l'abandonnerai pas. » Elle dit : « je vais prier Allah contre toi. » Il dit : « je vais prier Allah en ta faveur ». Avant de mourir elle recommanda qu'Abu Bakr ne fasse pas la prière mortuaire pour elle. Se référer à Kitab as-Saqifa et Fadak, Vol.4, P.P.80. Vous verrez qu'il n'était pas en désaccord avec elle au sujet de la signification de l'héritage lorsqu'elle mentionna les deux versets de David (a.s) et Zachariah (a.s), mais il prétendait que cette fortune n'appartenait pas au prophète. Elle n'était pas satisfaite car elle était la plus informée des affaires de son père. Mais il n'y a aucun pouvoir sauf en Allah, le tout puissant, l'exalté.

² Alam al-Huda estime que Zachariah était effrayé du fait que son cousin hérite de ses biens car il n'avait pas de fils et il y avait le mal et l'obscénité. Ce n'était pas possible qu'il ait pu être un prophète ou un sage pieux, qu'il ait eu peur qu'ils héritent de son rang d'intelligence, de sagesse et de prophétie, mais il avait peur qu'ils héritent de sa fortune et qu'ils la dépense dans le ravage et la corruption, alors il demanda à son Dieu de lui donner un fils plus digne d'être l'héritier de sa fortune que son délinquant de cousin. Alam al-Huda affirme aussi que lorsque Zachariah demanda à son Dieu de faire de

Puis elle a discuté avec eux justifiant son droit à l'héritage en leur montrant un autre verset coranique concernant l'héritage. Si elle était différente des autres dans ce cas, son père et son cousin lui auraient définitivement expliqué et ne l'auraient pas laissé être responsable et apparaître comme une ignorante en réclamant un droit qu'elle ne méritait pas et en bafouant elle-même sa dignité par des discussions sans preuves qui aboutiraient qu'à l'inimitié. Il était impossible pour les prophètes et leurs successeurs d'agir de la sorte.

Le Prophète Mohammad (ç) était très épris de sa fille Fatima Az-Zahra (a.s) et s'occupait d'elle plus que n'importe quel père bienveillant à l'égard de ses enfants. Il l'enlaçait avec sa chaleureuse grâce et était prêt à se sacrifier pour elle.¹ Il était très content d'être avec elle. Il se préoccupait beaucoup de l'élever dans la plus grande moralité et la plus grande dignité. Il essayait du mieux que possible de l'éduquer. Il la nourrissait de l'intelligence d'Allah et de la Sharia, jusqu'à ce qu'elle atteignit le top de toute vertu, noblesse et caractère. Après tout, aurait-il gardé secret ce qui est de ses devoirs légaux ? Qu'Allah

son fils un héritier conscient pour hériter sa fortune. Si Zachariah était destiné à hériter de la prophétie, il serait insensé de demander à son Dieu de faire que son fils soit capable exactement comme il l'a dit : O Allah, envoie nous un prophète et fait qu'il soit honnête et qu'il ne soit pas un menteur.

¹ Une fois il l'a mentionné et a dit : « son père se sacrifie pour elle. » Il l'a répété trois fois dans une tradition racontée par Ahmed Ibn Handal et par ibn hajar dans son livre As-Sawa'iq al-Muhriqa, P.P.109.

ne le permette pas ! Comment aurait-il fait cela et l'abandonner avec tout ce qu'elle a vu après sa mort à cause de l'héritage ? Comment aurait-il causé la sédition dans la communauté à cause de l'Héritage ? Certainement pas ! Il était très au-dessus de cela.

Son mari, soutien du prophète et son frère ignorait-il cette tradition en dépit de son savoir immense et de sa sagesse et du fait qu'il était le premier à être musulman, le cousin du prophète et son gendre, à côté de son honneur, sa haute position, sa tutelle et le respect particulier que le prophète avait vis-à-vis de lui ? Pourquoi le Prophète (ç) le gardait secret sans le révéler à l'Imam Ali (a.s) doté de vertus et de nobles qualités que personne d'autre ? Qu'en était-il de tous les Hachimites, qui n'avaient jamais entendu cette tradition jusqu'à ce qu'ils soient étonnés de l'écouter après la mort du Prophète (ç) ? Pourquoi les épouses du Prophète (a.s) ne savaient rien de cette tradition selon laquelle ils envoyèrent Othman demander pour eux leur part de l'héritage du prophète ?¹ Comment était-ce possible pour les prophètes de parler de l'héritage à certain qui n'en avaient rien à faire avec, sans en parler à ses réels héritiers ? La conduite du Prophète n'était pas ainsi. Il annonçait franchement les ordres divins. Il n'a jamais été dit qu'il a gardé secret les lois légales. Il traitait son peuple et ses proches gentiment et solennellement.

¹ Se référer à Kitab as-Saqifa et Fadak par Abu bakr aj-Jawhari et se référer à Sharh an-Nahj al-Hameedi, vol.4, P.P.83.

C'était toujours un mot dit par Fatima (s) qui invoquait le zèle du peuple et émouvait tout au plus leur furie. C'était ces dires : « ou bien dis-tu que ceux des deux différentes religions n'ont pas à se léguer entre eux ? » C'était pour dire : Quand tu m'as privée de l'héritage de mon père, tu voulais dire que je n'étais pas de la religion de mon père (pas un musulman) et si tu prouvais cela (je ne suis pas un Musulman) tu aurais eu une excuse légale de me priver de l'héritage de mon père. Nous ne cherchions que le jugement d'Allah !

Quoi qu'il en soit Fatima (a.s) n'a pu avoir son héritage à cause de cette tradition, que le calife solitaire avait invoqué. Personne d'autre que lui, ne l'a rapportée. On pourrait dire qu'elle a été transmise par Malik Ibn Ouss Ibn al-Hadthan.¹

Il a été dit qu'Ali et al-Abbas² sont allés chez Omar durant son califat pour qu'il emette un jugement entre eux. Othman, Abdur Rahman, az-Zobayr et Sa'd³ étaient là avec le calife. Le calife leur dit : savez-vous que le Prophète a dit : (nous (les prophètes) ne laissons pas l'héritage. Ce que nous laissons est destiné à la charité). » Ils étaient obligés de se taire car ils n'avaient d'autres choses que se soumettre aux paroles des deux califes surtout à ce moment.

Quant à Abou Horeyra il n'était rien pour être mentionné à

¹ Se référer à Sharh an-Nahj al-hameedi, vol.4, P.P.91.

² Le prophète et l'oncle d'Ali.

³ Se référer au sahih d'al-Bukhari, vol.2, P.P.124.

cette époque. Personne ne l'écoutait ou ne prêtait attention à lui. En plus, il était indexé pour son mauvais accent. Il n'osait pas dire le hadith en présence de ces grandes figures. En fait il ne se sentait pas capable de se joindre à ceux à qui le calife faisait confiance et écoutait, alors il ne disait aucun mot sur ce sujet à ce temps-là jusqu'à ce que tous les grands compagnons meurent, au moment où les pays comme Sham¹ l'Egypte, l'Afrique, l'Irak, la Perse, L'Inde et d'autres pays avaient été conquis et que leurs peuples embrassent l'Islam. Les musulmans sont entrés dans une nouvelle ère. Puis les Omeiyades priaient Abou Horeyra et élevaient son nom et ses mentions. Ils ont enlevé ses vêtements obscurs et le réhabilité après sa déchéance. Il était devenu facile pour lui de dire ce qu'il voulait. Il commença alors à dire au public ce qui allait le pousser à l'aimer et s'attacher à lui. Ainsi il flattait les dirigeants et le public par cette tradition qui renforça leur bien aimé calife au sein du public général.

21

Abou Tâlib refuse de prononcer la shahâda

Abou Horeyra a dit : « le Prophète Mohammad (ç) a dit à son oncle Abou Talib : « dis qu'il n'y a pas un autre Dieu qu'Allah et je vais témoigner pour toi le jour de la résurrection. » son oncle dit : « je l'aurais dit pour te conforter mais j'ai peur que Qoraysh me blâme et dit qu'il

¹ Syrie, Jordanie, Palestine et Liban.

l'a fait à cause de l'impatience. » Alors Allah révéla au Prophète ce verset : « **Tu ne guides pas, toi, ceux que tu aimes, mais DIEU guide qui Il veut** » 28 :56

Abou Horeyra dit à un autre endroit : « le Prophète a dit à son oncle quand il mourrait : « dis qu'il n'y a pas un autre Dieu qu'Allah et je vais témoigner pour toi au jour de la résurrection. » son oncle refusa de le dire. Alors Allah révéla au Prophète (ﷺ) : « **Tu ne guides pas, toi, ceux que tu aimes, mais DIEU guide qui Il veut** ». ¹

Abou Talib, qu'Allah ait pitié de lui, mourut la dixième année de la mission prophétique de Mohammad (ﷺ), soit trois années avant l'hégire. On dit aussi qu'il mourut la neuvième ou huitième année. Il mourut donc dix ans avant qu'Abou Horeyra ne vienne à Hijaz. Alors comment Abou Horeyra pouvait-il avoir vu le Prophète et son oncle lorsqu'ils parlaient à propos de ce qu'il racontait comme s'il les avait vu de ses propres yeux et entendu avec ses propres oreilles ? Mais il était de ceux dont la foi et la raison ne guident pas la langue !

Cette tradition fait partie de ces nombreuses histoires inventées par le mercenaire pour flatter les ennemis d'Ali et sa progéniture. La dynastie Omeyyade s'est débrouillée pour la répandre. Il existe beaucoup d'œuvres écrites par les érudits qui réfutent cette tradition et prouvent la loyauté d'Abou Talib, avec des preuves précises. Quiconque voudrait savoir la vérité de la loyauté d'Abou Talib, l'oncle du Prophète qui a assuré sa tutelle depuis son enfance et

¹ Se référer au Sahih de Muslim, vol.1, P.P.31.

qui l'a élevé et protégé consulte ces livres. ¹

Abou Talib dit dans l'un de ses poèmes :

O Allah, puisse tu être mon témoin
J'ai cru à la mission de Mohammad. ²

22

Le noble Prophète (ﷺ) avertit sa tribu

Les deux Sheikhs ont mentionné ³ qu'Abou Horeyra a dit : « quand Allah révéla au prophète « **et prévient tes proches relations** » 26 :214, il se leva et dit : « O peuple de Qoraysh je n'intercéderai pas auprès d'Allah (au jour de la résurrection). O famille d'Abd Manaf je n'intercéderai par pour vous auprès d'Allah. O Abbas, je n'intercéderai par pour toi auprès d'Allah, O Safiyya, je je n'intercéderai par pour toi auprès d'Allah. O Fatima Bint Mohammad, demande n'importe quoi de ma fortune mais, je n'intercéderai par pour toi auprès d'Allah. » ⁴

¹ Se référer a (al-Hujja ala ath-Thahib ila Takfeer Abu Talib) par Imam Shamsuddeen Abu Ali Akhar Ibn Ma'd Al- Muaswi et Sheikh al- Abtah par Seyyid Muhammad Ali sharafuddin al-Musawi.

² Abu Talib avait plusieurs poèmes montrant sa foi.

³ Se réfère au Sahih d'al-Bukhari, vol.2, P.P.86, au Sahih de Muslim et au musnad d'Ahmed.

⁴ Qoraysh était le grand peuple vivant à la Mecque. Abd Manaf était l'un des ancêtres du Prophète. Abbas était son oncle. Safiyya était sa tante et Fatima sa fille.

Ce verset coranique a été révélé au Prophète au début de sa mission et avant son expansion à la Mecque quand Abou Horeyra était encore au Yémen. Il est venu à Hijaz vingt ans après la révélation de ce verset. Il a coupé la tradition et l'a déformée comme d'habitude conformément à la politique Omeiyade et les exigences de propagande contre l'Imam Ali et les Hachimites. Lorsque ces versets furent révélés au Prophète (ﷺ), il réunit ses proches parmi lesquels il y avait son oncle ; Abou Talib Hamza, al-Abbas (qu'Allah leur accorde sa grâce) et Abou Lahab, (que la malédiction soit sur lui) et leur demanda de croire en Allah. Il leur dit : « qui d'entre vous m'assistera dans l'accomplissement de ma mission et sera mon frère, mon vizir, mon gardien mon héritier et successeur ? Ali qui était le plus jeune d'entre eux à cette époque, dit : « je serai votre vizir pour l'accomplissement de votre mission. » le Prophète (ﷺ) toucha l'épaule d'Ali et dit : « celui-ci est mon frère, mon vizir, mon gardien mon héritier et successeur. Vous devez l'écouter et lui obéir. »¹

23

Les Abyssiniens jouant dans la mosquée

Al- Bukhari a mentionné qu'Abou Horeyra a dit : « alors que les Abyssiniens jouaient avec leurs baïonnettes devant le Prophète (ﷺ) dans la mosquée, Omar entra et

¹ Se référer à Al-Muraja'at par Sharafuddin al-Musawi.

commença à leur jeter des pierres. Le Prophète (ﷺ) dit à Omar : « laisse-les faire. »¹

Le Prophète ne se livrait pas à des loisirs vains et il était très sérieux. Il le savait bien, mieux que quiconque les actes prohibés. Il n'aurait jamais laissé un ignorant jouer dans la mosquée en sa présence. Il remplissait tout le temps les tâches divines. Il n'avait pas de temps à perdre pour des jeux et des futilités. Il était bien au-delà de laisser sa mosquée sacrée devenir un aire de jeu et de vanité. **« [Ces hommes] n'en ont aucune connaissance et leurs ancêtres non plus. C'est une parole grave qui sort de leur bouche. Ce qu'ils disent n'est qu'un mensonge ».** 18 :5

24

Abrogation d'un ordre avant son exécution

Al- Bukhari a mentionné qu'Abou Horeyra a dit : « le Prophète nous envoya en délégation et nous dit : « si vous trouvez (ces deux hommes) brûlez-les avec du feu ! » Mais quand nous voulions partir il rectifia : « je vous ai ordonné de brûler avec du feu (ces deux hommes) mais nul ne doit torturer par le feu sauf Allah. Donc lorsque vous les verrez tuez-les tous les deux »

Cette tradition n'est pas vraie parce qu'elle montre l'abrogation d'une sentence avant son exécution. Allah et

¹ Dans son Sahih, vol.2, P.P.120.

ses messagers n'agissent pas ainsi. Lorsque le prophète dit : (brûlez les avec du feu), cela veut dire que c'est la révélation d'Allah « *Ne s'exprime pas par la passion, [ce qu'il dit] n'est qu'une Révélation [qui lui est] révélée* » 53 :3-4. Alors si le Prophète abroge un décret (conformément à la révélation d'Allah) avant son application, cela trahit l'ignorance d'Allah ! Qu'Allah ne le permette pas ! À lui la gloire, l'exalté, le tout puissant.

25

Réaliser quelque chose en un temps record

Al-Bukhari a mentionné qu'Abou Horeyra a dit : « le Prophète Mohammad (ç) a dit : le saint Coran était plus facile pour le prophète David (a.s). Il avait ordonné à ses hommes de sceller sa monture et il finit de réciter le coran avant qu'ils n'aient fini de sceller la monture.¹

C'est impossible pour deux raisons :

Premièrement : le saint Coran a été révélé au Prophète Mohammad (ç) et aucun coran n'a été révélé avant ça. Comment le prophète David l'a-t-il lu ?

Les défenseurs d'Abou Horeyra justifient en disant quand il parle du Coran, il fait allusion aux psaumes et à la Torah parce que c'était des miracles comme le Coran.²

¹ Se référer au Sahih d'Al- Bukhari, vol.3, P.P.101 et vol.2, P.P.164.

² Se référer à Irshad as-Sari, vol.8, P.P.500.

Ils ont interprétés tous les dires d'Abou Horeyra, comme cela leur plaisaient et non comme le message que Abou Horeyra veut transmettre.. Et Allah sait tout.

Deuxièmement : La durée de la lecture intégrale est trop courte pour David (a.s) pour lui permettre de réciter le Coran, qu'il s'agit du Coran de Mohammad ou des Psaumes ou de la Torah. C'est clair que la raison n'accepte pas.

Ce qu'a mentionné Al-Qastalani est est absurde :¹ « cette tradition confirme qu'Allah a condensé le temps pour quiconque il désire parmi son peuple, tout comme il a réduit la distance pour eux. An- Nawawi dit : « certaines personnes récitent tout le Coran quatre fois dans la nuit ou quatre fois dans la journée. J'avais vu About-Tahir à Jérusalem en 867 après l'hégire et j'avais alors entendu qu'il récitait tout le Coran plus de dix fois dans la nuit et en journée. Le Sheikh de l'Islam al- Burhan Ibn Abou Shareef m'a dit qu'About-Tahir avait récité le Coran quinze fois en une journée et une nuit. Il s'agit de quelque chose que nous ne pouvons pas concevoir sans l'intervention de la providence divine. »

Cela sera admissible le jour où on réussira à mettre le monde dans un œuf.

Les personnes raisonnables savent bien que réduire le temps et la distance relevé de l'irréel. Supposons que c'est vrai. Quelle était donc son utilité ? Cela aurait certainement causé beaucoup de problèmes.

¹ Ibid. vol.7, P.P.182 et vol.8, P.P.500

S'il avait parlé à propos du rétrécissement du discours, cela aurait été concevable quoique irréel.

Cette tradition ne peut être considérée comme un miracle pour le prophète David (a.s), parce que le miracle est une chose extraordinaire. Mais ce dont Abou Horeyra parle dans sa tradition est plutôt (extra-raisonnable).

26

Une nation transformée en souris

Les deux Sheikhs ont mentionnés¹ qu'Abou Horeyra a dit : « le prophète (ç) a dit : « une nation du peuple d'Israël avait disparu et ils ne savaient pas ce qu'ils avaient fait. Je crois qu'ils avaient été transformés en souris parce que quand on donna aux souris du lait de chamelle ils refusèrent de boire et quand on leur donna du lait de brebis ils burent »

Quelle tradition erronée. Même un sot la dédaignera. Mais les deux Sheikhs ont trouvé ce hadith faible et l'ont mentionné avec toutes ses absurdités présentées comme des évidences. Si ce qu'il dit ne discréditait pas l'Islam, nous lui aurions laissé sa corde à son cou et l'envoyer errer librement avec ses semblables, mais nous devons défendre l'infaillible Sunna autant que possible parce que l'Islam souffre beaucoup de ces superstitions.

¹ Se référer au Sahih d'al-Bukhari, VOL.2, P.P.149 et le Sahih de Muslim, vol.2, P.P.536.

27

Ils rejettent sa tradition, alors il change d'avis

Muslim a mentionné qu'Abdul Malik Ibn Abou Bakr a dit qu'Abou Bakr a dit : « j'ai entendu Abou Horeyra raconter dans ses récits : ¹ Quiconque réalise après l'aurore qu'il est impur ne doit pas observer jeûne. » J'ai parlé de ça à Abdour Rahman et il demanda à son père. Son père le démentit. Abdour Rahman et moi sommes allés chez Aïcha et chez Oummou Salama (deux épouses du Prophète). Abdour Rahman leur demanda et me dit : «Tous les deux ont dit que le Prophète était en état d'impur un matin sans avoir subi un rêve mouillé la nuit² et il observa le jeûne ». Puis nous nous rendîmes chez Marwan le wali de Médine investi par Mou'awiyya. Abdour Rahman parla de cela à Marwan ; Marwan dit : « je vous ai demandé d'aller chez Abou Horeyra et de réfuter ses paroles »³ nous sommes allés chez Abou Horeyra. Abdour Rahman lui répéta qu'il a dit : «ont-elles

¹ Il le méprisa lorsqu'il le considéra comme un diseur de bonnes aventures qui prenait de l'argent en disant des fables.

² Le Prophète est plus parfait, plus honoré et glorifié qu'ils ne le pensent. Il est très loin de l'impureté et des pollutions nocturnes surtout les jours de jeûne. Tous les prophètes n'ont pas connu de pollutions nocturnes. Ils sont exaltés et infaillibles.

³ Marwan voulait protéger la renommée d'Abou Horeyra avant que la nouvelle ne s'étende et ne cause un scandale.

(les femmes du Prophète) dit cela ? » Il dît « Oui, elles l'ont dit. » Abou Horeyra dit : « elles savent plus que moi. Je l'ai entendu d'al-Fadhl et non du Prophète (ç). » Il changea d'avis et attribua la tradition à al-Fadhl.¹

On sait que al-Fadhl est mort durant le règne d'Abou Bakr² et ce cas s'est produit durant le règne de Mou'awiyya. Il était donc facile pour Abou Horeyra de dire qu'il l'avait entendu d'al-Fadhl et non du Prophète. Si al-Fadhl était en vie, Abou Horeyra n'aurait osé dire cela.

28

Deux traditions contradictoires

Al-Bukhari a mentionné une tradition³ rapportée par Abou Salama dans laquelle Abou Horeyra dit : « le Prophète (ç) a dit : « pas d'infection, pas de malchance dans le mois de Safar⁴ et pas de Hama. »⁵ Un nomade lui

¹ Se réfère au Sahih de Muslim, vol.1, P.P.412.

² Ceci est correct bien qu'il est dit qu'il est mort durant le règne d'Omar. Quoi qu'il en soit, il est mort avant que ce cas n'arrive. Se référer à la biographie d'al-Fadhl dans Isti'ab, Osdul Ghaba, ibn Sa'd's Tabaqat et d'autres livres.

³ Se réfère à son Sahih, vol.4, P.P.15 et au Sahih de muslim, vol.2, P.P.258.

⁴ Peut-être il a réfuté ce que pensaient les arabes. A savoir qu'en ce mois, (Safar) les malheurs arrivaient surtout le dernier mercredi dudit mois.

⁵ Un oiseau, au sujet duquel les arabes préislamiques prétendaient que l'âme ou les os du défunt tournent. L'Islam a réfuté cette superstition. On dit aussi que hama serait un

demanda : « O messenger d'Allah nos chameaux se déplacent sur le sable comme des antilopes, mais pourquoi deviennent-ils galeux lorsqu'ils sont mélangés à un chameau galeux ? » Le prophète dît : « qui a donc infecté le premier ? »

Directement, après cette tradition, al-Bukhari mentionne une autre, transmise par Abou Salama selon laquelle il avait entendu Abou Horeyra dire : « le Prophète (ç) a dit : aucun malade ne doit être mélangé à celui qui est en santé. » Abou Salama a dit à Abou Horeyra : « n'as-tu pas raconté qu'il n'y avait aucune infection ? » Il réfuta sa première tradition¹ et commença à murmurer en Abyssinien.²

C'est comme ça le profil de ceux qui entreprennent deux chemins différents !

« Ceci est un message adressé aux hommes, pour qu'ils soient avertis [et invités à DIEU]. Pour qu'ils sachent que Lui DIEU (Créateur de l'univers) est Unique, et pour que les hommes doués d'intelligence [saine] y prennent conseil ! » 14 :52

hibou (chouette) qui était vu comme un mauvais présage. Cela fut rejeté avec l'arrivée de l'Islam.

¹ La déchirure était devenue très large pour être réparée par les raccommodeurs. (Un proverbe). Comment les défenseurs d'Abou Horeyra auraient ils concilié ces deux traditions pour éviter la contradiction entre elles ?

² Il murmurait en Abyssinien car ses arabes l'ont lâché après avoir été confus sur quoi dire.

29

Deux nouveaux-nés parlent de l'occulte

Les deux Sheikhs ont mentionné¹ une tradition rapportée par Abou Horeyra et il affirme que le prophète a dit (ç) : "Il y avait un juif nommé Jurayi. Sa mère vint l'appeler quand il était en train de prier. Il se dit : "Devrais-je lui répondre ou continuer à prière ?" sa mère dit : " Allah ne lui ôte pas la vie tant qu'il n'a pas rencontré les prostituées." Un jour, pendant qu'il était dans son refuge une prostituée vint séduire Jurayi. Il refusa de lui répondre. Elle se rendit chez un berger et fit l'amour avec lui. Elle mit au monde un garçon et prétendit que Jurayi était le géniteur. Les gens vinrent se déversèrent sur Jurayi, détruisirent son refuge et Abusèrent de lui. Il fit l'ablution, pria et se rendit près du nouveau-né.² Il demanda au bébé : "Qui est ton père ?" le nouveau-né répondit : "le berger est mon père." Les gens dirent à Jurayi : "Nous allons reconstruire ton refuge en or." Il dit : " l'argile et rien d'autre." Un homme sur sa monture passa près d'une femme israélienne qui allaitait son bébé. Elle dit : "Ô Allah ! Fait en sorte que mon fils soit comme lui". Le bébé lâcha le sein de sa mère vint près du monsieur et dit : "Ô Allah fait que ne sois pas comme lui ". Puis il revint et continua à téter le sein de sa mère.

¹Confère bukhari dans son sahih. Vol 2 p49, sahih Muslim vol 2.p 377.

² Abou Horeyra ne savait pas que les ablutions n'avaient pas été légiférées avant l'Islam ?

(Abou Horeyra dit : un peu comme si je voyais le Prophète sucer son doigt !) Puis la mère passa à côté d'une esclave Elle dit : "Allah fais que mon fils ne ressemble pas à cette servante." Le bébé lâche le sein de sa mère et dit : "Ô Allah ! Fais en sorte que je sois comme cette femme." La mère demanda à son bébé : "Pourquoi tu fais ça ?" Le bébé dit : "l'homme sur la monture était un tyran, mais au sujet de la femme servante les gens disent : Zaynab a volé alors qu'elle ne l'a pas fait".

Jurayi n'était pas un Prophète (ç) encore moins les deux bébés. Aucune raison ne justifie donc les miracles. Ce que les deux bébés ont fait est contraire à la nature de l'homme tel que conçue par Allah. « *Il n'y a pas d'altération dans l'œuvre d'Allah...* » sourate 30:30

30

Satan vole pour ses enfants affamés

Al-Bukhari mentionne¹ qu'Abou Horeyra a dit : "Le Prophète Mohammad (ç) m'avait chargé de garder la Zakat du mois de ramadan. Quelqu'un était venu chez moi, je l'observais lorsque subitement il commença à soutirer un peu de nourritures de la Zakat. Je l'attrapai et je lui dis : " je vais te trainer devant le Prophète". Il me dit : "j'en ai vraiment besoin car j'ai des enfants, laisse-moi partir je ne reviendrai plus". Le matin, le Prophète (ç)

¹ Dans son Sahih, vol.2, p.p.29.

me dit : "Qu'as-tu fait de ton captif hier soir ?", je dis : "Il m'a dit qu'il en avait vraiment besoin et qu'il avait des enfants, j'ai eu pitié de lui et je l'ai libéré". Le Prophète (ç) dit : "Il t'a menti, il reviendra". Je le surveillai. Il vint et commença a soutirer de la nourriture, je l'attrapai et je lui dis je vais te trainer devant le Prophète". Il me dit : "j'en ai vraiment besoin car j'ai des enfants, laisse-moi partir je ne reviendrai plus". Le matin, le Prophète (ç) me dit : "Qu'est-ce que ton captif a fait hier soir ?", je me plains : "Il m'a dit qu'il en avait vraiment besoin et qu'il avait des enfants, j'ai eu pitié de lui et je l'ai libéré". Le Prophète (ç) dit : "Il t'a menti, il reviendra". Je l'observai la troisième nuit. Il était encore venu soutirer la nourriture pour ses enfants. Je l'attrapai et menaçai de le trainer devant le Prophète (ç). Il me proposa : "Laisse-moi t'enseigner quelques mots qu'Allah te rendra bénéfique pour toi. Lorsque tu pars dormir, récite le verset al-Kursi. Il te sera bénéfique. Tu seras protégé par un ange et Satan ne pourra s'approcher de toi jusqu'au matin". Je le libérai. Le matin, le Prophète (ç) me demanda ce que j'avais fait de mon prisonnier hier soir, je lui relatai tout ce qui s'était passé. Il me dit : "Sais-tu à qui tu as parlé les trois dernières nuits ?" je dis non ! IL dit : "c'était Satan".

C'est une superstition, à laquelle personne ne peut accorder du crédit excepté ce dont l'intelligence est en vacance ou en souffrance. Avec cette tradition, Abou Horeyra s'est enfoncé dans un trou profond. Lorsqu'il ressent de la pitié pour un voleur, ça veut dire qu'il croit en lui. Et en croyant à un voleur, Abou Horeyra dénie les propos du Prophète (ç) lorsqu'il lui dit il t'a menti à trois

reprises. Abou Horeyra s'enfonça dans le trou lorsqu'il jure par Allah de trainer le voleur devant le Prophète (ç), mais brise son serment et éprouve de la pitié pour le voleur et le libère la première fois, la deuxième fois et la troisième fois. Alors selon Abou Horeyra, est-il permis de briser le serment ?

Il y a un troisième dérapage qu'on ne peut oublier. Abou Horeyra n'avait pas reçu la permission de distribuer la Zakat mais plutôt de la garder, exactement comme il a dit au début de tradition.¹ Alors, comment a-t-il laissé le voleur soutirer dans la Zakat ? Est-il permis à celui à qui on a confié quelque chose de manquer à son devoir à trois reprises ?

Quelles histoires étranges Abou Horeyra nous racontent à propos de son satan, parfois, il dit qu'il était venu voler un peu de nourriture pour ses enfants. D'un autre côté il dit qu'il s'enfuirait avec son pet, s'il entend l'Azan et la troisième fois, il dit que le satan était attaché à un poteau dans la mosquée pour que les gens le voient et pleine d'autres histoires qui paraissent ridicules pour toute personne raisonnable et sage. Nous prions Allah pour qu'il nous préserve de ce genre d'esprit stupide !

¹ Se référer à al-Gastalani dans Irshad as-Sari, vol.5, p.p.231.

31

La mère d'Abou Horeyra devient musulmane grâce à une prière du noble Prophète (ç)

Muslim mentionne¹ qu'Abou Horeyra a dit : "J'invitais ma mère à embrasser l'Islam lorsqu'elle était une païenne. Un jour, lorsque je l'invitai, elle porta atteinte au Prophète (ç). Je me rendis auprès du Prophète et je pleurai. Je lui dis : "Ma mère vous a insulté. S'il vous plait il faut prier Allah pour la guider. Il dit : "Ô Allah puisse tu guider la mère d'Abou Horeyra !" Je sortis de là content. Lorsque je revins à la maison, je trouvais la porte fermé. Ma mère entendit mes pas et dit : "Reste là où tu es Abou Horeyra". J'entendis des murmures de l'eau. Elle se lava remit ses vêtements et ouvrit la porte et dit : "Je témoigne il n'y a point de divinité à part Allah et Mohammad est son serviteur et son Messenger". Je revins voir le Prophète (ç) en pleurant de joie. Je lui dis : Allah a exaucé vos prières, il a guidé ma mère. Le Prophète (ç) loua Allah. Je lui dis : "Ô Messenger d'Allah prie Allah pour qu'il fasse en sorte que les croyants nous aiment ma mère et moi et que nous les aimions aussi". Le Messenger dit "Ô Allah ! Fais en sorte que les croyants aiment ce

¹ Dans son Sahih, vol.2, p.p.357, Ahmed dans son Musnad, vol.2.319, Ibn Sa'd dans Tabaqat, vol.4, p.p.54 et Ibn Hajar dans son livre al-Issaba.

serviteur et sa mère et fais en sorte qu'en retour ils aiment aussi les croyants". Alors chaque croyant qui m'entendait ou me voyait m'aimait".

Nous avons des choses à dire sur cette tradition :

Un : Personne n'a rapporté cette tradition du Prophète excepté Abou Horeyra. Alors, cela est considéré comme ça lui plait.

Deux : Si sa mère était une païenne endurcie dans polythéisme et la mécréance, refusant de devenir musulman et insultant le prophète quelle que soit la manière qu'on l'a invité à l'Islam, pourquoi a-t-elle alors émigré du Yémen son pays natal vers Médine le pays de l'Islam et la capitale du Prophète (ç) et ses fidèles ? Pourquoi n'est-elle pas restée dans son pays où les gens du Yémen de cette époque adoraient les idoles à leur guise ? Quelle réponse les défenseurs d'Abou Horeyra peuvent donner à ces questions ? Connaissent-ils quelque chose à propos de son immigration, son islamisation et autre chose à son sujet (sa mère) mentionnée par quelqu'un d'autre qu'Abou Horeyra ? S'ils connaissent quelque chose sur elle, alors qu'ils nous en informent ! Je jure par Allah, je n'ai trouvé aucun compagnon mentionné le nom de la mère d'Abou Horeyra excepté le calife Omar, lorsqu'il déposa Abou Horeyra de l'Emirat du Bahreïn. Il lui dit : "Omayma l'a engendré juste pour faire perdre les ânes". Cela ne donne pas beaucoup de renseignements excepté son nom. Les historiens parlent d'elle en se référant à ce qu'Abou Horeyra a révélé à son sujet et rien d'autre.

Trois : Abou Horeyra était l'un des plus indigents de Suffa. Il mendiait des morceaux de pain auprès des gens dans les rues pour rester en vie. Vous l'avez entendu parler de lui durant le règne du Prophète (ﷺ) et il dit qu'il s'était évanoui entre le mimbar du Prophète et la pièce d'Aïcha et les gens avaient posé leurs pieds sur son cou croyant qu'il était fou alors qu'il n'était pas fou. C'était juste parce qu'il avait faim. Vous avez entendu ses aveux à son sujet et ainsi que le reste de ce que les habitants de Suffa ont dit sur lui. Les gens qui vivaient à Suffa n'avaient pas de familles ni de maisons. Ils avaient l'habitude de passer nuit à la mosquée. Le Suffa, à savoir le centre d'accueil de la mosquée était leur maison de nuit comme de jour. Abou Horeyra était le plus fameux de ceux qui vivaient à Suffa. Bref, il était même le premier habitant de cette maison d'accueil. Alors quand et où a-t-il eu une maison dont il parle dans cette tradition ?

Quatre : Si ce qu'Abou Horeyra dit dans cette tradition est vrai, ce sera l'un des signes de la prophétie et l'Islam quand Allah répond à la prière du Prophète (ﷺ) immédiatement et guide la mère d'Abou Horeyra en la sortant de la mécréance vers la foi.¹ Les signes et les miracles de la prophétie étaient connus et répandus que tous les compagnons en parlaient. Pourquoi n'ont-ils pas appris quelque chose à propos de ces signes que seul Abou Horeyra rapporte ?

Cinq : Si c'est vrai que le noble Prophète (ﷺ) a prié pour

¹ Abou Hoeryra dit qu'elle se lava, mit ses vêtements et son voile et ouvrit ensuite la porte.

Abou Horeyra et sa mère afin que les croyants les aiment et qu'ils aiment les croyants à leur tour, les membres de la famille du Prophète qui étaient les leaders des croyants, de la communauté et de la religion les auraient aimés. Si tel est le cas, pourquoi est-ce que les douze Imams (a.s) et les jurisconsultes parmi leurs suiveurs dénigrent Abou Horeyra et n'accordent aucune attention aux traditions qu'il rapporte ? Ils n'accordent aucune considération à ses Hadiths. Imam Ali (a.s) le qualifie de¹ « plus faussaire parmi les gens » ou « Abou Horeyra ad-Doussi est le plus faussaire parmi les gens ».

Si Abou Horeyra était aimé par les croyants et qu'il aimait les croyants, alors Omar ne lui aurait pas dit lorsqu'il l'avait limogé du poste de l'Emir du Bahreïn : "Ô ennemi d'Allah et ennemi du Coran tu as volé la richesse des Musulmans..." Comment est-ce que l'ennemi d'Allah peut être aimé par les croyants ? Un jour Omar le frappa à la poitrine² et il tomba. Une autre fois il le frappa avec le bâton jusqu'à l'écorcher le derrière et récupéra de lui 10 000 dinars qu'il avait soutiré de la trésorerie des Musulmans. Il le fouetta pour la troisième fois lorsqu'il dit :³ "Tu rapportes beaucoup de traditions du Prophète et je pense que tu les fabriques et tu balances des mensonges". Un jour, Omar en colère lui dit : "Tu dois arrêter de déverser des traditions ou alors je t'expulserai

¹ Il existe plusieurs traditions rapportées par les imams infallibles avec le même sens. Se référer à Sharh an-Nahj al-Hameedi d'Abu Ja'far al-Iskafi vol.1, p.p.360.

² Consulter Muslim dans son Sahih, vol.1, p.p.334.

³ Se référer à Sharh an-Nahj al-Hameedi, vol.1, p.p.360.

vers le territoire du Yémen ou le territoire des singes".¹

Il y a beaucoup d'autres événements qui se sont passés entre Abou Horeyra et Abdullah Ibn Abbas et aussi entre Abou Horeyra et Aïcha et bien d'autres personnes, des événements qui ne montrent pas que les gens portaient Abou Horeyra dans leurs cœurs.

Oui ! Il y avait un amour mutuelle entre lui et la famille d'Aboul Aass, Abou Ma'eet et Abou Sufyan. Ses traditions faisaient en sorte qu'il soit aimé par ceux-là parce que cela servaient leurs objectifs et permettaient de faire de fausses propagandes. Et ces fausses propagandes attiraient leur estime aussi bien que leurs faveurs et leurs cadeaux. Ces faveurs lui permirent de prendre du poids après son état chétif et il acquit une notoriété après une vie dans l'ombre. Marwan Ibn al-Hakam le désignait souvent comme son représentant quand il quittait Médine.² Il lui donna Bisra Ibnt Ghazwan, en mariage et il n'a jamais jeté un coup d'œil dessus jusqu'à ce que les Omeyyades le firent. Lorsqu'il tomba malade, avant de mourir, Marwan le visitait parfois, lui adressait quelques prières afin qu'il se rétablisse. Lorsqu'Abou Horeyra mourut, Marwan avait pris le devant de ses funérailles. Les fils d'Ousmane portèrent sa dépouille au cimetière de Baqee'. Al-Waleed ibn Otba ibn Abou Sufyan accomplit la prière mortuaire sur sa dépouille et dépêcha un messenger vers Mou'awiyya, pour

¹ Consulter Kanzul Ommal par ibn Assakir, vol.5, p.p.239.

² Consulter Ibn Sa'd dans Tabaqat, Ibn Qutayba dans Ma'arif et Ahmed dans Musnad.

l'informer de la mort d'Abou Horeyra. Mou'awiyya ordonna de verser 10 000 dinars à ses héritiers et de bien les traiter. Vous remarquez donc l'attention et les faveurs des Omeyyades à l'égard d'Abou Horeyra et sa dévotion pour les servir. Etaient-ils des croyants dont Allah a facilité l'amour pour Abou Horeyra et qu'Abou Horeyra aimait selon les termes qu'il a utilisés ?

32

Le servent d'Abou Horeyra

Al-Bukhari a mentionné¹ qu'Abou Horeyra a dit : « quand je suis venu (du Yémen) pour rencontrer le Prophète (à Médine) je me suis exclamé en route :

Quelle longue nuit agitée c'était !

Mais j'étais libéré de la terre des non croyants (impies).

Mon servent s'enfuit de ma route pour Médine. Je me rendis chez le Prophète et lui rendit des hommages. Alors que j'étais avec le prophète, mon servent apparut. Le prophète me dit : « O Abou Horeyra celui-ci est ton servent » je dis : « je l'ai affranchi pour l'amour d'Allah. »

Abou Horeyra sème la confusion et heurte les sensibilités ! Il dit qu'il a grandi comme orphelin et lorsqu'il a émigré, il était très indigent. Il était employé pour ceci et pour cela juste pour de la nourriture. Il a dirigé les montures des gens et les servaient quand ils

¹ Se référer à Sharh an-Nahj al-Hameedi, vol.1, P.P.360.

partaient. Après il prétend qu'il avait un servent lorsqu'il émigra et qu'il l'avait affranchi pour l'amour d'Allah. Il est clair qu'il a dit cette tradition pendant les derniers jours de sa vie lorsqu'il jouissait des bonheurs et des faveurs à lui accordés par les Omeiyades. Alors il oublia comment il était pendant sa migration, avant et après, lorsqu'il était affamé, les mains vides, déprimé et triste. Ses boyaux étaient bruyants et ses intestins coassaient. Il errait dans la rue torturé par son foie à cause de la faim, demandant aux passants juste un peu de quoi manger pour rester en vie. "J'étais torturé par mon foie à cause de la faim. Il a dit lui-même : « je jure par Allah » dont il n'y a d'autre dieu à part lui, j'étais malmené par mon foie à cause de la faim. J'ai mis une pierre sur mon ventre etc. » Il a dit dans une autre tradition : « je m'évanouissais souvent au point du discours du Prophète (ﷺ). Les arrivants mettaient leurs pieds sur mon cou pensant que j'étais fou. Mais ce n'était pas la démence, j'étais affamé. » Plusieurs autres de ses dires montrent qu'il ne faisait pas attention au déshonneur et que le mépris ne le gênait pas. Tout ce qu'il voulait c'était se remplir l'estomac vide. Avait-il donc ce servent lorsqu'il était dans cette misérable condition ?

Si nous demandons à Abou Horeyra comment le Prophète (ﷺ) a su que tel était son servent juste quand il est entré, nous serons embarrassés par sa grandeur car le Prophète (ﷺ) ne connaissait pas le servent avant ! Peut-être Abou Horeyra avait une élévation et une magnificence qui l'a rendu capable d'inspirer au Prophète de sa personne et son servent !

Une fable sur la charité

Muslim a mentionné qu'Abou Horeyra a dit : « le Prophète Mohammad (ﷺ) a dit : « alors qu'un homme était dans le désert, il entendit une voix dans l'un des nuages qui disait : « va et arrose la plantation de cet homme (elle l'appela par son nom). » Le nuage se déplaça et il plut sur la plantation de cet homme. Il y avait un homme dans la plantation qui faisait couler de l'eau avec sa bêche. Il lui demanda son nom. Il répondit avec le même nom qu'il avait entendu dans le nuage. Le fermier demanda à l'homme : « pourquoi demandes-tu mon nom ? » il dit : j'ai entendu une voix dans le nuage. Elle ordonnait au nuage de faire tomber la pluie sur la plantation et elle a mentionné ton nom. Peux-tu me dire ce que tu fais de ta plantation ? Il dit : « j'attends jusqu'à ce que mes arbres produisent des fruits, puis je donnerai le tiers de la production en charité.¹

C'est impossible et c'est contre les lois de la nature. Abou Horeyra l'a inventé comme une fable pour faire allusion au bon résultat de la charité. Il l'a attribué au Prophète (ﷺ) comme il avait l'habitude de le faire avec ses ingénieuses histoires. Nous ne devons recourir à personne si ce n'est à Allah.

¹ Le Sahih d'Al- Bukhari, vol.2, P.P.26.

34

Une autre fable sur le bienfait de la fidélité

Al- Bukhari rapporte qu'Abou Horeyra a dit : « le prophète Mohammad (ç) a dit : « un Israélite demanda à certain de ses gens de lui prêter mille dinars. Il demanda de venir avec ses témoins. Il dit : « Allah suffit comme témoin. » Il lui demanda de venir avec ses garanties. » Il dit : « Allah est une garantie suffisante. » Il lui donna l'argent pour qu'il le lui rembourse après une certaine date. L'emprunteur voyagea par mer. Après avoir fini sa tâche il essaya de trouver un bateau pour rentrer rembourser l'argent à son propriétaire, mais il n'en trouva aucun. Il prit un morceau de bois et l'évida. Il mit les mille dinars et une lettre dans le morceau de bois. Il le lustra et alla avec à la mer. Il dit : « O Allah tu sais que j'ai emprunté mille dinars à cet homme. Il a demandé une garantie. Je lui ai dit qu'Allah est une garantie suffisante et il a été d'accord. Il m'a demandé un témoin et je lui ai dit qu'Allah était un témoin suffisant et était d'accord. J'ai essayé du mieux que j'ai pu de trouver un bateau pour aller lui rembourser son argent mais je n'ai pas pu. Maintenant tu es ma caution. » Il lança l'argent dans la mer et s'en alla. Le créancier alla à la mer espérant que le bateau lui apporterait son argent. Il trouva un morceau de bois dans l'eau. Il l'emporta à la maison comme du bois de chauffage. Quand il le cassa, il trouva l'argent et la lettre. »¹ Cette tradition et très loin de tout entendement.

¹ Se référer au Sahih de Muslim, vol.2, P.P.533.

Ni la Sharia ni la raison n'aurait commandé de jeter mille dinars dans la mer. Ce n'aurait pas été considéré comme un acquittement de la dette si l'argent n'arrivait pas chez son propriétaire. Le sage a considéré ce fait comme une bêtise ou une folie et le concerné devrait être sous interdiction. Si ceci est arrivé aux Israelites ou à une autre nation, le prophète Mohammad (ç) ne l'aurait pas dit sans apporter de commentaire pour ne pas encourager les croyants de sa communauté à faire pareil. Quoi qu'il en soit le Prophète (ç) n'aurait pas présenté la chose ainsi. Mais Abou Horeyra l'a conçu comme une ingénieuse histoire et l'a attribuée au Prophète (ç) juste pour bien vendre ses marchandises.

35

Une troisième fable sur le bienfait de la gratitude

Al Bukhari cite une tradition rapportée par Abou Horeyra selon laquelle le Prophète (ç) a dit : « Il y avait trois hommes Israélites. L'un était lépreux, l'autre chauve et le troisième aveugle. Allah voulait les éprouver. Il envoya un ange vers eux. L'ange alla voir le lépreux et lui demanda : « qu'est-ce que tu désires le plus ? » il dit : « un joli teint et une belle peau. Les gens me rejettent. » L'ange lui donna une tape et il était rétabli. Il avait reçu un joli teint et une belle peau. L'ange lui demanda : « quelle richesse désires-tu ? » il dit : « les chameaux ». Il reçut une chamelle enceinte qui allait bientôt mettre bas.

L'ange dit : « puisse Allah le bénir pour toi. »

Il alla chez le chauve et lui demanda « qu'est-ce que tu désires le plus ? » Il dit : « de beaux cheveux. Les gens me détestent. » L'ange lui donna une tape et il reçut de beaux cheveux. L'ange lui demanda : « quelle richesse désires-tu ? » il dit : « une vache ». Il lui donna une vache enceinte et lui dit : « puisse Allah le bénir pour toi. »

Puis il alla chez l'aveugle et lui demanda : « qu'est-ce que tu désires le plus ? » Il dit : « recouvrer ma vue » L'ange lui donna une tape et Allah lui fit voir à nouveau. Il lui demanda : « quelle richesse désires-tu ? » il dit : « une chèvre ». Il lui donna une brebis. La chamelle, la vache et la brebis mirent bas. Le premier homme eu un troupeau de chameaux le deuxième eu un troupeau de vaches et le troisième un troupeau de chèvres.

L'ange vint chez le lépreux dans une apparence semblable à celle du lépreux avant son rétablissement et lui dit : « je suis un pauvre homme. J'ai tout perdu pendant mon voyage et je n'ai personne pour m'aider sauf Allah et toi. Je te demande en son nom lui qui t'a donné un joli teint et une belle peau et la richesse, de me donner un chameau pour me transporter dans mon voyage. » L'homme lui dit qu'il avait trop de dépenses (charges) et refusa de lui donner un chameau. L'ange dit : « je crois que je te connais. N'étais-tu pas lépreux et pauvre et détesté par ces gens ? Puis Allah t'as comblé de toutes ces bénédictions. » Il dit : « j'ai hérité cela de mes aïeux. » L'ange dit : « si tu as menti qu'Allah te fasse revenir à ce que tu étais avant. »

Il arriva chez le chauve dans une apparence semblable à

celle qu'il avait quand il était chauve et pauvre et lui demanda de même qu'il avait demandé au lépreux. Il donna la même réponse. L'ange dit : « si tu as menti qu'Allah te fasse revenir à ce que tu étais avant. »

Puis il alla chez l'aveugle dans une apparence semblable à celle qu'il avait quand il était aveugle et pauvre et lui dit : « je suis un pauvre homme et un voyageur. Je n'ai rien et il n'y a personne pour m'aider sauf Allah et toi. Je te demande en son nom lui qui t'a redonné la vue, de me donner une brebis pour m'aider dans mon voyage. » L'homme lui dit : « j'étais aveugle et Allah m'a redonné ma vue. J'étais pauvre et Allah m'a rendu riche. Tu peux prendre ce que tu veux. Par Allah, je ne t'empêcherai pas de dire des choses pour l'amour d'Allah. » L'ange dit : « je vous ai tous testé. Allah est devenu très content de toi mais mécontent de tes deux frères. »

Cette tradition est l'une des fables d'Abou Horeyra qu'il a assemblé et colorée. Elle est apparue comme un jeu imaginaire moderne que les acteurs interprètent dans leur théâtre de nos jours. Il voulait juste montrer par cette tradition le résultat de la gratitude et de l'ingratitude.

36

Une quatrième histoire imaginaire sur l'injustice

Les deux Sheikhs ont mentionné une tradition racontée par Abou Horeyra selon laquelle le Prophète aurait dit :

« une femme entra en enfer à cause d'un chat. Elle l'attachait. Elle ne le nourrissait pas et ne le laissait non plus se nourrir d'insectes. »

Cette tradition a été réfutée par Aïcha (la femme du Prophète). Elle a dit à Abou Horeyra : « le croyant est plus honorable auprès d'Allah pour être châtié par le feu à cause d'un chat. Lorsque tu dis les traditions du Prophète, réfléchis bien comment tu vas l'énoncer ! »¹

37

Cinquième récit imaginaire sur la clémence

Al-Bukhari revient² sur une tradition racontée par Abou Horeyra selon laquelle le prophète aurait dit : « un prostitué vit un chien presque mourant de soif près d'un puits. Elle enleva une de ses chaussures, l'attacha avec son voile et tira de l'eau pour abreuver le chien. Allah lui pardonna ses péchés pour ce geste. »

38

Un autre pareille à la précédente

Al-Bukhari a mentionné une tradition d'Abou Horeyra

¹ Se référer à Irshad as-sari, vol.7, P.P.84.

² Sahih, vol.2, P.P.150.

selon laquelle le Prophète aurait dit : « alors que quelqu'un marchait sur son chemin, il eut très soif. Il trouva un puits et descendit boire un peu d'eau. Quand il sortit il vit un chien le museau déséché comme s'il avait mangé la poussière à cause de la soif. L'homme descendit dans le puits, remplit sa chaussure d'eau attrapa la chaussure avec sa bouche et fit boire le chien. Il remercia Alla et Allah lui pardonna ses péchés pour cela. »¹

Cette tradition et les précédentes sortent droit de l'imagination d'Abou Horeyra pour montrer l'utilité de la pitié et du pardon.

39

Allah pardonne un mécréant endurci

Muslim cite Ma'mar en ces termes : « Az-Zuhri m'a dit : « t'ai-je raconté deux merveilleuses traditions ? »² Hameed Ibn Abdur Rahman m'a dit qu'Abou Horeyra a dit : « le Prophète (ç) a dit : « Quelqu'un commettait excessivement de péchés. Quand il était mourant, il ordonna à son fils : « Si je meurs, vous devrez me brûler, m'écraser et répandre ma cendre dans la mer un jour où il y aura du vent. Si mon Dieu m'attrape il va me punir comme il n'a jamais châtié quelqu'un auparavant. » Ils

¹ Ibid. vol.4, P.P.36 et vol.2, P.P.35.s

² Az-Zuhri a raison d'être surpris par ces deux traditions. Tous les sages auraient été étonnés par elles !

firent ce qu'il leur avait ordonné de faire. Allah dit à la terre : « donne ce que tu as pris ! » l'homme fut rétabli comme avant sa mort. Allah lui demanda : « pourquoi as-tu fais cela ? » Il dit : « j'ai eu peur de toi mon Dieu. » Puis Allah lui pardonna ses péchés. Hameed m'a aussi dit, Qu'Abou Horeyra a narré : le Prophète a dit : « une femme était entrée en enfer à cause d'un chat. Elle l'attachait, ne la nourrissait pas et ne laissait meêm pas la bête se nourrir d'insectes.»¹

Si la femme qui a attaché le chat était croyante, comme Aïcha l'a dit, elle aurait été plus honorée par Allah que d'être jetée en Enfer à cause d'un chat. Si elle était mécréante, elle serait en Enfer à cause de son incrédulité.

Quant à ce pécheur endurci, il ne méritait pas le pardon. Il est allé au-delà des limites des péchés toute sa vie, mais aussi il a persisté dans la mécréance même au moment de sa mort en désespérant de la clémence d'Allah. Il pensait qu'Allah ne serait pas capable de le ressusciter s'ils se faisait incinérer et si on dispersait ses cendres. Donc il était mécréant. L'incrédule ne mérite pas le pardon.

Le style de cette tradition frise celui des histoires imaginaires. La tradition veut montrer que l'homme ne doit pas être privé de la clémence d'Allah même s'il est un grand pécheur et il ne doit pas croire qu'il est à l'abri du châtement même s'il est croyant. Ces deux faits n'ont

¹ Sahih de Muslim, vol.2, p.p.445.

pas eu besoin d'être exprimés par des fables d'Abou Horeyra. Le saint Coran le confirme clairement : « **et ne désespère pas de la pitié d'Allah ; sûrement aucun désespoir de la pitié d'Allah excepté les gens incroyables** » 12:87 « **est-ce qu'ils se sentent alors à l'abri du plan d'Allah ? Mais aucun ne se sent à l'abri du plan d'Allah sauf les gens qui périront** » 7:99. Le saint Coran et la Sunnah sont bien au-dessus de cette tradition et son style.

Supposons que la volonté de cet homme très coupable soit vraie et que ce soit une raison pour que Allah pardonne ses péchés. Le Prophète (ç) ne l'aurait pas relaté sans ajouter un commentaire ! Ce serait plutôt encourager les pécheurs endurcis de sa communauté à persévérer dans leurs péchés. C'est inconcevable de la part du Prophète (ç).

40

Allah pardonne définitivement un pécheur

Abou Horeyra prétend que le Prophète a dit : " Quelqu'un avait commis un péché et demandé à Allah de lui pardonner. Allah dit : " Mon esclave a commis un péché et a vu qu'il avait un Dieu qui pardonne le péché et punit pour le péché". Il a encore commis un péché et a demandé qu'Allah le lui pardonne. Allah a dit : " Mon esclave a commis un péché et a vu qu'il a un Dieu qui pardonne le péché et punit pour le péché ". Alors il a

encore commis un péché et a demandé qu'Allah le pardonne. Allah a dit : " Mon esclave a commis un péché et a vu qu'il avait un Dieu qui pardonne le péché et punit pour le péché. Faites ce qu'il vous plait. Je vous ai pardonnés."¹

C'est comme ses traditions antérieures dans la signification et le style. Elles ont été tricotées par les fils de l'imagination d'Abou Horeyra et elles ressemblent à ces histoires des grand-mères et des conteurs. Il avait tendance à dire que le pardon d'Allah était illimité. Ce fait a été clairement prouvé par le saint Coran, la Sunnah, la raison et le consensus de la communauté, toute tendance confondue. C'est une nécessité de l'Islam et des autres religions. Pas besoin des fables d'Abou Horeyra pour le prouver.

Allah n'a aucune clémence envers n'importe quelle de Ses créatures qui nage dans les turpitudes. Il dit : « **Et s'il avait fabriqué contre Nous quelques-uns des proverbes, Nous l'aurions certainement saisi par la main droite, alors Nous aurions certainement coupé son aorte et aucun de vous ne nous aurais retenu** » 69 : 44-47. Après cela, comment Allah aurait-il complimenté cet homme coupable qui a brisé son repentir plusieurs fois en lui disant : Fais ce qui te plait je t'ai pardonné ? Ce croyant faible mérite-t-il cette faveur d'Allah que personne, même les prophètes, les Messagers ou les véridiques n'ont obtenue ?

¹ S référer à l'histoire de Bagdad par al Khateeb - al - Baghdadi, vol 9, p.p.125.

Combien d'histoires de ce genre Abou Horeyra a-t-il conté aux tyrans pour adoucir leurs exactions et leurs péchés. Il a dit : " L'ange de la mort est venu à un homme mourant. Il ne trouva rien (action) de bon en lui. Il ouvrit son cœur mais n'y trouva rien. Il ouvrit ses mâchoires et constata que sa langue était collée à sa mâchoire marquée de cette phrase « il n'y a aucun Dieu qu'Allah ». Allah lui pardonna pour cela."¹

Une des absurdités d'Abou Horeyra se manifeste dans ses récits : " L'iqama pour prière a été dit et les fidèles s'étaient alignés pour offrir la prière. Quand le Prophète (ç) se mit debout dans son éloquence pour diriger la prière, il se rappela qu'il était impur."²

Gloire au Prophète ! Il est pur à tous ses moments. Il était toujours en état d'ablution'. Tous les Prophètes sont infailibles et bien loin de ce que ce radoteur déblatère. Si ce qu'il dit est attribué aux croyants véridiques et fidèles, loin des prophètes, il leur ferait honte, combien de fois les prophètes ?

Il a raconté une tradition qui parle de la préférence du Prophète Mohammad (ç) à Moïse³ (a.s). Dans un autre il dit : " Quiconque a dit que le Prophète Mohammad (ç) était plus que Yunus Ibn Metti (Jonah), a menti."⁴

La communauté est unanime que le Prophète

¹ Se référer à Sahih d'al - Bukhari, vol.1, p.p.41.

² Ibid. vol2, p.p.40,

³ Le Sahih d'Al - Bukhari, vol.2, p.p.82,

⁴ Le Sahih d'Al - Bukhari, vol .4, p. p. 6

Mohammad (ç) est au-dessus de tous les prophètes. Cela s'appuie sur des signes clairs et paraît comme une des nécessités de l'Islam.

Il raconte que le Prophète a dit : " Personne n'entrera au paradis grâce à ses actions ". Ils dirent : " y compris vous, messager d'Allah ? ". Il dit : " Même pas moi."¹

Cette tradition est à rejeter parce qu'elle contredit le saint Coran.

Il rapporte² que le Prophète a dit : Il n'y a aucun prophète envoyé par Allah qui n'a pas fait paître des moutons ". Cette tradition est nulle sans aucun doute.

Et sa tradition selon laquelle le prophète Abraham (a.s) aurait été circoncis avec une herminette³ quand il avait quatre-vingts ans.

Il raconte aussi une tradition⁴ selon laquelle Jésus (a.s) aurait vu quelqu'un voler. Il lui dit : " avez-vous volé quelque chose ? ". Le voleur dit : " Non, je ne l'ai pas fait. Je jure par Lui, le seul Dieu ". Jésus crut en lui et non en ce qu'il avait vu de ses propres yeux.

Abou Horeyra raconte que le Prophète a dit : " quand Allah créa Adam (a.s), il lui donna un coup sur le dos. Tous les êtres humains qu'Allah allait créer jusqu'au jour

¹ Le Sahih d'Al - Bukhari, vol.2, p.p.22,

² Ibid. vol.4, p.p.65.

³ Il a peut-être hérité de cette herminette de son aïeul Noé qui l'avait au moment de construire l'Arche !

⁴ Le Sahih d'Al - Bukhari, vol. 2p.p.168.

de la résurrection tombèrent du dos d'Adam (a.s) comme des graines. Alors Allah plaça entre les yeux de chacun d'eux un éclat de lumière. Allah les montra à Adam. Il demanda : " Qui sont-ils, mon Dieu ? " Allah dit : " C'est votre progéniture ". Adam vit quelqu'un admirer l'éclat entre ses yeux. Il demanda à Allah qui il était. Allah dit : " C'est votre fils David ". Adam demanda : " à combien d'année avez-vous fixé son âge ? " Allah dit : " Soixante années ". Adam dit : " prenez quarante années de mon âge et ajoutez les pour que son âge soit de cent années." Allah dit : " ce sera écrit, validé, scellé et ne sera jamais changé. " Quand l'ange de la mort apparut à Adam pour prendre son âme, Il dit : Il y a encore quarante années de mon âge ". L'ange lui dit : Est-ce que vous ne les avez pas accordées à votre fils David ? " Adam démentit, donc sa progéniture démentit aussi."¹

C'est pareil à sa tradition² sur d'Adam et Moïse (a.s) quand ils avaient argumenté comme s'ils étaient fatalistes. Il a montré qu'Adam accabla Moïse avec beaucoup d'excuses qui ne conviennent pas aux prophètes qui sont glorifiés.

Combien il était épris des fables extraordinaires et inédites. En plus de ce que vous avez lu dans les pages précédentes, voici deux traditions pour terminer le chapitre :

¹ Se référer à Mustadrak d'al - Hakim, vol.2, p.p.325 et au Talkheces al - Mustadrak d'ath-Thahabi.

² Il a été mentionné dans le Sahih d'al - Bukhari, vol.2, p.p.163.

La première : il a dit qu'une fois il était avec al Ala'ibn - al - Hadhrami quand ils furent envoyés à Bahraïn avec une armée de quatre mille hommes. Ils avancèrent jusqu'à un golfe dans la mer dans lequel personne n'était allé avant eux et où n'importe qui ne pourrait y aller après. Al - Ala saisit les rênes de son cheval et marcha sur l'eau. L'armée le suivit. Je jure par Allah qu'aucun de nos pieds ni aucun sabot de nos montures ne fut mouillé.¹

Si c'était vrai, chaque élément de cette armée de quatre mille hommes aurait rapporté cet événement. Pourquoi Abou Horeyra est le seul a raconté cette histoire ?

La seconde : il dit : " J'ai été affligé plus que je ne l'avais été avant par trois malheur quand j'étais devenu Musulman ; la mort du Prophète (ﷺ) dont j'étais le compagnon, le meurtre d'Othman et le sac en toile ". Ils demandèrent : " Quel était le sac en toile ? " j'ai dit : " Nous étions en voyage avec le Prophète (ﷺ). Il me demanda : " avez-vous quelque chose ? " je dis : " Quelques dattes dans un sac en toile ". Il demanda que je l'apporte. Il toucha le sac et pria. Il me demanda d'inviter dix hommes. Je le fis. Ils mangèrent jusqu'à ce qu'ils soient rassasiés. Alors j'invitai dix autres et ainsi de suite jusqu'à ce que l'armée entière ait mangé des dattes. Le sac en toile avait encore des dattes. Le Prophète (ﷺ) me dit : " Si tu veux prendre quelque chose du sac,

¹ Il a été mentionné par Abu Bakr Ibn Muhammad al Waed - al - Fihri at - Tartoushi qui était connu sous le nom d'ibn Randa. Ad - Dimyari dans son livre Hayat al - Haywan (la vie des animaux). Il a aussi été mentionné dans Istee'ab et Issaba.

plonges- y ta main sans jamais la retourner. " J'ai mangé de ce sac toute la vie du Prophète, Abou Bakr, Omar et Othman. Quand Othman a été tué, le sac fut volé. Vous ai-je dit combien j'avais mangé de ce sac ? J'en ai mangé plus de deux cents wasaqs.¹

Aucun doute que le Prophète (ﷺ) a nourri un grand nombre de gens avec un peu de nourriture dans beaucoup de ces jours bénis. C'était un des signes de sa prophétie et de sa mission. Mais cette tradition a surtout été invitée par Abou Horeyra pour amuser les omeyyades et leurs partisans qui vénéraient encore la chemise d'Othman et les doigts de sa femme pleurant et gémissant. Il a fait cela pour inciter leurs faveurs et demander leur charité. C'était une façon étonnante de flatter les Omeiyades et de demander leurs faveurs.

Ce qui prouve qu'elle avait été inventée par Abou Horeyra est qu'il a tacheté cette tradition comme le caméléon. Il a raconté cette tradition de beaucoup de façons différentes, comme l'ont constaté les chercheurs qui consultent les livres de Sunnah et hadith.²

Abou Horeyra avait un sac contenant ce havresac et

¹ Le Wasaq était une unité de mesure utilisée par les Arabes à ce temps. Deux cents wasaqs étaient presque égal à trente-cinq mille kilos.

² Cette tradition a été mentionnée par Ahmed Ibn Hanbal de deux façons et par Abu Bakr al - Bayhaqi de deux façons. Elle a été mentionnée par quelques autres de façons différentes avec beaucoup de contradictions. Se référer à Ibn Katheer qui a mentionné beaucoup de ces contradictions dans son livre al - Bidaya wen-Nihaya vol.6, p.p. 116.

autres choses. C'était son sac de connaissance. Il y puisait à sa guise n'importe quoi, n'importe quand et n'importe comment. On lui demandait souvent demandé : "Avez- vous entendu ceci du Prophète (ç) ?" Il répondait : " Non, ça provient du sac d'Abou Horeyra."¹ Ce livre ne contiendrait pas tous les merveilles d'Abou Horeyra. Ce que nous avons mentionné à ce propos est suffisant comme preuve pour prouver ce que nous visions. Qu'Allah en soit remercié.

SES MOUSNAD SONT PAREILS À SES MOURSAL

Abou Horeyra avait l'habitude d'attribuer au noble Prophète (ç) ce qu'il aurait entendu des traditions prophétiques comme s'il les avait directement entendus du Prophète lui-même, sans chercher toute preuve ou certitude.

Si vous avez le moindre doute à ce propos, je vous prie de voir cette citation : " Le Prophète Mohammad (ç) a dit à son oncle Abou Talib : " Dites : il n'y a aucun Dieu qu'Allah. Je le témoignerai pour vous au jour de Résurrection ". Son oncle dit ; " J'ai peur que Quraysh puisse me reprocher cela. "¹

Tout le monde sait qu'Abou Talib est mort dix années avant qu'Abou Horeyra ne vienne à Hijaz. Donc comment les A-t-il entendus (le Prophète et son oncle) se parler l'un à l'autre quand il raconte cette tradition comme s'il les avait vus de ses yeux et les entendus de ses oreilles ?

Il dit : " Quand Allah a révélé au Prophète « **Et prévenu vos relations les plus proches** », il s'est levé et a dit : " O gens de Qouraysh, je ne serais pas votre intercesseur

¹ Se référer à Sahih d'Al - Bukhari, vol.3, p.p. 189.

¹ Musnad : une tradition qui a été racontée par une vraie série de célèbres narrateurs. Mursal : une tradition qui a été racontée par les narrateurs inconnus ou sans mentionner les narrateurs.

auprès d'Allah (au jour de Résurrection).¹

Tous les jurisconsultes sont unanimes que ce verset coranique a été révélé au Prophète (ç) au début de la mission prophétique à Mecque au temps où Abou Horeyra adorait encore ses idoles au Yémen. Il est venu à Hijaz vingt années après la révélation de ce verset. Il a raconté cette tradition comme s'il avait été parmi les serviteurs voyant le Prophète (ç) debout avec ses yeux et l'entendre avec ses oreilles avertir sa tribu.

Il dit : " Le Prophète disait dans ces prières : " O Allah, à l'exception de Salama Ibn Hisham, al - Waleed Ibn al - Waleed, Ayyash Ibn Abou Rabee'a. O Allah, sauvez les croyants opprimés (qui ont été arrêtés par les païens pour qu'ils n'émigrent pas avec les autres de la Mecque pour Medine).²

Ceci se passa sept ans avant la venue d'Abou Horeyra à Hijaz et avant qu'il n'embrasse l'Islam. Il la rapporte comme s'il avait été avec le Prophète (ç) quand il priait.

Il dit : " Abou Jahl a dit : " Mohammad s'est-il prosterné pour son Dieu parmi vous ? " On a répondu : «oui.»³

Si Abou Jahl avait vraiment dit cela, il aurait été là vingt années avant qu'Abou Horeyra ne soit venu du Yémen et

¹ Il a été mentionné par Muslim dans son Sahih, vol.2, p.p.31.

² Ça été mentionné par al - Bukhari dans son Sahih, vol.2, p.p.86, par Muslim dans son Sahih et par Ahmed dans son Musnad. Nous l'avons mentionné dans le chapitre antérieur et en avons fait des remarques

³ Se référer à Sahih d'al - Bukhari, p.p.105.

ne soit devenu un musulman.

Il l'a raconté comme s'il avait vu et entendu ce qui s'était passé. Où était-il lors de la bataille d'ar'Rajee' et son chef Aassim Ibn Thabit al - Ansari qui y a été martyrisé et il le dit comme s'il avait tout vu ?¹ Cela s'est passé pendant la quatrième année après l'hégire, trois ans avant l'émigration d'Abou Horeyra vers Hijaz et son adhésion à l'Islam.

Tout ceci, qui a interrogé la manière d'Abou Horeyra de raconter des traditions, saurait qu'il était juste comme nous l'avons dit. Ces quelques traditions étaient suffisantes pour prouver cela.

Ahmed Ameen le remarque et affirme au sujet d'Abou Horeyra : " Il semble qu'il n'a pas seulement raconté ce qu'il avait entendu du Prophète, mais il a raconté ce qui lui avait été dit par les autres."²

Abou Horeyra lui-même le confesse quand il déclare que le Prophète a dit : " Quiconque est impur au réveil n'a pas à observer le jeûne ". Aïcha et Oummou Salama l'ont nié. Il a alors pointé feu Al Fadhl Ibn al-Abbas comme quoi c'est lui l'auteur de cette déclaration.³ Il a dit qu'il l'avait entendu d'Al Fadhl et pas du Prophète (ç). De toutes les façons il confesse, si c'est vrai ou faux, qu'il a attribué au Prophète (ç) ce qu'il avait entendu des autres.

¹ Le Sahih de Musulman, vol.2, p.p.467,

² Le Sahih d'Al-Bukhari, vol.2, P.P.117.

³ Se référer à Sahih d'Al - Bukhari, vol.1, p.p.225,

Peut-être dira-t-on : où est le problème s'il attribue au Prophète (ç) une tradition qu'il a entendu d'un autre ?

Nous disons : peu importe, mais la tradition ne doit pas être considérée comme vraie à moins que toutes les narrateurs soient connues et jugés comme dignes de confiance.

C'est-à-dire l'honnêteté du narrateur doit être prouvée comme condition pour que la tradition soit reconnue comme authentique. La tradition ne doit pas être considérée comme authentique si le narrateur est inconnu.

En un mot, beaucoup des traditions d'Abou Horeyra sont telles qu'on ne peut vraiment s'en fier. Elles sont mélangées avec ses vraies traditions. Ce qui nous a poussé à appliquer "la règle du soupçon" pour soustraire quelques traditions du lot.

Il prétend avoir vécu certains événements

Cet homme nous pousse à douter de lui. Il prétend avoir assisté à quelques événements qu'il n'avait jamais vécus.

Il affirme : " Une fois je suis entré dans la maison de Rouqayya, la fille du Prophète (ç) et épouse d'Othman. Elle avait un peigne dans sa main. Elle dit : " Le Prophète (ç) est parti il y a juste un moment. J'ai peigné ses cheveux. Il m'a dit : " Comment est-ce que vous trouvez Abou Abdullah (Othman) ?" j'ai dit : " il est bon ". Il m'a

dit : " Honore-le ! Il est le plus semblable à moi en moralité ". Il est mentionné par al - Hakim¹ qui dit : " cette tradition avec une série de vrais narrateurs contient un faux texte, parce que Rouqayya est morte la troisième année après l'hégire pendant la bataille de Badr, alors qu'Abou Horeyra est venu à Médine et est devenu Musulman après la bataille de Khaybar ".

Ath-Thahabi a mentionné cette tradition dans son livre Talkhess al - Mustadrak et affirme ensuite : " elle est vraie ainsi que ses narrateurs mais son texte est à rejeter car Rouqayya est morte au temps de la bataille de Badr or Abou Horeyra est devenu Musulman au moment de la bataille de Khaybar ".

Abou Horeyra dit : " Le Prophète (ç) nous a dirigés la prière de Zorh ou Asr et a terminé la prière après deux rak'as (au lieu de quatre). Thul-Yadayen lui demanda : Est-ce que vous avez réduit la prière ou les avez-vous oubliées ?"

Thul-Yadayen a été tombé martyr lors de la bataille de Badr quelques années avant qu'Abou Horeyra ne devienne Musulman.

Pendant combien de temps s'est-il vanté : " Nous avons conquis Khaybar mais nous n'avons pas gagné d'or ou d'argent. Nous avons gagné des moutons, des vaches, des chameaux, des articles et des maisons."²

¹ Se référer à son Mustadrak, vol.4, p.p.48

² Se référer à Sahih d'al - Bukhari, vol.3, p.p. 37

Il l'affirme, bien qu'il n'ait jamais participé à la bataille. Il a adhéré à l'Islam après la conquête de Khaybar par les Musulmans autrement dit après la fin de la bataille. Ceux qui ont expliqué la tradition, ont été confus quand ils sont arrivés sur ses dires (nous avons conquis Khaybar). Ils ont essayé de les justifier en disant qu'Abou Horeyra l'a dit métaphoriquement. C'est-à-dire qu'il parlait de ses coréligionnaires musulmans.¹

Il dit : " Nous avons combattu avec le Prophète (ﷺ) à Khaybar. Le Prophète (ﷺ) dit à un homme qui prétendait être un Musulman qu'il serait en Enfer. Quand la bataille commença, l'homme lutta courageusement jusqu'à ce qu'il eût beaucoup de blessures. Quelques hommes doutaient de la prédilection du Prophète (ﷺ). L'homme souffrait des douleurs de ses blessures. Il sorti quelques flèches de son carquois et se suicida avec."²

Nous avons deux remarques sur cette tradition:

La première: il prétend avoir participé à la bataille aux côtés du Prophète (ﷺ) et il a été prouvé qu'il n'était pas là. Ceux, qui ont fait des remarques sur la tradition, ont été confus et ont justifié qu'Abou Horeyra l'a dit métaphoriquement parce qu'il est venu du Yémen après la bataille de Khaybar comme al - Qastalani l'a dit.³

¹ Se référer à la p.p.154, vol.8 d'Irshad as - Sari et Tuhfatul Bari qui a été imprimé ensemble comme un livre. Comme a dit as - Sindi dans son commentaire sur la tradition en marge du Sahih d'al - Bukhari.

² Le Sahih d'Al - Bukhari, vol.3, p.p.34 et vol.2, p.p.120.

³ Dans son livre Irshad as - Sari, vol.6, p.p.322,

La seconde: l'homme qui s'est tué était l'hypocrite Qazman Ibn al - Harth, de la tribu de Zafar. Il se battait pour la célébrité. Son cas mentionné par Abou Horeyra, est connu de tous.¹ Il a été tué lors de la bataille d'Uhud plusieurs années avant qu'Abou Horeyra n'arrive à Hijaz et embrasse l'Islam. Abou Horeyra était dubitatif sur le sujet, alors il a tout confondu.

Abou Horeyra dit : " J'avais vu soixante-dix des habitants de suffa et personne d'eux n'avait un vêtement sur lui."²

Ces soixante-dix sont tous morts dans la bataille de Kheyr al Ma'ouna. Le Prophète (ﷺ) s'attrista pour eux. Il pria contre leurs assassins pendant un mois. Ce combat eut lieu durant la quatrième année d'hégire, quelques années avant qu'Abou Horeyra ne vienne du Yémen. Comment donc les a-t-il vus ? Al - Qastalani dit³ que les soixante-dix, qu'Abou Horeyra avait vu étaient autre que ceux-là. Allah est le plus informé !

Après l'inspection et les renseignements au sujet d'Abou Horeyra, nous avons trouvé qu'il a souvent raconté des traditions prophétiques qu'il n'avait pas entendu du

¹ Cela a été mentionné par al - Waqidi, ibn Iss-haq, ibn Hajar dans son Issaba et autres. Ce Qazman a combattu courageusement dans la bataille d'Uhud contre les polythéistes jusqu'à ce qu'on dise au Prophète : " Personne de nous n'a fait ce qu'il a fait ". Le Prophète a dit : " Néanmoins, il sera en Enfer ". Il fut sérieusement blessé. Il dressa son épée sur le sol, pressa sa poitrine contre l'épée et se tua. Se référer au Sahih d'al - Bukhari, vol.2, p.p.101.

² Le Sahih d'Al - Bukhari, vol .2, p.p.60.

³ Dans son livre Irshad as - Sari, vol.2, p.p.220.

Prophète (ç) et souvent il parle des événements auxquels il n'a pas assisté ou auxquels il prétend avoir assisté. Il pouvait admirer quelque chose qu'il avait entendu de Ka'bul Ahbar¹ ou d'un autre et le racontait comme s'il l'avait entendu du Prophète (ç) ainsi qu'il l'a fait dans sa tradition : " Allah a créé Adam d'après Sa propre forme en soixante coudées de long et" de sept coudées de large. Tout cela a amené les croyants à éviter ses traditions.

Je me demande pourquoi ceux, qui ont rassemblé les hadiths, ont rempli leurs livres de traditions racontées par cet homme sans faire attention à ses fables et bizarreries ou sans remarquer que c'était des fabrications ! Si vous parcourez les deux Sahihs d'al - Bukhari et de Muslim, vous vous rendrez compte de la naïveté de ces deux Sheikhs. Voici un exemple qui l'illustre :

Muslim a mentionné dans son Sahih (au chapitre des vertus d'Abou Sufyan) une tradition racontée par Akrima Ibn Ammar al-Ijli al Yamami selon laquelle les Musulmans ne regardaient pas Abou Sufyan et ne s'asseyaient pas avec lui. Il dit au Prophète : "O Messenger d'Allah, vous m'avez accordé trois choses". Le Prophète dit : " Oui ". Il dit : " J'ai la meilleure et la plus belle parmi les Arabes, ma fille Um Habiba. Je l'ai marié à vous ". Le Prophète dit : "Oui ". Il dit : " Mon fils Mou'awiyya, vous avez fait de lui votre employé " Le Prophète dit : "Oui ". Il dit : " et vous m'ordonnez de

¹Un Juif est plus tard devenu un Musulman.

combattre les incroyables comme j'ai combattu les Musulmans ". Le Prophète dit : "Oui."¹

C'est mentionné par Muslim seul, quand il parle des vertus d'Abou Sufyan ! C'est réputé pour être nul à l'unanimité. Abou Sufyan est devenu un Musulman plutôt après la conquête de la Mecque. Avant cela il était un ennemi d'Allah et son Messenger.

Quant à sa fille Um Habiba dont le nom était Ramla, elle est devenue Musulmane avant l'hégire. Elle était l'une des Musulmanes loyales. Elle était parmi ceux, qui avaient émigré vers l'Abyssinie fuyant son père et son peuple. Elle se maria avec le Prophète (ç) pendant que son père était encore un païen endurci et farouchement engagé dans son combat contre le Prophète (ç). Quand Abou Sufyan a entendu que le Prophète (ç) s'était marié avec sa fille, il dit : " (Cet obstiné serait imbattable). " Il est venu à Medine avec l'intention d'augmenter la période de trêve avec le Prophète (ç). Il est allé à la maison de sa fille. Quand il voulait s'asseoir, Um Habiba, sa fille plia le tapis. Il dit : M'empêches-tu de m'asseoir sur ton tapis ? "

¹ Le Sahih de Muslim, vol.2, p.p.361. C'est une fausse tradition fabriquée par Akrima al - Yamam comme il a été confirmé par ibn Hazm. Ath - Thahabi a dit dans son livre Mizan al - l'idal qu'Akrima al - Yamami a fabriqué une tradition niée, mentionné dans le Sahih de Muslim au sujet des trois choses qu'Abu Sufyan a demandé au Prophète. Une autre fausse tradition racontée par Akrima selon laquelle le Prophète avait dit : " Abu Bakr est le meilleur de gens." Il a été mentionné par ibn Adiy dans son livre al - Kamil qui était le meilleur de livres en matière de distinction de ceux qui fabriquaient les traditions. Tel a été dit par ath-Thahabi dans son Mizan.

Elle dit : " Oui. C'est le tapis du Prophète (ﷺ) et vous êtes un impur incrédule. " La plupart des historiens ont mentionné cette parole quand ils parlent d'Um Habiba.¹

Les remerciements sont à Allah pour ses recommandations. Les remerciements sont à Allah Qui nous a donné la capacité de distinguer la vérité. Que la bénédiction et la paix d'Allah soit sur notre Prophète Mohammad (ﷺ).

Les premiers Musulmans nient ses traditions

Les gens niaient et désapprouvaient l'exagération d'Abou Horeyra quand il rapportait les traditions en son temps. Il avait dépassé toutes les limites et avait un style particulier qui suscitait le doute, que ce soit sur lui ou sur ses traditions. Ils ont nié la quantité et la qualité de ses traditions et l'ont franchement blâmé.

Il dit lui-même : « les gens disent qu'Abou Horeyra rapporte trop de traditions. Allah est le juge dans l'au-delà. Ils disent que pourquoi les Muhajireen et les Ansar ne rapportent pas les traditions comme lui... »

Il onfesse que la quantité et la qualité de ses traditions étaient contestées, par conséquent il se montrait menaçant et disait : " Allah est le juge dans l'au-delà." Il a montré à la fin de cette tradition que bien que tenu par

¹ Se référer au Sharh d'an Nawawi, imprimé en marge d'Irshad as - Sari et Tuhfat al - Bari, vol.11, p.p.360.

ses devoirs légaux, il ne rapporterait plus jamais quelque chose car ils doutaient de lui. Il dit : " Je jure par Allah que bien que ces deux versets : « **Sûrement ils dissimulent les preuves claires et le conseil que Nous avons révélé après que Nous l'ayons rendu clair dans le livre pour les hommes, ceci c'est ce qu'Allah maudira, et ceux qui maudissent les maudiront (aussi). Exceptez ceux qui se repentent et s'amendent et font manifeste (la vérité), ceci c'est pour celui que je restaure (miséricordieusement) ; et je suis le restaurateur (de pitié), le Miséricordieux** »¹ soient mentionnés dans le Coran, je ne vous relaterai plus rien du tout."² C'est clair pour prouver ce que nous avons dit.

Une autre plus claire racontée par Abou Razeen³ selon laquelle il a dit : " Abou Horeyra est sorti devant nous, s'est battu le front avec sa main et dit : « vous dites qu'Abou Horeyra attribue des mensonges au Prophète (ﷺ) et que vous serez guidés et que je serai égaré. »

Quand il vint en Irak avec Mou'awiyya , il vit la grande foule qui était venue le rencontrer il s'agenouilla et commença à taper sa tête chauve pour attirer leur attention. Quand ils se regroupèrent autour de lui, il dit : " O gens d'Irak, prétendez-vous que j'attribue des

¹ Coran, 2 :159-160.

² Mentionné par al - Bukhari et Muslim dans leur Sahihs. Nous le mentionnerons avec les commentaires dans les prochains inshallah.

³ Le Sahih de Muslim vol.2, p.p.217.

mensonges au Prophète (ç) pour me brûler en Enfer? ... et il se mit à dénigrer l'Imam Ali (a.s) pour flatter les omeyyades¹

Il suffit de mentionner les reproches des grands compagnons. Ahmed Ameen dit² au sujet d'Abou Horeyra : " Les compagnons l'ont souvent critiqué pour son exagération dans la diffusion des traditions prophétiques et ils doutaient de lui (d'être menteur) d'après ce que Muslim a mentionné dans son Sahih ". Alors il a mentionné deux traditions de Sahih Muslim illustrant, critiquant et doutant d'Abou Horeyra.

Mustafa Sadiq ar-Rafi'ei dit à ce propos : " Le meilleur parmi les compagnons dans les récits des traditions était Abou Horeyra. Sa compagnie avec le Prophète (a.s) était de trois années seulement, par conséquent Omar, Othman, Ali et Aïcha ont nié ses traditions et douté de lui. Il est le premier narrateur dans l'histoire de l'Islam sur qui les gens ont beaucoup douté (accusé de fabriquer les traditions). Aïcha était la plus virulente de ceux, qui rejetaient ses traditions."³

Un Nazzan dit : " Omar, Othman, Ali et Aïcha considèrent Abou Horeyra comme un menteur."⁴

¹ Se référer à an-Nahj - al - Hameedi par Abu Ja'far al - Iskafi, vol.1, p.p.359.

² Dans son livre Fajrul Islam, p.p.262

³ Se référer à son livre Adab al-Arabe, vol.1, p.p.282.

⁴ Se référer à Ta'weel Mukhtalif al - Hadith par ibn Qutayba, p.p.27.

Ibn Qutayba dit :¹ " An Nazzan a critiqué Abou Horeyra et il a été traité de menteur par Omar, Othman, Ali et Aïcha qui estimaient qu'Abou Horeyra n'avait connu le Prophète que trois années seulement mais il a raconté de lui tellement de traditions, que tout ce qui a été rapporté par les premiers compagnons et la génération d'après. Ils étaient sceptiques à son égard et rejetaient ses fantaisies.² Ils disent : "Comment avez-vous tout seul entendu tout cela? Qui l'a entendu avec vous ?" Aïcha était la plus virulente de ceux qui niaient ses traditions car elle est restée vivante pendant longtemps pour voir Abou Horeyra raconter ses traditions. Omar était aussi très rigoureux avec les narrateurs excessifs ou ceux qui émettaient des verdicts légaux sans aucune preuve... à la fin de sa déclaration qui confirme ce que Nazzan dit. Il l'a fait avec tellement de contrainte et malgré lui pour la vérité il parlait toujours justement et obstinément !

Quant à ce que ibn Qutayba³ prétend à savoir : "Les compagnons s'inclinaient quand Abou Horeyra leur parlait de son rang spécial auprès du Prophète", c'est absurde. Les grands compagnons le connaissaient bien et n'avaient pas eu besoin que quelqu'un le leur présente. S'ils avaient un peu de respect à son égard, ils ne l'accuseraient jamais et ne le traiteraient pas de menteur.

¹ Ta'weel Mukhtalif al - Hadith, p.p.48.

² Ibn Qutayba voulait réfuter an-Nazzam, mais inconsciemment il a confirmé sa parole et a ajouté à la liste des réfuteurs tous les premiers compagnons.

³ Dans son livre Ta'weel Mukhtalif al - Hadith, p.p.50

Vous avez observé ses propos¹ selon lesquels il est tombé affaibli (pendant le règne du Prophète) entre le minbar et la pièce. Les arrivants posèrent les pieds sur son cou croyant qu'il était fou. Cette crise inspire-t-elle respect et honneur ?

En bref : c'est certain que tous les grands compagnons véridiques étaient sceptiques à son sujet et n'accordaient pas de crédit aux hadiths qu'il balançait. Mais après le départ de tous ceux là pour l'au-delà, ceux qui sont venus après eux ont décidé que les compagnons étaient tous justes et loyaux et qu'il était interdit de les critiquer. Ils en ont fait un verdict légal de la sharia, emprisonnant ainsi les esprits, les yeux, les cœurs et les oreilles. Les gens sont devenus « **sourd, bête (et) aveugle, donc ils ne retourneront pas en arrière** » 2:18.

Gloire aux imams infaillibles pour avoir mis les compagnons à leurs places convenables là où ils avaient eux-mêmes déjà été².

¹ Au début de ce livre.

² Ahmed Ameen dit dans son livre Fajrul Islam, p.p.259 : « il a paru que les compagnons eux-mêmes en leur temps se sont critiqués les uns les autres et ont préféré l'un à l'autre si quelqu'un racontait une tradition, on lui demandait des preuves ». Une fois Abou Horeyra a rapporté une tradition que Ibn Abbas avait rejeté et il a raconté une autre tradition qu'Aïcha nia. Fatima Ibnat Qays a raconté une tradition de son mari qu'Omar nia en disant : « devons-nous laisser le livre de notre Dieu et la sunnah de notre prophète pour des paroles d'une femme ? Nous ne savons pas si c'est vrai ou faux, elle mémorise ou oublie ! Aïcha l'a aussi nié et a dit à Fatima : « n'avez-vous pas peur d'Allah. » Il y avait beaucoup de cas similaires.

Leur position au sujet d'Abou Horeyra n'est donc pas différente de la pensée d'Ali, Omar, Othman et d'Aïcha. Les chiïtes, depuis l'âge de l'imam Ali jusqu'à nos jours, sont restés fidèles à la conduite de leurs imams (a.s).

Tous les Mu'tazilites partagent le même point de vue. Imam Abou ja'far al - iskafi dit :¹ "Abou Horeyra a été infecté dans son esprit d'après nos Sheikhs. Ses traditions étaient désapprouvées par eux. Une fois Omar l'a battu et lui a dit : " tu as exagéré dans tes traditions. Vous pouvez être un menteur qui attribue des mensonges au Prophète. Sufyan ath-Thawri " a raconté une tradition de Mansoor selon laquelle Ibrahim at - Taymi a dit : " ils ne sont pas tributaires des traditions d'Abou Horeyra excepté ces traditions au sujet du paradis et de l'enfer " Abou Ossama a raconté une tradition selon laquelle al - A'mash a dit : " Ibrahim était loyal en racontant les traditions. Je lui montrais tout ce que j'entendais comme traditions. Un jour je lui ai apporté quelques traditions racontées par Abou Salih d'après Abou Horeyra. Il m'a dit : " laissez-moi loin d'Abou Horeyra ! Ils ont laissé beaucoup de ses traditions de côté ". Il a été mentionné que l'Imam Ali (a.s) avait dit : " le plus grand menteur (ou bien il a parlé du vivant), qui attribue des mensonges au prophète, c'est Abou Horeyra ad - Doussi." Abou Yousuf a mentionné qu'il avait dit à Abou Haneefa : " quelques traditions prophétiques qui nous arrivent, contredisent notre analogie. Que faisons-nous avec eux ? " Il a dit : " Si elles avaient été racontées

¹ Sharh an-nahj al - Hameedi, vol. 1, p.p.360

par des gens sûrs, nous dépendrions d'eux et laisserions nos points de vue de côté ". J'ai dit : que dire au sujet d'Abou Bakr et Omar ? " Il a dit : " ils étaient sûrs ". J'ai dit : " Ali et Othman " ? Il a dit : " Eux aussi " quand il m'a vu mentionner les compagnons, il a dit : " tous les compagnons, étaient justes et sûrs excepté quelques-uns. " il en a mentionné quelques-uns, parmi eux, il y avait Abou Horeyra et Anass Ibn Malik.

L'Imam Abou Haneefa et ses compagnons laissaient de côté les traditions d'Abou Horeyra quand elles contredisaient leur analogie comme ils l'ont fait avec sa tradition au sujet du (missrat)¹. Abou Horeyra a raconté que le Prophète a dit : " ne confinez pas le lait dans les mamelles de vos moutons ou chamelles. Ceux, qui les achètent, auront le choix après qu'ils aient traie, soit pour les garder s'il accepte, soit vous les rendez à leur gardien avec une certaine mesure (approximativement trois kilos) de dattes. " Ils n'ont pas fait attention à cette tradition et ont dit : " Abou Horeyra n'était pas un jurisconsulte et sa tradition est complètement contradictoire à notre analogie. Traire l'animal serait considéré comme empiéter sans autorisation sur les autres droits qui doivent être dédommagés par d'autres pareils ou des valeurs, mais cette mesure de dattes n'en fait pas partie.²

¹ Une vache, une brebis ou une chamelle qui n'a pas été trait pour quelques jours pour laisser le lait reste dans les mamelles et tromper l'acheteur qu'il a donné beaucoup de lait.

² Se référer à fajr al - Islam par Ahmed Ameen, p.p.263,

Nous savions qu'Abou Haneefa et ses compagnons pensaient que la prière serait invalide par toute sorte de parole qui n'était pas une partie de la prière soit en oubliant, en ignorant ou en pensant que la prière était finie. La jurisprudence d'Hanafite est claire à ce sujet. Ainsi était la pensée d'ath-Thawri Sufyan. D'où la tradition d'Abou Horeyra n'avait pas de valeur parmi eux, quand il a dit qu'une fois le Prophète avait oublié et terminé la prière après deux rak'as au lieu de quatre alors il laissa sa récitation et entra dans sa pièce. Quand il revint, on lui dit : " avez-vous écourté la prière ou l'avez-vous oublié ?" il dit : " la prière n'a pas été réduite et je n'ai pas oublié ". Ils dirent : " Si, vous l'avez fait ". Et après une discussion entre lui et eux, il leur crut et compléta sa prière avec deux autres rak'as. Puis il offrit la prosternation de l'oubli. D'après cette tradition, Malik, ash-Shafi'ei, Ahmed et al - Awza'ei ont donné une fatwa que parler (quelque parole qui n'était pas une partie de la prière) par quelqu'un qui a oublié qu'il a offert la prière ou qui pense qu'il a terminé la prière ne l'invalide pas. Mais Abou Hanifa qui n'a pas fait attention à la tradition d'Abou Horeyra a dit que parler pendant la prière la rend invalide.¹

Concluons ce chapitre avec quelques événements qui se sont passés entre Abou Horeyra et quelques-uns des compagnons montrant comme il les considérait.

Abou Horeyra dit : " quand ma tradition a été mentionnée

¹ Se référer à Sharh Sahih de Muslim d'an-Nawawi, vol.4, p.p.234,

à l'intention d'Omar, il m'a appelé et m'a dit " : est-ce que vous étiez avec nous ce jour quand nous étions dans la maison de cet (homme)?" j'ai dit : " oui, j'étais là quand le Prophète a dit " : Quiconque m'a attribué une fausse tradition, sa place serait sans aucun doute en enfer." ¹

Ceci prouva qu'il n'a pas dit de traditions en présence d'Omar, ni en présence de l'un de ceux qu'Omar avait vu et entendu raconter des traditions. En fait, Omar avait eu des nouvelles de sa tradition, des gens et il l'avait accusé de mensonge. Il l'avait convoqué et l'avait prévenu de l'enfer s'il mentait.

Un jour Omar l'a réprimandé en disant : ² " Ou vous arrêtez de raconter des traditions ou je vous expulserai vers la contrée de Douss³ ou la terre des singes. "

Un jour Omar était très fâché contre lui pour son exagération dans les traditions prophétiques. Il l'avait battu avec son bâton et l'avait réprimandé en disant : " Tu as exagéré avec tes traditions et je pense que tu attribues de fausses traditions au Prophète (ç)."

Omar le limogea de l'émirat de Bahraïn après qu'il l'avoit battu au point de le blesser. Il récupéra de lui en retour dix mille dinars de la trésorerie. Il le réprimanda avec des mots terribles.

¹ Il a été mentionné par Musaddad dans son Musnad et par ibn Hajar dans son issaba.

² Fait référence à kanzul Ommal par Ibn Asakir, vol.5, p.p.239.

³ Le lieu de naissance d'Abou Horeyra.

Pendant le règne du Prophète (ç), Omar l'avait battu jusqu'à ce qu'il tombe par terre¹ sur le dos.

Quand Imam Ali (a.s) entendit les traditions d'Abou Horeyra, il dit : " le plus menteur des gens, (ou) des vivants au sujet du prophète est Abou Horeyra ad - Doussi "

Abou Horeyra disait : "Mon intime m'a dit" "j'ai vu mon intime" Mon intime, le Prophète, m'a dit " Ali a entendu parler de cela. »

Il a dit à Abou Horeyra : " Quand est-ce que le Prophète était ton intime, Abou Horeyra ?" Imam Ali a nié les dires d'Abou Horeyra par méfiance à son égard². Ali était juste car « le Coran est avec Ali et Ali est avec le Coran. Ils ne sépareront pas jusqu'à ce qu'ils entrent à la fontaine du prophète au jour de la résurrection »³. Ali est avec la vérité et la vérité est avec Ali. Elle tourne autour de lui partout où il tourne.⁴

Aïcha convoqua Abou Horeyra après qu'elle eût entendu ses traditions. Elle lui dit : " Quelles sont ces traditions que nous avons entendu, que vous avez dit au sujet du Prophète? Avez-vous entendu d'autres que ce que nous avons entendu ou avez-vous vu d'autres choses que ce

¹ Le Sahih de Muslim, vol.1, p.p.34

² Ibn Qutayba a dit que dans son livre ta'weel Mukhtalif al - Hzdith, p.p.52.

³ Mentionné par al - hakim dans son mustadrak, at - tarbari dans son Awsat et par ibn Asakir dans son kanzul Ommal, vol.6.p.p.153.

⁴ Se référer à Kanzul Ommal, vol.6, p.p.157.

que nous avons vu ?" Il dit : " mère, le miroir et les kohl vous ont faits vous tenir loin du Prophète."¹

Abou Horeyra a raconté une tradition qui dit que la femme, le chien et l'âne² invalident la prière. Aïcha l'a nié et a dit : " J'ai vu le Prophète qui offre la prière pendant que j'étais (en colère) entre lui et la Qiblah ".

Il a raconté une tradition selon laquelle le Prophète avait défendu de marcher avec une chaussure. Quand Aïcha entendit cela, elle marcha avec une chaussure et dit qu'elle contredisait Abou Horeyra.

Il a raconté que : " Quiconque était impur au réveil il n'avait pas à observer le jeûne ". Quand Aïcha et Hafsa³ ont nié cela, il revint sur ses dires et s'excusa car il n'avait pas entendu cela du Prophète (ç) ; mais il en avait entendu d'al-Fadhl Ibn al - Abbas qui était alors mort.⁴

Une fois, deux hommes le virent chez Aïcha et dirent : " Abou Horeyra raconte que le Prophète a dit : Le problème des hommes est dans les femmes et les montures. " Aïcha devint très contrariée et dit : " Je jure

¹ Se référer à al - Mustadrak, vol.3, p.p. 509 et les Talkheess al - Mustadrak d'ath-thahabi. Bien sûr Aïcha a refusé son excuse.

² S'ils avaient été devant quelque uns durant la prière (selon Abou Horeyra).

³ C'est mentionné ainsi dans Ta'weel Mukhtalif al-Hadith, mais c'était Aïcha et Oummou Salama qui avaient renié cette tradition.

⁴ Ces trois traditions (au sujet de la femme, du chien et l'âne, marchant dans une chaussure et celle-ci) a été mentionné dans Ta'weel Mukhtalif al - Hadith par ibn Qutayba, p.p.27 -

par Lui Qui a révélé le Coran à Aboul Qassim (Mohammad) que celui qui a dit cette tradition est un menteur."¹

Un jour il s'était assis à côté de la pièce d'Aïcha pour raconter des traditions sur le Prophète. Elle était occupée à glorifier Allah. Quand elle termina, elle dit : " que c'est drôle ! Qu'Abou Horeyra s'assied à côté de ma pièce et attribue des traditions au Prophète et en me le faisant entendre. J'étais occupée à glorifier Allah. Si je l'avais entendu, j'aurais réfuté ses traditions."²

Il a raconté que le Prophète aurait dit : " Toutes les fois qu'un de vous se réveillera, qu'il se lave les mains. Il ne sait pas où ses mains étaient la nuit. " Aïcha nia cela³ et dit : " Comment faisons-nous avec le (mihress) ? »⁴

Il a raconté que le Prophète a dit : " quiconque porte un cercueil, doit faire l'ablution". Ibn Abbas l'a nié et a dit : " porter un morceau secs de bois n'exige pas l'ablution".⁵

Abdullah Ibn Omar a raconté une tradition : " Le Prophète a ordonné de tuer les chiens excepté les chiens de chasse et les chiens de bétail ". Ils n'ont pas fait attention

¹ Ta'weel Mukhtalif al - Hadith, P.P.126,

² Fait référence au Sahih de Muslim, vol.2, P.P.358 et 538.

³ Fait référence à Fajrul Islam par Ahmed Ameen, P.P.259. Aa'isha a nié sa tradition parce qu'elle n'a pas eu confiance en lui mais son excuse au sujet du (mihress) n'était pas logique.

⁴ Un grand roc creux a été rempli d'eau pour le lavage. C'était très lourd.

⁵ Il a été mentionné par Ahmed Ameen dans son livre Fajrul Islam, P.P.259.

et dirent : " Abou Horeyra a une ferme. " Il l'a accusé d'ajouter les chiens de ferme à la tradition du Prophète dans le but de garder son chien et sa ferme.¹

Abou Horeyra a raconté que le Prophète a dit : " Quiconque garde un chien autre qu'un chien de chasse, un chien de bétail ou un chien de ferme, Allah enlèvera un carat par jour sur ses mérites ". Quand ils ont mentionné les traditions d'Abou Horeyra à Ibn Omar il a dit : " qu'Allah étende sa grâce sur Abou Horeyra. Il avait une ferme. " Il l'a accusé de l'avoir ajouté à la tradition pour son profit. Salim Ibn Abdullah Ibn Omar l'a aussi accusé de cela, dans une tradition mentionnée par Muslim.²

Ibn Omar ne croyait pas en la tradition d'Abou Horeyra sur le hérisson et il continuait à en douter

Quand ibn Omar entendit Abou Horeyra raconter : " Quiconque a assisté à un enterrement, aurait un carat de mérite ", il ne l'avait pas cru et il dit qu'Abou Horeyra avait exagéré avec ses traditions. Il envoya quelqu'un chez Aïcha s'informer à son sujet. Quand elle confirma la tradition, alors il le cru.³

Quand Aamir Ibn Shurayh Hani avait entendu Abou Horeyra raconter : " Quiconque aime rencontrer Allah,

¹ Se référer à Sahih de Muslim, vol 1, P.P.625.

² Dans son Sahih, vol 1, p.p.1 ; 626.

³ Le Sahih de Muslim, vol, 1, p.p.349 -. Al - Hakim dans son Mustadrak, vol.3, p.p.510 a mentionné quelque chose comme cela.

Allah aime le rencontrer et quiconque déteste rencontrer Allah, Allah déteste le rencontrer ", il ne l'a pas cru jusqu'à ce qu'il ait demandé à Aïcha. Elle lui a raconté et le lui a expliqué.¹

Si nous mentionnons tous les cas dans lesquels les compagnons ont nié et réfuté les traditions d'Abou Horeyra, nous gaspillerions notre temps, mais cela suffirait pour prouver ce que nous voulions dire.

C'est suffisant qu'Omar, Othman, Ali et Aïcha aient nié ses traditions et les aient réfutées. La jurisprudence islamique préfère critiquer (un compagnon) que justifier ce dont il a été accusé en cas d'opposition. Mais dans ce cas il n'y a pas d'opposition car la passion seule n'oppose pas le rejet de ces grandes personnes.

Quant à la conception selon laquelle les compagnons sont tous justes et honnêtes, il n'y a aucune preuve pour cela. Les compagnons eux-mêmes ne savaient rien à ce sujet. Si nous le concervions ainsi, ce serait appliqué aux inconnus et non à ceux qu'Omar, Othman, Ali et Aïcha considèrent comme menteurs pleins de défauts et confirmés par beaucoup de preuves.

Nous, les chiites, avons une autre conception au sujet des compagnons. Une pensée développée en détail dans notre livre (Réponses de Musa Jarallah). Qui veut en savoir se réfère à ce livre.

¹ Le Sahih de Muslim, vol.2, p.p.422.

Il proteste contre ses accusateurs

Abou Horeyra protestait contre ceux qui l'accusaient d'exagération dans la narration des traditions en disant : "1 ils disent qu'Abou Horeyra raconte trop de traditions ! Allah est notre juge au jour de la résurrection ! Ils disent pourquoi les muhajireen et les Ansar n'ont pas rapporté autant de traditions prophétiques que lui. Mes frères Muhajireen étaient occupés par le négoce dans les marchés tandis que mes frères Ansar travaillaient dans leurs jardins (de palmes et de datte). Pendant ce temps j'étais un pauvre homme au service du prophète pour de la nourriture. Donc j'étais présent quand ils étaient absents et j'ai retenu ce qu'il ont oublié."

Une fois le Prophète dit : " Si un de vous étend son habit jusqu'à ce que je finisse ma parole puis le joint à sa poitrine, il n'oubliera jamais mes propos. J'étendis mon vêtement le seul tissu que j'avais sur moi ; jusqu'à ce que le Prophète (ç) finisse sa parole alors je le joint à ma poitrine. Je jure par celui qui a envoyé son Messager avec la vérité, par Allah je n'ai jamais oublié ses dires depuis ce jour. Tant qu'il y aura ces deux versets dans le Coran **« Ceux qui dissimulent les preuves et le guide que Nous avons révélés aux hommes - une fois que Nous l'avons indiqué (le guide) - dans l'écriture [originale], DIEU les maudit et les maudisseurs (anges, etc.) les maudissent, sauf ceux qui se**

1 Il a été mentionné par al - Bukhari dans son Sahih, vol.2, p.p.34, Muslim dans son Sahih, Ahmed dans son Musnad, vol.2 et tous ces Hadith rassemblés.

repentent, s'amendent et déclarent [ouvertement la vérité], à ceux-là Je leur pardonnerai, car Je suis Celui qui agrée le repentir, le Très-Miséricordieux (qui accorde aux croyants repentants sincères, les biens particuliers »¹, je ne vous dirais plus rien.

Plus Abou Horeyra devenait riche, plus il délirait.² Il voulait convaincre ses accusateurs de la quantité et la qualité de ses traditions il a alors cité ces traditions pour se défendre et protester contre eux. Mais quelle vaine protestation ! En fait, inconsciemment, il a personnellement donné à ses adversaires des preuves contre lui-même et qui leur ont permis de confirmer que ce qu'ils disent à son sujet est vrai. Je jure par l'honneur de la véracité et la grandeur du véridique que je n'ai pas vu parmi tout ce que les fabricants ont fait, une tradition plus froide ou autant loin de la vérité que celle-ci. Je ne le mentionnerai pas et je n'en parlerai plus puisque les deux Sheikhs et leurs semblables l'ont mentionné dans leur (sahih) heureusement et vénérablement par rapport à leur pensée au sujet des compagnons. Ils ont contredit par cela les preuves rationnelles et traditionnelles et ils ont contredit les pensées des grands pionniers Musulmans.³ Nous avons des notes au sujet de l'invalidité de cette tradition :

Premièrement : Abou Horeyra prétend que les Muhajireen étaient loin du Prophète (ç) parce qu'ils

¹ Coran, 2 : 159-160.

² Un Proverbe.

³ Se référer à Notre livre Tuhfatul Muhadditheen.

étaient occupés par le commerce dans les marchés et les Ansar étaient occupés à travailler dans leurs plantations. Il a balayé tous les pionniers Musulmans Muhajireen et Ansar. Ses propos (comme quoi les Muhajirines faisaient du commerce et les Ansar l'agriculture) avaient-ils encore une valeur après cette parole d'Allah sur les Muhajirines : **« hommes dont le commerce ni vendre ne détourne du souvenir d'Allah »** ?¹ Ne doit-on pas se débarrasser de toute parole contredisant le saint Coran ? Et qui est Abou Horeyra pour être le gardien de la parole du prophète (ç) pendant que les proches compagnons du étaient loin de lui (ç) ? Pour garder en mémoire pendant qu'ils ont oublié ? Il l'a dit ouvertement sans honte ni crainte au temps de Mou'awiyya quand Omar Othman, Ali, Talha, Zubayar, Salman, Ammar, Miqdade, Abou Zarr, et autres n'étaient plus. **« Un mot douloureux c'est celui qui sort de leurs bouches ; ils ne disent rien sauf un Mensonge »**² Combien ses propos sont loins de la vérité ! Tous les gens savaient la place d'Ali auprès du Prophète, la proche relation et le respect particulier. Il le mettait sur ses genoux quand il était un enfant, lui embrassait son torse, sa chair pure a touché sa chair, humé son parfum ; il mâchait la nourriture et la mettait dans la bouche d'Ali (a.s). On ne trouvera jamais un mensonge dans sa parole ni une faute dans son action. Allah a joint au Prophète (ç) le plus grand de Ses anges depuis qu'il a été sevré pour l'amener sur les

¹ Coran, 24 :37.

² Coran, 18 :5

chemins de la noblesse et des plus hautes moralités. Ali a suivi le Prophète (ç) comme un jeune chameau sevré suit sa mère. Le Prophète a élevé pour Ali d'une manière exceptionnelle et chaque jour il s'impregnait d'un aspect de sa moralité. Il a ordonné à Ali de l'imiter. Ali était avec le prophète dans la grotte de HIRRâ voyant la lumière de l'archange Gabriel et sa mission et sentant le parfum de la prophétie. Après cela il est devenu la porte de la cité du savoir du Prophète, le meilleur juge de la communauté, le coffre à secrets du Prophète, son gardien, l'héritier de sa foi, celui qui dissipe son chagrin, le plus brillants de ses compagnons et celui qui avait la connaissance du Livre. Après tout cela, est-ce qu'Ali a oublié de la Sunna ce qu'Abou Horeyra a gardé, ou bien est-ce qu'il a gardé en secret ce qu'Abou Horeyra a annoncé ? **« à lui soit la gloire ! C'est une grande calomnie »** 24:16.

En fait, seulement quelques-uns des Muhajireen étaient occupés par le commerce dans les marchés. Pourquoi, ceux qui n'avaient rien à faire avec le commerce ou les affaires (comme Abou Zarr, al - Miqdad, Ammar, et les soixante-dix compagnons d'Abou Horeyra dans le suffa, ceux qui n'avaient pas de tissus pour couvrir leurs corps nus excepté un morceau de tissu attaché autour de leur cou comme...lui-même les a décrits) n'ont pas rapporté autant de traditions comme lui ? En fait toutes leurs traditions réunies sont inférieures à celles d'Abou Horeyra.

Et les Ansar. Tous n'avaient pas des jardins et des

propriétés comme Abou Horeyra prétend. L'un de ceux, qui n'avait aucune propriété, était Salman al - Farisi au sujet duquel le Prophète avait dit : " Salman est un des nptes, la famille du Prophète ". Il a aussi dit : " si la religion était sur la Pléiades, Salman l'obtiendrait ". Aïcha a dit : " Salman avait une réunion avec le Prophète chaque nuit si bien qu'il s'est assis avec lui plus de fois que nous ne l'avions fait ". Ali a dit : " Salman al - Farisi est comme le sage Luqman. Il a su la connaissance des premiers âges et des âges futurs. Il est une mer de connaissance qui ne tarira pas." Ka'bul Ahbar a dit : " Salman est plein de connaissances et de sagesse." celles-ci sont mentionnées à son sujet en plus d'autres vertus. Les gens savent bien qu'Abou Ayyoub al - Ansari a vécu dans la subsistance que rien ne l'a éloigné de la connaissance et de l'adoration. Il en est de même pour Abou Sa'eed al - Khudary, Abou Fadhala al - Ansari et les autres grands jurisconsultes Ansar.

Le Prophète (ç) n'a pas passé son temps dans le désordre et la confusion. Il avait organisé son temps, ses jours et ses nuits en fonction des tâches spécifiques à chaque temps. Il avait défini un certain temps pour s'asseoir et apprendre aux Musulmans leur religion les affaires dans les marchés. Les Muhajirines et les Ansar assistaient à ces réunions du Prophète et étaient plus attentifs pour apprendre, contrairement à ce que les radoteurs balancent.

Deuxièmement : si ce qu'Abou Horeyra prétend à savoir que le Prophète (ç) avait dit à ses compagnons : " Si

chacun d'entre vous étend son habit jusqu'à ce que je finisse mon discours et puis le met sur son torse, il n'oubliera jamais rien de ma parole" est vrai, tous les compagnons se battraient pour le faire. Ils obtiendraient une grande vertu sans effort et gagneraient la connaissance éternelle sans dépenser de l'argent. Qu'est-ce qui les a donc empêché d'en profiter ? Qu'est-ce qui les a empêchés d'étendre leurs habits ? Comment pouvaient-ils rater une pareille grande occasion ? Est-ce qu'ils étaient si minables pour renoncer à ce pour lequel le Prophète les a invité les gens toute sa vie ? Certainement pas ! Ses compagnons sincères s'efforçaient de lui obéir quoi qu'il dise.

Troisièmement : si ce qu'Abou Horeyra dit est vrai, les compagnons auraient sérieusement regretté cette occasion perdue pour acquérir de grandes vertus et beaucoup de connaissance. Leur grande peine pour ce qu'ils ont manqué en n'étendant pas leurs habits devant le Prophète (ç) se serait répandue parmi les gens, on aurait mentionné cela dans les livres et ils se seraient mutuellement blâmés de leur mauvais choix, celui de laisser cette occasion importante. Au moins ils envieraient Abou Horeyra. Il n'y avait rien du tout de cela. Abou Horeyra avait pris cette tradition de son propre sac.

Quatrièmement : si ce qu'Abou Horeyra dit est vrai, les autres compagnons que le Prophète avait invité à cet effet auraient relaté le fait. En fait, si tel était le cas, les compagnons auraient considéré cet événement comme un des signes et preuves de la prophétie et de la religion.

Ce serait évident comme le soleil à midi. Il a parait que le soleil d'Abou Horeyra a brillé à minuit lorsque les gens dormaient, par conséquent personne d'autre que lui n'en a parlé !

Cinquièmement : il y a plusieurs versions et traditions sur cette histoire. Une fois il dit comme l'a raconté al - A'raj :¹ " Un jour, le Prophète a dit à ses compagnons : " si chacun de vous étends son habit jusqu'à ce que je finisse mon discours et puis qu'il l'assemble sur son torse, il n'oubliera jamais rien de mon discours ". J'ai étendu mon vêtement le seul que j'avais sur moi, jusqu'à ce que le Prophète (ç) eut fini son discours. Je l'ai assemblé sur ma poitrine. Je jure par celui, qui a envoyé le Prophète avec la justesse, que je n'ai jamais rien oublié la parole du Prophète.

Une autre fois il dit, comme l'a raconté al-Maqbari² : " J'ai dit : "O Messenger d'Allah, j'oublie quelquefois ce que j'entends de vous " Il a dit : " Étendez votre habit ! " Il puisa avec ses mains (la connaissance et la mise dans l'habit) alors il dit : " Assemblez-le sur votre poitrine ". Je

¹ Se référer à Sahih d'al - Bukhai, vol.2, p.p.34 et le Sahih de Muslim, vol.2, p.p.375. Al - Bukri a mentionné dans son sahih, vol.2p.p.1 une tradition racontée par sa'eed Ibn al - Musayyab d'après Abu Salama selon laquelle Abou Horeyra a dit : " le prophète a dit dans l'une de ses traditions : " personne de vous n'étendra sa robe jusqu'à ce que je finisse ce discours et ne le joindra à sa poitrine, bien qu'il perçoive tout ce que je dis ". J'ai étendu un vêtement que je portais jusqu'à ce qu'il ait fini son discours. Alors je l'ai assemblé sur ma poitrine. Je n'ai jamais rien oublié de cette parole."

² Se référer à Sahih d'al - Bukhari, vol.1, p.p.24,

le fit. Je n'ai jamais rien oublié après cela "

Vous voyez que l'histoire d'après la première tradition racontée par al - A'raj se déroule entre le Prophète (ç) et ses compagnons et que c'est le Prophète (ç) qui les invite à étendre leurs habits alors que d'après la deuxième tradition racontée par - Maqbari, c'était juste entre Abou Horeyra et le Prophète (ç).

La première tradition qui a été transmise par al - A'raj montre concerne le discours du Prophète seulement en un certain temps car il a dit cette parole du prophète, alors que dans la deuxième tradition racontée par al - Maqbari, il généralise. C'est pour dire qu'il n'oubliera rien du tout. il dit : " je n'ai jamais rien oublié après cela " Ceux qui ont expliqué ces traditions ont été confus et ne savaient pas comment la justifier jusqu'à ce qu'Ibn Hajar décide d'affirmer dans son livre que ce cas s'est passé deux fois;¹ un fois "ne pas oublier" concernait certain de ces paroles et une autre fois "ne pas oublier" concerne toutes les paroles précédentes comme les paroles suivantes du Prophète (ç).²

Muslim l'a mentionné d'une troisième manière racontée par Yunus d'après Ibn Musayyab selon laquelle Abou Horeyra dit : "... Je n'ai jamais oublié, après ce jour, quelque fut ce que le Prophète (ç) m'ait raconté ". Cette

¹ Se référer à Irshad as- Sari par al - Qastalani, vol.1, p.p.380.

² Si ce cas s'était passé un fois plutôt que deux ou plus, il s'étendrait comme la lumière. pourquoi donc les compagnons n'ont-ils fait aucune mention et que personne d'eux ne l'a raconté sauf Abou Horeyra ?

tradition est plus générale que celle d'al - A'raj et plus adéquat que celle d'al - Mqbari.

Ibn Sa'd dans son *Tabaqat*¹ a mentionné une tradition racontée par Amr Ibn Mardas Ibn Abdur Rahman al-Jundi selon laquelle Abou Horeyra a dit : "le Prophète (ç) m'a demandé d'étendre mon vêtement ; je l'ai fait. Il a déversé ses paroles toute la journée. J'ai assemblé ma robe sur mon ventre. Je n'ai rien oublié de ce qu'il m'avait raconté". Sa parole toute la journée n'a pas été mentionné dans les autres traditions sauf dans celle-ci racontée par al - Jundi.

Abou Ya'la l'a mentionnée, racontée par Abou Salama d'une façon différente de toutes les versions de cette tradition. Il a raconté qu'Abou Horeyra était allé visiter le Prophète (ç) quand il était malade. Il salua le Prophète, pendant que le Prophète était appuyé sur la poitrine d'Ali et la main d'Ali était sur la poitrine du Prophète l'embrassant et les jambes du prophète étaient allongées. Le Prophète dit : " O Abou Horeyra, approches-toi de moi. " Il s'approcha. Puis le prophète lui dit : " Approches-toi de moi ". Il s'approcha. Alors il lui dit : " Approches-toi de moi." Il s'approcha jusqu'à ce que ses doigts touchaient les doigts du Prophète. Le Prophète Lui demanda de s'asseoir. Le Prophète lui dit : " Approche vers moi (le bout) de ta robe ". Abou Horeyra étendit sa robe et l'approcha du Prophète. Le Prophète lui dit : " O Abou Horeyra, je vous recommande quelques pratiques que vous ne devez pas laisser aussi longtemps

¹ Dans son *Sahih*, vol.2 p.p.358.

que vous vivrez ; vous devez vous baigner chaque vendredi matin, éviter de dire des absurdités, de jouer vainement, observez le jeûne trois jours de chaque mois parce que c'est équivalent au jeûne de l'âge et à la prière du fajr. Ne laissez pas ces pratique même si vous priez tout la nuit parce que c'est plein de mérites ". Il dit cela trois fois. Alors il lui demanda d'assembler sa son habit sur lui-même. Il assembla son habit sur sa poitrine.¹

Abou Ya'la a mentionné une tradition racontée par al - Waleed Ibn jamee' selon laquelle Abou Horeyra avait dit : " Je me suis plaint au Prophète de ma faible mémoire. Il me dit : " Ouvre ton vêtement. " Je l'ouvris. Alors il dit : " Joins-le à ta poitrine ". Je le fit. Après cela je n'ai plus jamais oublié aucune tradition ".

Abou Ya'la a mentionné une tradition racontée par Yunus Ibn Obayd d'après al Hassam - al - Basri selon laquelle Abou Horeyra a dit " : le Prophète a dit : " Qui est-ce qui prendra de moi un mot, deux ou trois et les enveloppera avec sa robe pour les apprendre et apprendre aux autres ?" J'étendis ma robe devant lui lorsqu'il parlait puis je l'assemblai. J'espère que je n'aie pas oublié un mot de ce qu'il a dit.

Ahmed a mentionné une tradition, pour une raison ou pour une autre, racontée par al - Mubarak Ibn Fudhala d'Abou Horeyra.

Abou Na'eem a mentionné² une tradition racontée par

¹ Vol.4, p.p.565.

² Fait référence à l'ibn l'Issaba de Hajar, (la biographie d'Abou

Abdulah Ibn Abou Yahya Sa'eed Ibn Abou Hind d'après Abou Horeyra selon laquelle le Prophète lui a dit : " O Abou Horeyra, tu ne m'interroges pas au sujet des butins dont vos amis me demandent !" je dis " : je demande que vous m'appreniez ce qu'Allah vous a appris ". J'enlevai mon vêtement et l'étendit entre lui et moi. Les poux rampaient sur lui. Il me raconta jusqu'à ce que je perçus ses paroles. Il me dit : " joins-le à toi ". Après cela je n'ai pas oublié une lettre de ce qu'il m'avait dit".¹

Quiconque inspecte cette tradition dans ses différentes versions le trouvera différente dans les mots et les significations. Ses mots ou réunions étaient différentes et ils se sont contredit les uns les autres. Remerciements à Allah pour cela.

Sixièmement : il dit : " J'ai étendu mon vêtement autre que " la seule robe que j'avais sur moi. Cela laissait à découvert ses parties intimes. Al - Qastalani et Zakariyya al - Ansari ont interprété sa parole pour lui trouver une excuse. Ils ont dit qu'il avait étendu une partie de son vêtement afin que ses parties intimes ne puissent pas être visibles.

Septièmement : cette histoire ressemble aux fables. Gloire soit à Allah ! Il ne laisserait pas que cette divagation, ce délire soit mélangé avec les miracles du Prophète (ç). Aucune personne normale et sages ne croiraient cette absurdité. Les miracles du Prophète (ç)

Horeyra).

¹ Dans son livre Hilyatul Awliya', p.p.381,

ont aveuglé le fabulateurs et battu les tyrans avec leur bonne méthode et leur nature modérée (les miracles).

Le prophète a tapoté la poitrine d'Ali et a dit, quand il l'a envoyé à Yémen comme juge : " O Allah, guide son cœur et dirigez sa langue ". Ali a dit : " Je jure par Allah qu'après cela je n'ai jamais hésité dans chaque jugement (que j'ai fait) entre deux personnes."

Quand le verset coranique « *pour que Nous vous en fassions un rappel (une leçon) et que toute oreille attentive le retienne* »¹ a été révélé, le Prophète (ç) dit à l'intention d'Ali : " J'ai demandé à Allah d'aiguiser ton ouïe." Ali dit : " Je n'ai rien oublié après cela quoique je n'avais pas oublié avant cela. "

Le Prophète dit,³ le jour de (la bataille de) Khaybar quand il a donné la bannière à Ali : " O Allah, protège le de la chaleur et du froid ". Ali dit : " après cela je n'ai pas souffert de chaleur ou de froid". Il mettait les habits légers⁴ en hiver et les habits épais en été pour prouver cela et toujours attirer l'attention sur le miracle du prophète.

Quand Jabir s'était plaint au Prophète (ç) pour la dette de

¹ Coran, 69 : 12,

² Il a été mentionné par az - Zamakhshari dans son kashshaf, ath-Tha'labi dans son tafseer, ar-Razi et les autres.

³ Il a été mentionné par Ahmed Ibn Hanbal dans son Musnad, ibn Abu Shayba et ibn Jareej. Fait référence à Muntakhab Kanzul Ommal, vol.5, p.p.44.

⁴ La haute moralité de ce grand Prophète lui a permis de se mêler avec ses femmes si facilement comme cet imprudent le prétend ?

son père, le Prophète l'avait amené dans son champ. Il marcha autour du tas de fruits, pria Allah, et invoqua sa bénédiction. Il s'assit tout près. Les créanciers vinrent et récupérèrent leurs dettes à partir de ce tas de fruits. Ce qui était resté du tas suffisait-il à Jabir et sa famille ? Lorsque le Prophète (ﷺ) voulait faire une faveur à quelqu'un, il priait Allah pour lui et quand il voulait nuire à quelqu'un (qui le méritait), il priait Allah contre lui comme il l'a fait avec Mou'awiyya. Il a dit : " qu'Allah ne remplisse pas son estomac !" ainsi a-t-il fait avec al - Hakam Ibn Aboul Aass. Mais personne n'osait dire que le Prophète (ﷺ) avait fait quelque chose de ce qu'Abou Horeyra a dit. Parce que sa sagesse qui illuminait le chemin pour les regards égarés et qui le tapissait de signes de recommandation, était loin au-dessus de cela.

UN REGARD SUR SES VERTUS

Nous avons retracé les traditions qui parlent des vertus d'Abou Horeyra et nous avons trouvé que leur seule source, dans la plupart des cas, est Abou Horeyra lui-même.

Ibn Abdul Birr affirme dans son livre al - Isstee'ab : "Abou Horeyra est devenu musulman l'année de (la bataille de) Khaybar. Il a participé à la bataille avec le Prophète. Alors il est resté près du Prophète pour acquérir la connaissance et rien que de la nourriture. Sa main était dans la main du Prophète (ﷺ). Il allait avec lui partout. Il était le meilleur des compagnons à mémoriser les traditions du Prophète (ﷺ). Il a vécu avec le prophète ce que les Muhajireen et les Ansar n'ont pas vécu parce que les Muhajireen étaient occupés par le commerce et les Ansar occupés à travailler dans leurs champs. Le Prophète témoigne qu'il (Abou Horeyra) accordait beaucoup d'attention à la connaissance et au hadith. Une fois il dit au prophète : "j'ai entendu beaucoup de vous et j'ai peur que je puisse en oublier quelques-uns ; " Le Prophète lui demanda d'étendre son boubou. Il le fit. Le Prophète déversa (!) dans son habit et lui demanda de l'assembler sur lui. Abou Horeyra dit " : je l'ai assemblé sur moi-même. Je n'ai jamais rien oublié après cela."

Ces qualités d'Abou Horeyra sont tirées des traditions dans lesquelles il parle de lui-même. Nous n'avons

trouvé aucune source pour ces vertus à l'exception d'Abou Horeyra lui-même. Il en est de même quant aux autres vertus à lui attribuées indûment.

Son adhésion à l'Islam, l'année de Khaybar est vraie parce d'autres que lui en ont parlé. Mais sauf lui affirme avoir participé à la bataille de Khaybar aux coté du Prophète (ç).

Quant à ce qu'il dit à savoir qu'il est resté chez le Prophète pour la connaissance et pour se remplir l'estomac (sa main était dans la main du Prophète et il allait avec lui partout) ne sont que des prétentions venant de lui lorsqu'il dit : " je suis venu à Médine pendant que le Prophète était à Khaybar. J'avais alors plus de trente ans. Je suis resté avec lui jusqu'à sa mort. Je suis allé avec lui dans les maisons de ses femmes.¹ Je l'ai servi, lutté avec lui et exécuté le hajj² avec lui. J'étais le plus informé sur ses traditions. Par Allah, quelques-uns de compagnons qui avaient accompagné le prophète longtemps avant moi m'ont demandé au sujet de ses traditions car ils savaient combien j'étais proche de lui. Parmi ceux-là il y avait Omar, Othman, Ali, Talha, az - Zubayr..." Le sage pourrait s'étonner de l'audace de cet

¹ Le haute moralité de ce grand Prophète a-t-ils permis de se mêler avec ses femmes si facilement comme cet imprudent l'a prétendu ?

² En Arabie, le verbe qu'il a utilisé avait le sens de continuité, qui voulait dire cela : il exécutait le hajj le Prophète chaque année. C'était sans aucun doute faux parce qu'après l'hégire, le Prophète n'a pas exécuté les hajj excepté une fois qui était le hajj d'Adieu.

homme à raconter de telles traditions fictives et fausses. Mais quand ils ont su que ces traditions n'ont pas été rapportées à l'époque des grands compagnons mais plutôt après la mort des meilleurs compagnons et la conquête des pays comme la Syrie¹, l'Irak, l'Egypte, l'Afrique et la Perse (quand les compagnons s'étaient éparpillés ici et là et que les nouveaux Musulmans des pays conquis ne savaient rien au sujet de ce qui s'était passé au temps du prophète) les menteurs de son genre se sont retrouvés face à une autre génération qui ne savait rien du premier temps de l'Islam. Un auditoire tout à fait naïf croyait en eux et les écoutait honorablement car ils étaient tout ce qui restait des compagnons du Prophète (ç) à qui il a confié sa Sunnah et qui ont la charge de la communiquer. De plus, le régime Omeyade faisait tout pour les soutenir. Ils avaient donc une grande occasion de dire ce qu'il leur plaisait comme émerveillements et bizarreries inacceptables par la Sharia et la raison. Ils ont transmis des traditions absurdes et nulles pour leur profit et pour servir la politique des tyrans injustes qui utilisaient la religion d'Allah comme moyens pour assouvir leurs intérêts privés. Ils se servaient des gens comme leurs esclaves. Ils ont dilapidé la richesse des Musulmans parmi eux comme si c'était leur héritage ! Ces menteurs se sont consacrés aux oppresseurs injustes qui, en échange de cela, les ont doté de tous les moyens et confort et ont fait de leur mieux pour les appuyer surtout à l'époque de

¹ Syrie, la Jordanie, la Palestine et le Liban.

Mou'awiyya. Ces menteurs représentaient la main droite, le porte-parole et les espions de l'Etat Omeyyade. **« Malheur, alors, à ceux qui écrivent le livre avec leurs mains et puis qui disent : ceci est d'Allah »** 2:79.

C'est étonnant, par Allah, combien al - Bukhari, Muslim, Ahmed et les autres, réputés prudents avec un grand esprit, pouvaient se laisser mener si stupidement par les délires d'Abou Horeyra et ses semblables. Peut-on savoir quand est-ce qu'Ali, Omar, Othman, Talha as- Zubayr et les autres compagnons ont demandé à Abou Horeyra ? L'ont-ils demandé en état de veille, dans le sommeil ou dans le monde imaginaire ? Sur quelle tradition se sont-ils renseignés ? Qui d'autre l'a raconté à part Abou Horeyra ? Lequel des historiens ou des auteurs des livres de hadith ou des biographies a mentionné que l'un de ces grands compagnons a raconté ne serait-ce qu'une tradition¹ d'Abou Horeyra ? Quand ont-ils prêté attention, à ses traditions ? Nous n'avons pas trouvé qu'il avait dit de traditions en leur présence. Il n'a pas osé. Ils l'ont souvent rejeté et ont nié ses traditions comme cela a été mentionné en détail dans les pages antérieures.

Sa déclaration selon laquelle Abou Horeyra était le

¹ Al - Hakim (dans la biographie d'Abou Horeyra) a compté ceux qui ont raconté des traditions d'Abou Horeyra. Ils sont vingt huit compagnons. Ali, Omar, Othman, Talha et az - Zubayr ne figurent pas parmi eux. Les autres qui ont raconté d'après lui, ont raconté quelque chose au sujet du paradis et de l'Enfer ou des moralités et des connaissances. Personne d'entre eux n'a raconté ne serait-ce qu'une tradition au sujet des verdicts légaux et des devoirs.

meilleur des compagnons en matière de mémorisation des traditions prophétiques a été tirée de la tradition d'Abou Horeyra dans laquelle il dit : " J'étais le plus informé de ses traditions ".

Sa déclaration selon laquelle il a assisté aux réunions du Prophète auxquelles les Muhajirines et les Ansar n'ont pas assisté a été tirée de la tradition d'Abou Horeyra dans laquelle il parle d'étendre son vêtement devant le Prophète comme nous l'avons mentionné auparavant avec nos commentaires.

Son propos (selon lequel le prophète a témoigné qu'il prêtait beaucoup d'attention à la connaissance et au hadith) ont été tirés des paroles d'Abou Horeyra : " J'ai dit : "O Messager d'Allah, Qui est-ce qui est le plus heureux pour obtenir votre intercession? Il dit : " J'ai pensé que personne ne me demanderait cela plus dignement que toi lorsque je t'ai vu prêter beaucoup d'attention au hadith.¹

Parmi ses vertus évoqués par ceux qui ont écrit sa biographie en détail, Il y a son sac dans lequel il y avait à manger l'équivalent de plus de deux cents wasaqs² de dates, sa réserve de deux vaisseaux (bateaux) de connaissances dont il en a répandu un et gardé l'autre en

¹ Il a été mentionné par al - Bukhari dans son sahih et ibn Hajar dans son Issaba où Abou Horeyra a dit : "J'ai accompagné le prophète pendant trois années. Personne n'était meilleur que moi dans la perception du Hadith."

² C'était une unité de mesure parmi les Arabes. Deux cents wasaqs étaient approximativement trente-cinq mille kilos.

secret, la prière du Prophète (ç) pour lui et sa mère, sa marche au-dessus de l'eau jusqu'à traverser un golfe sans se mouiller et beaucoup d'autres de ses histoires tragiques et comiques en même temps! Puisse Allah être avec nous pour supporter tout cela !

Ses drolleries

L'imam Ahmed Ibn Hanbal a cité¹ une tradition sur d'Abou Horeyra racontée par Mohammad Ibn Ziyad qui dit : " Marwan qui était wali de Médine pendant le règne de Mou'awiyya a quelque fois assigné Abou Horeyra comme adjoint quand il quittait Médine. Abou Horeyra battait la terre avec ses pieds en disant : éclairez le chemin ! Éclairez le chemin ! L'émir est venu." Il faisait référence à lui-même.

Ibn Qutayba ad - Daynouri a mentionné dans son livre² qu'Abou Rafi a dit : Marwan désignait parfois Abou Horeyra pour être émir de Médine (quand il voyageait). Il montait sur un âne scellé et une fibre de datte sur sa tête. Quand il rencontrait n'importe qui, il disait " : éclairez le chemin ! L'émir est venu ". Il passait quelquefois à côté des enfants qui jouaient la nuit. Il sautait soudainement parmi eux et battait la terre avec ses pieds... " ³

Abou Na'eem a mentionné que Tha'laba Ibn Abou Malik

¹ Dans son Musnad, vol.2, p.p.43.

² Al - Ma'arif, p.p.94.

³ Il a aussi été mentionné par ibn Sa'd dans son Tabaqat, vol.4, p.p.60,

al -Qardhi dit : " Un jour Abou Horeyra qui était l'émir alors assigné par Marwan, vint au marché transportant un paquet de bois à brûler. Il dit : " éclairez le chemin pour l'émir, O ibn Abou Malik ! " j'ai dit : " C'en est assez ". Il a dit : " éclairez le chemin pour l'émir avec le paquet sur lui ".

Abou Na'eem a aussi mentionné une tradition racontée par Ahmed Ibn Hanbal d'après Othman ash-Shahham selon laquelle Farqad as-Sabkhi a dit " : Abou Horeyra alla autour de la Ka'ba en disant : " Malheur à mon estomac ! Si je le rassasie, il sera plein et si je le laisse affamé, il m'humiliera ".

Il a été mentionné par Rabee'ul Abrar qu'Abou Horeyra a dit : " O Allah, accordez-moi des dents broyeuses, un estomac digestif et un anus fluide."

Aussi il a été mentionné par Rabee'ul Abrar qu'Abou Horeyra aimait la sauce du (madheera)¹ Il en mangeait chez Mou'awiyya mais quand le temps de la prière arrivait, il allait prier derrière l'Imam Ali (a.s). Quand on lui demandait à ce sujet, il disait : " le (madheera) de Mou'awiyya est plus gras mais la prière derrière Ali est meilleure." Par conséquent il a été appelé « Sheikh al - Madheera ».²

Abou Othman an-Nahdi dit qu'une fois Abou Horeyra était en voyage avec les autres. Ils s'étaient arrêtés pour se reposer. Quand ils servirent la nourriture, ils

¹ Dans Hilyatul Awliya', vol 1, P ; P .382

² Un genre de soupe cuite avec du yaourt aigre.

envoyèrent l'un d'eux inviter Abou Horeyra là où il priait. Il répondit qu'il observait le jeûne. Quand ils arrivaient déjà à la fin du repas Abou Horeyra vint et commença à manger. Ils regardèrent leur ami qu'ils avaient envoyé inviter Abou Horeyra. Il dit : " Pourquoi est-ce que vous me regardez? Je jure qu'il m'a dit qu'il observait le jeûne ". Abou Horeyra dit : " c'est vrai. J'ai entendu le Prophète dire : le jeûne de Ramadan et celui de trois jours de chaque mois est équivalent au jeûne de tout une vie." j'ai jeûné les premiers trois jours du mois. J'ai jeûné pour la multiplication du jeûne et j'ai rompu mon jeûne pour l'agrément d'Allah. »¹

Al - Bukhari a mentionné² que Mohammad Ibn Sireen a dit : " Nous étions avec Abou Horeyra (dans sa maison). Il était vêtu de deux robes de lin brodées. Il se moucha avec ses tissus et dit : que c'est grand ! Abou Horeyra se mouche avec le lin. Je me souviens quand je m'étais écroulé par terre entre le minbar du Prophète et la pièce d'Aïcha. Les passants posaient leurs pieds sur mon cou pensant que j'étais fou. Mais ce n'était pas de la folie

¹ D'après cette histoire parait qu'il a assisté à la bataille de siffeen (entre Ali et Mou'awiyya) et qu'il a flatté les deux côtés pour pouvoir s'aligner du côté du vainqueur. J'ai vu près de siffeen, entre l'Irak et la Syrie, un temple appelé Abou Horeyra. Mieux que ce qu'on m'avait dit à savoir qu'Abou Horeyra à quelques jours de la bataille de siffeen accomplissait ses prières avec l'armée de l'iman Ali (a.s) et mangeait avec l'armée de Mou'awiyya, mais quand la bataille fut engagée il se refugia dans la montagne. Quand on lui demanda, il dit : "Ali est plus savant, la (nourriture) de Mou'awiyya est plus grasse et la montagne est plus sûre".

² Se référer à Hilyatul Awliya d'Abu Na'eem, vol. , p.p.385.

mais juste la famine"

Ibnul Atheer affirme dans son livre al - Bidayed wen-Nihayeh qu'Abou Horeyra jouait du « cider » un jeu perse prisé par les enfants.

Ibn Mandhooor, dans son livre Lissan al-Arabe, ajoute à cela comme dans la tradition de Yahya Ibn Katheer : " Le (cider) est un petit diable. Cela signifie que c'est une chose satanique." ¹

Ad - Dimyeri a dit dans son livre Hayat al - Haywan (la vie des animaux) au sujet des échecs : " as-Sa'louki raconte qu'Amirul Mu'mineen Omar Ibn al - Khattab, Bissr Aboul et Abou Horeyra ont autorisé le jeu d'échec. C'est notoire dans les livres de jurisprudence qu'Abou Horeyra jouait aux échecs. Al - Aajuri relate qu'Abou Horeyra a dit : " Le Prophète (ç) a dit : " si vous passez à côté de ceux qui jouent l'azlam,² les échecs et les dés, ne les saluez pas." ³

¹ Se référer à son Sahih, vol4, p.p.157. Cela a aussi été mentionné par Abu Na'eem dans son Hilyatul Awliya'. vol.1, p. p.379.

² Se référer à lissan al-Arabe, vol.6, p.p.30.

³ Un jeu de risque

Sa mort et sa progéniture

Il est mort dans son château à al - Aqeeq.¹ Il a été amené à Médine par les fils de Othman Ibn Affan où il fut inhumé à al - Baqee ' (cimetière) comme une sorte de gratitude en échange de sa bonne pensée au sujet de leurs pères.² Al Waleed Ibn Otba Ibn Abou Sufyan qui était alors l'émir de Médine avait offert la prière mortuaire au lieu de Marwan qui avait été déposé.³

Al - Waleed s'avance pour offrir la prière, (même comme ibn Omar Abou Sa'eed al - Khudari et d'autres compagnons étaient là) pour honorer Abou Horeyra en échange de ses grands services rendus aux Omeyyades.

Al - Waleed avait envoyé à son oncle Mou'awiyya une lettre pour lui annoncer la mort d'Abou Horeyra. Mou'awiyya écrivit à son neveu : " cherchez ses héritiers et payez-leur dix mille dinars. Faites-leur des faveurs et offrez-leur le confort dans votre voisinage parce qu'Abou Horeyra a supporté Othman et il était avec lui dans la maison quand il a été tué."

¹ Ad - Dimyri doutait des narrateurs de cette tradition et il a nié ce qu'as-Sawli a dit à savoir qu'Imam Zeinul Aadideen avait permis de jouer aux échecs. C'est certain que tous les imams infaillibles ont interdit de jouer aux échecs. ainsi firent Malik Ibn Anass Ahmed Ibn Hanbal et Abu Haneefa.

² Il a été mentionné par ibn Hajar dans al - Issaba, Ibn birr Abdul dans al - Isstee'ab, Ibnul Hakim dans al - mustadrak et les autres historiens

³ Référence, Tabaqat d'Ibn Sa'd, vol.4, p.p.63,

Il est mort en cinquante-sept, en cinquante-huit ou en cinquante - neuf après l'hégire. Il avait soixante-dix-huit ans.

Quant à sa progéniture, ainsi qu'on le sait, il avait un fils appelé al - Muharrir et une fille. Al - Muharrir avait un fils appelé Na'eem qui a raconté que son grand-père Abou Horeyra avait fait un fil avec deux mille nœuds. Il ne dormait pas jusqu'à ce qu'il ait glorifié Allah avec son fil à deux mille nœuds.¹

Na'eem a aussi raconté de son grand-père que quelqu'un avait demandé au Prophète : " que me recommandez-vous pour que je fasse du commerce? Le Prophète lui dit : fait des affaires dans le domaine des vêtements ! Parce que le revendeur de tissu souhaite aux gens d'être toujours dans le bien et la richesse ".

Ibn Sa'd a mentionné al - Muharrir dans son Tabaqat et a dit qu'il a raconté une petite tradition et qu'il était mort pendant le règne d'Omar Ibn Abdul Aziz.

¹ Référence, Isstee'ab, Issaba, Tabaqat et al - Mustadrak (biographie d'Abou Horeyra)
Référence, Hilyatul Awliya', vol. 1, p.p.380 et 383.

CONCLUSION

Concluons notre livre avec deux déclarations que le Prophète (ç) a sagement avancées comme preuve pour établir l'aberration de ces égarés et prévenir les gens à leur sujet.

La première déclaration concerne Abou Horeyra, ar-Rahhal Ibn Anwa et al - furat Ibn Hayyan. Une fois à la sortie d'une réunion avec le Prophète, il dit en faisant allusion à eux : " la soif d'un de vous en Enfer est plus grande que celle des autres. Il a un esprit perfide."¹

Abou Horeyra et al - Furat disaient souvent qu'après cela² ils ne se sont pas sentis en sécurité jusqu'à ce que Ar-ahhal apostasie et qu'il fut tué avec Musaylama le L'imposteur.

Comme s'ils (Abou Horeyra et al - Furat) essayaient d'interpréter la parole du Prophète (ç) en faisant croire qu'il parlait d'un seul d'eux uniquement : Ar-Rahhel l'apostat qui avait rejoint Musaylama après la mort du Prophète (ç).

Ils ont confondu le véritable destinataire de cette déclaration généralisée du Prophète (ç). Comme cette parole d'Allah: **« l'un de vous aimerait avoir un jardin**

¹ Référence, al - Issaba et al - Isstee'ab (biographie) Aussi il a été aussi mentionné par d'autres historiens.

de palmes et de vigne » 2:266, **« l'un d'eux aimerait qu'il lui soit accordé une vie de mille années »** 2:96, **« et lorsque l'un d'eux donne des nouvelles de ce pour lequel il s'installe comme une ressemblance de Dieu le bienfaisant »** 43:17, **« et quand une fille est annoncée à l'un d'eux son visage devient noir et il est plein de courroux »** 16:58 et beaucoup d'autres exemples dans le saint Coran, la Sunnah et le langage des Arabes. Les Arabes disaient dans leurs éloges : « la main d'un d'eux fait tomber une pluie d'or. Le cœur d'un d'eux déborde de compassion ». Et ils disaient dans leur dépréciation : « le visage d'un d'eux est un emblème d'effronterie. Le cœur de l'un d'eux est plus dur que le roc ». Donc, la parole du Prophète (ç) ne concernait pas quelques-uns d'entre eux mais tous les trois. C'est en fait le message véhiculé par la tradition.

Si le Prophète (ç) voulait faire allusion à l'un de ces trois, il l'aurait montré clairement en mentionnant son nom ou un trait caractéristique et ne dirait pas une tradition ambiguë. Une attitude pas du tout digne du Prophète (ç) parce que les innocents se perdraient. Donc, si on connaissait que l'un d'eux était perfide et serait en Enfer sans aucune précision exacte sur son identité, les trois seraient associés au verdict. Après cela, il s'agissait de ne pas leur faire confiance, leur confier les affaires des Musulmans. Ils seraient privés des droits civils dans l'Islam et la communauté les aurait évités sur tout ce qui concerne la vérité et la justice d'après la règle islamique sur le soupçon. Ce sont des preuves suffisantes pour renoncer aux trois.

Définitivement, le Prophète déterminerait le perfide qui serait en enfer, et ne laisserait pas les innocents souffrir à cause de sa prédiction aussi longtemps qu'ils vivaient dans la mauvaise pensée des gens à leur sujet. Certainement le Messager (ç) ne peut pas faire ça, sauf si les trois sont impliqués.

Si vous dites : le Prophète faisait peut-être allusion à ar-Rahhal en disant quelque chose ou en le pointant et que nous n'en avons aucune idée.

Nous répondons : si c'était le cas, Abou Horeyra devait être au courant et al - Furat aussi et ils n'auraient pas vécu dans l'anxiété jusqu'à l'apostat d'ar-Rahhal. Car c'est après cela qu'ils se prosternèrent pour remercier Allah. Après cela ils disaient souvent qu'ils ne s'étaient pas sentis en sécurité jusqu'à ce qu'ar-Rahhal agisse ainsi.¹

Si vous dites : le Prophète (ç) a dit cela de manière générale avant, l'apostat ar-Rahhal et son adhésion au mouvement de Musaylama l'imposteur pour finalement être tué avec lui. D'où, après que ar-Rahhal l'ait fait, il est devenu clair que c'est de lui que le Prophète (ç) parlait dans sa tradition et non les deux autres.

Nous répondons

Premièrement : On voit bien que le Prophète dit "... un de vous..." Donc il s'adresse au groupe sans exception comme nous avons expliqué auparavant et avons cité de

¹ Leur prosternation et leurs dires sont mentionnés dans al - Issite'ab, al - Issaba et dans les autres livres d'histoire.

cas semblables dans le saint Coran. Cela n'a rien à voir avec le fait qu'ar-Rahhal ait abjuré pour qu'il soit considéré mauvais avant cela. Ainsi étaient ses deux amis.

Deuxièmement : c'est impossible aux prophètes (a.s) de cacher la vérité quand il faut la publier jusqu'à ce que son temps se soit écoulé. Le temps dans ce cas se rapportait au même moment où le Prophète (ç) prononce cette parole. Si n'importe qui de ces trois avait mérité tout respect ou toute considération, le Prophète (ç) déclarerait par le nom, le perfide d'entre eux. En fait depuis qu'ils sont devenus Musulmans, ils étaient devenus suspects à cause de leurs traditions, leurs témoignages et toute autre chose. Si ce n'était pas nécessaire de renoncer aux trois d'entre eux, le Prophète (ç) montrerait le nom de l'un avant sa mort. Il ne laisserait pas que sa tradition soit expliquée par l'apostat d'ar-Rahhal !

Troisièmement : al - Furat Ibn Hayyan était un espion pour le compte des païens et un agent d'Abou Sufyan espionner le Prophète (ç) et les Musulmans. Quand les Musulmans voulaient le tuer sous les ordres du Prophète (ç), il déclara qu'il était un Musulman pour sauver sa vie. Le Prophète dit :¹ il y en a entre vous à qui j'accorde de

¹ Référence, al - Istee'ab et al - Issaba. Al - Hakim dans son Mustadrak, vol.4, p.p.366 a mentionné qu'al - Furat était un espion et allié d'Abu Sufyan. Le Prophète ordonna de le tuer. Il passa à côté de quelques Ansar et dit : " Je suis un Musulman ". Ils ont dit au Prophète qu'il a dit qu'il était un Musulman. Le Prophète dit : il y en a entre vous que nous consignons pour leur prétendue foi. L'un d'eux est al - futat Ibn Hayyan "

rester des Musulmans. L'un d'eux est al - Furat Ibn Huyyan ". Donc il était aussi mauvais qu'ar-Rahhal. Alors comment pourrions-nous décider que le Prophète, dans sa tradition fait allusion à ar-Rahhal et pas à al - Furat qui est devenu musulman seulement pour qu'on épargne sa vie ou à Abou Horeyra qui avaient réservé son billet pour l'Enfer avant ses deux amis d'après les dires du Prophète : "Quiconque m'attribue une tradition fabriquée, sache qu'il fabrique son siège en Enfer ".

La deuxième déclaration concerne Abou Horeyra, Samara Ibn Jundab al - Fazari et Abou Mahthoora al - Jumahi que le Prophète (ç) a prévenu un jour en disant : " le dernier d'entre vous à mourir ira en Enfer" ¹

C'était une sage méthode du Prophète (ç) pour éloigner les païens de toute participation dans les affaires des Musulmans. Depuis que le Prophète (ç) connaissait la vérité cachée de ces trois hommes, il voulait donc inculquer dans l'esprit de la communauté le doute à leur sujet, pour la prévenir de ne jamais confier à l'un d'eux une tâche qui devait être faite par un croyant sûr. Il a dit que l'un d'eux, qui allait mourir le dernier, serait en Enfer sans préciser lequel des trois. Des jours et des nuits s'écoulèrent et la tradition demeura telle quelle sans aucune précision ni ajout jusqu'à ce que le Prophète (ç) quittât ce monde. Donc, la communauté est tenue de les maintenir à l'écart de tout ce qui concerne les croyants et les prévenir selon les règles traditionnelles et rationnelles

¹ Référence, al - Issaba et al - Istee'ab (biographie de Samara Ibn Jundub).

concernant le doute. Si les trois n'étaient pas pareils dans cette affaire, le Prophète (ç) aurait apporté des précisions.

Si vous dites : il y a peut-être eu une précision sur l'un mais cela est demeuré un mystère pour nous à cause de la longue période d'intervalle.

Nous disons : si c'était le cas, tous les trois ne seraient pas si effrayés de cet avertissement.¹

Il n'y a aucune différence dans cette affaire sur la précision ou le flou. Tous les trois sont concernés par le même verdict du Prophète (ç); donc il peut s'appliquer sur n'importe quel des trois.

Si vous dites : le Prophète (ç) a dit cela de manière générale avant que le premier et le second ne meurent. Après leur mort, il est devenu clair qu'Abou Horeyra, qui est resté après eux, est celui qui était désigné pour être en Enfer. Ainsi, il n'y a aucun problème.

Nous dirons

Premièrement : vous savez bien comme nous l'avions dit auparavant que c'est impossible pour les prophètes de cacher ou différer la vérité quand elle s'impose jusqu'à ce que son temps se soit écoulé. Aussi, vous savez que son temps se référait au même moment de la prononciation de cet avertissement. Si l'un de ces trois hommes était vertueux ou digne de considération, le

¹ Comme c'est clair pour ceux qui ont fait de ce sujet une préoccupation dans les livres des historiens.

Prophète (ç) l'aurait montré avec précision pour ne pas embrouiller les autres innocents. Le Prophète (ç) était loin de vouloir égarer certains de leur droit ou de faire honte à d'autres qui étaient innocents et ne méritaient être déshonorés et demeurer ainsi jusqu'à sa mort pour établir leur innocence, sauf s'il mourait avant ses deux amis, d'après cette supposition nulle.

Deuxièmement : nous, par Allah, avons essayé de notre mieux en faisant des recherches pour savoir qui était le dernier d'entre eux à mourir mais nous n'avons rien obtenu parce que les données au sujet de la date de leur mort sont confuses et se contredisent.¹

Troisièmement : la conduite exemplaire et la haute moralités du Prophète qui **« est inquiet quand les croyants sont dans la détresse, et très excessivement soucieux à leur sujet et avait de la compassion en même temps compatissant à leur égard »**² ne confronteraient pas ceux qu'il respectait, avec une parole aussi sévère (le dernier de vous à mourir ira en Enfer). Ce n'est pas digne de lui, avec sa moralité sublime, de maintenir en suspens certains innocents qui ne méritaient pas la pression de telles paroles sévères (la

¹ Un des historiens a dit que Samara était mort en cinquante-sept d'hijra et qu'Abou Horeyra était mort en cinquante-neuf. Cela a été contredit par une autre affirmation selon laquelle Abou Horeyra est mort en cinquante-sept après l'hégire et ainsi de suite pour le reste des dires des historiens. Mais le plus semblable des dires montre que tous les trois étaient morts en cinquante-neuf sans spécifier le mois et le jour de leurs morts.

² Comme Allah l'a décrit dans le Coran.

grande soif d'un de vous en Enfer). Si un de ces trois hommes (ou deux) était bon, le Prophète (ç) ne l'inclurait pas dans cette dure surprise et cruel défi, mais la révélation l'a obligé à le faire pour Allah et la communauté parce qu'il **« ne parle pas sous l'effet de la passion si ce n'est la révélation qui lui est révélée »** 53:3

C'est suffisant pour Abou Horeyra de demeurer dans la disgrâce dans laquelle les traditions prophétiques l'ont mis. Décidez vous-même quand vous voyez les infractions commis par Samara ; son horrible outrance commis en versant le sang des Musulmans,¹ en vendant publiquement du vin², en faisant du mal à al - Ansari, en désobéissant au Prophète (ç) quand il l'avait invité pour le réconcilier avec un homme dans un incident qui s'était passé entre eux au sujet des palmiers de dattes de Samara (qui était à l'intérieur de la maison de cet homme). Le prophète (ç) lui avait promis qu'il en aurait un dans le paradis au lieu de celui-là mais il avait refusé d'une manière qui trahissait sa mécréance³. Une fois il avait blessé dédaigneusement et avec mépris la tête de la chamelle du Prophète (ç), à côté de beaucoup d'autres de ses mauvaises actions.

¹ Référence, Sharh an-Nahj al - Hameedi, vol.1, p.p.363 pour voir les détails de cela. Se référer à at- Tabaris tarceh, les événements de l'année cinquante d'hijira et au chapitre huit de notre livre al Fusool al - Muhimma.

² Se référer à Musnad d'Ahmed, vol, 1, pp 25,

³ Référence, Sharh Nahjul Balagha par ibn Abul Hadeed, vol.1, pp 363.

Quant à Abou Mahthoora il était un des captifs libérés et un de ceux, à qui le Prophète (ﷺ) avait fait des dons pour les attirer à Islam dans le but d'être à l'abri de leurs intrigues contre les Musulmans. Il est devenu un Musulman après la conquête de la Mecque après qu'il fût revenu victorieusement de la Bataille de Hunayn contre la grande tribu de Hawazin. En ce temps personne n'était détesté aux yeux d'Abou Mahthoora plus que le Prophète et ses ordres. Il narguait souvent le muezzin du Prophète qui annonçaient l'Azan et l'imitait ironiquement à haut voix. Mais la bourse d'argent que le Prophète lui donnait, ainsi que les butins de Hunayn accordé aux captifs libérés des ennemis qui l'avait combattu et ses grandes moralités l'avaient poussé à embrasser l'Islam et déclarer la shahada. Cela avait fait que les Arabes deviennent des Musulmans en masse. Et donc Abou Mahthoora et ses semblables sont devenus des Musulmans par contrainte et involontairement. Il n'a pas immigré à Médine jusqu'à ce qu'il soit mort à la Mecque.¹ Allah savait bien les intentions cachées de cet homme !

Il reste un mot avancé par Ibn Abdul Birr au sujet de cet avertissement concernant ces trois hommes. Il affirme dans son livre al - Istee'ab au sujet de Samara Ibn Jundab : il est mort à Basra pendant le règne de Mou'awiyya en cinquante-huit après l'hégire. Il est tombé dans un pot plein d'eau chaude dans lequel il devait s'asseoir comme traitement parce qu'il souffrait d'un mauvais tétanos. Cela confirme ce que lui avait dit le

¹ Fait référence à al - Issaba (biographie d'Abu Muhthoora).

Prophète (ﷺ) à Abou Horeyra et à un troisième : " le dernier de vous à mourir ira en (feu) Enfer ".

C'est une interprétation bizarre que le texte n'a pas voulu dévoiler. Personne ne le comprenait dans ce sens même les trois hommes indexés par cette tradition ne doutaient pas sur sa signification. Par conséquent, chacun d'eux avaient souhaité, (comme ce n'était pas certain) que Samara meurt après les deux autres. Ibn Abdul Birr dit qu'il est mort en cinquante-huit après l'hégire alors qu'Abou Horeyra, d'après les dires d'al - Waqidi, Ibn Numayr Obayd, ibnul-Atheer et d'autres, il est mort en cinquante-neuf période durant laquelle Abou Mahthoora est aussi mort. On dit qu'Abou Mahthoora est mort en soixante-dix-neuf. Ibnul-Kalbi dit qu'Abou Maththoora est mort après Samara. Donc la justification d'Ibn Abdul Birr au sujet de cette tradition est absurde.

Voilà la dernière des choses que nous voulions dire dans le but de clarifier la sainte Sunnah face aux défauts honteux attribués à l'essence de l'Islam. Merci à Allah qui nous a permis de réaliser aisément ce travail simple, nous prions Allah, que cela soit utile aux croyants et que cela serve de répliquer le jour de la Résurrection.

La bénédiction et la paix d'Allah soit sur le maître et le dernier des prophètes, sa progéniture et ses compagnons sincères et intègres.

Ce livre a été complété dans Soor¹ jeudi, vingt trois de Ramadan, 1362 AH, correspondant au vingt trois

¹ Une ville au Liban.

septembre, 1943, par l'auteur qui attend avec impatience la pitié d'Allah Abdul Hussayn Ibn¹ le sharif Yousuf Ibn le Sharif Jawad Ibn le sharif Isma'ee Ibn Mohammad Ibn Mohammad Ibn Sharafuddeen dont le nom était Ibrahim, Ibn Zein al-Aabideen Ibn Ali Nooruddeen Ibn Nooruddeen Ali Ibn Izziddeen al - Hussayn Ibn Mohammad Ibn al - Hussayn Ibn Ali Ibn Muhamma Ibn Tajuddeen connu sous le nom de Aboul Hussan Ibn Mohammad dont le Nom de famille était Shamsuddeen, Ibn Abdullah dont le nom de famille était jalaluddeen, Ibn Ahmed Ibn Hamza Ibn Sa'dullah Ibn Hamza Ibn Abous-sa'adat Mohammad Ibn Abou Mohammad Abdullah, le chef des chefs des talibites² à Bagdad, Ibn Aboul Harth Mohammad Ibn Aboul Hassan Ali alias ibnud Daylamiyya Ibn Abou Tahir Abdullah Ibn Aboul Hassan Mohammad al - Muhaddith Ibn About Tayyib Tahir Ibn al - Hussayn al - Qat'ei Ibn Musa Abou Sibha Ibn Ibrahim al - Murtadha Ibn Imam al - Kadhim Ibn Imam as-Sadiq Ibn Imam al-Baqir Ibn Imam Zeinul Aabideen Ibn Imam Abou Abdullah al - Hussayn, le maître des martyrs, le petit-fils du Prophète et le fils d'Amirul Mu'mineen, le commandeur des croyants, Ali Ibn Abou Talib Talib. La bénédiction et la paix d'Allah soit sur le Prophète et sur toute sa progéniture.

¹ Bint et Ibn veulent dire la fille ou le fils de.

² se rapportait à la progéniture d'Abu Tahib